Consultation
sur place

H

A Londres,

CHEZ DULAU ET COMPAGNIE;

A Bruxelles,

CHEZ LECHARLIER;

A New-York,

CHEZ BEHR ET KAHL.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

GEORGE CANNING

HISTOIRE

DU MINISTÈRE

DE G. CANNING

PAR L'AUTEUR

DU PRÉCIS HISTORIQUE DES ÉVÉNEMENS QUI ONT AMENÉ LA RÉVOLUTION ESPAGNOLE.

❋

TOME PREMIER.

❋

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE H 72
(1)

PARIS.
MOUTARDIER, ÉDITEUR
DE L'HISTOIRE DE FRANCE, PAR L'ABBÉ DE MONTGAILLARD,
RUE GÎT-LE-CŒUR, N°. 4.

1828.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Les changemens politiques qui se succèdent avec tant de rapidité, montrent suffisamment que les éloges adressés par l'auteur de cet ouvrage aux successeurs de Canning, étaient applicables au ministère de lord Goderich, et nullement aux nouveaux personnages introduits en majorité dans l'administration, et qui en dénaturent totalement l'esprit et les principes. La seule présence dans le cabinet britannique du duc de Wellington, qu'il ne s'agit point ici de considérer comme militaire mais seulement comme homme d'état, en menaçant le système constitutif de la Grande-Bretagne, renverse de fond en comble, malgré l'opinion de quelques esprits timides, bienveillans ou trompés, le grand système politique élevé ou plutôt ébauché par Canning, et que se flattent bien vainement de continuer une partie

de ses anciens collègues, maintenus dans la nouvelle administration, qui, ne désespérant pas ou ne voulant pas paraître désespérer de la liberté de leur patrie sous l'étrange ministère dont le duc de Wellington est le chef, ont consenti à rester membres de ce ministère. Il ne faut pas se flatter : malgré certains engagemens politiques, qui n'auront de valeur qu'autant que les nouveaux maîtres du pouvoir croiront devoir leur en conserver, une alliance sincère ne se formera jamais entre deux systèmes politiques et commerciaux, essentiellement opposés de but et de moyens. L'un fera nécessairement place à l'autre, et il n'est pas probable qu'après l'oubli des promesses solennelles faites à Canning expirant, et l'élévation de son adversaire le plus déclaré au premier ministère, le système du grand homme qui proclama *la liberté civile et religieuse pour tous les peuples*, soit maintenu.

Comme l'unique objet de cette explication est de mettre les personnes qui liront cet ouvrage en garde contre une erreur grave, qui tendrait à confondre quelques-uns des hommes d'état les plus honorables de l'An-

gleterre avec ceux qu'une intrigue odieuse, mais puissante, vient de mettre à leur place, nous nous bornerons à ces éclaircissemens, en regrettant que ces hommes, si dignes à tous égards de l'estime publique, n'aient pas développé pendant le cours de leur administration, et surtout dans les dernières circonstances, la fermeté qu'il était permis d'attendre d'eux, et qui eût épargné à leur pays la douleur et l'humiliation de voir reparaître à la tête des affaires quelques-uns des plus violens ennemis du véritable homme d'état dont la perte n'a jamais paru plus irréparable qu'en ce moment.

INTRODUCTION.

Trois événemens immenses, et dont les résultats doivent influer de manières si puissantes et si diverses sur les destinées des Deux-Mondes, ont signalé la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième, savoir :

La révolution française, dont les grands principes, accueillis en 1789, dans tout le monde civilisé, avec tant de faveur et une si grande chaleur d'enthousiasme, le furent plus particulièrement en Angleterre, par ceux-là même qui, depuis, en combattirent les excès avec tant d'énergie et de persévérance, mais trop souvent d'exagération et d'injustice ;

Le règne de Napoléon, dont l'éclat militaire fit long-temps oublier les coups mortels portés à la liberté par le monarque conquérant, et ne permit d'apercevoir l'abîme dans lequel il avait entraîné la France, que lorsqu'il était sur le point d'y tomber avec elle ;

Enfin, le ministère de George Canning, qui, destiné à rendre sa dignité au genre humain, et ses droits à la liberté civile et religieuse, s'est terminé par une effrayante catastrophe, mais

en laissant à de dignes successeurs un grand exemple et d'immortels souvenirs (1827).

Les deux premiers événemens ont exercé un grand ascendant sur les résolutions et sur les actes du grand homme d'état de la Grande-Bretagne; peut-être même n'y aurait-il aucune exagération à dire que, sans les dispositions en faveur de la liberté constitutionnelle que la révolution française a développées il y a trente-huit ans parmi les peuples, et sans l'action contraire du régime impérial, dont le but constant fut de ramener ces peuples à l'obéissance passive, tous les efforts du ministre dont l'Angleterre est fière à si juste titre, eussent été impuissans et stériles. Deux élémens opposés devaient donc servir également de base au vaste système politique embrassé par George Canning dans la dernière époque de sa vie : la liberté, dont l'effet naturel est de conduire les nations à la connaissance de leurs droits, en même temps que ses excès doivent les mettre en garde contre l'abus de ces droits; le despotisme qui, en les privant de la jouissance de droits acquis et reconnus, leur a rendu ces droits d'autant plus chers et les a excités à les reconquérir. La révolution française a produit le premier de ces effets; le second a été la conséquence du règne de Napoléon, dont le système a été continué après la chute de ce prince par les cabinets qui venaient de le renverser. Il est donc à peu près

permis d'affirmer que, sans ces antécédens, contraires en apparence, mais dont l'action était en effet dirigée vers un même but, G. Canning n'eût jamais atteint, dans l'opinion des hommes libres de toutes les nations civilisées, ce haut degré de confiance, d'estime et d'élévation auquel il est parvenu, et qui ne pouvait résulter que de l'état de malaise et d'oppression sous lequel gémissent la plupart des peuples du continent, et de la sympathie secrète qui unissait, dès lors, sur les points les plus éloignés de la terre et dans toutes les classes de l'état social, les esprits éclairés et les cœurs généreux.

En conséquence, le système de G. Canning, aussi-bien que le caractère et le génie de cet homme illustre, s'expliquent et se développent d'eux-mêmes, et dès lors ce n'est plus dans des sentimens et des opinions, encore moins dans des intérêts de parti, mais dans une raison forte, un jugement solide, une admirable connaissance de son siècle et des hommes, une conviction profonde des fautes de ceux qui l'avaient précédé dans la direction des affaires publiques, et une merveilleuse prévoyance de l'avenir et des maux que la continuation de leur système pourrait causer à son pays, qu'il faut chercher l'explication de cette suite de discours, d'actes et de projets, dans lesquels il est aisé de reconnaître que la pensée fixe et unique de la gloire et de la prospérité de l'Angleterre n'est plus

séparée, à dater de 1822, époque de sa seconde entrée au département des affaires étrangères, des grands intérêts de la liberté universelle.

La vie de G. Canning, comme celle de presque tous les grands hommes d'état nés dans des circonstances extraordinaires, se compose de deux époques, dont la première était loin, sans doute, de faire présager la seconde. Bien que doué d'une imagination brillante et d'un jugement sain, que la réflexion et l'expérience n'avaient pas encore mûri, on le voit, à la première époque de sa vie, livré à la plupart des préjugés qui sont si communs en Angleterre contre les étrangers, et particulièrement contre les Français, parmi les classes inférieures de la nation, et dont les classes élevées et instruites n'ont pas toujours su se défendre : mais que les rapports plus intimes et plus fréquens, qui se sont établis depuis treize ans entre les îles britanniques et le continent, modifient tous les jours, et réussiront sans doute à faire disparaître.

La seconde époque de la vie de Canning, qui doit fixer plus spécialement l'attention de l'historien, n'est pas dépouillée de ces préjugés; mais le génie de l'homme d'état n'en laisse apercevoir que quelques traces. A ces deux époques, nul ne fut plus profondément, plus exclusivement Anglais que George Canning. Cette disposition dominante de son âme était en lui une

sorte d'instinct dont il avait quelquefois peine à se défendre, et qui influait, malgré lui-même, sur ses moindres pensées et sur son opinion touchant les hommes et les choses; aussi avait-il senti de bonne heure la nécessité de réformer en lui, par l'expérience et la comparaison, ce qu'il pouvait y avoir d'amer et d'injuste dans ses jugemens; et cet empire qu'il avait pris sur lui-même, dans ses dernières années, n'était pas un faible triomphe, si l'on considère quel avait été dans tous les temps, et quel était encore son penchant naturel à la satire et à la raillerie, et l'irritation habituelle de son caractère, laquelle, en le rendant sensible avec excès aux moindres contrariétés de la vie civile, causait en lui un véritable bouleversement, lorsque ces contrariétés s'appliquaient aux plans conçus par lui-même comme homme d'état dans le cabinet, et qu'avec la plus intime conviction de leur utilité, il voyait repoussées par l'ignorance, après les avoir entendu combattre avec une insigne mauvaise foi, par la faction qui, dans le seul but de satisfaire la haine personnelle qu'elle lui portait, s'attachait avec acharnement, quoique sans succès, à le ruiner dans l'esprit du souverain, du parlement et de la nation.

Il a paru convenable, avant de commencer le récit des faits dont se compose la vie de George Canning, de donner ce premier et rapide aperçu de son caractère, et de jeter un coup d'œil sur

les causes générales qui, après avoir agi pendant si long-temps et de manières si diverses sur sa raison et sur son cœur, ont enfin décidé la grande révolution morale qui s'est opérée dans les combinaisons de sa politique, et, par elles, ramené l'Angleterre au seul système qui convînt à ses intérêts et à sa gloire, en même temps qu'il offrait de nouvelles garanties de stabilité aux trônes contre le retour des troubles populaires, et promettait aux peuples de l'Europe, qui réclameraient des institutions constitutionnelles, l'assentiment et l'assistance de la Grande-Bretagne. Ce serait vainement qu'on nierait aujourd'hui que telles avaient été les hautes pensées de Canning. La déclaration solennelle renouvelée par lui dans la chambre des communes, au nom du ministère, de reconnaître et de faire respecter le principe de *la liberté civile et religieuse pour toute la terre* : cette déclaration reste ; elle reste comme un acte de reconnaissance du plus sacré de tous les titres du genre humain ; comme un monument éternel de sagesse, de force et de saine politique ; comme un engagement solennel pris par le cabinet et la nation britanniques, d'intervenir en faveur de tout peuple qui réclamera leur protection et leur appui contre toute oppression politique ou religieuse ; elle reste enfin, comme l'accusation de ceux des successeurs de Canning, qui voudraient décliner ou éluder une promesse faite à la face du monde. Un service

de cette importance fût-il le seul dont l'humanité eût à se montrer reconnaissante envers Canning, il suffirait pour rendre sa mémoire immortelle. Qu'à l'immensité du bienfait on rattache maintenant le souvenir des circonstances dans lesquelles il a été rendu ; des obstacles qu'élevaient de toutes parts l'orgueil, la stupidité, l'habitude de l'oppression, unis, sur tous les points de l'Europe, aux ressentimens de l'oligarchie, aux ambitions déçues, aux vils intérêts, et aux basses intrigues de l'administration qui venait d'être renversée : qu'on se rappelle tant de combats, qui presque tous furent des victoires, livrés sans relâche, par le premier ministre, sur les matières de politique, d'administration, de finances et de commerce, aux ennemis des plus sages et des plus bienfaisantes améliorations : que l'on réfléchisse enfin que, dans Canning, tout fut l'œuvre de la conscience, de la conviction et du devoir ; qu'en commençant une guerre d'extermination entre lui et des ennemis dont il ne se dissimulait ni le nombre, ni la force, ni l'audace, il avait calculé toutes les conséquences et tous les dangers de son entreprise, et n'avait reculé devant aucun, et l'on sera peu embarrassé de prononcer entre ce grand homme et ses ennemis.

Ce qui a surtout droit de nous surprendre dans la haine que la plupart des hommes qui dirigent les grands cabinets de l'Europe avaient

vouée à George Canning, et dont ils poursuivent sa mémoire, c'est, nous l'avouerons, l'aveuglement tout-à-fait inconcevable de ces hommes, obstinés à ne pas reconnaître que, quatre cents ans après la découverte de l'imprimerie et avec la prodigieuse diffusion de lumières qui en est la conséquence, et qui a fait faire des pas si rapides à la civilisation, il est tout-à-fait absurde de songer à faire rétrograder l'esprit humain et à gouverner les hommes lisans et pensans du XIXe. siècle avec les préjugés du pouvoir féodal appliqués aux serfs abrutis du XIVe. ; c'est de n'avoir pas senti que la reconnaissance faite par George Canning, dans les dernières années de sa vie, des seuls principes et des seules doctrines d'après lesquels les cabinets puissent maintenant exiger l'obéissance volontaire et par conséquent durable des peuples, était une condition tellement forcée de la situation de ce ministre, que, n'eût-il pas trouvé dans la hauteur de son esprit et son respect pour les droits de l'humanité, la ferme volonté de faire de ces principes et de ces doctrines la base de son gouvernement, il y eût été contraint par le seul fait de l'esprit public existant en Angleterre, lequel, sous son prédécesseur, n'avait cessé de se manifester : dans les chambres par l'organe d'une opposition généreuse et dans le peuple, par des assemblées tumultueuses, des discours menaçans, des séditions, et enfin des conspirations, dernière res-

source de l'opinion publique méprisée; il y eût été contraint par la haine qu'avait inspirée la précédente administration, en s'unissant, malgré l'esprit de la charte britannique, aux projets formés par l'alliance du Nord contre la liberté des peuples; enfin, il y eût été contraint encore, par les sentimens connus de la majorité de la chambre des communes, laquelle, dès sa première session, eût certainement refusé et budget et subsides, dans le cas où le successeur du marquis de Londonderry eût manifesté le dessein de continuer le système contre lequel s'élevait le cri unanime de l'Angleterre, et qui venait d'être l'arrêt de mort de son auteur. On reviendra sur ces divers points, en traitant successivement chacune des époques importantes auxquelles ils se rapportent, et dont, ainsi qu'on l'a annoncé, l'historien ne croit devoir parler ici que sommairement, et seulement pour mettre le lecteur à même d'apprécier plus tard, avec plus de facilité et de précision, les faits qui seront graduellement mis sous ses yeux, et dont son esprit aura déjà saisi une idée générale. Ce tableau, destiné à jeter un premier jour sur les événemens et sur les personnes, doit, selon nous, précéder les récits historiques et non pas les suivre, car c'est lorsqu'on part et non pas lorsqu'on arrive, qu'on a besoin de connaître la route qu'on va parcourir et ses compagnons de voyage.

Si les intrigues du cabinet, secondées au de-

dans et au dehors de l'Angleterre par l'esprit oligarchique, essentiellement ennemi de toute amélioration qui tend à réduire son influence, multipliaient autour de G. Canning les obstacles qui s'opposaient, dès les premiers temps de son second ministère, à l'exécution de ses généreux projets ; s'il se voyait obligé de taire ces projets à ceux-là même en qui il plaçait une partie de sa confiance, dans la crainte qu'une seule parole indiscrètement prononcée n'en révélât toute l'importance et toute l'étendue à ceux auxquels il avait un plus grand intérêt de la laisser ignorer ; si, enfin, sa position ministérielle et les piéges dont elle était sans cesse environnée lui faisaient un pénible devoir d'apporter presque autant de mystère au bien qu'il voulait faire à son pays, que d'autres ministres peuvent en mettre ailleurs à préparer les trames qu'ils ourdissent contre la liberté des peuples ; ces embarras, qu'on pourrait en quelque sorte ne considérer que comme personnels, n'étaient encore que peu de chose en comparaison des vives alarmes que lui inspirait la situation intérieure et extérieure où il trouvait l'Angleterre, à peine échappée à l'alliance du Nord ; la perte de son influence sur le continent, l'asservissement de ses citoyens, la ruine de son crédit, l'avilissement de ses institutions, enfin la dignité nationale sacrifiée à la puérile vanité d'un ministre, qui, dans toutes les circonstances, s'était montré avide des dis-

tinctions des monarchies absolues, et que les cours de l'Europe regardaient comme leur auxiliaire le plus utile et le plus sûr dans la vaste conspiration conçue depuis long-temps par elles pour attaquer, modifier et détruire, à l'aide de l'intrigue, de la corruption, et, au besoin, d'armes plus efficaces et plus actives, la liberté britannique sur le sol même de l'Angleterre. Canning vit tous ces maux en rentrant au ministère, et lorsqu'un écrit ayant pour titre *État de l'Angleterre en* 1822, et publié par ordre du cabinet britannique, dont le marquis de Londonderry était alors le chef, était encore présent à tous les souvenirs, et venait de tromper grossièrement la nation sur une partie de ses intérêts les plus chers; il vit ces maux, dont la mort violente et récente de Castlereagh était la preuve la plus incontestable, car il était public que ce n'était que par un suicide que le ministre britannique avait cru pouvoir échapper au compte qui allait lui être demandé par les chambres, de l'usage qu'il avait fait de l'immense puissance qui lui avait été accordée pour maintenir au dehors l'honneur de l'Angleterre et pour protéger au dedans ses libertés. Toutefois, loin de désespérer du salut de son pays, l'âme déjà si énergique de Canning en reçut un nouveau courage et de nouvelles forces. Il n'eut pas de peine à reconnaître que la cause des malheurs de l'Angleterre n'était pas dans l'Angleterre seule; que le temps des molles complai-

sances était passé; que celui de faire entendre de grandes vérités au peuple et au monarque était arrivé; qu'une terrible responsabilité pesait sur lui-même ; et qu'il ne lui restait plus d'autre alternative que de déposer le fardeau des affaires ou de s'investir de toute la force nécessaire pour faire respecter les droits constitutionnels du trône et ceux de la nation, ouvertement méconnus et outragés. La faiblesse eût adopté le premier parti : G. Canning n'hésita pas à choisir le second ; et dès lors le gant fut jeté entre les ministres et la faction qui, dans le cabinet, agissait d'intelligence avec les projets de l'étranger, et marchait à grands pas à l'envahissement du pouvoir pour parvenir à la destruction des libertés publiques, dont le trône constitutionnel est le plus ferme appui. Cependant, voulant prévenir l'éclat d'une division funeste dans le cabinet, Canning s'efforça long-temps, par toutes les ressources que lui offrait son désir sincère de maintenir la bonne intelligence entre ses collègues, de ramener à des opinions plus sages et plus conformes aux intérêts matériels de l'Angleterre, les opiniâtres héritiers du système du marquis de Londonderry, qui eussent dû s'estimer trop heureux de trouver un moyen honorable de rentrer dans les voies nationales ; mais tous ses efforts furent vains ; et tandis que, d'une part, tout ce que le raisonnement et l'esprit de conciliation pouvaient offrir de plus efficace pour persuader

des hommes qui eussent conservé quelque loyauté et quelque connaissance des vrais intérêts du pays, était mis en œuvre par George Canning, dans le dessein de faire prévaloir dans le conseil des idées que la nation toute entière avait déjà accueillies avec enthousiasme; de l'autre, il apprenait à tout instant que de nouvelles intrigues se formaient contre lui; qu'elles avaient pour but, non pas encore peut-être de l'arracher violemment du ministère, mais de rendre, par des moyens détournés, sa fidélité suspecte au souverain, en même temps qu'on le présentait comme inhabile à diriger les affaires, et compliquant les difficultés au lieu de les résoudre. Nous n'oserions pas affirmer que ces odieuses trames, nouées avec une profondeur perfide, et dont l'exécution était confiée à des hommes exercés dans l'art des cours, n'aient quelquefois, mais seulement en partie, atteint leur but, et réussi, au moins pour quelques instans, à ébranler la confiance du monarque; mais ce qui peut être avancé avec une pleine confiance, c'est que, dès lors, l'esprit éminemment éclairé de ce prince avait pénétré les desseins de ses faux amis, et que l'union la plus parfaite, l'accord le plus intime s'étaient établis entre lui et son ministre, sur la nécessité et les moyens de rompre, dans le cabinet, cette ignorante et opiniâtre majorité, accoutumée à se laisser conduire par le marquis de Londonderry, et qui ne pouvait ou

ne voulait pas se persuader que l'Angleterre pût trouver son salut hors des doctrines de ce ministre et de son asservissement honteux à toutes les exigences de l'alliance du Nord.

HISTOIRE

DU MINISTÈRE

DE G. CANNING.

George Canning naquit à Paddington, le ..... avril 1771. Sa famille se compose de deux branches, dont l'une réside maintenant dans le village de Foxcote, comté de Warwick, et l'autre à Garvach, comté de Londonderry. Un de ses aïeux, George Canning, avait épousé Abigaïl, quatrième fille de Robert Stratford, écuyer, qui représentait, en 1692, le comté de Wicklow au parlement, et l'un des ancêtres des Stratford, comtes de Aldborough. Le chef de la famille, George Canning, écuyer à Garvach, qui a été promu dernièrement à la dignité de pair d'Irlande, a épousé, en 1803, lady Georgiana Steward, quatrième fille de Robert, comte de Londonderry (par lady Frances Pratt, sœur du comte Camden), et sœur du vicomte Castlereagh, mort en 1822, d'où il résulte que Canning et Castlereagh étaient alliés. Stratford Canning, écuyer,

grand-père du ministre défunt, avait deux fils, George et Paul. George, le plus jeune, ayant déplu à ses parens, en épousant une jeune personne fort belle, mais sans dot, fut renvoyé de la maison paternelle, avec une faible pension de 150 livres sterling (3700 francs), et réduit à chercher à gagner sa vie. Il regardait cette faible somme, qu'il savait bien ne pas devoir trouver accrue à la mort de son père, plutôt comme un encouragement à l'étude que comme une ressource pour entretenir sa famille; mais nonobstant l'extrême modicité de ce revenu, et quoiqu'il fût entré comme étudiant à *Middle-Temple* pour s'y former au barreau, M. Canning préférait de beaucoup le culte des muses à l'étude des lois, et donnait à la littérature une préférence marquée sur les travaux de sa profession. On assure même qu'il s'était déjà placé à côté des Vhitehead et des Keates, ses contemporains, et ne s'était pas moins distingué par ses productions politiques que par ses poésies. C'est à l'attachement qu'il portait à la cause de la liberté, qu'on doit un grand nombre de brochures sur des questions d'intérêt général, qui, à l'époque où elles parurent, fixèrent l'attention du public, autant par la nature même des questions que par la manière dont elles étaient traitées, mais ne lui furent d'aucun secours pour son avancement dans la carrière du barreau qu'il avait embrassée. L'un de ses écrits poétiques le

plus avantageusement connu à cette époque, est une lettre que l'auteur suppose avoir été écrite de la prison de Newgate, par lord William Russell à lord William Cavendish, pendant la nuit du vendredi 20 juillet 1683, qui précéda le supplice de cet intrépide et infortuné défenseur des droits de son pays.

M. Canning, père, a composé plusieurs autres écrits, tant en prose qu'en vers; mais ses travaux, comme poëte ou comme jurisconsulte, n'auraient pas suffi pour assurer quelque célébrité à son nom, si ce nom n'avait été porté depuis par son fils, celui-là même dont nous écrivons la vie, et dont les travaux, les rares qualités publiques et privées, et les grands services, récompensés par la vénération et la reconnaissance de ses concitoyens, ont rendu la mémoire immortelle. M. Canning, père, mourut le 11 avril 1771, le même mois de la naissance de son fils George, dont l'éducation fut ainsi confiée aux soins de son oncle maternel, respectable négociant de la Cité, qui envoya son neveu, très-jeune encore, dans une maison d'éducation, à Fulham, où il fit ses premiers exercices et se lia avec le jeune Jenkinson, maintenant lord Liverpool, d'une amitié particulière et qui n'a jamais été altérée dans le cours de leur vie privée et publique. De Fulham, Canning passa au collége d'Eton, fondé par Henri VI en 1443, et renommé par la solide instruction et l'excellente éducation qu'on y recevait. Il ne

tarda pas à s'y faire remarquer, et, dès 1786, il en était l'un des élèves les plus anciens et les plus distingués. Ce fut vers la même époque que les jeunes gens qui recevaient leur éducation à Éton, se rendirent célèbres eux-mêmes par la publication d'un ouvrage périodique ayant pour titre, le *Microcosme*, dont quatre d'entre eux étaient les auteurs. Le premier numéro de cet ouvrage, qui faisait beaucoup de bruit dans le public, parut le 6 novembre 1786. Ce recueil hebdomadaire, dont le second numéro était tout entier de la composition de George Canning, alors seulement âgé de quinze ans, continua à paraître jusqu'au 30 juillet 1787. Les auteurs n'étaient désignés que par les lettres initiales A, B, C, D. Les articles signés de la première de ces lettres appartenaient à John Smith, qui fut attaché dans la suite au collége du Roi à Cambridge; ceux qui portaient la lettre B, étaient rédigés par George Canning; enfin les lettres C et D désignaient MM. Robert Smith et John Freyre; lord Henri Spencer et MM. B. Way et Littlehales fournissaient aussi quelques articles. Cet ouvrage fut borné à quarante numéros, sur lesquels George Canning seul en composa douze, ce nombre étant le plus considérable dont il fût permis à chacun des collaborateurs de se charger. On peut, en relisant attentivement les articles signés de l'initiale qu'il avait adoptée, y découvrir les indices évidens de cette haute supériorité de plai-

santerie et de critique qu'il a développée depuis dans tout ce qui est sorti de sa plume. On y retrouve surtout cette raillerie mordante, ce style piquant et satirique, cette ironie et ce sarcasme qui lui sont propres, et qu'il maniait avec une extrême adresse, qui, seuls, suffiraient pour faire distinguer ses compositions, mais qui, dès lors, lui attirèrent de nombreux et puissans ennemis. Il reconnaissait et avouait avec franchise cette disposition naturelle de son esprit dans laquelle son cœur n'entrait pour rien; mais la nature l'avait ainsi fait; et, en admettant qu'il ait jamais eu la ferme intention de la réformer, il est probable que ce grand effort n'aurait jamais été en son pouvoir.

Nous ne citerons en ce moment qu'une seule des productions de l'extrême jeunesse de George Canning, pour montrer quel était dès lors son invincible penchant à la raillerie. Ce n'est certainement pas comme un chef-d'œuvre de bonne plaisanterie que nous la donnons; mais si l'on se reporte à l'âge de son auteur, qui n'avait pas quinze ans lorsqu'elle fut composée, on ne pourra se défendre d'y reconnaître une finesse d'observation et de critique très-remarquable et très-rare à cet âge.

« Je me propose, disait-il, si je me trouve appuyé dans ce projet, de présenter une pétition au parlement pour obtenir la permission d'ouvrir *un magasin d'esprit*, légalement auto-

risé, et une patente qui concéderait à moi seul le privilége de vendre et de débiter, pendant un certain nombre d'années, cette sorte de marchandise. Dans cette vue, je me suis déjà pourvu d'un grand nombre de plaisanteries, de railleries, de traits d'esprit et de bons mots de tout genre, qui se recommandent à l'attention du public. J'ai des épigrammes auxquelles rien ne manque que la pointe; des lubies qui n'ont besoin que d'explication; des rébus et des acrostiches qui seront complets lorsqu'on y aura ajouté un nom; et, comme ceux-ci sont très-recherchés, on ne pourra se les procurer qu'après les avoir fait demander une heure d'avance. Quant aux impromptus, il faudra prévenir une semaine avant l'instant où l'on en aura besoin. J'ai, pour l'usage ordinaire du pays, une longue suite de jeux de mots arrangés en ordre alphabétique. Je compte sur un débit facile de ceux-ci dans les deux universités. Les plaisanteries de tous genres seront toujours prêtes. »

« Une diminution de prix convenable sera faite pour messieurs du barreau qui accompagnent les juges en tournée, ainsi qu'à tout vendeur d'esprit de seconde main, et marchand en détail de reparties, qui feront des achats considérables : on ne vendra de sel attique dans aucune quantité, mais on fera payer fort cher les plaisanteries surannées. »

Cette folie eut un grand succès dans le public,

et fut répandue dans les cercles de la plus haute société.

Ce fut vers le même temps que G. Canning publia, *sur l'esclavage de la Grèce,* une pièce de vers pleine de sentiment, de verve et de beautés poétiques. Il serait peu probable que celui qui, dès ses plus jeunes années, s'était exprimé avec tant de chaleur et d'indignation sur les malheurs de cette contrée héroïque, lorsque ces malheurs ne consistaient encore que dans l'humiliation attachée à la privation des droits de cité, fût resté, trente-trois ans plus tard, froid spectateur des calamités horribles qui l'ont frappée, et du dévouement sublime qu'elle a montré pour reconquérir des droits qui ne peuvent jamais être prescrits. Il est vrai qu'il était ministre à cette dernière époque, et qu'il avait à répondre à l'Angleterre et aux cabinets de l'Europe de ses moindres démarches; or, quiconque n'appréciera pas cette immense difficulté de sa situation, doit renoncer à juger un homme d'état.

En 1788, G. Canning passa du collége d'Eton à Oxford, où il entra dans celui du Christ. Ce fut là qu'il reçut ses grades. Il y acquit de la célébrité par diverses pièces de vers latins écrites avec une grande élégance, et cette célébrité s'accrut encore de la beauté et de l'éclat de quelques compositions en prose, et de ses discours publics. Il retrouva à Oxford plusieurs de ses amis d'Eton, et y forma une liaison très-particulière avec

quelques autres jeunes gens appartenant aux premières familles d'Angleterre.

Après avoir obtenu le grade de bachelier, Canning quitta Oxford, et, avec l'intention de se livrer sérieusement à l'étude de la jurisprudence, il entra à Midle-Temple, où son père avait étudié autrefois; en même temps il se fit admettre dans une société qui se rassemblait à Bond-Street, et où l'on traitait des matières politiques. Par l'habitude qu'il prit de s'exprimer en public, Canning contracta cette aisance et cette facilité de parler à la tribune, qu'il a portée depuis à un degré si éminent dans les discussions parlementaires, et qui lui ont mérité une si haute et si juste réputation. Toutefois, ce n'était pas avec une grande assiduité qu'il poursuivait le cours des études qui devaient le former au barreau, auquel il paraissait alors s'être définitivement destiné; et, quoique pour se livrer avec moins de distraction aux travaux qui devaient achever son éducation dans cette carrière, il eût pris un logement dans l'hôtel de Lincoln, et que ses relations habituelles avec Sheridan l'eussent mis en rapport avec plusieurs membres de l'opposition, qui formaient une réunion désignée sous le nom d'*amis du peuple*, cependant son caractère, ses habitudes, et surtout son genre d'esprit, le portaient sans cesse dans le monde. Son temps était ainsi partagé quoique d'une manière fort inégale, entre ses travaux et la société dissipée

de ses compagnons d'études, qui était beaucoup plus de son goût. La liaison qui avait commencé à la table de son oncle, partisan enthousiaste de Wilkes et violent adversaire de Pitt, et qui était devenue intime entre lui, Fox et Sheridan, tous deux, comme on le sait, fort amis des plaisirs, finit par jeter beaucoup de froid entre Canning et cet oncle, avec lequel il était constamment en opposition de principes et d'opinions politiques. Cependant le penchant et les dispositions qu'il avait montrés de bonne heure en faveur de M. Pitt, avaient toujours été entretenus par sa liaison avec M. Jenkinson, et plus spécialement encore par les relations qui avaient été ménagées par ce dernier entre Canning et le ministre lui-même, qui, dès-lors, s'était expliqué sur son compte de manière à flatter son amour-propre et à se l'attacher. En effet, Pitt avait été tellement frappé des talens que le jeune homme d'état développait déjà, que, s'étant déterminé, en 1793, à le faire porter à la chambre des communes, il engagea sir Richard Worsley à renoncer à l'élection de Newport, et à se faire élire dans l'île de Wight, afin de laisser ainsi vacante, dans le parlement, la place qu'il destinait à son jeune protégé. On s'attendait qu'à peine entré dans la chambre des communes, Canning, toujours si empressé à saisir les occasions d'acquérir de la célébrité, prendrait une part active aux débats. Sheridan, qui, de la

condition d'auteur comique s'était élevé à celle d'homme d'état, joignait à une affection personnelle pour le jeune Canning, la qualité d'ancien ami de sa famille et de parent de sa mère. Celui-ci allait passer annuellement le temps de ses vacances chez cet homme illustre, que son caractère personnel et ses rares talens environnèrent de l'admiration et de l'estime publiques, pendant les dix années qui s'écoulèrent de 1780 à 1790. La liaison la plus intime s'était établie entre eux; Canning ne lui laissa point ignorer les engagemens qu'il avait pris avec Pitt, et à la suite desquels le premier ministre avait favorisé son entrée au parlement. Toutefois, cette connaissance, dans laquelle Sheridan ne vit qu'une nouvelle preuve de la confiance que Canning avait en lui, loin de changer quelque chose à ses sentimens pour son jeune parent, leur donna un nouveau degré de chaleur; il ne parlait plus de lui qu'avec les plus grands éloges, et annonçait avec complaisance, dans toutes les sociétés de l'opposition, que la chambre des communes n'aurait vu depuis long-temps de plus brillant orateur. Edmond Burcke, qui jouissait déjà d'une grande célébrité en Angleterre, et dont nous aurons à parler plus tard, à raison de l'extrême intimité qui s'était formée entre lui et Canning, ne s'exprimait pas avec moins d'enthousiasme que Sheridan, mais dans un autre ordre de sociétés, sur les talens précoces du jeune député

de Newport, qui du reste étaient déjà connus de la chambre comme ils l'étaient du public, car rien n'avait été négligé pour les mettre en évidence et les faire ressortir avec éclat. Ce ne fut néanmoins que le 31 janvier 1794 que Canning prononça son premier discours, attendu depuis si long-temps. L'objet mis en discussion devant la chambre, était le traité à conclure entre l'Angleterre et la Sardaigne ; Canning, entièrement dévoué dès lors, comme on l'a déjà vu, aux principes et à la politique de Pitt, se prononça fortement en faveur de la continuation de la guerre dans laquelle la Grande-Bretagne était engagée, et termina son discours par cette déclaration, que : « Considérant le traité comme l'un des moyens les plus efficaces d'amener la guerre à un résultat favorable aux intérêts du pays, il n'hésitait pas à voter pour le système qui tendait à la pousser vivement. » C'est ainsi qu'une fois entré dans le système ministériel de cette époque, Canning s'y montra depuis constamment attaché, et parut même, dans plus d'une conjoncture importante dont nous aurons à parler dans la suite, entraîné à défendre avec une sorte d'enthousiasme les principes que des circonstances particulières, les liaisons de ses premières années et le sentiment exclusif qui l'attachait à toutes les opérations du ministre dirigeant, justement célèbre d'ailleurs à tant d'égards, l'avaient seuls porté à embrasser; que,

depuis, une conviction personnelle lui avait rendus propres; qui, par le talent même avec lequel il les soutint pendant vingt-huit ans, lorsque déjà tout commençait à changer en Europe, ont fait tant de mal aux nations en compromettant la sûreté de l'Angleterre elle-même, frappée à la fois dans sa liberté, dans sa politique et dans son crédit, et qu'une expérience puissante, mais tardive, devait lui faire abandonner un jour avec une candeur de conviction, une bonne foi, et une abnégation de tout amour-propre qui suffiraient seules à la gloire de l'illustre citoyen qui, dans son âge mûr, voulut réparer les erreurs et les fautes de sa jeunesse. La haine des factions ne lui a pas laissé le temps d'accomplir son ouvrage; mais il a éclairé l'avenir de ses successeurs de toutes les leçons du passé. C'est dans la franche abjuration faite par ce grand homme d'état, des doctrines illibérales, oppressives et impolitiques de l'alliance du Nord, dont il avait long-temps secondé les vues et servi les desseins en croyant ne travailler que pour la sûreté et l'indépendance de sa patrie, que nous trouvons en même temps la preuve la plus complète des sages prévisions de cette noble opposition, devenue aujourd'hui (1827) le gouvernement de la Grande-Bretagne, et qui avait constamment combattu ses doctrines.

De quel immense avantage n'eût-il pas été pour le repos de l'Angleterre, et pour celui du monde, que d'aussi sages conseils eussent été plus tôt écou-

tés! Que de maux eussent été épargnés à l'humanité, si les principes que l'opinion publique, la sagesse royale et le génie d'un ministre viennent de faire prévaloir dans le cabinet britannique, eussent été, depuis vingt ans, comme ils le sont aujourd'hui, la règle de la politique de ce cabinet, dont la destinée est, tôt ou tard, par la nature seule des choses, l'ascendant toujours croissant des lumières, et le vœu comme le besoin des peuples civilisés, qui cherchent de toutes parts un point d'appui contre le retour des superstitions politiques et religieuses dont ils sont menacés, d'exercer une influence puissante et décisive sur les états du continent! Celui à qui de si grands bienfaits sont dus n'est plus, sans doute; mais l'impulsion est donnée, et ce serait en vain que le cabinet de Londres déclinerait l'appel fait aux principes et aux promesses du grand homme d'état dont il a déclaré vouloir continuer le système. Les nations, ou du moins le plus grand nombre d'entre elles, savent aujourd'hui quelle distance sépare Londres de Vienne; elles savent qu'une lutte violente, mais dont l'issue n'eut pas été douteuse, avait commencé depuis long-temps entre le premier ministre de la Grande-Bretagne, marchant à la tête de la civilisation européenne, et le premier ministre autrichien, déclarant une guerre à mort aux lumières et à la liberté; elles savent que la mort du premier est devenue à Constantinople le sujet des joies et des espérances des

barbares, dont le second s'est montré constamment, et se montre encore le fidèle allié; elles savent que, dans plus d'un cabinet chrétien, ces joies impies et ces espérances ont été partagées en secret, mais avec non moins d'ivresse; elles savent enfin que c'est par l'ignorance et les superstitions, dont l'Espagne est le hideux théâtre, qu'on prétend les ramener à la servitude! Au milieu du délire qui pousse et entraîne par sa propre stupidité et par ses excès le despotisme à une ruine plus ou moins prompte, comment le gouvernement britannique ne reconnaîtrait-il pas et les devoirs qu'il s'est imposés à lui-même, et les grands avantages d'une situation qu'il n'a pas cherchée, mais aux conséquences de laquelle il ne pourrait échapper sans déshonneur, parce qu'elles sont le résultat de principes posés par lui-même? Nous ne donnerons pas plus d'étendue à cette digression, dont la place se trouvait naturellement marquée ici, dans un moment où les yeux de tout ce qu'il y a en Europe d'esprits éclairés et de cœurs généreux sont fixés avec confiance sur le cabinet de Londres, et où l'on s'attend à voir les intentions de George Canning exécutées avec toute la loyauté, toute la sagesse, mais aussi toute l'énergie que prometten t les noms illustres et nationaux de ceux qui furent ses coopérateurs, et qui sont appelés aujourd'hui à l'honneur de continuer et de consolider son ouvrage.

Depuis l'époque à laquelle George Canning avait, pour la première fois, pris la parole dans la Chambre des communes, il est peu de débats importans auxquels son nom ne se trouve attaché. La faveur publique et celle de l'administration ajoutaient à la confiance que lui inspiraient déjà ses propres forces; et comme celle-ci trouvait en lui un soutien énergique, vigilant, toujours prêt à justifier ses intentions et à défendre ses actes, et dont l'influence lui devenait chaque jour d'autant plus utile, que sa réputation n'avait encore été attaquée par aucune calomnie; il trouva lui-même en elle, et particulièrement dans William Pitt son chef, dont l'affection pour lui croissait en proportion des services qu'il en recevait, une volonté décidée de l'élever au plus haut degré de l'échelle politique, et de récompenser ses talens et son dévouement par toutes les distinctions qui peuvent flatter l'ambition et le noble orgueil d'un jeune homme.

Avec l'esprit d'impartialité sévère sous l'impression duquel nous écrivons cet ouvrage, on doit s'attendre que dans tout ce qui va suivre, nous bornerons souvent nos éloges aux talens et aux intentions toujours irréprochables de George Canning. Amis de la belle gloire qu'il s'est acquise dans les dernières mais trop courtes années de sa vie, nous n'excuserons pas les erreurs de sa jeunesse et de son inexpérience, qu'il eut, trop

souvent peut-être, la faiblesse de vouloir expliquer et de défendre par la différence des temps et des époques, lorsqu'il est parfaitement démontré qu'une marche presque toujours contraire aux principes posés par les divers gouvernemens auxquels il appartint, eût sauvé l'Angleterre des grandes difficultés dans lesquelles la politique extérieure de ce cabinet l'a si long-temps engagée; que cinq ans de l'administration de George Canning (qui du reste ne fut vraiment libre d'agir que depuis le 12 avril 1827), n'ont pu faire disparaître encore, et que l'administration qui lui a succédé semble plutôt avoir éludées que surmontées. Nous nous garderons surtout d'adopter la pensée absurde de quelques écrivains anglais, instrumens et organes d'une faction aveuglée par la haine, qui, non contens d'attaquer la nouvelle marche politique imprimée par le premier ministre de la Grande-Bretagne aux affaires de son pays, ont feint de croire et ont entrepris, contre toute raison, de prouver que cette direction n'était autre que la continuation du système du marquis de Londonderry. Il est vrai que le mépris public a fait, en Angleterre comme en Europe, justice prompte et entière de cette nouvelle et misérable manœuvre, résultat d'une fureur impuissante et désespérée, dont l'unique but, qui ne pouvait abuser personne, était de retirer à George Canning, avec l'appui de ses nouveaux

amis et la confiance de son souverain, l'estime de l'Europe.

Lors de la troisième lecture qui fut faite le 17 mai 1794, dn bill qui avait pour but d'investir le gouvernement de pouvoirs nouveaux et plus étendus, George Canning appuya avec force la demande de l'administration contre M. Grey, aujourd'hui pair d'Angleterre, l'un des plus anciens chefs de l'opposition, et dont on ne peut apprendre, sans un profond étonnement, les relations actuelles et intimes avec ceux des chefs des vieux torys, dont il était, il y a dix ans, l'un des ennemis les plus redoutés et les plus irréconciliables.

On a prétendu, dans ces derniers temps, et nous ne pensons pas que ce soit sans quelque vraisemblance, que le refus fait par lord Grey de soutenir l'administration de G. Canning, et l'extrême violence avec laquelle ce membre de la Chambre des pairs s'est expliqué dans ces derniers temps contre le premier ministre, n'étaient pas étrangers aux souvenirs des discussions parlementaires de l'époque dont nous venons de parler, et pendant laquelle les deux orateurs étaient attachés à des partis différens. On s'est aussi rappelé que, plus tard (1807), G. Canning avait remplacé M. Grey au département des affaires étrangères, et qu'il avait donné à la politique de la Geande-Bretagne une direction tout-à-fait opposée à celle qu'elle avait reçue pendant

l'administration de son prédécesseur. Notre opinion sur ces deux systèmes est trop bien connue, pour que nous ayons à craindre d'être soupçonnés de quelque partialité en faveur de celui de George Canning; aussi ne ferons-nous aucune difficulté de convenir que, par la nature de la cause qu'il défendait, M. Grey n'eût alors de grands avantages sur l'orateur ministériel; mais combien il serait pénible de penser que de semblables souvenirs eussent, à trente-trois ans de distance, exercé, sur le noble et invariable défenseur de la cause populaire, un empire tel, qu'il ait sacrifié les plus pressans intérêts de cette cause sacrée à d'anciennes préventions, ou, si l'on veut même, ce que nous sommes loin d'admettre parce que nous avons la certitude que cette supposition ne saurait être faite sans injustice, à de justes motifs de mécontentement, et oublié que des hommes d'état, vraiment amis de leur pays, doivent faire, sur l'autel de la patrie, le sacrifice de leurs ressentimens les plus légitimes, de leurs haines les plus invétérées? Comment se résoudre à ne voir dans le pair célèbre auquel se rattachent tant de glorieux souvenirs, et sur lequel auraient pu se fonder encore tant d'espérances, qu'un homme ordinaire, sujet à toutes les faiblesses de l'humanité et à toutes les passions étroites et viles qui la dégradent, qui ont été si fatales à la liberté, et par qui cette liberté eût péri, si la liberté pouvait jamais périr! Il est vrai

pourtant que cette opinion, si contraire à l'honneur, à la gloire, aux talens élevés de lord Grey, et peut-être à ses véritables sentimens, est aujourd'hui devenue générale, parce que le public ne peut juger des motifs qui dirigent les hommes d'état que par leurs actes, et que tous les actes comme les discours de lord Grey ont été, depuis quelques mois, en hostilité ouverte contre le ministre que son génie et l'expérience avaient ramené aux seuls principes qui pussent sauver le genre humain de l'avilissement et de la servitude, et auxquels, sans exception de personnes ou de souvenirs, il est du devoir de tout Anglais, de tout Européen, de tout citoyen du monde de se rallier.

Lord Grey n'est pas le seul pair à qui l'on soit en droit d'adresser le reproche mérité de n'avoir vu qu'un homme là où il ne fallait voir que l'intérêt de tous les peuples, et d'avoir, par une alliance monstrueuse avec les irréconciliables ennemis de la liberté, affaibli les rangs de ses défenseurs, porté la défiance parmi eux, et donné de nouveaux argumens à cet égoïsme politique, suite et conséquence presque inévitable des grandes commotions qui ébranlent l'ordre social, et que les gouvernemens despotiques, invariables dans le but de diviser les nations, pour exercer sur elles un empire absolu, favorisent, développent et exploitent avec une si funeste habileté.

Cette digression n'était pas inutile dans un moment où plusieurs honorables membres de l'opposition dans la chambre des pairs, cédant à d'anciens ressentimens d'amour-propre, ont cru devoir ne se rappeler de la noble et trop courte carrière de George Canning, que les erreurs et les fautes qui signalèrent ses premiers pas dans la chambre élective et dans l'administration, au lieu de s'unir franchement avec lui pour attaquer et vaincre, sur le terrain des libertés nationales où venait de se placer le premier ministre, les ennemis de ces libertés. L'historien s'exprimerait peut-être avec plus de ménagemens pour les personnes auxquelles nous faisons allusion, si la voix de l'Angleterre et celle de l'Europe ne soutenaient la sienne, et si la même opinion, manifestée à la fois partout où des hommes indépendans de toute influence peuvent encore se faire entendre, mais plus particulièrement dans la Grande-Bretagne et en France, n'accusait ces hommes impolitiques, timides ou haineux, qui trouvent sans doute leurs rangs trop pressés, ne pardonnent rien à l'inexpérience, à l'enthousiasme, et proscrivent avec autant d'imprudence que d'injustice quiconque, ayant été uni à eux d'intérêts et de doctrines sur cent points politiques, croit obéir à sa conscience en différant sur un seul. La révolution française a donné l'exemple des malheurs sans mesure où peut entraîner un tel système : ceux qui, de nos

jours, et après avoir bien jugé cette révolution et ses résultats, donnent, dans le parlement britannique, le spectacle de l'intolérance politique, si funeste en France à la liberté, pensent-ils donc qu'aucune responsabilité ne pèse sur eux, pour n'avoir pas prêté, lorsqu'ils en étaient requis, l'appui de leur caractère et de leurs talens à l'homme d'état qui, par cela seul qu'il réclamait cet appui, rendait le plus éclatant hommage à leur sagesse, à leurs lumières, à leur patriotisme?

En effet, de grands malheurs pour l'Angleterre et pour le monde pouvaient résulter de la désunion déplorable que quelques hommes imprudens ont introduite dans le parlement britannique et dans la nation elle-même, parmi les amis de la liberté; et qui oserait affirmer encore que ces malheurs soient pleinement écartés?

Si, à l'époque de sa vie où nous sommes arrivés, George Canning se montrait enthousiaste jusqu'à l'excès des grandes qualités de Williams Pitt, qui lui-même était subjugué, saisi, et comme mis sous le charme par le jeune représentant de Newport, il partageait le sentiment de la grande majorité de la nation britannique, et, en faisant une abnégation entière de nos sentimens personnels, comme Français et ami de la liberté, nous avouerons que le ministère de cet homme d'état, qui gouvernait l'Angleterre

à un âge où les hommes commencent à peine à se gouverner eux-mêmes, jetait un éclat assez éblouissant pour justifier l'admiration qu'il inspirait à un jeune homme doué d'une âme ardente, d'un cœur généreux, d'un esprit brillant; qui voyait en lui le sauveur de l'Angleterre, et qui, lui devant tout, était appelé par lui à partager ses services, sa renommée et la reconnaissance nationale. Quel homme oserait répondre que, placé dans la position où se trouvait alors George Canning, il aurait résisté à tant de séductions et de prestiges? Et ne serait-il pas vrai, jusqu'à un certain point, que ce sont les mêmes causes, c'est-à-dire un grand entraînement vers ce qu'il croyait être bon, et une admirable franchise à le soutenir et à le défendre du moment où il était convaincu, qui, aux deux époques de sa vie où il se montra si peu semblable à lui-même, déterminèrent toute sa conduite? Ces causes ne lui permirent pas même de s'arrêter un moment, ni à l'idée défavorable qu'un tel changement dans ses principes et dans le système politique qu'il avait suivi jusque-là, pouvait faire prendre de son caractère, dans une nation fière, fixe dans ses idées, et qui n'est pas plus prodigue de son estime que de son affection; ni aux nombreux ennemis que cette défection, si éminemment patriotique dans son but, et dictée par les plus hautes considérations d'intérêt public, allait nécessairement lui susciter parmi les

hommes d'état les plus influens de l'Angleterre, non pas sans doute par leur génie, leurs talens, leurs services et la considération publique, mais par leur nom, leur rang, leur position dans le cabinet, et la longue habitude que le monarque avait de leurs personnes.

Après avoir soumis ces observations à lord Howick, et à ses nobles collègues qui ont cru devoir se rallier contre la nation à la faction des oppresseurs, mais dont on ne peut oublier ni les talens, ni les services, laissons parler George Canning lui-même, expliquant les sentimens d'amitié, d'admiration et de reconnaissance qui l'avaient uni depuis si longtemps à Williams Pitt. Ce point de sa vie, ainsi éclairci, dispensera de revenir sur une époque dont ses ennemis se sont constamment emparés pour l'opposer à lui-même, et l'attaquer jusque dans ses affections et sa conscience.

« Messieurs, » disait Canning en 1802 aux électeurs de Liverpool, dont il briguait alors les suffrages, « vous voyez que je vous parle aussi librement de la marche et de la politique de notre gouvernement, que de la conduite de ceux auxquels je suis politiquement opposé. Il fut un homme auquel, tant qu'il exista, je fus dévoué de toute mon âme; cet homme fut M. Pitt: depuis sa mort je ne reconnais plus de guide. La fidélité que je lui avais vouée reste ensevelie dans son tombeau; mais quoique je ne puisse plus re-

cevoir ses conseils de lui-même, il n'en est pas moins de mon devoir de les suivre, de chérir et de vénérer sa mémoire. Dans toutes les circonstances, et sur tous les points de haut intérêt national où ses opinions m'ont été connues et pourraient me l'être encore, j'ai adhéré, j'adhèrerai toujours à ses opinions comme règles de ma conduite publique. Lorsqu'il ne me sera possible de raisonner que par analogie sur les nouvelles questions qui pourront s'élever, je mettrai tous mes soins à appliquer à ces questions, quelle que soit leur nature, les principes dont je suis pénétré, que j'ai hérités de lui, et qui, je ne puis l'ignorer, sont aujourd'hui mon unique recommandation auprès de vous. »

On verra, lorsque nous serons arrivés à la partie de la vie de Canning à laquelle se rapporte plus particulièrement l'intimité de ses relations avec William Pitt, que l'effet de ce discours, dont nous nous bornons à donner ici un extrait, fut aussi prompt que complet. Les événemens militaires et politiques qui, depuis le commencement du siècle, tantôt bouleversaient l'Europe, tantôt la tenaient dans une attente de l'avenir plus terrible que ces bouleversemens même, avaient donné aux pressentimens et aux sombres prédictions de Pitt, mourant de douleur cinquante jours après la victoire de Napoléon à Austerlitz, un caractère tellement prophétique, que la renommée de ce ministre, déjà si grande,

s'en était prodigieusement accrue; qu'une sorte de culte était rendu à sa mémoire par les partisans de son système politique; et que, du fond de son tombeau, sa voix semblait dicter aux électeurs le choix qu'ils avaient à faire : aussi verra-t-on plus tard que tous les concurrens de Canning se retirèrent des *hustings* aussitôt qu'il se présenta, et que, par cette retraite, son élection comme représentant de Liverpool devint à peu près unanime.

Nous avons cru, pour donner aux lecteurs une juste idée de la nature des sentimens de reconnaissance et d'affection que Canning portait à W. Pitt, devoir interrompre pour quelques instans la série des faits. Nous allons la reprendre pour ne plus la quitter.

Ce fut en 1796, et pendant l'administration dont W. Pitt était le chef, que G. Canning fut, pour la première fois, appelé à prendre part aux affaires en qualité d'adjoint au secrétaire d'état sous lord Greenville, alors ministre des affaires étrangères. Le parlement ayant été dissous, Canning y fut rélu par Wendover.

Le 1er. mars 1797, il s'éleva avec la plus vive indignation contre le commerce des esclaves; combattit cet horrible trafic par les argumens les plus solides et avec autant de zèle que d'éloquence, et discuta chacun des argumens dont les défenseurs de cette odieuse cause appuyaient leur système, avec une telle clarté et une force

de raisonnement si remarquable, qu'il obtint les suffrages de toute la Chambre, et ne trouva plus d'adversaire pour lui répondre.

Dans l'année 1799, G. Canning, déjà parvenu dans son pays à une grande célébrité politique, épousa miss Joan Scott, dont la sœur se maria presqu'en même temps avec le marquis de Lichfield, maintenant duc de Portland, président du cabinet britannique, et l'un des hommes d'état de l'Europe les plus recommandables par la noblesse de son caractère, la modération de ses principes, et son attachement à la cause de la liberté. Ces deux dames, qui réunissent elles-mêmes à une immense fortune les plus aimables et les plus solides qualités, sont filles du général Scott. Jamais union ne fut plus heureuse que celle de G. Canning. Père de plusieurs enfans, trois lui restaient; l'aîné est maintenant capitaine de vaisseau, et le plus jeune fait ses études à Éton; il avait marié en dernier lieu sa fille au marquis de Clanricarde, pair d'Angleterre.

Irréconciliable dans son inimitié contre la France, que sa politique regardait comme l'ennemie naturelle et nécessaire de la prospérité britannique, sous quelque gouvernement qu'elle fût placée, Canning donna, à cette époque, la juste mesure de la profonde haine qu'il portait aux gouvernemens nés de la révolution. Napoléon Bonaparte venait d'être élu premier consul

de la république, et son premier soin, en parvenant à cette magistrature suprême, à laquelle il ne manquait que l'hérédité pour être la royauté même, et la pire de toutes, la royauté militaire, avait été d'adresser au roi d'Angleterre cette lettre fameuse, en date du 25 décembre 1799, dans laquelle il proposait la paix à ce prince, et qui démontre avec évidence que, las de guerres et désormais occupé du soin d'établir sa puissance sur une base solide, le conquérant songeait sérieusement et de bonne foi à se mettre en rapport avec l'Europe, et reconnaissait qu'il n'y avait aucun autre moyen d'y parvenir, que de commencer par s'entendre avec la puissance qui, jusqu'à ce moment, avait soldé toutes les coalitions. Cette lettre, assez connue pour ne pas la rappeller ici, fut transmise au gouvernement britannique par M. de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures de la république française. Pitt avait éprouvé pour la première fois, en la lisant, le désir de traiter avec un gouvernement qui, professant les principes communs à toutes les nations civilisées, s'annonçait, disait-il lui-même, « avec toutes les apparences de la stabilité. » Il s'était même exprimé, devant plusieurs personnes de son intimité, de manière à faire penser qu'il ne serait pas éloigné de s'entendre sur l'ouverture faite par le premier consul. G. Canning était absent de Londres en ce moment. Pitt, dont la confiance dans le sous-

secrétaire d'état des affaires étrangères n'avait point de bornes, s'était empressé de lui transmettre la dépêche du premier consul. A cette nouvelle Canning revint en toute hâte à Londres, témoigna à Pitt sa surprise et son indignation de ce qu'on pouvait songer un seul instant à accueillir les propositions de Bonaparte, et protesta formellement contre un acte qui, dans son opinion, devait soumettre en peu d'années l'Europe à l'influence française, et amener la ruine de la Grande-Bretagne. Les raisons de Canning, qui flattaient les secrètes pensées du roi, soutenues par l'éloquence entraînante avec laquelle il peignit les malheurs prêts à accabler son pays, et qui manque rarement à une conviction profonde, réunirent et déterminèrent tous les esprits dans le conseil : lord Greenville reçut l'ordre de faire à M. de Talleyrand une réponse négative, dont on assure que Canning fut le rédacteur, et qui, en rallumant une guerre générale sur le continent, devait, dans sa durée, entraîner pour l'Europe les conséquences funestes dont toute la génération présente a été le témoin, et compromettre peut-être un jour le salut de l'Angleterre elle-même.

En effet, il serait difficile de ne pas reconnaître que, par un traité d'alliance conclu à cette époque entre l'Angleterre et Bonaparte, cette puissance eût enchaîné le génie conquérant du premier consul, conservé l'indépendance et

l'intégralité de presque tous les états du continent, tombés successivement au pouvoir ou sous l'influence de la France, et sauvé leurs capitales de l'occupation militaire. Peut-être objectera-t-on que la crainte de rompre avec l'Angleterre n'eût pas suffi pour enchaîner long-temps le génie actif et entreprenant de Napoléon, et le maintenir dans une alliance que son ambition n'eût pas tardé à trouver pesante; que l'état de l'Europe lui eût bientôt présenté, pour s'en affranchir, autant et plus de prétextes qu'il ne lui eût fallu; et qu'enfin, ce moment arrivé, il eût été trop tard, pour l'Angleterre, de chercher sur le continent des alliés que la politique constamment active du premier consul aurait attirés à lui par la séduction ou neutralisés par la crainte. A cela on peut répondre que, de tous les cabinets de l'Europe, celui de Saint-James était le seul à l'alliance duquel Napoléon eût, dans tous les temps, attaché un prix immense, convaincu qu'il était qu'avec cette alliance il pouvait défier l'Europe entière. Il n'est donc pas probable qu'allié de l'Angleterre, qu'il savait bien tenir dans ses mains la clef de toutes les coalitions, il eût rompu légèrement les traités qui l'auraient uni à elle, et recommencé une guerre qui pouvait amener des chances si dangereuses pour son pouvoir naissant. C'est d'ailleurs un fait constaté, que Bonaparte n'a jamais désiré la paix avec plus de sincérité, à aucune époque de sa carrière

consulaire et impériale, que dans ce premier moment où, tout plein du sentiment de sa gloire, enivré de ses triomphes, et croyant que toute l'Europe avait pour lui les yeux de la France, il manquait encore de l'expérience des affaires et des cours, mais commençait à penser que son épée, qui avait décidé du sort de tant de batailles, ne trancherait pas toujours aussi facilement les difficultés politiques. Ces considérations, dont l'importance ne nous paraît pas pouvoir être méconnue, semblent, et c'est un grand sujet d'étonnement, avoir peu frappé le cabinet britannique de ce temps-là, qui ne manquait cependant pas d'hommes d'état habiles. Tout annonce même qu'exclusivement alarmé de la puissance extraordinaire qui s'élevait à côté de lui, ce cabinet, gouverné alors par Pitt et Canning, ne vit qu'une partie des dangers qui menaçaient la Grande-Bretagne, et ferma les yeux sur ceux qui, nous ne prétendons pas le nier absolument, eussent pu, mais seulement dans un avenir éloigné, résulter, pour l'Angleterre, d'un rapprochement avec la France. Ce n'est qu'ainsi, du moins, qu'il semble possible d'expliquer l'empressement unanime avec lequel des hommes, d'abord divisés de sentimens, se précipitèrent ensuite dans la guerre d'extermination qui a fini par cette bataille de Waterloo, Pharsale des temps modernes, et dont l'issue, plus d'une fois douteuse et sur le

point de confondre toutes les prévisions de la politique et de l'art militaire, est une nouvelle preuve de ce que peut le hasard dans les événemens qui changent la face des empires. C'est donc avec une conviction au moins égale à celle d'après laquelle le cabinet britannique se décida alors à la guerre, et affermi dans cette conviction par les événemens militaires et politiques qui se sont succédé depuis 1802 jusqu'en 1814, que nous pensons qu'à G. Canning, et peut-être à lui seul, l'Europe doit cette longue suite de conquêtes, de renversemens et d'érections de trônes, fruits d'une guerre que la prudence et la véritable politique commandaient à l'Angleterre d'éviter, mais qui, sans aucun doute, trouvera encore des apologistes enthousiastes parmi les hommes qui, aujourd'hui même, n'approuvent G. Canning que dans la haine inconsidérée qu'il avait autrefois vouée à la France républicaine. Fanatiques ignorans et stupides qui outragent la mémoire de ce grand homme d'état, non pour celles de ses erreurs politiques qui ont été si fatales au genre humain et dont l'Angleterre a été sur le point d'être victime, mais pour tout ce qu'il a fait, depuis la mort de son odieux prédécesseur, dans l'intérêt de l'humanité, des lumières, de la tolérance et de la liberté.

Lorsqu'en 1801 Pitt, différant d'opinions avec Georges III sur la question catholique, et regar-

dant la paix comme impossible avec la France tant qu'il restait dans le cabinet, prit le parti de resigner son porte-feuille en formant l'administration à la tête de laquelle il plaça M. Addington (lord Sidmouth), Canning se retira avec lui et alla se fixer dans la province de Buckingham. La pension de 500 liv. st. à laquelle il avait droit lui ayant été accordée, il ne l'accepta que pour en faire jouir sa mère et ses sœurs. Ce fut pendant sa retraite à Buckingham qu'il composa pour le 29 mai 1802, jour anniversaire de la naissance de Williams Pitt, une pièce de vers en l'honneur de l'ex-premier ministre, intitulée : *Le Pilote surmontant la tempête*. Certes, si Canning se fût borné à des compositions de ce genre, ou semblables à celle sur l'*esclavage de la Grèce*, qui honorait au même degré son cœur et son talent, il se serait placé au premier rang des poëtes de l'Angleterre, et sa réputation ne trouverait pas de contradicteurs ; mais, en ne cessant de rendre à ses talens le juste hommage qui leur est dû, il est difficile de n'être pas profondément affligé du déplorable usage qu'il en a fait dans cette foule d'écrits satiriques en vers, que l'impartialité historique n'a pas permis de retrancher de cet ouvrage, et où, manifestant une haine violente, mais presque toujours peu éclairée, contre tout ce qui appartient à la révolution française, il croit triompher par le ridicule, et ne fait qu'outrager par d'indignes calomnies des

hommes qui, pour ne pas avoir partagé ses principes politiques et s'être montrés partisans enthousiastes de la liberté républicaine, n'en avaient pas moins droit à de justes ménagemens de la part d'un écrivain qui n'avait pas oublié que, dans les partis les plus contraires, il faut respecter assez en soi-même la qualité d'homme, pour ne pas l'avilir dans ses adversaires. C'est à ce sentiment des convenances, qui fait le charme et le lien de toute société policée, que Canning a toujours manqué pendant cette première époque de sa vie, où, sans cesse entraîné par les haines, les ressentimens ou les affections de ses amis, et une antipathie naturelle contre la France qu'il ne voulait voir « qu'esclave sous des rois, sanguinaire ou avilie sous la convention, conquérante ou asservie sous Napoléon, » il n'avait encore jugé de rien par lui-même, et se livrait aveuglément aux impressions des hommes que, sans qu'il fût peut-être en son pouvoir de s'en expliquer la raison à lui-même, il s'était accoutumé à regarder comme infaillibles; effet trop ordinaire du prestige et des séductions attachées à la puissance, et auxquels il est difficile d'échapper, surtout dans l'âge de l'inexpérience et des illusions.

Mais si, dans cet âge où les passions exercent sur les âmes ardentes un empire souvent si funeste, G. Canning mérita, plus peut-être qu'aucun autre de ses contemporains, le reproche de s'être laissé entraîner aux préventions et aux pré-

jugés dont nous avons parlé plus haut, il n'en est point dont les faveurs de la fortune aient moins changé le cœur et corrompu l'heureux naturel. On le vit constamment, dans ces premières époques où ses succès littéraires et la haute estime accordée à ses talens politiques étaient l'objet des entretiens publics, et pouvaient justement lui enfler le cœur, conserver la plus touchante simplicité dans ses mœurs et la fidélité la plus inviolable dans ses relations privées. Toujours prêt à prévenir par les plus délicates attentions les vœux de ses parens, il n'a cessé de montrer la plus tendre comme la plus respectable affection à l'égard de sa mère, à laquelle, pendant le cours de sa plus grande prospérité et lorsqu'il était accablé par le nombre et l'importance des affaires, il ne manqua jamais d'écrire chaque dimanche, pendant toute la durée de sa vie. Elle résidait à Bath, où il allait la voir aussi souvent que ses occupations le lui permettaient. Il avait pour elle des attentions dont une maîtresse adorée se fût trouvée heureuse d'être l'objet. C'était un échange continuel de soins et de prévenances, qui, par le peu d'ostentation que mettait G. Canning à remplir les devoirs d'un bon fils, ne furent connus long-temps que des personnes admises dans son intérieur, mais que la mort, qui divulgue également les vertus et les vices des hommes célèbres, n'a pas tardé à faire connaître, donnant ainsi un grand exemple à tant de prétendus hommes d'état à qui

les vertus privées ne semblent que des faiblesses indignes d'eux.

Canning ne déshonora jamais son caractère par un lâche égoïsme ; les malheurs de la Grèce, auxquels il ne cessait de donner des larmes et de prendre la part la plus active dans ses entretiens intimes, lors même que, devenu ministre, il était tenu à une réserve qui n'ôtait rien au vif intérêt qu'il portait à ce pays, ont constamment déposé en faveur de sa sensibilité. Ceux qui l'ont bien connu s'accordent à dire que, depuis le commencement de cette guerre impie, dont la prolongation pendant sept années sera dans la postérité l'acte d'accusation des rois chrétiens qui l'ont provoquée ou soufferte, il ne lui est pas arrivé de parler une seule fois de ce peuple aussi héroïque qu'infortuné, sans manifester pour lui l'intérêt le plus vif et le désir d'arriver le plus tôt possible, mais sans compromettre la paix générale, à une pacification non moins utile aux intérêts du commerce de l'Europe, que nécessaire à l'honneur de ses princes. N'anticipons pas, toutefois, sur ce que nous avons bientôt à dire des efforts de G. Canning pour amener les cabinets du continent à se réunir pour faire cesser l'effusion du sang chrétien dans l'Orient ; efforts si longs, si souvent renouvelés par lui, et si long-temps impuissans; que l'odieuse et l'inhumaine politique de l'Autriche, jointe à la politique incertaine et temporisante de la France, ont

fait constamment échouer, et qui, sans cesse écartés, tantôt par les odieuses combinaisons d'une politique barbare, tantôt par l'effet de quelques méprisables rivalités commerciales, étaient peut-être destinés à n'obtenir quelque succès que lorsque le grand homme dont, pendant plusieurs années, ils avaient été l'une des plus constantes pensées, aurait cessé de vivre, et ne serait plus un objet de crainte pour les grands cabinets du continent.

Pendant la courte durée de l'administration de M. Addington, ce ministre ne cessa d'être en butte aux traits mordans et aux sarcasmes de Canning, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir accepté, même de la main de Pitt, le poste que celui-ci avait résigné, au moment où, dominé par les événemens, et ne croyant plus devoir ajourner la paix avec la France, cet homme d'état, qui, plus qu'aucun autre membre du cabinet, avait la conviction de la nécessité de cette paix, avait mieux aimé renoncer aux affaires que de signer un acte aussi contraire à toutes ses doctrines politiques.

Lorsqu'en 1802 Pitt reprit les rênes du gouvernement, Canning, nommé trésorier de la marine et membre du conseil, succéda, par une de ces bizarreries de la fortune, qui ne sont jamais plus fréquentes que dans l'ordre politique, à ce même M. Tierney, qui vient, en 1827, d'être rappelé au ministère par les plus chers

amis de Canning. Dans cette nouvelle position, le représentant de Liverpool se montra, plus que jamais, dévoué aux principes de l'administration de Pitt, et s'attacha, dans le parlement, à justifier tous les actes de ce ministre contre les puissantes attaques de Fox, avec autant de chaleur, de zèle et de persévérance, qu'il en avait mis à défendre sa personne pendant son éloignement du pouvoir.

A l'ouverture de la session de 1803, en novembre de la même année, Canning se prononça en faveur de l'adresse au trône, mais en invitant le ministère à adopter à l'avenir un système de vigueur qui, jusqu'à ce jour, avait manqué aux conseils de la nation. Il recommandait en même temps à la chambre d'accorder une grande confiance à l'administration.

A la mort de Pitt, qui eut lieu le 25 janvier 1806, Canning sortit de nouveau du ministère, où il eut pour successeur, dans l'emploi de trésorier de la marine et dans le conseil, ce même Sheridan, auquel on a vu qu'il devait une partie de sa fortune politique et de sa réputation.

Réélu au nouveau parlement, où l'avaient député Sligo et Newport, dans l'île de Wight, il proposa, le 15 décembre 1806, un amendement en vingt-cinq articles à l'adresse au trône, dans lequel il attaquait les ministres relativement aux élections de Hampshire, sur la nomi-

mation du lord chef de la justice à une place dans le conseil, et sur plusieurs autres intérêts de localité. Il continua de parler, dans cette session, sur tous les objets politiques et administratifs de quelque importance, portés par le ministère à la discussion des chambres. Mais il ne tarda pas à rentrer dans le cabinet; et lorsqu'en 1807, et par suite de la tournure qu'avait prise la question catholique dans les chambres, lord Howick (M. Grey) se trouva dans la nécessité de résigner le poste de secrétaire d'état des affaires étrangères, Canning lui fut donné pour successeur.

Toutefois, pendant ces continuelles transitions du pouvoir à une condition privée, rien n'annonçait encore à l'Angleterre et au monde le grand homme dont la mort prématurée devait un jour exciter des regrets si vifs, si légitimes, si universels; bien loin de là, il était presque impossible de reconnaître en lui autre chose qu'un jeune ambitieux attaché au pouvoir par calcul autant au moins que par conviction; ne justifiant qu'en partie les hautes espérances qu'il avait fait concevoir, et qui, dans toutes les circonstances de sa vie, paraissait concentrer les intérêts de l'état dans le seul homme auquel il semblait avoir exclusivement voué son existence.

Un tort non moins difficile à expliquer dans un homme qui portait à un si haut point le juste sentiment de sa supériorité, est d'avoir méconnu

si long-temps le vrai moyen de la conserver sur ses adversaires, et d'avoir, pour s'en assurer le maintien à l'époque de sa carrière où la modération lui eût offert des armes bien autrement puissantes et plus dignes de lui, eu recours à ces ressources de la jeunesse où l'imagination tient lieu de faits, la violence de raisons, et la calomnie de preuves. G. Canning, loin de se défendre d'un excès dont l'effet naturel était de gâter la meilleure cause, et qui lui avait été si souvent reproché pendant les premiers pas de sa carrière parlementaire, toutes les fois qu'il avait traité des questions continentales, continuait à se complaire dans les personnalités qu'il dirigeait sans cesse contre ses adversaires de l'intérieur, et auxquelles il affectait de donner un degré d'acrimonie plus inexcusable encore quand il s'expliquait sur le compte des hommes qui avaient joué un rôle dans la révolution française, quel qu'eût été ce rôle et les circonstances dans lesquelles ces hommes se fussent trouvés [1].

Quoi qu'il en soit, en voulant frapper trop fort pour atteindre ce but, il lui arriva souvent de le dépasser, et il dut reconnaître plus d'une fois,

[1] Il est bien entendu qu'il ne s'agit point ici de ces hommes de sang, que repoussent toutes les opinions politiques, et qui semblent n'avoir été, pendant les déplorables époques de 1793 et de 1794, que les représentans de toutes les extravagances et de tous les crimes.

aux sentimens qui se manifestèrent dans la chambre des communes, lorsqu'il s'élançait au-delà des bornes d'une sage discussion et se livrait sans frein aux écarts de son imagination, que, loin de partager la violence de ses haines contre tels ou tels personnages français, dont tout le crime était de s'opposer avec trop d'énergie aux prétentions britanniques, un grand nombre de ses collègues, de ceux-là même qui ne figuraient pas sur les honorables bancs de l'opposition, témoignaient hautement leur désapprobation. Cette désapprobation allait même si loin dans quelques circonstances, qu'il en éprouvait lui-même quelqu'embarras, et se croyait obligé de s'excuser sur l'ardeur de son patriotisme. Mais si G. Canning s'égara souvent lorsque, s'abandonnant à des préjugés funestes, il se montrait jaloux d'obtenir les éloges des amis du pouvoir, son talent s'élevait à une grande hauteur dans toutes les discussions où il s'agissait de rendre à la nature humaine quelque chose de sa dignité. C'est ainsi qu'il obtint constamment des triomphes dignes de lui, toutes les fois qu'il prit la parole pour solliciter une loi contre l'infâme trafic des noirs. Ses sentimens, ses opinions, ses discours, ses votes dans cette question, qui n'est pas seulement d'intérêt national, mais bien d'ordre social, ont été toujours uniformes. Simple membre des communes ou ministre, on ne l'a jamais entendu faire sur ce point une seule concession aux

adversaires de ses principes, ni vu dévier d'une ligne de la route qu'il s'était tracée; c'est ainsi que son nom a été de bonne heure associé à celui de l'honorable Wilberforce. Par l'inébranlable fermeté avec laquelle G. Canning n'avait cessé de combattre en faveur de l'abolition de la traite des noirs, et par son chant d'indignation et de douleur sur l'*Esclavage de la Grèce*, œuvre de sa jeunesse si chère à son âge mûr, il a été facile de juger, dès les premiers temps de la lutte des Hellènes, quel parti prendrait Canning devenu ministre. On sera convaincu qu'il a dépassé à cet égard toutes les espérances, si l'on réfléchit fortement à sa situation personnelle et relative, et bien qu'on ne puisse connaître encore, et les obstacles opposés par plusieurs cabinets à ses généreuses intentions, et les obstacles, peut-être plus grands, qu'il trouvait dans le cabinet dont il n'était encore que simple membre. Il ne paraît pas inutile d'insister ici sur une circonstance qui doit si éminemment contribuer à développer la conduite ultérieure de G. Canning, et lier deux époques de sa vie, si dissemblables entre elles sous la plupart des rapports politiques, et qui pourtant s'enchaînent sous quelques autres d'une manière sensible et qui n'aura échappé à aucun lecteur qui l'aura suivi depuis son entrée au collége d'Eton jusqu'à sa troisième élection à la chambre des communes, en 1802, et à sa rentrée au conseil, en 1807.

Quatorze mois s'étaient écoulés depuis la mort de Pitt (25 janvier 1806), et sept et demi depuis celle de Fox (13 septembre de la même année), lorsque George Canning, rappelé pour la troisième fois dans les conseils de la couronne, fut installé le 27 mars 1807, dans le département des affaires étrangères. Cette époque, trop peu connue, a été signalée par un événement d'une trop haute importance, et qui, dans une opinion injuste sans doute, mais trop généralement accréditée, a porté une forte atteinte à la réputation de probité politique de G. Canning, pour ne pas mettre le soin le plus extrême dans les recherches nécessaires, pour arriver à l'exacte connaissance de la vérité. On voit d'avance qu'il s'agit du bombardement de Copenhague, acte terrible, qui, dans le temps, donna lieu en France aux plus véhémentes accusations contre le ministère britannique, et dont la justification, entreprise à vingt ans de distance mais lorsque les préventions et les ressentimens vivent encore dans le cœur d'un si grand nombre de contemporains, est peut-être la plus haute preuve que puisse donner l'historien de sa ferme volonté de ne céder à aucune autre impulsion qu'à celle de sa conscience et de la vérité.

Avant d'aimer la liberté, Canning aimait l'Angleterre ; c'est seulement lorsqu'il a reconnu que les temps étaient arrivés où les intérêts du pays et ceux de la liberté étaient deve-

nus identiques, et où l'Angleterre ne pouvait être sauvée elle-même que par la liberté du monde, des efforts qu'une faction renouvelait sans cesse pour y détruire toutes les institutions contre lesquelles conspire ouvertement l'oligarchie européenne, que, pressé par l'évidence des faits et les dangers de son pays, il a proclamé la triple *liberté civile, religieuse et commerciale.* Cet aveu, fait par nous en commençant cet ouvrage, et que nous aurons lieu de rappeler plus d'une fois avant de le terminer, doit rester présent au souvenir des lecteurs et des hommes d'état doués d'assez de bonne foi, de sagesse et de pénétration, pour ne pas dédaigner de s'instruire à l'école d'un grand maître. De nouvelles occasions s'offriront pour eux, dans le cours de cette histoire, d'en faire l'application; car celui dont nous écrivons la vie fut, par la droiture de ses sentimens, l'élévation de son génie et la fermeté de son caractère, l'un des publicistes *pratiques* qui, par leurs erreurs autant que par leurs vertus, par leurs fautes autant que par leurs talens, semblent être également destinés à servir leur pays et l'humanité.

Les 25 et 26 juin 1807, trois mois après que le portefeuille des affaires étrangères eut été confié à George Canning, eurent lieu à Tilsitt ces célèbres entrevues entre les empereurs Napoléon et Alexandre, dont les consé-

quences devaient influer si puissamment sur les destinées du monde, et porter en Angleterre un coup qui pouvait amener sa ruine immédiate, mais dont il était au moins douteux qu'elle pût se relever de long-temps. Tout ce qui parvenait à la connaissance du gouvernement britannique, relativement aux questions agitées et aux résolutions prises dans ces conférences, dirigées exclusivement contre lui, confirmait de plus en plus ce gouvernement dans la certitude qu'une alliance volontaire ou forcée, mais qui, dans l'un ou l'autre cas devait produire les mêmes effets, venait d'être conclue à Tilsitt, entre la France et la Russie, et entraîner bientôt dans ses vues et dans ses résultats tout le reste de l'Europe, où la résistance ne conservait aucun point d'appui. Il ne s'agissait point ici de quelqu'intérêt local ou de circonstance, la question était *vitale* pour l'Angleterre; toute hésitation de la part de son gouvernement, dans des conjonctures d'une gravité aussi extraordinaire, et où elle se trouvait seule contre l'Europe, eût donc été un crime national : que restait-il à faire à Canning, une fois pénétré de cette conviction, si ce n'était de frapper assez vite, assez juste, et d'une manière assez forte et assez imprévue, pour que les ennemis de l'Angleterre n'eussent le temps ni de juger sur quel point se ferait l'attaque, ni de se réunir pour porter secours à l'état attaqué? C'était le 26 juin qu'avait eu lieu la dernière entrevue

des deux empereurs; ce fut les 8 et 9 juillet suivans que furent signés à Tilsitt, entre la France et la Russie d'une part, et la France et la Prusse de l'autre, les traités de paix qui excluaient l'Angleterre du commerce du continent; et, dès le 11 du même mois, le cabinet de Londres, bien informé que le Danemarck devait agir immédiatement, en conséquence des articles secrets convenus entre la France, la Russie et la Prusse, donnait l'ordre de faire mettre à la voile la première division de l'expédition destinée pour la Baltique. Toutefois, avant de se décider à la mesure terrible que l'approche d'un imminent péril ne permettait plus d'ajourner, le ministère britannique avait proposé au cabinet danois une alliance offensive et défensive, et avait même, dès le 8 août, envoyé à cet effet à Kiel, auprès du prince royal de Danemarck, son ambassadeur, M. Jackson, dans l'espoir de séparer ce pays de la triple alliance; mais tous ses efforts avaient été inutiles. Pressé de tous côtés, trop effrayé de sa position pour la juger sainement, croyant la flotte anglaise éloignée, se voyant environné de forces françaises, russes et prussiennes, et se croyant suffisamment protégé par elles, le cabinet de Copenhague s'était décidé à braver le danger qui lui avait paru le moins imminent, et s'était préparé à se défendre. Le prince royal était parti de Kiel, le 11, pour se rendre dans la capitale; et, après y avoir donné les ordres nécessaires

pour repousser l'ennemi, dans le cas où il se présenterait, il était retourné le lendemain à Kiel.

Cependant, l'ambassadeur anglais ne pouvait plus douter du parti qu'allait prendre le Danemarck; les notions qui lui parvenaient à cet égard, et dont on a pensé dans le temps que quelques-unes lui avaient été transmises par des membres du cabinet danois, restés fidèles aux intérêts britanniques, étaient tellement précises, qu'il ne crut pas devoir différer de notifier la déclaration de guerre. Cette notification eut lieu le 13 juillet; et, dès le 16, les troupes anglaises opérèrent un débarquement sur les côtes de la Zélande, près de Webeeck, entre Elseneur et Copenhague. De nouvelles propositions ayant été transmises au gouvernement danois par lord Catheart, qui commandait l'expédition anglaise, et ces propositions ayant été de nouveau rejetées avec hauteur, ce général s'avança à la tête de l'armée, délogea les troupes danoises de toutes leurs positions, et commença, le 2 septembre, le bombardement de Copenhague, qui demanda et obtint, le 7, une capitulation, à condition de remettre à l'armée anglaise, sous les ordres de l'amiral Gambier et du général Catheart, les forts, la ville, et toute la flotte royale, composée de dix-huit vaisseaux de ligne, quinze frégates, six bricks et vingt-cinq chaloupes canonnières. Dès le lendemain, les Anglais évacuèrent Co-

penhague pour retourner en Angleterre, emmenant avec eux la flotte danoise toute entière.

Ce fait militaire, l'un des plus brillans de l'histoire moderne et des plus importans dans ses conséquences, prouva à la coalition, à la tête de laquelle marchait l'empereur Napoléon, que toutes les forces navales de l'Europe seraient désormais impuissantes contre la marine britannique, ou plutôt, que l'Angleterre ne laisserait jamais à ces forces le temps de se réunir pour la combattre. Elle avait été préparée pendant longtemps par une politique profonde, qui, instruite jour par jour, de tout ce qui se passait dans le cabinet de Copenhague où elle s'était ménagée des intelligences, observait tout, mais ne précipitait rien, afin de pouvoir se montrer tout à coup, au moment où il paraissait plus impossible que jamais de résister aux armes, victorieuses de toutes parts, du dominateur de l'Europe. Les conséquences de cette victoire furent immenses pour l'Angleterre, en ce qu'elles déjouèrent tous les calculs et rompirent tous les projets auxquels avaient donné naissance les conférences et les traités de Tilsitt, d'après lesquels la France, devenue maîtresse du Danemarck, dont l'occupation, résolue à Tilsitt, et opérée concurremment par les maréchaux Brune et Davoust, se fût prolongée aussi longtemps que Napoléon l'aurait jugé nécessaire à l'exécution de ses projets; eût fermé la Baltique

à l'Angleterre, et permis de réunir dans cette mer une force navale que Napoléon aurait dirigée ensuite suivant les circonstances.

La nouvelle de cet événement fut reçue à Londres avec d'autant plus de joie par les amis éclairés du pays, que, même après avoir blâmé la guerre impolitique dans laquelle il avait été entraîné, ils ne pouvaient méconnaître la gravité des dangers auxquels l'Angleterre était maintenant exposée. En effet, sans l'issue favorable de l'expédition de Copenhague, à cette époque où le continent tout entier marchait sous les drapeaux de Napoléon, on ne peut calculer à quel point ces dangers se seraient accrus, et quel eût été leur terme, si l'on eût laissé à ce prince le temps de disposer de la flotte danoise.

Cependant une opposition puissante, dont nous respectons les motifs sans les comprendre, s'éleva dans les deux chambres du parlement, contre l'acte terrible, mais nécessaire au salut de l'Angleterre, qui venait d'être exercé. Canning se justifia comme Scipion, dans un discours plein de hauteur, où il ne prit la peine de combattre aucune des attaques de ses adversaires. Il connaissait assez bien dès lors la politique incertaine du cabinet russe, avec lequel il n'était pas sans intelligences secrètes, pour s'alarmer des premiers transports de colère qu'allait exhaler la coalition. Il savait d'ailleurs qu'il n'était ni au pouvoir ni dans la volonté de ce cabinet de

se brouiller long-temps ni sérieusement avec l'Angleterre, et qu'un exemple récent et terrible n'était point effacé de la mémoire d'Alexandre. Quoi qu'il en soit, la réputation politique de G. Canning s'accrut à un point extraordinaire par l'important service qu'il venait de rendre à son pays, car il est vrai de dire que s'il n'avait encore rien fait pour sa liberté : si même, par des considérations d'ambition personnelle, on le retrouvait sans cesse dans les rangs des ennemis de cette liberté, il avait déjà fait beaucoup pour l'indépendance britannique, menacée en ce moment par toute l'Europe.

On sait que peu de temps après le traité de Tilsitt, qui avait amené la catastrophe de Copenhague, les empereurs Napoléon et Alexandre, réunis à Erfurt, écrivirent collectivement au roi d'Angleterre. Pour la seconde fois, dans cette circonstance, Canning sembla se retrouver au ministère pour repousser les ouvertures de paix; et, cette fois, sa réponse, quoiqu'elle s'adressât également à Alexandre et à Napoléon, fut encore plus impérieuse et plus hautaine que la première; mais elle flatta l'orgueil national, auquel le ministre s'efforçait de complaire, dans l'impossibilité où il était de dissimuler les difficultés de la situation où, plus qu'aucun autre de ses collègues, il avait contribué à placer l'Angleterre.

Toutefois, si Canning avait préservé son pays

d'un grand danger en détruisant le centre et le point d'appui choisi par la coalition, qu'elle soldait naguère et qui maintenant tournait ses armes contre elle, pour y réunir toutes les forces navales de l'Europe, elle ne cessait pas d'être exclue du continent et en butte aux attaques de toutes les puissances. Ce n'était pas assez pour le ministère britannique d'avoir, par le coup le plus hardi, le plus inattendu et le plus légitime, renversé sur un point les projets de Napoléon, il fallait encore avoir les yeux constament ouverts sur toutes les dispositions militaires, politiques et législatives d ece prince qui, depuis qu'il avait reconnu l'impossibilité de former une alliance avec l'Angleterre, ne rêvait plus que l'extermination de son gouvernement, et marchait à ce résultat par tous les moyens. C'est ainsi qu'on le vit, sur tous les points du continent, investir de ses émissaires les agens britanniques, intercepter leurs correspondances, s'emparer de leurs personnes, et violer le droit des gens par ces actes, exercés sur les territoires indépendans des princes d'Allemagne, et dont ceux-ci n'osaient ni demander satisfaction ni même se plaindre. Quiconque jugera de sang-froid l'époque à laquelle se passaient tous ces événemens, conviendra, s'il n'est entraîné par des affections ou dominé par des souvenirs, qu'après avoir fait, en 1800, la grande faute de ne pas accepter la paix que lui offrait le premier consul,

le cabinet britannique n'avait plus qu'à poursuivre avec énergie une guerre qui, ainsi que l'ont prouvé les événemens de 1814 et de 1815, ne devait finir que par la conquête de l'un ou de l'autre pays. Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage d'examiner de quel côté furent les premières fautes et les premiers torts; la politique n'en reconnaît guère d'autres que ceux que la fortune a jugés tels. Sans entrer sur ce point dans de plus grands développemens, nous ajouterons seulement que lorsque ces deux ennemis, dont l'un avait toute l'Europe pour allié nominal, tandis que l'autre avait cette même Europe pour allié secret et réel, s'attaquèrent avec une fureur, égale au grand intérêt dont il s'agissait pour l'un et pour l'autre, ils se servirent d'armes à peu près semblables, et méconnurent au même point, pendant cette lutte terrible, le droit des gens et les premières lois de la morale.

Cependant, à la même époque où venait de s'exécuter si soudainement, à Copenhague, le plan qui devait rompre dans le Nord toutes les mesures préparées par la coalition française pour agir de concert avec les mouvemens des forces alliées, se mûrissait dans les conseils britanniques un autre plan dont peut-être la première idée remonte à l'année 1805. Le but de ce plan était de détruire l'établissement maritime d'Anvers, dont le succès toujours croissant alar-

mait vivement l'Angleterre, et de faire une diversion puissante sur ce point, complétement dépourvu de troupes et de tout moyen de résistance, et où l'exécution rigoureuse du système continental, qui causait de grandes pertes au commerce belge et hollandais, excitait un mécontentement général, au moment où l'empereur Napoléon, occupé lui-même en Allemagne, venait de reconnaître, à la suite des batailles d'Essling et de Wagram, que la fortune pouvait se lasser de seconder ses armes. Jamais, il faut l'avouer, occasion plus favorable ne s'était présentée pour l'Angleterre; mais, autant l'expédition de Copenhague, conçue par Canning dans les circonstances les plus difficiles, avait été dirigée et exécutée avec habileté et promptitude, autant celle de l'Escaut, conduite par le vicomte Castlereagh, alors ministre de la marine et de la guerre, confiée en juillet et août 1809 à des personnes de la confiance intime de ce ministre, et lorsque tout concourait à rendre son succès certain et glorieux pour le pavillon britannique, devait échouer misérablement devant une poignée de soldats rassemblés à la hâte par le prince de Ponte-Corvo, aujourd'hui roi de Suède, et couvrir d'une honte éternelle le ministre qui l'avait préparée, et ceux qui, par son choix, sous ses ordres et d'après ses instructions, en avaient eu le commandement.

Il n'est pas difficile de concevoir quels furent,

à la nouvelle d'un événement qui compromettait à ce point l'honneur national et semblait effacer en un moment les grands résultats de l'occupation de Copenhague, les sentimens et l'indignation de Canning. Il ne les dissimula point, et s'expliqua, tant comme particulier que comme ministre, avec son énergie et sa causticité accoutumées, sur l'étrange incapacité qui avait présidé aux opérations du secrétaire d'état de la guerre et des chefs de l'expédition; incapacité qui, aux yeux de beaucoup d'Anglais et d'une partie des habitans de la Zélande, de la province d'Anvers et de la Belgique, passa même dans le temps, bien qu'à tort, pour une trahison; et qui, à des époques antérieures, et s'il se fût agi d'un ministre moins cher à l'oligarchie, eût certainement donné lieu, dans le parlement, à l'enquête la plus sévère.

Ce fut vers le milieu de septembre 1809, et lorsque lord Chatam, ami particulier du ministre de la guerre, arrivait à peine du continent où il venait de se couvrir d'un éternel ridicule par l'expédition de Valcheren, dont il avait le commandement, et qu'un chef habile eût pu rendre si funeste à l'empire français, qu'informé de la désapprobation publique donnée par Canning à la manière dont cette expédition avait été conduite, Castlereagh accusa son collègue « d'avoir à son égard manqué à la bonne foi et à l'honneur, » et se plaignit « de ce qu'après avoir obtenu du

roi, par ses instances personnelles et secrètes, qu'il fût révoqué de ses fonctions, M. Canning eût souffert, à l'instant même où il tenait dans sa poche la promesse qui lui donnait l'assurance de cette révocation, que lui, Castlereagh, continuât à exercer ses fonctions ministérielles dans tout ce qui avait rapport à l'expédition de la Zélande, et s'engageât, avec la conviction de l'approbation, du concours et de l'assistance de son collègue, dans une entreprise aussi importante, aussi compliquée, hérissée de tant de difficultés, et portant avec elle une responsabilité aussi grave. » Dans cette disposition réciproque des esprits, il était impossible que les choses restassent long-temps incertaines; aussi lord Castlereagh ne tarda-t-il point à écrire à Canning une lettre dans laquelle le ministre de la guerre disait que « sans doute il n'avait aucun droit de se plaindre de ce que Canning, dans des vues d'intérêt public, eût demandé l'éloignement du ministère de lui, Castlereagh, comme la seule condition d'après laquelle lui, Canning, consentît à conserver sa place dans le cabinet; mais qu'il avait un droit positif de s'attendre à ce qu'une proposition, justifiable en elle-même, ne fût pas exécutée d'une manière qui ne saurait l'être sous aucun rapport, aux dépens de l'honneur et de la réputation de lui, Castlereagh; qu'il pensait que, dans l'état présent des choses, M. Canning était obligé, par délicatesse, à donner sa propre

démission, pour se défendre du soupçon d'avoir déployé à l'égard de lord Castlereagh une conduite peu conforme aux principes de l'honneur et de la bonne foi, en demandant que celui-ci sortît seul de l'administration. D'après ces circonstances, dont il se montrait profondément affecté, le ministre de la guerre réclamait de M. Canning une satisfaction à laquelle il se croyait le droit le plus incontestable.» Cette lettre fut portée le 20 avril 1809 à Gloucester-Lodge, domicile de Canning, qui, dès le même jour, fit la réponse suivante : « Milord, le ton et la nature de la lettre de votre Seigneurie, que je reçois en ce moment, n'exigent aucune autre réponse, de ma part, aux mal-entendus et aux faux exposés dont elle est remplie, sinon que ce sera avec grand plaisir que je donnerai à votre Seigneurie la satisfaction qu'elle réclame. George Canning. »

En conséquence de cette lettre, les deux adversaires se rencontrèrent le 21 septembre 1809, à six heures du matin à Pultney-Heath. Lord Castlereagh avait pour témoin lord Yarmouth, aujourd'hui marquis de Hertford, M. Ellis était celui de G. Canning. Après avoir choisi le terrain, ils firent feu à un signal convenu et se manquèrent, mais ni l'un ni l'autre n'ayant témoigné le désir d'entrer en explication, ils tirèrent une seconde fois, et Canning reçut la balle de son adversaire dans la cuisse. Il ne tomba pas sur le coup, et les seconds étaient si loin de penser qu'il

eût été blessé, qu'on se préparait des deux côtés à continuer le combat, lorsque M. Ellis apercevant du sang à la jambe de Canning, les seconds jugèrent qu'il était de leur devoir de ne pas permettre que les choses allassent plus loin. Canning fut ramené chez lui où il dut garder le lit pendant quelque temps; mais comme l'os de la cuisse n'était pas cassé, il se trouva assez bien rétabli, dès le 11 octobre, pour assister au lever de ce jour et y remettre les sceaux de son office entre les mains du roi, ce que fit en même temps lord Castlereagh. On assure qu'à la nouvelle de ce duel, George III exprima hautement sa désapprobation de ce que ses ministres avaient terminé par un combat singulier une discussion de cabinet.

Cette affaire fut considérée dans le public sous des rapports divers : les amis de chacune des parties intéressées apportaient en preuve de leur opinion personnelle diverses circonstances qui, toutefois, ne l'expliquèrent jamais bien clairement, et dont il résulta qu'aucun des deux ministres n'était sans reproche dans la conduite qu'il avait tenue à l'égard de son collègue. Au reste, cette affaire est loin d'être la seule à citer dans la vie de G. Canning : car personne ne porta plus loin que lui, dans toutes les relations sociales, le sentiment profond de la susceptibilité sur tout ce qu'il croyait intéresser l'honneur. Il avait même, sous ce rapport, une manière de voir

tout-à-fait chevaleresque. On sait qu'à la suite d'une discussion parlementaire il avait déjà porté un défi à sir Francis Burdett, et nous verrons plus tard qu'en 1818 il ne dédaigna pas d'appeler en duel l'auteur anonyme d'une brochure intitulée, *Lettre à M. Canning*.

Le résultat de la querelle de G. Canning et de lord Castlereagh n'inspira peut-être pas un aussi vif intérêt que l'un et l'autre l'avaient espéré. Le parti ministériel était divisé, et les amis de lord Castlereagh étaient en grand nombre, tandis que l'opposition ne cessait d'attaquer G. Canning relativement au fait de l'incendie de Copenhague, et de reprocher aux auteurs de cette terrible résolution d'avoir compromis les intérêts de l'Angleterre, en fournissant à l'empereur Alexandre un prétexte aussi spécieux de rompre avec cette puissance pour s'attacher à l'alliance de Napoléon.

Canning croyait bien connaître et le caractère personnel de l'empereur Alexandre et l'esprit du cabinet russe, et savait surtout que quelques victoires décisives sur mer pouvaient rendre en peu de temps à l'Angleterre cette même alliance de la Russie que les conquêtes de Napoléon sur le continent venaient de lui enlever.

On a pu juger le soin scrupuleux avec lequel on a rapporté et mis sous les yeux toutes les pièces relatives à cette grande affaire, jugée si diversement. Quoi qu'il en soit, la guerre avec

la Russie, qui était bien moins le résultat du bombardement de Copenhague que celui du traité de Tilsitt, antérieur de deux mois à ce bombardement, n'avait rien qui pût effrayer sérieusement l'Angleterre, et n'a jamais été considérée dans le cabinet britannique sous un autre point de vue; mais d'après des renseignemens certains dont la source ne peut être indiquée, la nature et les moyens d'influence de ce cabinet à Pétersbourg étaient tels, qu'ils pouvaient, même à cette époque, fixer en quelque sorte l'instant où il jugerait à propos de faire cesser la guerre. La sagacité de nos lecteurs suppléera sans doute aux développemens dans lesquels nous jugeons convenables de ne pas entrer ici.

Sorti du ministère par son choix, mais par un choix qu'il peut être permis de ne pas considérer comme volontaire, G. Canning, forma, avec le marquis de Wellesley, frère aîné du duc de Wellington, une liaison dont la sincérité ne s'est jamais démentie. Lors de la dissolution du parlement en 1812, il fut invité par l'universalité des habitans de Liverpool à se présenter au parlement comme candidat pour la représentation de cette ville. Quoiqu'il fût entièrement étranger à ce pays, qu'il n'y fût même jamais allé, il accepta cette invitation, et les démarches les plus actives furent immédiatement commencées pour en assurer le succès. Voici avec quelle franchise

il s'exprima dans sa première adresse aux électeurs : « Je n'ai, Mssieurs, à votre confiance, aucun » de ces droits qui résultent des liaisons particu- » lières ou d'une longue connaissance ; j'avoue » que je ne suis nullement partisan des profes- » sions de foi exagérées, parce qu'il arrive sou- » vent, selon moi, que lorsqu'on s'est trop avancé » d'abord, il y a presque toujours ensuite quel- » que chose à expliquer ou à rétracter de ce qui » a été dit ; mais ma vie publique est devant vous; » c'est d'après elle que votre jugement sur moi » doit naturellement se former. »

Il avait pour concurrent dans cette élection MM. Brougham et Creevey, mais presqu'au même instant G. Canning se trouva placé à la tête du *poll*, et les choses continuèrent ainsi jusqu'au neuvième jour, où M. Brougham voyant que la majorité en faveur de Canning était de cinq cents votes, se retira de la concurrence.

Rentré au Parlement, on retrouva Canning fidèle à ses principes ministériels. Dans une des premières séances où il prit la parole, il parut attacher un grand intérêt à expliquer et à justifier la conduite qu'il avait tenue lors de son affaire avec lord Castlereagh, conduite qui, il faut l'avouer, avait donné lieu à des interprétations peu favorables des motifs secrets auxquels on pouvait l'attribuer. Il écrivit même à ce sujet deux lettres adressées au marquis de Camden, et dont

il avait fait plusieurs lectures particulières avant de les rendre publiques par l'impression. Ce fut dans la même session qu'il développa les principes de la politique la plus haute et la plus libérale dans la question de l'émancipation des catholiques, question si imposante, si légitime, et que ses adversaires même n'ont jamais combattue que sous le spécieux prétexte de raison d'état; comme si la première de toutes les raisons d'état n'était pas la justice! Les efforts de Canning dans cette grande lutte si digne d'occuper son génie et son talent, furent aussi infructueux dans cette session et les suivantes que l'avaient été autrefois ceux de William Pitt : ce qui donna lieu à un grand nombre de personnes de soupçonner qu'il existait, entre le ministère et ses amis, un accord secret, d'après lequel celui-là devait proposer sans cesse ce qu'il était convenu que ceux-ci rejetteraient toujours. Au reste, il serait d'une révoltante injustice d'accuser G. Canning d'avoir manqué une seule fois de franchise dans la discussion de ce puissant intérêt, auquel il semble avoir consacré toute sa vie, et quelles qu'aient été ses aberrations politiques dans le reste de sa carrière parlementaire ou ministérielle, on peut même dire que son opinion sur la question de l'émancipation, ainsi que les sentimens qu'il a constamment énoncés sur l'affranchissement de la Grèce, semblent avoir été la pensée fixe de toute sa vie et celle à laquelle aucune affection, aucun intérêt,

aucune considération de quelque nature qu'on les suppose, n'ont jamais apporté de modification. Il est pénible d'avouer que, même en défendant une cause sacrée, G. Canning n'a pas cessé d'être l'auxiliaire secret des ennemis de cette cause. On put en juger lorsqu'en 1814 on l'entendit appuyer énergiquement, dans la Chambre des Communes, le projet proposé par le ministère, d'incorporer la Norwège à la Suède en l'arrachant à la domination du Danemarck, qu'on semblait ainsi punir une seconde fois de s'être montré, dans des circonstances antérieures, favorable aux projets de la France; il s'agissait d'ailleurs d'indemniser par cette grande injustice celui des princes du Nord [1] qui, en se séparant des intérêts de Napoléon, avait jeté un poids immense dans la balance de la coalition, et, peut-être, cette considération, qui n'était que la conséquence rigoureuse du système suivi depuis quinze ans par l'Angleterre, devait, pour un homme d'état britannique, effacer toutes les autres. Le ministère en sut gré à George Canning, il sentit que la place d'un tel homme n'était pas sur les bancs de la Chambre des Communes; qu'il pourrait ailleurs rendre de plus importans services à son gouvernement, et que la carrière politique était la seule à laquelle il fut véritablement propre. C'est à cette convic-

[1] Bernadotte.

tion qu'il dut sa nomination à l'ambassade de Portugal, sans qu'il cessât de faire partie de la Chambre des Communes en qualité de représentant de la ville de Liverpool, où il n'a jamais perdu la grande et invariable majorité qui s'était prononcée en sa faveur. Les discours qu'il prononça en diverses circonstances, discours dont on a déjà donné quelques extraits, et dont on retrouvera quelques-uns des plus remarquables à la fin de cet ouvrage, sont, à quelques exceptions près, des modèles d'éloquence, et témoignent de la franchise, de la loyauté, et de la manière ouverte avec lesquelles il soumettait sa conduite à l'investigation de ses concitoyens. Le souvenir de l'union intime qui s'était établie entre Canning et les habitans de Liverpool est précieusement conservé dans un club nommé le *Club de Canning*, auquel appartient la presque totalité des plus respectables habitans de cette ville.

L'acceptation de l'ambassade de Lisbonne, à laquelle G. Canning venait d'être appelé, fut généralement désapprouvée par ses amis et dans le public. On ne concevait pas qu'il eût pu consentir à recevoir une marque quelconque de confiance et de faveur, de la part de ce même vicomte de Castlereagh qui dirigeait alors le ministère, dont il s'était plaint si ouvertement, et avec lequel, à cette même époque, il différait sur plusieurs points de principes et de vues. Cepen-

dant, quoique cette mission ne fût pas d'une très-grande importance par elle-même, Canning sentit dès-lors qu'elle se rattachait par divers chaînons aux grands intérêts de la politique européenne. On ne peut même douter que, sous ce rapport, l'ambassade de Portugal et les connaissances pratiques qu'elle a mis G. Canning à portée d'acquérir sur la situation de ce pays, sur celle de l'Espagne, et sur les personnages qui depuis ont joué un rôle dans les affaires de ces deux pays, ne lui ait été d'un grand secours lorsque, replacé en 1822 à la tête des affaires de la Grande-Bretagne, il s'est retrouvé en rapport avec ces mêmes événemens et ces mêmes personnages. Ce fait seul contribuerait peut-être à expliquer comment, avec des opinions non moins honorables et non moins patriotiques que les siennes, les successeurs de G. Canning, dans le cabinet britannique, semblent avoir adopté une politique temporisante que très-certainement il n'eût jamais embrassée, et avoir fait aux cabinets de Madrid et des Tuileries des concessions auxquelles on le savait bien décidé à ne jamais condescendre. Placé à la tête du premier cabinet de l'Europe, Canning avait acquis, dans ses voyages et pendant son dernier séjour à Paris, une connaissance trop intime et trop approfondie de certains caractères et de certains projets, pour n'avoir pas reconnu que, s'il est des temps où la prudence doit être la première loi de la politique, il en est d'autres où une vo-

lonté forte, énergique, indomptable, doit être la seule réponse aux combinaisons de l'intrigue et de la mauvaise foi.

Nous n'insisterons pas maintenant sur ce point auquel nous serons bientôt ramenés par le cours des événemens, nous bornant à rappeler que les feuilles du pouvoir absolu, imprimées à Madrid et à Paris, n'ont pu se défendre, dans le premier mouvement de joie qu'elles ont éprouvé en apprenant la nouvelle de la mort de G. Canning, de s'écrier que, « quels que fussent les successeurs de ce ministre, dont le nom seul était une puissance, *l'Europe était sauvée par sa mort.* » Or, personne n'ignore que, dans le langage des hommes du pouvoir absolu, le salut de l'Europe est l'asservissement des peuples, l'anéantissement de leurs libertés, et le règne des superstitions.

Bien que nous ayons fait notre profession de foi sur les principes politiques adoptés par Canning, depuis son entrée dans les affaires publiques, et que nous nous soyons expliqués de manière à ne laisser aucun doute sur le jugement que nous en portons, nous devons cependant répondre, une fois pour toutes, à cette foule d'attaques qui, dès-lors et depuis, ont été portées à Canning vivant et à sa mémoire, à raison de la versatilité prétendue de ses principes politiques.

Nous ne reconnaissons point dans les actes dont ils se plaignent, cette versatilité qui d'ail-

leurs n'est nullement, comme le prétendent quelques publicistes, un effet nécessaire du jeu du système représentatif. En Angleterre, comme partout, on ne reconnaît de caractères vraiment dignes de l'estime publique que ceux qui restent fidèles aux principes inspirés par la conscience, et il est pénible de le reconnaître, pendant la partie de sa carrière politique qui commence en 1794 et finit en 1822, George Canning paraît avoir peu de droits à cette haute estime. Une grande ambition, le désir des faveurs, des emplois, et d'une renommée, toujours équivoque lorsqu'elle ne s'appuie que sur les faveurs ministérielles, paraissent être, pendant la période dont on vient de parler, le seul titre de cet homme d'état auprès de la postérité. Toutefois, l'accusation de *versatilité* ne saurait atteindre G. Canning, qui, resté constamment fidèle aux doctrines du pouvoir, ne s'est pas même séparé de ces doctrines dans la question catholique, puisque Pitt les avait constamment professées avant lui, et que Castlereagh lui-même ne les a jamais ouvertement combattues. Il n'y a donc, ainsi que nous l'avons établi au commencement de cet ouvrage, que deux hommes dans George Canning, l'un qui, pendant trente-trois ans, resta attaché au char et aux principes ministériels, et l'autre qui, pendant cinq autres années, s'était mis à la tête de la liberté du monde, lorsqu'une

mort imprévue et à jamais déplorable a renversé ses plans profondément mûris dans sa pensée mais à peine ébauchés dans leur exécution, et remis en question le grand principe de la liberté civile et religieuse, proclamé par lui à la confusion des principaux cabinets de l'Europe, et auquel avait répondu avec transport le genre humain. Après avoir ainsi prouvé que, dans toute la première partie de sa carrière politique G. Canning n'eut, après Pitt, d'autre directeur et d'autre chef que son ambition et qu'aucun reproche de versatilité ne saurait l'atteindre, nous allons reprendre le cours des événemens.

A la suite d'un séjour de deux ans en Portugal, Canning, rappelé en 1816 en Angleterre où il était destiné à remplir les fonctions de président du bureau de contrôle, traversa la France, et s'arrêta à Bordeaux. On sait quel enthousiasme pour la restauration animait alors les habitans de cette ville, qui, toute commerçante, voyait dans le renversement du trône impérial et le rétablissement de la maison de Bourbon, la destruction de toutes les entraves apportées pendant sept ans au commerce maritime. Canning exploita avec une grande habileté les dispositions d'un pays dont l'opinion pouvait exercer une si grande influence sur celle du reste de la France. Il y prononça un discours (voyez tome second), dans lequel, se livrant à toute l'impétuosité de ses ressentimens, il attaqua avec la

plus extrême violence le système impérial, à la chute duquel il avait pris une part si active; associa dans de communs éloges le commerce et la restauration, à laquelle il attacha des espérances qui ont été cruellement déçues, et montra dans l'avenir l'union la plus parfaite s'établissant entre le commerce britannique et le commerce français. Ce discours fut accueilli avec des transports inexprimables par des hommes qui, moins sensibles au spectacle de la dignité nationale, outragée par la présence de l'étranger, qu'aux avantages frivoles et trompeurs qu'ils pouvaient espérer de quelques transactions commerciales, s'aveuglaient volontairement sur le profond mépris dont ils se couvraient aux yeux du ministre britannique lui-même, dont l'orgueil national devait triompher à l'aspect de tant de bassesse, et lui rappeler que si, quelques années plus tôt, les armées de Napoléon eussent débarqué sur le continent britannique, ce n'est pas ainsi qu'elles eussent été accueillies dans les villes de l'Angleterre. Perdons toutefois le souvenir de ce coupable et scandaleux enthousiasme, expié depuis long-temps par la raison et les regrets des habitans de ce pays, et pour lequel l'attitude du reste de la France, à la même époque, a obtenu grâce aux yeux de l'étranger.

A son retour de Portugal, Canning fut élu pour la quatrième fois membre de la Chambre des communes, et, pour la seconde, il fut chargé d'y représenter la ville de Liver-

pool. Lors de sa précédente élection dans cette ville, ses deux concurrens, voyant la faveur dont il jouissait auprès des électeurs, et prévoyant bien qu'en dernier résultat sa nomination était assurée, se désistèrent de leurs prétentions en sa faveur. Il en fut de même dans cette nouvelle circonstance. Cette nomination avait été préparée pour lui ouvrir une seconde fois l'entrée des hautes fonctions de l'administration; en effet, nommé à la présidence du bureau de contrôle, il s'occupa avec un tel zèle des nouveaux intérêts que réclamaient ses fonctions, qu'en très-peu de temps son facile génie acquit la plus profonde connaissance des affaires de l'Inde. L'opinion publique ne le blâma pas dans cette circonstance avec moins de sévérité, et (s'il fallait s'en rapporter aux apparences) avec moins de justice, que lorsqu'il avait accepté l'ambassade de Portugal, d'avoir consenti à remplir, dans l'administration que Castlereagh continuait à diriger et des mains de ce ministre, cette présidence du bureau de contrôle, poste si inférieur à ceux qu'il avait remplis jusque-là. Toutefois, dans les vues ultérieures de Canning et dans les projets de sa haute ambition, rien ne s'explique plus naturellement que cette conduite. Sorti de l'administration par une circonstance tout-à-fait indépendante de sa volonté, mais très-décidé à ressaisir plus tard la situation que l'honneur l'avait forcé d'abandonner, le seul

moyen d'y réussir était de se ménager la bienveillance de ceux au pouvoir desquels il était de l'y rappeler, et de se rétablir ainsi dans la confiance du roi par les communications habituelles et nécessaires que son retour dans l'administration allait faire renaître. On verra dans la suite avec quelle habileté et quelle persévérance il a suivi la ligne qu'il s'était tracée, et combien sa marche, pour arriver au degré le plus élevé du pouvoir, fortement et progressivement calculée, fut conforme en tout à l'opinion publique et aux vrais intérêts du pays, seul moyen de parvenir que puisse se proposer avec succès, en Angleterre, une haute et généreuse ambition.

En 1817, adoptant les craintes manifestées par lord Castlereagh sur la possibilité de succès de quelque trame révolutionnaire, il avait parlé et voté en faveur de la suspension de la loi d'*habeas corpus*. Bien que tous les bons esprits de la Chambre des communes, qui n'appartenaient pas au parti ministériel, regardassent les motifs d'après lesquels cette mesure était proposée comme tout-à-fait insuffisans pour la justifier, le projet passa cependant; mais, arrivé à la Chambre des pairs, il y rencontra une forte opposition, et l'un des membres de cette Chambre qui, dans tous les temps, se sont fait remarquer par un plus noble caractère, des talens plus distingués et un plus inébranlable attachement aux principes de la liberté, lord Holland, le combat-

tit avec une force de raisonnement qui décida la Chambre des pairs à y apporter plusieurs modifications. Le projet ainsi amendé fut renvoyé à la Chambre des communes, où un nouveau bill le rétablit tel qu'il en était sorti la première fois pour être soumis à la discussion des pairs. Il y aurait sans doute de l'injustice et de l'imprudence à accuser un ministre pour la proposition d'une mesure qu'en sa conscience il croit être bonne au pays, et, l'on ne peut en douter, telle était la position de G. Canning, lorsqu'il appuyait, avec une infatigable ardeur, cette suite de mesures restrictives de toute liberté, proposées par le ministère dont il était membre; mais est-il bien évident qu'à l'époque où ces mesures étaient proposées, elles fussent d'un intérêt aussi immédiat pour la sûreté de l'Angleterre? C'est ce qui est fort douteux, et les discours prononcés par les ministres britanniques sont loin de nous avoir convaincus.

Parmi les discours de G. Canning, celui qu'il prononça en 1818 en faveur du bill d'indemnité, précédemment demandé à la Chambre par les ministres, pour approuver leurs actes relativement à la suppression de la loi d'*habeas corpus*, doit être considéré comme l'un des plus remarquables. Pour donner une idée de la diversité des jugemens portés en Angleterre sur ce discours, nous allons donner un court extrait de ce que publièrent, à cette époque, les pamphlets com-

posés par les admirateurs du talent de Canning et par ses ennemis. « Aussi long-temps que la langue anglaise existera, s'écriaient les premiers, ce discours causera une admiration et un plaisir égal aux étudians et aux hommes d'état. » Selon les autres, ce discours n'était regardé que comme un morceau de raillerie extrêmement méchant. Parmi les nombreux pamphlets auxquels il donna naissance, l'un d'eux, attribué à un membre de l'opposition, portait pour titre : *Lettre à M. Canning ;* il était également insultant pour le talent de l'orateur et pour son caractère, et attira particulièrement l'attention du ministre. Voici le passage dont on a lieu de croire qu'il se trouva plus particulièrement blessé : « Certainement, monsieur, vous aviez trouvé la Chambre des communes beaucoup plus docile que ne l'était votre souverain, qui a plus d'une fois repoussé votre insolente familiarité. Sa majesté (Georges III), si elle était encore sur le trône, reconnaîtrait l'impudent parvenu qui plaça la main de son souverain sur la blessure qui lui avait été infligée comme le digne prix de sa duplicité (faisant allusion au duel de G. Canning avec Castlereagh). Elle reconnaîtrait aussi l'homme qui avait osé prendre son roi pour arbitre entre lui et un ministre son collègue, et cela d'une manière aussi leste qu'indécente. Lorsque vous placiez ainsi, monsieur, la main du roi sur votre cuisse (toujours même allusion); quand vous lui disiez que vous voudriez

aller chercher Pembroke, vous donniez naissance à un ressentiment d'une nature assez grave pour nuire à vos propres intérêts, dans le cas où un gentleman occupât le trône d'Angleterre. Mais je dois supposer que le silence désapprobateur de sa majesté offensée, marque évidente de son légitime mécontentement pour l'injure que vous avez faite à des personnes qui doivent être considérées comme représentant la nation, n'a pas été assez expressif, sans doute, pour pénétrer la grossière enveloppe de votre entendement.... »

Une copie de ce libelle ayant été envoyée à G. Canning, il répondit immédiatement à son auteur anonyme par le billet suivant, où l'on retrouve toute la vigueur et tout le piquant de son esprit.

« Gloucester-Lodge, 10 avril 1818

» Monsieur,

» J'ai reçu, au commencement de la semaine dernière, la copie de votre pamphlet, que vous avez eu l'attention de m'envoyer, sans doute dans l'espoir d'en recevoir mes remercîmens. J'ai été informé peu de temps après, par celui-là même que vous aviez chargé de le répandre, que vous lui en aviez retiré l'impression dans l'intention probable de ne lui donner aucune publicité. J'apprends depuis cependant que le pamphlet, quoiqu'il ne soit acheté par personne, est mis en circulation sous enveloppe. J'apprends aussi, parmi

beaucoup d'autres choses, par la déclaration franche et volontaire du gentleman auquel le pamphlet a été adroitement attribué, que non-seulement il n'a aucune connaissance du nom de son auteur, mais qu'il ignorait l'existence du pamphlet lui-même.

» C'est maintenant à vous que je m'adresse directement, monsieur, pour vous dire que mon opinion est que vous êtes un menteur et un calomniateur, et qu'il ne vous manque que du courage pour être un assassin.

» J'ai à vous dire, en finissant, que personne ne sait que je vous écris ; que je garderai la même réserve aussi long-temps que j'aurai l'espoir d'apprendre votre nom de vous-même ; mais que je n'attendrai que jusqu'à demain, samedi soir.

» La même main, par laquelle votre pamphlet m'est parvenu, pourra remettre avec sûreté votre réponse entre mes mains.

» Je suis, monsieur, votre humble serviteur,

» G. Canning.

» *P. S.* M. Ridgwray est prié de porter la présente lettre à sa destination. »

L'auteur du libelle jugea à propos de rester sourd à cet appel, et il n'a plus été question de cette affaire.

Continuons à passer rapidement sur les époques de la vie de G. Canning qui, certes, n'auraient pas élevé son nom au degré de gloire

auquel il est parvenu, et sur lesquelles on ne croit devoir s'arrêter incidemment que pour n'omettre aucune des circonstances d'une vie qui, aux yeux de l'histoire, tirera tout son éclat des cinq dernières années qui la terminèrent.

Pendant la session de 1819, G. Canning défendit fortement les mesures financières proposées par les ministres, et contribua puissamment à décider la Chambre à voter les taxes nouvelles qui lui étaient demandées. Ces taxes étaient considérables : l'opposition, toujours fidèle au système d'économie, dont le maintien était plus nécessaire que jamais à l'Angleterre, résista avec son énergie accoutumée; mais l'influence de Canning était déjà si grande, et c'était un spectacle si extraordinaire de voir un ministre, jusque là restreint aux discussions de la politique et de l'administration intérieure, discuter sur le budget en homme qui a fait, des finances, l'étude de toute sa vie, que, moitié conviction, moitié entraînement, la Chambre accorda toutes les demandes du ministère, et le budget de l'année, porté à la somme de 220,477,000 livres sterling, fut voté à une immense majorité.

Une violente tempête s'éleva, le 18 mai de la même année, dans la Chambre des communes, où les mesures ministérielles, politiques et financières arrêtées par le ministère, portaient l'opposition au plus haut degré d'exaspération et d'hosti-

lité. D'une part, des taxes nouvelles étaient sans cesse demandées par les ministres; de l'autre, des lois d'intolérance et de persécution étaient constamment présentées par eux comme les seuls moyens de prévenir l'explosion de mouvemens révolutionnaires, rêvés, il est vrai, par quelques cerveaux insensés, mais que la législation existante donnait tous les moyens de réprimer. Cette tendance du ministère à détruire peu à peu les libertés publiques, en inspirant des terreurs imaginaires aux représentans de la nation et à la nation elle-même, ne pouvait échapper aux vrais amis de la liberté; aussi leur courage à combattre les prétentions ministérielles, et à démasquer le but criminel de tant d'efforts, semblait-il augmenter avec l'audace des ministres. L'excès d'une généreuse indignation amena enfin, dans la Chambre des communes, une de ces explosions subites et terribles de l'indignation publique, qui renversent quelquefois en un moment l'édifice de machinations et de complots élevé par le despotisme, et dispersent d'un seul coup les élémens accumulés pendant de longues années par le pouvoir contre la liberté. Depuis long-temps l'opposition avait résolu, dans l'impuissance où se trouvait la nation de ramener les ministres à un système conforme aux intérêts nationaux, de demander à la Chambre des communes « de se former en comité pour examiner l'état de la nation. » Ce fut M. Tierney,

l'un des membres les plus énergiques, les plus fermes et les plus persévérans de l'opposition, qui fut choisi pour être son organe.

En effet, au jour désigné, il prit la parole, et commença, par l'apostrophe suivante contre le ministère, un discours où la plus extrême véhémence prêtait une force nouvelle à la plus vigoureuse dialectique : « Jamais une administration ne s'est trouvée dans une situation plus avilissante.... » Ce discours se terminait par les conclusions que l'on vient de rapporter. Un grand mouvement s'était manifesté dans l'assemblée aux premières phrases de ce discours; mais l'orateur n'en fut pas moins entendu avec l'attention la plus religieuse, qui fut rarement interrompue, même sur les bancs ministériels. Lorsque M. Tierney eut cessé de parler, lord Castlereagh prit la parole. Mal revenu de l'extrême surprise d'une attaque aussi violente, quoique non imprévue, il fut obligé de reconnaître la vérité d'un grand nombre de faits avancés par M. Tierney, en rejeta plusieurs sur des causes indépendantes de sa volonté, étrangères à ses bureaux ou auxquelles il n'avait pris aucune part personnelle, hésita dans le reste de sa défense, et déclara enfin, en voyant la profonde impression qu'avait produite le discours de M. Tierney, que « si la nation ne le jugeait plus digne de sa confiance, il était prêt à résigner sa place à celui qu'elle croirait

y avoir plus de droits. » Lord Castlereagh était secondé dans cette occasion par G. Canning, et il fut facile de juger, par la conduite que tinrent l'un et l'autre ministre au milieu de cette lutte qui semblait devoir devenir décisive pour l'administration, de la différence de caractère politique de ces deux hommes d'état. Castlereagh venait de courber la tête devant l'orage; Canning, au contraire, se montrait plus fier en présence d'un ennemi qui ne paraissait pas devoir menacer en vain. Plus exercé aux combats de la tribune, il apporta dans celui-ci toute son habileté accoutumée et une audace nouvelle. Il n'épargna à l'opposition ni railleries, ni sarcasmes, et se montra même plus d'une fois prodigue de ces traits amers et envenimés auxquels il avait souvent recours, lorsque, les raisons venant à lui manquer, il sentait néanmoins la nécessité de soutenir la faveur et l'attention de ses auditeurs. « Je désire, s'écria-t-il du ton le plus solennel en terminant son discours, que la motion soit adoptée, et qu'elle le soit même à une très-grande majorité. Je désire que le comité d'enquête soit immédiatement formé; car, qu'aura-t-il à faire ce comité, si ce n'est de compter les nations délivrées, les trônes rétablis, les victoires remportées, et des triomphes sans pareils dans l'histoire, tant par leur éclat que par les résultats! Ce comité, que verra-t-il dans les annales des deux dernières années, sinon les théories

réfutées par les grandes actions, de tristes prédictions repoussées par de glorieux événemens, et, malgré l'opposition, cette petite île veillant sur la tranquillité du monde après l'avoir sauvé. »

Quoique dans cette circonstance l'opposition eût rassemblé toutes ses forces et qu'elle eût évidemment pour elle la raison et les faits, G. Canning avait parlé avec tant d'à-propos et d'habileté à l'orgueil national, toujours si puissant sur une assemblée anglaise, que tous les partis parurent se rallier un moment et confondirent leurs applaudissemens. Cependant, lorsque la division eut lieu, la proposition de M. Tierney fut écartée par une majorité de trois cent cinquante-sept voix contre cent soixante-dix-huit, et la puissance de l'influence ministérielle fut ainsi encore une fois révélée à la nation.

Lorsque le vicomte de Castlereagh présenta, en 1818, le projet d'*alien-bill*, George Canning, encore si différent de ce qu'il devait être bientôt, marcha dans un parfait accord dans cette circonstance avec le ministre qui dirigeait les affaires étrangères. Sous prétexte de s'opposer à une révolution dont l'Angleterre serait menacée, il appuya, avec sa véhémence ordinaire, le projet de loi contre lequel s'élevaient tour à tour les hommes les plus illustres et les plus éclairés que l'opposition comptait dans son sein. Néanmoins, la puissance ministérielle

avait acquis un tel degré d'influence sur la Chambre des communes, que les plus sages conseils des amis de la liberté ne purent se faire entendre. Il s'en fallait de bien peu que l'Angleterre ne fût alors placée au niveau des états absolus de l'Europe. Ce fut avec une douleur plus grande encore qu'en 1819, et lorsque la révision des lois pénales fut agitée dans la Chambre des communes, on entendit George Canning, si instruit, si versé dans l'étude des lois, d'un caractère naturellement si bienveillant et de mœurs si douces, s'opposer à la proposition faite de porter quelque adoucissement au code criminel, qui, en Angleterre plus que dans tout autre pays, est empreint d'un caractère d'ignorance et de barbarie gothique, dont il semble impossible de concilier l'existence avec le haut degré de civilisation, de lumières et de liberté où est parvenu ce pays, et où plus de deux cents délits, dont quelques-uns seraient punissables de peines correctionnelles, sont indistinctement frappés de mort.

Toutes ces victoires successives, remportées par le ministère sur la conscience publique, étaient loin d'améliorer la situation intérieure de l'Angleterre. A Manchester et dans plusieurs villes manufacturières, des troubles sérieux étaient le résultat du système ministériel, et, dans la première de ces villes, le sang d'une population industrieuse manquant de travail, et à

laquelle on ne laissait d'autre alternative que de périr de faim ou sous le glaive du soldat, avait été répandu en abondance par les mains des citoyens eux-mêmes, qui, formés en garde nationales (yeomanry), se montraient dans cette déplorable circonstance les implacables ennemis de leurs malheureux concitoyens. Redoutant le renouvellement de ces scènes funestes, le ministère, sérieusement effrayé des conséquences possibles de ces nouveaux troubles, loin de se faire illusion sur la sécurité prétendue dont il ne cessait de donner l'assurance aux Chambres et à la nation, augmentait sur tous les points la force des propriétaires armés, formait et rassemblait des bataillons de vétérans royaux, envoyait des garnisons de cavalerie et d'artillerie légère dans les districts manufacturiers les plus populeux d'Angleterre et d'Écosse, et concentrait dans le château de Chester, aux environs duquel se réunissaient les chefs des mécontens, un nombre considérable de troupes de toutes armes. En peu de temps le sol de l'Angleterre, autrefois si jalouse de sa liberté, et dont l'armée n'était destinée qu'à repousser l'ennemi extérieur, fut couvert de près de cent mille baïonnettes destinées à donner la mort à quiconque demandait du pain. Un tel état de choses devait agir fortement sur une âme aussi naturellement généreuse que celle de George Canning. Il observait en silence les causes secrètes de tant de calamités, et se

promettait bien d'y mettre un terme du moment où il aurait acquis, par la force des choses, une assez forte prépondérance dans le cabinet britannique pour y faire prévaloir ses opinions.

Toutefois, ce moment était loin encore; mais, pour atteindre son but, il fallait conserver le pouvoir et ne pas rompre avec des collègues tout-puissans dont il ne se sentait pas encore assez fort pour braver l'inimitié. Peut-être même alors sa conviction personnelle n'était-elle pas encore établie d'une manière assez décidée, sur les graves inconvéniens attachés à la continuation du système ministériel, pour qu'il crût le moment arrivé d'élever hautement la voix contre ses collègues, et de faire le sacrifice de son portefeuille à des chances éventuelles de succès.

L'opposition ne se montra ni moins ferme, ni moins persévérante dans ses principes pendant la seconde session de 1819. Elle y rapporta ses armes accoutumées, les faits et la bonne foi, et lorsque, dans cette session, le Prince régent vint lui-même reconnaître, au nom du trône, les dangers de l'État, et donner ainsi un démenti formel aux paroles des ministres, M. Tierney, toujours énergique et toujours infatigable, appuyé sur les déclarations mêmes de la couronne, dirigea de nouvelles et de plus fortes attaques contre l'administration, et s'éleva surtout contre le système de déception et de mensonge dont le

ministère semblait avoir fait le premier mobile de son gouvernement. « Le plus sinistre mécontentement agite le royaume, disait-il, et le fardeau des charges qui pèsent sur le peuple n'est point tolérable : quelle triste ressource cependant que celle de nous vanter quelques accroissemens temporaires de revenus, qui ne sont au fond que des fluctuations ! Est-ce donc ainsi que l'on consolera l'ouvrier qui ne peut plus, avec les bas prix actuels du travail, gagner de quoi nourrir sa famille? Voilà le fait, le grand fait qui rend inutile toute recherche sur de prétendues trahisons et séditions.... Il n'existe pas chez le peuple de confiance dans la Chambre des communes. Ce ne sont pas seulement les soi-disant radicaux qui manquent de cette confiance; ce sont des hommes plus sensés, bien plus instruits, qui condamnent le plan d'une réforme chimérique, mais qui pensent qu'il doit y avoir quelque vice dans notre système représentatif, pour que le pays soit tombé dans cet état.... »

Certes, ce n'était pas dans ce système qu'il fallait chercher la cause de tous ces malheurs; c'était dans l'administration qui portait de continuelles atteintes à l'essence même de ce système; qui, d'une part, réduisait par ses plans le peuple à l'excès de la misère, et qui, de l'autre, lui faisait un crime de céder aux conséquences de cette misère. Toutefois, il ne convenait pas à l'administration de reconnaître d'aussi tristes vérités

et de faire de semblables aveux; lord Castlereagh le prouva, lorsqu'ayant pris la parole, après M. Tierney, il éluda tous les reproches de l'opposition, glissa légèrement sur les faits allégués qu'il ne pouvait contredire, et retomba, selon son habitude, dans les lieux communs obligés sur la tendance de l'esprit révolutionnaire auquel il attribuait tous les désordres commis par des malheureux affamés et qui ne demandaient que du pain. A peine eut-il cessé de parler, que Canning se leva. Loin d'entrer, ainsi que son collègue, dans le véritable sens des plaintes du vénérable Tierney, le président du bureau du contrôle, orateur complaisant et obligé du ministère dans toutes les occasions difficiles, ne répondit d'abord que par des railleries assez froides et hors de place au discours qui venait d'être prononcé. Loin d'entrer dans la question et de repousser des faits constatés d'ailleurs par la notoriété publique, il aima mieux, ce qui était plus facile en effet, plaisanter « sur les personnages illustres qui s'étaient montrés sur les *hustings* de la révolution radicale lors de la réunion d'Yorck. » Mais, forcé bientôt de revenir à un ton plus grave et plus digne de la circonstance, par l'attitude de l'assemblée qui ne paraissait pas prendre plaisir à la continuation d'une semblable inconvenance, il demanda « si la réforme qu'on proposait comme un moyen de conciliation ne devait pas plutôt être considérée comme

une concession faite à un parti. « D'ailleurs, » ajouta-t-il, « quel système de réforme faut-il adopter? Je l'ignore, et j'attends qu'il paraisse quelque radical qui indique un système praticable auquel je puisse accéder. La Chambre, telle qu'elle est aujourd'hui, remplit le but pour lequel elle est instituée: elle est la gardienne fidèle des libertés nationales et des intérêts du peuple. Apprenons de la révolution française deux vérités qui ne doivent jamais être séparées : c'est que s'il est dangereux de trop retarder une amélioration nécessaire, il l'est encore plus de faire avec précipitation des changemens dont on peut se passer. » Dans ce discours, dont l'extrême étendue ne permet de donner ici qu'un extrait fort court, on peut trouver le système tout entier qu'a développé progressivement George Canning, depuis le mois d'août 1822, ou plutôt depuis celui d'avril 1827, époque où, après avoir fait révoquer l'administration qui s'opposait à toutes les *améliorations nécessaires*, et devenu indépendant et libre dans tous ses mouvemens, il s'était environné d'hommes probes et habiles, résolus à faire, *sans précipitation*, les changemens qu'on pouvait ajourner *sans danger*.

Ce n'était pas assez, pour Canning, d'avoir, pendant le cours de cette session, secondé et provoqué toutes les mesures ministérielles qui devaient bientôt faire envier à Londres la liberté de

Constantinople, il devait encore se porter le défenseur des bills proposés par lord Castlereagh, pour restreindre la liberté de la presse et rechercher les armes à domicile. Toutes ces odieuses mesures étaient, ainsi que cela s'est pratiqué dans tous les temps, réclamées par les ministres au nom même de la liberté qu'ils violaient avec tant d'audace. Deux hommes, deux membres de l'opposition, Brougham et Robert Wilson, qui, à six ans de là, devaient devenir les admirateurs et les amis de Canning, s'élevèrent, avec la plus juste comme avec la plus énergique indignation, contre les discours des deux ministres, et déclarèrent hautement que ces ministres, qui prétendaient ainsi attaquer et enlever au pas de charge toutes les franchises nationales, sans donner à l'assemblée le temps d'examiner l'urgence et la nécessité de ces mesures, devraient être mis en accusation. Toutefois, ce généreux mouvement n'eut aucune suite; tout ce qui se passait depuis quelques années constatait avec assez d'évidence l'omnipotence ministérielle; les amis de la liberté obtinrent à peine quelques insignifiantes modifications, et les bills furent adoptés. A l'honneur de la Chambre des pairs, quatorze membres de cette Chambre, dignes représentans de l'honneur national dans cette circonstance, protestèrent contre cette nouvelle attaque faite par la tyrannie contre les libertés publiques.

Au milieu de ces déplorables triomphes remportés par Castlereagh et son collègue, sur la raison, la justice et la liberté, George Canning fut frappé, dans sa famille, du coup le plus cruel. L'aîné de ses enfans, George-Charles, jeune homme de la plus belle espérance, mourut le 31 mars 1820, à peine âgé de dix-neuf ans. Cette perte affligea profondément le cœur de Canning, en qui l'application aux grands intérêts politiques de son pays n'avait jamais porté d'atteinte aux affections de famille. Dans sa profonde affliction, il composa, sur la mort de ce jeune homme, la pièce de vers la plus attendrissante, et dans laquelle le travail du poëte ne se laisse apercevoir nulle part. Elle fut placée comme épitaphe sur le tombeau de cet enfant chéri; jamais les accens de la douleur paternelle n'ont été plus vrais et plus touchans; la voici:

« Bien que ta carrière ait été très-courte, Dieu, dont les décrets toujours adorables ont fait de cette existence si rapide une longue suite de souffrances; ce Dieu, plein de miséricorde, t'a donné, en t'affligeant, les moyens de te purifier par des vertus douces, la foi, l'espérance, la résignation paisible, la tendre charité; et, comme ce monde n'était pas le monde qui t'était destiné, il a éloigné de toi, avec une constante sollicitude, les combats, la gloire, les succès, les peines de la vie, et les piéges couverts de fleurs des plaisirs de la terre. Il a ordonné aux tentations de passer

près de toi sans te nuire, et n'a cessé de fixer tes regards dans le céleste séjour.

» O toi, qui fus désigné en naissant pour le ciel; qui, dans ta jeunesse, as montré une sagesse supérieure à celle que donne le savoir; patient comme les martyrs dans la douleur; simple et pur comme l'enfant à la mamelle, exempt de toute souillure, si ce n'est de celle de la tache originelle, que le sang réparateur du Christ a effacée; delivré pour jamais des souffrances mortelles, monte, ô âme innocente! monte au séjour du repos qui t'est destiné, tandis que moi, par un renversement des lois de la nature, je baigne ici-bas ta tombe de mes larmes paternelles. »

Il était difficile que tant d'atteintes, détournées ou directes, portées, au milieu de la paix de l'Europe, à la constitution de l'état, par le ministère le plus anti-national qu'eût jamais eu l'Angleterre, ne produisissent pas une impression profonde sur toutes les classes des sujets britanniques. Ce fut au milieu de celle qui, souffrant sans compensation est tout-à-fait hors de l'influence du pouvoir, que se prépara, dans le silence, une conspiration dont le but était de se défaire en un seul instant des quatorze ministres. Les antécédens de cette affaire, qui remontaient aux déplorables événemens de Manchester, et les résultats qu'elle devait avoir, nous paraissent d'une assez haute importance pour entrer dans quelques détails sur les projets des conjurés.

Le gouvernement avait appris qu'un certain nombre d'individus s'étaient déjà réunis plusieurs fois pour concerter un plan, d'après lequel ils devaient assassiner les ministres de la couronne, et qu'ils avaient choisi, pour l'exécuter, le jour où ceux-ci devaient se réunir dans un dîner chez le comte de Harrowby, président du conseil, dont la maison, située place Grosvenor, offrait de grandes facilités aux conjurés pour s'échapper de Londres aussitôt après le crime commis. En conséquence de cet avis, l'ordre fut donné au chef de la police de Londres de se rendre avec douze constables au lieu qui avait été désigné comme le rendez-vous des conspirateurs. On les trouva au nombre de vingt-sept ou trente dans une espèce de grenier, où l'on ne pouvait monter que par une échelle étroite; la plupart étaient occupés à charger leurs armes; plusieurs tables étaient couvertes de baïonnettes, de pistolets et de balles. A l'entrée des constables, ils se levèrent : requis de se rendre, ils refusèrent, et une escarmouche assez vive s'ensuivit; un des constables fut tué, un autre fut blessé. Il était alors huit heures du soir; les lumières avaient été éteintes et plusieurs des conspirateurs avaient profité de l'obscurité pour s'échapper. En ce moment, le capitaine Fitz Clarence (fils naturel du duc de Clarence), arriva avec un détachement de troupes; la maison fut cernée, et le capitaine, un sergent et trois soldats montèrent

l'échelle et entrèrent dans le grenier, alors rempli de fumée et éclairé seulement par le feu des armes. Après un combat qui dura quelque temps, et pendant lequel plusieurs agens de police, soldats et conspirateurs furent blessés, on parvint à s'emparer de neuf individus. On trouva depuis une grande quantité d'armes et de munitions dans une chambre voisine de celle où ils étaient rassemblés. Ces hommes, tous animés d'une grande exaspération et pourvus d'une extrême audace, avaient pour chef un nommé Thistlewood; celui-ci, un peu en avant des siens et accompagné d'un seul de ses complices, devait frapper à la porte de lord Harrowby, et remettre au domestique qui se serait présenté pour l'ouvrir, une lettre qu'il eût assuré être une dépêche, ou une boîte rouge, comme on s'en sert dans tous les bureaux publics, et le prier de la porter à l'instant aux ministres du cabinet. Pendant que ce domestique eût exécuté ce message, Thistlewood et celui de ses complices qui devait l'accompagner, connaissant bien les localités de la maison, seraient entrés dans une salle basse voisine de la porte de la rue, pour y attendre la réponse; ils auraient alors ouvert cette porte, et les autres conspirateurs devaient profiter de ce moment pour pénétrer dans la maison et y jeter un grand nombre de grenades. Pendant la confusion qui serait nécessairement résultée de cette attaque imprévue, ils devaient se précipi-

ter dans la salle à manger et assassiner tous les ministres.

Le plus grand nombre des conjurés ayant été arrêté et traduit devant les tribunaux, le grand jury conclut, le 28 mars 1820, à la mise en accusation de douze d'entre eux, savoir : Thistlewood, Davidson, Ings, Brunt, Tidd, Wilson, Harrisson, Bradburn, Schaw, Bragé, Gilchrist et Cooper, comme accusés de haute trahison. Mis en jugement le 17 avril devant les assises, la sentence qui condamnait à mort Thistlewood, Brunt, Ings, Davidson et Tidd, leur fut communiquée le vendredi 28 avril. Tous les condamnés, et particulièrement Thistlewood, montrèrent le plus grand courage : protestèrent contre la qualification de haute trahison donnée au projet d'assassiner les ministres : affirmèrent qu'aucun d'entre eux n'avait eu le projet d'attenter aux jours du roi, et réclamèrent contre l'application de la loi, déclarant, ainsi qu'ils n'avaient cessé de le faire pendant toute l'instruction de la procédure, qu'ils n'avaient jamais eu d'autre dessein, en conspirant contre les ministres, que de venger la mort de leurs infortunés frères de Manchester, assassinés par leurs ordres. Renfermés dans la salle des condamnés, leur fermeté ne les abandonna pas un seul moment, et ils refusèrent les secours que leur offrit le chapelain de la prison, comme ne partageant point sa croyance.

Alarmés des nombreuses ramifications qu'ils supposaient aux conjurés, les ministres décidèrent dans un conseil privé tenu à Pall-Mall, le lendemain même du jugement, et auquel assistèrent le roi, tous les ministres du cabinet et les juges qui avaient siégé dans l'affaire, que la sentence de condamnation serait exécutée le lundi 1er. mai. Le gouverneur de Newgate l'ayant reçue le même jour à sept heures, se rendit aussitôt à la chambre des condamnés, leur annonça le but de sa visite, et les engagea à employer le peu de temps qui leur restait à vivre, à se préparer à la mort. Tous s'écrièrent à la fois qu'ils désiraient mourir le plus promptement possible.

Après le départ du gouverneur, les prisonniers recommencèrent la conversation qui les avait occupés avant son arrivée, sans paraître nullement affectés de la nouvelle qu'ils venaient d'apprendre. Le même jour, ils reçurent la visite de leur famille et passèrent dans le plus profond sommeil la nuit qui précéda leur supplice. Le jour de l'exécution, à six heures du matin, ils déjeunèrent séparément, quoiqu'ils eussent demandé la faveur de faire ensemble leur dernier repas; mais comme on savait qu'ils devaient se consulter sur ce que chacun d'eux dirait en montant sur l'échafaud, et que l'on craignait un mouvement populaire dans le cas où ils feraient un appel à la multitude et rappelleraient les

malheurs de Manchester dont la mémoire était toujours présente au peuple, on ne jugea pas à propos de faire droit à leur réclamation. On leur permit cependant de boire ensemble un verre de vin, et ils le burent à la santé du roi. Lorsque la cloche de Newgate sonna leur dernière heure, un des spectateurs de cette triste scène ayant adressé les paroles suivantes à Thistlewood : « Que le Tout-Puissant ait pitié de vous ! » celui-ci lui fit un signe de tête en remerciement. Ayant, à quelques pas de là, rencontré, en traversant la cour, un journaliste qu'il connaissait, il lui dit : « Apprenez au monde que nous mourons fidèles à la liberté. »

A sept heures et demie, les condamnés parurent sur l'échafaud, et tout le monde fut frappé du sang-froid et du courage sans ostentation que ces hommes, d'un naturel si violent et si emporté, montraient dans leurs derniers momens. L'un d'eux chanta constamment une hymne dont le refrain était *la mort ou la liberté*, et, remarquant parmi les spectateurs une personne qui prenait des notes, il lui cria : « Je meurs l'ennemi de tous les tyrans; notez cela. » Pendant le cours de la procédure, il avait été souvent question d'un nommé Edward, qui, à diverses époques, avait remis à Thistlewood des billets d'une livre sterling; cette circonstance avait fortement frappé la multitude, qui s'était persuadé que cet Edward était un agent provocateur envoyé par le minis-

tère auprès de Thistlewood. Lorsque, après la mort des cinq condamnés, leurs corps détachés du gibet furent saisis par l'exécuteur qui devait leur trancher la tête, des cris de fureur s'élevèrent parmi la multitude. Effrayé de ces cris, l'exécuteur lui-même fut troublé, et sa main tremblante portant des coups sans force et mal assurés, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il parvint à couper ou plutôt à scier la tête de Thistlewood ; et lorsqu'il s'avança sur l'échafaud, cette tête sanglante à la main, en s'écriant, selon l'usage : « Voici la tête d'Arthur Thistlewood le traître », les murmures les plus menaçans s'élevèrent de tous les côtés de l'assemblée, des hurlemens éclatèrent sur d'autres points, et ces cris retentirent dans toute la place : « C'est affreux ! où est Edward? qu'on l'amène; c'est lui qu'il faut décapiter ; tirez un coup de fusil à cet assassin. » Saisi d'épouvante, l'exé uteur laissa tomber le couteau et s'enfuit.

Ce n'est pas seulement pour satisfaire à une vaine curiosité que nous avons rapporté ici les plus remarquables circonstances de cette horrible affaire ; nous y avons vu une grande leçon pour les gouvernemens.

Aucun des hommes impliqués dans cette conjuration, quoique la plupart appartinssent aux classes inférieures de la société, n'était né pour être un assassin ; le fanatisme politique avait tout fait. Sous un gouvernement sage, lé-

gal, populaire, conservateur des libertés publiques, ces infortunés eussent pu être de bons citoyens; ils se crurent appelés à venger les victimes de Manchester par le sacrifice de ceux qu'ils regardaient comme leurs assassins : les moyens qu'ils choisirent étaient criminels, sans doute; mais ne l'étaient-ils pas aussi, ces ministres qui, constamment sourds à la voix de l'opposition, ne répondaient aux plaintes du peuple que par des lois qui semblaient renchérir les unes sur les autres en illégalité, en violence, en mépris des institutions, et dont le véritable but semblait être d'entraîner le peuple aux plus condamnables excès, pour introduire dans ses assemblées et dans ses délibérations l'emploi de la force armée, précurseur certain de la ruine de la liberté?

Heureusement cette conjuration ministérielle n'a point atteint en Angleterre le but que se proposaient ses auteurs; le génie national, secondé de la mort de Castlereagh, en a dispersé les élémens, et la raison publique a fait le reste.

Ce déplorable événement produisit sur l'esprit de Canning une impression profonde. Les troubles de l'Irlande, qui, à la même époque, prenaient une consistance de plus en plus redoutable, le convainquirent enfin que c'était beaucoup moins dans le peuple que dans le gouvernement qu'il fallait chercher la cause de tant de malheurs. Il vit avec une douleur extrême,

mais muette, cette longue suite de déportations, de condamnations et de supplices, qui purent bien, pendant quelque temps, assurer dans ce pays le triomphe d'une implacable oligarchie, mais qui aliénaient de plus en plus cette population du gouvernement de la métropole. Cette époque était celle où, après de nouvelles élections, s'ouvrait la session du parlement britannique ; G. Canning s'y montra, comme dans les sessions précédentes, défenseur des doctrines ministérielles, et insista fortement, dans une discussion qui s'éleva entre M. Brougham et lui, relativement à la fixation de la liste civile, pour faire repousser, comme inconstitutionnelle et attentatoire à la majesté du trône, la proposition faite par l'illustre membre de l'opposition, tendante à demander à la couronne une renonciation absolue à ses revenus héréditaires, à la charge, par la nation, d'élever la liste civile à une somme annuelle d'un million cinquante-sept mille livres (25,368,000 francs). M. Brougham fondait cette proposition sur le principe que les propriétés et les revenus de la couronne ne peuvent point être affranchis du contrôle du parlement. « Il est absurde, dit Canning dans sa réplique, de parler ici de pensions obscurément prodiguées, lorsque la liste des pensionnaires est connue, qu'elle est sous vos yeux, et qu'à la tête de cette liste figurent des noms tels que ceux de William Pitt et d'Edmond Burke. Il existe toutefois un grand motif

politique, qui doit surtout faire repousser l'innovation proposée; il ne convient pas de détruire, dans ce pays, tous les vestiges de la monarchie féodale; je ne doute pas que nous ne puissions établir un système d'administration aussi simple que celui des États-Unis, et une royauté aussi *intelligible* que la place de président de la république américaine; mais il serait très-contraire à la saine politique de réduire le roi d'une grande monarchie à n'être en dignité, et *dans la forme*, que le fonctionnaire salarié du peuple : *il suffit qu'il le soit dans le fond.* Gardons-nous bien d'enlever au trône un seul de ses antiques ornemens; ce sont autant de remparts qui le défendent contre les attaques de la trahison. » Certes, c'était un grand aveu que celui fait par Canning qu'un prince constitutionnel, c'est-à-dire le plus puissant et le mieux affermi dans la catégorie des souverains, n'était que le *premier des fonctionnaires publics.* Tout ce qu'il ajoute à cette déclaration solennelle n'en affaiblit point la force, et prouve seulement ce que savent tous les hommes éclairés, c'est que, pour la multitude, il est des prestiges inséparables du trône et qu'il faut se garder de lui ravir dans l'intérêt même de la puissance et de la sûreté de l'état.

La pensée secrète de Canning se révéla toute entière peu de temps après, dans la discussion qui s'ouvrit, immédiatement à la suite de celle où il venait de faire l'aveu que nous venons de rap-

porter, et qui avait produit un véritable scandale parmi cette classe de Torys, pour qui le trône est le despotisme, et qui n'en défendent les abus que parce qu'ils en ont le monopole. Il s'agissait de maintenir pour deux ans encore l'*alien-bill*, œuvre de Castlereagh, à laquelle deux ans plus tôt Canning avait prêté tout son appui. Cette fois, éclairé par l'expérience, il ne jugea pas à propos de soutenir une mesure contre laquelle s'élevait le vœu de la nation, et dont l'utilité avait cessé de lui être démontrée. Il commençait d'ailleurs à reconnaître qu'un autre genre de gloire, que celle de rester enchaîné au char de Castlereagh, pouvait lui être réservé. Castlereagh eut donc cette fois le triste avantage de faire adopter un acte dont la nécessité n'était plus même démontrée à la majorité de la chambre qui l'adopta, mais qui crut devoir cette condescendance au ministre qu'elle avait accoutumé jusque-là à régner sur elle sans résistance et sans partage. Une généreuse, mais inutile opposition, fut néanmoins développée dans cette circonstance par sir Robert Wilson, que des événemens extraordinaires et imprévus allaient bientôt rapprocher jusqu'à un certain point de G. Canning. On voit que c'est du procès de la reine dont il s'agit ici. Jamais peut-être, à aucune autre époque des diverses fonctions ministérielles qu'il avait exercées, Canning n'avait donné une preuve plus éclatante et plus énergique de son profond respect

pour l'honneur du trône, et de sa crainte de voir cet honneur compromis. Insensible à toute autre considération qu'à celle de ses devoirs, il ne calcula ni la disgrâce qui devait être la conséquence probable de sa résistance, ni les puissans ennemis qu'elle devait lui attirer. Il sacrifia tout, jusqu'à son repos intérieur et celui de sa famille, dont il était résolu de s'éloigner tant que durerait l'instruction du procès, à la volonté forte et persévérante de remplir ce qu'il regardait comme un grand devoir envers son pays et son souverain. On ne rapportera pas ici les interprétations et les commentaires plus ou moins faux, plus ou moins injurieux qui furent faits de sa conduite, et qui tous, il est de notre devoir de le dire, étaient sans analogie avec son caractère; qu'il suffise d'affirmer que, résolu dès le commencement de l'investigation parlementaire, à ne prendre aucune part, dans la Chambre des communes, aux débats de cette affaire qu'il regardait comme devant porter une atteinte dangereuse à la morale du pays, Canning, sentant bien qu'à raison de l'intérêt connu qu'il prenait au sort de la reine, la responsabilité de tous les excès populaires qui se commettaient journellement ne manquerait pas de retomber sur lui, se décida à quitter l'Angleterre, après avoir solennellement déclaré, dans la séance des communes du mercredi 7 juin, où il parla pour la dernière fois avant le commencement du procès, « que les

ministres avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour détourner ce scandale, mais qu'une volonté absolue et une influence personnelle plus puissantes, avaient rendu tous leurs efforts inutiles. Que, pour sa part, il ne se placerait jamais dans la situation d'un accusateur vis-à-vis de cette princesse, et qu'après avoir ainsi satisfait à ce qu'il devait à son honneur et à son roi, son intention était de s'abstenir comme individu de toute participation à cette affaire. »

Il tint parole, et se retira de la Chambre toutes les fois qu'il s'agit de prendre part à la délibération, jusqu'au moment où, vers le milieu du mois d'août 1820, et lorsque le procès de la reine avançait vers sa décision, il quitta l'Angleterre pour se rendre à Vienne où il était, disait-on, chargé de sonder les dispositions du cabinet autrichien relativement aux affaires de Naples où venait d'éclater une révolution, mais en effet pour s'éloigner du théâtre d'un grand scandale, et peut-être aussi pour satisfaire au vœu secret du roi, à qui la présence, dans son cabinet, d'un défenseur avoué de son épouse inspirait une véritable aversion.

Ce fut en conséquence de cette déclaration, dont on a parlé plus haut, que Canning sortit du ministère dès l'année suivante, passa sur le continent et voyagea en Italie et dans la Grèce, où un généreux esprit d'indépendance commençait à se manifester. On sait avec quelle

chaleur il embrassa la noble cause des chrétiens opprimés dans l'Orient, après avoir défendu avec la même énergie dans la Chambre des communes celle des infortunés catholiques Irlandais, qui continuaient à réclamer vainement à toutes les sessions leur émancipation politique, toujours repoussée par une forte opposition à laquelle il était difficile de croire que le ministère fût sincèrement étranger. Diverses questions de politique extérieure avaient été agitées dans la même session, et il avait été facile de voir dès lors, au silence constamment gardé par Canning, que, sans improuver explicitement les opinions de son collègue Castlereagh, il était loin de les partager. Cette époque était celle où le ministre des affaires étrangères commençait à éprouver les embarras de sa participation secrète et inconstitutionnelle aux principes et aux vues de cette alliance du Nord, qui s'intitulait *sainte*, alors qu'elle laissait verser par torrent le sang des chrétiens par le glaive musulman, et soulevait en même temps, en Espagne, à Naples et en Piémont, toutes les passions et toutes les intrigues qui devaient traverser, ensanglanter et faire échouer les légitimes révolutions dont le noble et premier but était de soustraire ces deux premiers pays au joug du pouvoir absolu, et le troisième, à l'influence plus humiliante encore de l'étranger.

Cette position du ministère britannique, ou

plutôt de lord Castlereagh ne pouvait durer; lié par des engagemens secrets avec les ministres des cabinets absolus ; associé à tous leurs plans et couvert de leurs insignes qu'il avait achetés au prix de l'indépendance de son pays; dédaigné de ceux auxquels il s'était vendu, et en horreur au peuple anglais auquel il allait bientôt avoir de terribles comptes à rendre de sa longue et funeste dictature, Castlereagh ne pouvait espérer de cacher long-temps les difficultés qui le pressaient de toutes parts, à l'opposition vigilante dont les regards étaient constamment attachés sur sa politique, et qui, avec tout ce qu'il y avait d'Anglais dignes de ce nom, ne pouvait voir, dans ce ministre, qu'un des agens les plus actifs de la vaste conjuration ourdie par la plupart des cabinets des grandes puissances contre la liberté de l'Europe, et particulièrement contre celle de l'Angleterre. Sans doute on n'osait point encore attaquer celle-ci de front et à force ouverte; mais on espérait, à l'aide de la complicité du premier ministre de ce pays, et par l'introduction successive dans sa législation de toutes les mesures tendant à l'anéantissement de ses institutions et de ses franchises, le réduire à un état peu différent de celui où se trouvaient en ce moment la France, l'Autriche, la Russie et l'Espagne : car, il ne faut pas s'y tromper, dans l'opinion de cette oligarchie ignorante et superbe, le point principal est d'anéantir partout le prin-

cipe populaire; ce principe détruit, tout lui est à peu près égal, et il n'y a plus pour elle que des nuances assez indifférentes entre les gouvernemens de ces quatre pays.

Après avoir exercé pendant cinq ans les fonctions de président du contrôle, où, ainsi que nous l'avons déjà dit, G. Canning avait pris une grande habitude des questions financières les plus difficiles, et particulièrement de celles relatives aux affaires de l'Inde, il fut nommé, le 16 mars 1822, au gouvernement des possessions anglaises dans les Indes-Orientales, auquel chacun avouait avec étonnement que nul n'était plus propre que lui par les étonnantes connaissances qu'il avait acquises depuis quelques années sur cette vaste administration; toutefois, cette nomination donna lieu à quelques conjectures qui n'étaient pas sans vraisemblance. Les uns disaient que Castlereagh, en paraissant donner à Canning une haute marque de considération et de confiance, au nom du gouvernement, et s'occuper du soin de la fortune de son collègue, n'avait pensé véritablement qu'à éloigner de l'administration, au moment où il prévoyait qu'il allait se trouver engagé dans de grands embarras, un concurrent d'autant plus dangereux qu'il était appuyé de la faveur publique, et que son système politique différait de plus en plus du sien; les autres, que le roi lui-même avait témoigné dans le conseil le désir de voir confier à Canning un poste

brillant mais éloigné. Quoi qu'il en soit de ces deux versions, voici comment G. Canning lui-même s'exprime sur sa nomination au poste important auquel il venait d'être élevé : « Lorsque » je rentrai dans l'administration en 1816, je » fus attaché à un département parfaitement » étranger à mes habitudes ; je n'avais eu jus- » que-là aucune connaissances des affaires qui s'y » traitaient : mais, dans le cours d'environ cinq » années, il est arrivé que les personnes à qui » appartient le droit de nommer au gouverne- » ment général de l'Inde ont jugé à propos de » me confier la direction la plus immédiate de ce » gouvernement, sur les affaires duquel j'avais » déjà exercé une haute surveillance pendant que » je présidais le bureau de contrôle... » Dans l'intervalle qui s'écoula entre cette nomination et l'époque qu'il avait fixée pour son départ, Canning prit quelquefois la parole, dans le cours de la session de 1822, sur diverses questions politiques et administratives, mais ce fut surtout dans la séance du 30 avril de la même année qu'il s'exprima avec une force nouvelle, une éloquence plus entraînante, et une plus profonde érudition, sur la question catholique ainsi que sur la justice et la nécessité politique d'une prompte décision de la Chambre, en faveur de l'émancipation. Il traça avec une rare habileté et la mémoire la plus fidèle, l'histoire de la législation qui, depuis plusieurs siècles, régit les catholiques en Angle-

terre, et inspira le plus vif intérêt à la Chambre, dont il soutint constamment l'attention pendant plus de trois heures; mais ce dernier effort n'eut pas un résultat plus heureux que les précédens, et la question fut ajournée de nouveau.

Canning ne jouit pas de la brillante perspective de fortune que lui promettait sa nomination au gouvernement général de l'Inde; l'événement le plus soudain et le plus inattendu vint lui ouvrir une carrière nouvelle, à l'instant même où il était sur le point de partir pour sa destination. Cet événement fut la mort du marquis de Londonderry, dont le suicide imprévu délivra l'Angleterre du plus mortel ennemi de ses libertés, et priva l'alliance du Nord de l'un de ses soutiens les plus solides.

Les circonstances de cette mort eurent un caractère si étrange, et ses conséquences ont influé depuis d'une manière trop remarquable sur la politique de l'Angleterre, pour pouvoir se dispenser de donner ici les détails d'un événement qui se lie d'ailleurs, sous tant d'autres rapports, à cette histoire. Si ces détails inspirent peu d'intérêt pour l'homme qui n'avait rien épargné pour détruire toutes les institutions conservatrices de la liberté de son pays; qui en avait sacrifié tous les intérêts au désir d'obtenir les faveurs et les distinctions des chefs de l'alliance du Nord; et qui, dans

les derniers temps de son administration, avait fait de l'Angleterre le servile instrument des desseins conçus par les grands cabinets du continent contre la liberté légale des peuples, ils présentent au moins une haute leçon à ceux des ministres qui seraient tentés de l'imiter.

On avait remarqué, quelques jours avant l'exécution de la résolution désespérée qui porta le marquis de Londonderry à mettre fin à ses jours, qu'un affaiblissement moral très-sensible, suite naturelle des vives anxiétés qu'il éprouvait depuis long-temps et dont on a expliqué les causes, s'était manifesté en lui; cette circonstance n'a rien d'invraisemblable, si l'on réfléchit aux étonnantes difficultés de sa situation: aux engagemens pris par lui avec les grands cabinets du continent : à l'impuissance où il allait se trouver de les remplir et aux aveux humilians que cette impuissance allait lui arracher : enfin, à la nature des révélations auxquelles ces graves intérêts allaient donner lieu dans le parlement, et aux conséquences que ces révélations, provoquées par une opposition qui n'avait cessé d'avoir les yeux ouverts sur sa politique tortueuse et si funeste à l'Angleterre, devaient avoir pour lui-même.

On approchait des vacances de Pâques : forcé par l'opposition, qui avait résolu d'obtenir des explications précises relativement aux prétentions de l'alliance du Nord sur l'Espagne, pré-

tentions si contraires en tout aux intérêts et à l'honneur de l'Angleterre ; pressé par ses propres amis, qui lui transmettaient l'expression peu flatteuse de l'opinion publique, Castlereagh, bien instruit de la force et de l'imminence des attaques que l'opposition se préparait à lui porter, s'était enfin décidé à tenir, sur cette importante question, à la rentrée du parlement, un langage plus positif et plus conforme au sentiment national. Ce n'était pas, néanmoins, sans éprouver un profond chagrin, que cet esprit altier se voyait dans l'absolue nécessité de renoncer, à la face de l'Europe, à un système dont il avait, naguère, garanti le maintien et la stabilité aux chefs de l'alliance continentale. Pour la première fois, pendant le cours de son administration, l'opinion publique se prononçait contre lui avec tant d'énergie et d'unanimité, qu'il ne lui restait d'autre alternative que de reculer devant elle ou de se retirer des affaires, et ces deux partis extrêmes, qui eussent également attesté sa faiblesse et la perte de son influence, blessaient également son orgueil.

Pendant l'entretien qu'il eut avec le roi, le 9 août 1822, à l'occasion du prochain départ de ce prince pour l'Écosse, George IV remarqua, l'un des premiers, le renversement d'idées qui s'opérait dans la tête de son ministre, et l'incohérence de sa conversation, ordinairement si nette et si précise. Le roi en fut même

tellement frappé, qu'il fut sur le point d'en écrire au comte de Liverpool. A peine le marquis de Londonderry, rentré chez lui à son retour du palais, eut-il adressé quelques paroles aux personnes qui l'entouraient, qu'il donna des signes si peu équivoques d'aliénation mentale, que sa famille en fut vivement alarmée et s'empressa de faire appeler son médecin, le docteur Bankead. Jugeant les symptômes très graves, celui-ci prescrivit l'application immédiate des ventouses et une saignée à la nuque. L'effet de ces remèdes fut tellement prompt et favorable, qu'après avoir pris une heure de repos, le marquis, accompagné de son épouse, partit pour sa maison de campagne de North-Cray, où se rendit, le lendemain soir, le docteur Bankead. Introduit à sept heures dans la chambre du malade, il le trouva couché et dans un état de crise nerveuse très-violent. Il passa la plus grande partie de la nuit auprès de lui, et lui administra des calmans. La journée du 2 n'apporta aucune amélioration, et son état de désorganisation morale et physique s'accrut à un tel point, qu'on crut devoir éloigner de lui tout objet avec lequel il aurait pu se blesser. Son sommeil était court et agité et ses songes effrayans. Frappé du souvenir de la conspiration à laquelle il avait échappé deux ans auparavant, il se croyait toujours en butte à de nouveaux projets dirigés contre sa vie; cette idée l'agitait surtout lorsque, jetant

les yeux autour de lui, il voyait la marquise s'entretenir avec le médecin. Vers minuit, le docteur Bankead, remarquant un peu plus de calme dans sa conversation, se retira dans une chambre voisine pour y prendre quelque repos. Le lundi matin, 12 août, à six heures, après un sommeil fréquemment interrompu par des visions funestes, le marquis de Londonderry s'éveilla en sursaut et sonna. On lui fit apporter à déjeûner, mais il parut mécontent de ce qui lui fut servi, et se rendormit pendant quelque temps. Il sonna de nouveau vers sept heures et demi et demanda son médecin, que la femme de chambre de la marquise s'empressa d'aller avertir. Comme celle-ci revenait sur ses pas pour suivre sa maîtresse qui, sortie pour quelques instans de la chambre du malade, venait d'entrer dans son cabinet de toilette, elle vit le ministre, revêtu seulement de sa robe de chambre, se précipiter dans son propre cabinet, au moment où le docteur Bankead arrivait. Tout ceci se passait avec une telle rapidité, que le docteur n'avait eu que le temps de dire quelques mots à la femme de chambre, lorsqu'ouvrant la porte du cabinet, il vit le marquis de Londonderry, tourné vers la fenêtre, la tête renversée vers le plafond et le bras droit élevé, qui s'écria : « Banckead, je tombe dans vos bras, tout est fini; » ce furent ses dernières paroles. Le docteur le soutint pendant quelques instans, en appelant à

son aide, mais il n'eut pas la force de retenir le corps, qui, déjà privé de vie, tomba sur le parquet, tenant encore avec force dans la main droite, par un mouvement convulsif, un canif à ressort et à lame recourbée, qui lui avait servi à se donner la mort. L'artère carotide était coupée et un torrent de sang jaillissait de sa blessure.

Le bruit de cet événement ne tarda pas à se répandre dans Londres, et y donna lieu à beaucoup de conjectures. On prétendit que cette mort était la suite d'un assassinat; mais cette opinion ne pouvait pas se soutenir long-temps, car, outre l'évidence des faits et les déclarations positives de la propre famille du marquis, de son médecin et des gens de sa maison, personne n'avait un intérêt direct à un crime qui n'aurait pu être commis que pour satisfaire une vengeance individuelle, ce dont l'éloignement de la ville et l'absence de tout étranger de North-Cray, constatée par un témoignage unanime, excluait la possibilité. Quoi qu'il en soit, un grand étonnement et peu d'intérêt se manifestèrent à Londres, parmi les classes supérieures; mais la partie éclairée du peuple, dont les jugemens sont presque toujours confirmés par l'histoire, crut y voir l'exécution d'un arrêt de la justice divine, qui délivrait la Grande-Bretagne d'un oppresseur odieux. Les citoyens qui se rencontraient dans les rues se serraient la

main et se félicitaient comme à la nouvelle d'une victoire nationale ; des signes de réjouissance furent publiquement aperçus, et l'on assure que les cloches d'un temple furent mises en mouvement pour célébrer la fête sanglante de la mort d'un ennemi public. C'est avec ce cortége de souvenirs et de malédictions que le nom du marquis de Londonderry se présentera au tribunal de l'histoire : une dernière fatalité attachée à la destinée de ce ministre est d'avoir eu G. Canning pour successeur.

Ainsi finit un homme dont la funeste célébrité se rattache à la destruction des libertés publiques dans sa patrie : au système oppressif établi par l'alliance du Nord contre les droits des peuples : à tous les malheurs de l'humanité, que sa politique étroite et cruelle a constamment sacrifiée aux projets ambitieux des cabinets absolus du continent. Jugé avant sa mort, par ses contemporains, l'historien n'ajoutera point de nouvelles imprécations à celles qui s'élèvent de toutes parts contre sa mémoire.

Ici commence une ère nouvelle pour George Canning, pour l'Angleterre et pour le genre humain; car, de cette époque, datent, non pas la conception, mais les premiers développemens de ce vaste système par lequel Canning préparait, sous le nom de *liberté civile et religieuse*, l'émancipation constitutionnelle des nations civilisées. Aussi peut-on apercevoir, dès ce moment, la pre-

mière trace de cette opposition sourde : de ces attaques indirectes mais sans relâche : de ces traits piquans, quoique encore mesurés, répétés contre George Canning dans les feuilles européennes qui sont dévouées à la cause de l'absolutisme, et plus souvent encore dans celles qui passent pour exprimer les sentimens de certains cabinets qui, se disant *constitutionnels*, ont constamment porté des coups mortels aux principes et aux institutions constitutionnelles, partout où ces principes ont osé se montrer et où ces institutions ont eu un instant de vie.

C'est maintenant que va se développer dans toute son étendue l'immense et imposant système dont la seule annonce porta l'espérance parmi les peuples, et leur inspira l'enthousiasme et la reconnaissance pour le grand homme auquel, sous le patronage puissant de l'Angleterre, ils allaient devoir une nouvelle existence politique. Ce mouvement a été immense, unanime, universel; tous les cabinets européens en ont tremblé; et pourtant de quoi était-il question? de rien autre chose que de fonder la puissance et la stabilité des gouvernemens sur les vrais intérêts des peuples et l'admirable principe de la *tolérance politique et religieuse*, c'est-à-dire sur le seul moyen de gouverner les hommes qui soit praticable chez les peuples éclairés et ceux qui commencent à l'être, et qui, quoi qu'on fasse pour retarder leur instruction, y sont con-

duits à grands pas par l'esprit du siècle et leurs propres gouvernemens, lesquels, dans des intérêts qui leur sont personnels, il est vrai, mais qui n'en concourent pas moins au but général, introduisent dans leur politique, dans leur administration intérieure, dans leur législation et dans leurs armées, presque sans s'en apercevoir eux-mêmes et comme entraînés par le mouvement toujours ascendant de la raison humaine, des réformes, des améliorations, des changemens qu'ils peuvent bien, afin de ne rien accorder à ce qu'ils qualifient si improprement d'*esprit révolutionnaire*, ne pas appeler *des innovations*, mais qui n'en altèrent pas moins, de la manière la plus sensible et la plus favorable aux libertés publiques, l'essence du système d'après lequel leurs cabinets ont gouverné jusqu'à ce jour. En effet, chaque institution qu'ils introduisent, précédée de protestations violentes et obligées, contre les envahissemens des nouvelles doctrines, atteste la puissance de cet esprit du siècle et l'impossibilité où ils se voient de gouverner autrement qu'en faisant sans cesse, et presque toujours d'assez mauvaise grâce, des concessions nouvelles, dont il est permis aux peuples de se montrer ingrats sans crime, parce qu'elles ne sont presque jamais accordées qu'à la nécessité, et que ceux qui s'y croient contraints n'ignorent pas qu'en agissant autrement, ils prépareraient des réactions, par lesquelles

ils seraient emportés eux-mêmes. Or, qui ne sait aujourd'hui que la nature de ces réactions, ou, pour parler plus clairement, *de ces révolutions*, est de tout confondre, de tout entraîner dans une destruction commune, et de ne pas épargner en définitive la puissance souveraine, trop souvent trompée par d'indignes conseillers, et pour laquelle (grâce aux illusions dont ceux-ci s'efforcent presque toujours de l'envelopper) les résistances ne deviennent sensibles qu'à l'instant où elles sont déjà plus fortes que cette puissance elle-même.

Il importe de faire précéder les premières opérations du ministère de G. Canning par un exposé rapide de l'état de la politique britannique, à l'époque où la direction de cette politique lui fut confiée pour la seconde fois, dans des circonstances tout-à-fait nouvelles, et avec une extension d'influence et de pouvoir, dont il avait été loin d'user, pendant la première administration. La différence des deux points de départ paraît essentielle à constater.

Lorsque Canning reprit la direction des relations étrangères de la Grande-Bretagne (17 septembre 1822), il trouva la politique de cet empire, ou plutôt le système européen tout entier, assis sur des bases tout-à-fait étrangères à celles qu'il avait trouvées établies en 1809, et reconstruit d'après les trois principes suivans :

« Premièrement, qu'il y aurait une distribu-

tion de forces entre les principaux états, telle que chacun pût suffire au maintien de sa propre indépendance, et à la répression de toute incursion possible de la part de la France, jusqu'à ce que la confédération générale européenne fût en mesure pour protéger la tranquillité commune;

Secondement, que les anciennes puissances seraient rétablies dans leurs anciennes possessions, en tant que ce rétablissement ne serait point susceptible de contrarier les bases précédentes;

Troisièmement, que lorsqu'une restauration semblable serait manifestement impossible, ou lorsqu'il semblerait à propos de ne point appliquer le principe, pour atteindre le but le plus important, celui de rendre chaque état assez fort pour se défendre, il serait accordé à la puissance perdant un territoire, un équivalent pris sur la masse des conquêtes communes. »

Ces bases étaient sages sans doute; si les passions et les souvenirs n'eussent pas joué un grand rôle dans la manière dont elles ont été entendues et expliquées, elles pouvaient promettre à l'Europe de longues années d'une paix, d'autant plus solide qu'elle eût été fondée sur le respect des intérêts relatifs; mais il n'en avait pas été ainsi : dans leur empressement à se partager les dépouilles de Napoléon, les grands cabinets de l'Europe n'avaient paru occupés, no-

nobstant les pompeuses démonstrations de désintéressement faites par leurs ministres, que du soin de s'agrandir aux dépens les uns des autres, et particulièrement des états de seconde ligne, auxquels il fut enjoint, en même temps et comme première condition de leur nouvelle dépendance, de se rendre les instrumens dociles du système de proscription adopté par la France et ses alliés, contre un grand nombre de sujets de cet état, et d'apporter en outre, dans leur administration intérieure, toutes les modifications et restrictions auxquelles les hautes puissances alliées jugeaient à propos d'asservir la liberté des peuples; système dont on a pu depuis apprécier les effets, et qui, en soutenant avec plus de violence, en Europe, l'esprit de révolution qu'on prétendait apaiser, a produit quatre bouleversemens politiques dans cette partie du monde et l'affranchissement des Amériques. C'est en conformité du premier principe du système introduit à l'époque des traités de 1815, comme fondement du nouveau corps politique européen, qu'avait été érigé le royaume des Pays-Bas, fortifié de l'aggrégation des Provinces-Unies, comme barrière entre la France et l'Allemagne; et que le Piémont, auquel fut réunie la république de Gênes, fut considéré comme une barrière plus solide entre la France et l'Italie.

D'après le second principe, la république suisse

et les états italiens furent replacés, autant que possible, dit le texte du traité, dans leurs anciennes limites.

Enfin, d'après le troisième, l'Autriche reçut une indemnité en Italie, et la Prusse entra en possession d'une partie du royaume de Saxe, ainsi puni par son démembrement et par la perte de son indépendance, de la coopération de son souverain aux projets de Napoléon: comme si, dans toute guerre, il n'était pas libre à un souverain d'adopter l'alliance qu'il juge la plus convenable aux circonstances dans lesquelles il se trouve, et à l'intérêt de ses peuples, sans avoir à redouter d'en être puni par la perte de ses états! Où en seraient, d'après les principes admis par le cabinet britannique de cette époque, tous les états d'Allemagne qui ont fait, sous Napoléon, partie de la confédération rhénane? où en seraient la Prusse et l'Autriche elle-même, dont les souverains ayant été replacés sur leurs trônes par le vainqueur, l'un après la bataille d'Iéna, l'autre après celles d'Austerlitz et de Wagram, n'étaient pas entrés plus tard dans son alliance, nous aimons à le croire du moins, avec le dessein formé de le trahir? La position du roi de Saxe différait-elle donc en quelque manière de celle de ces monarques, ou bien aurait-on prétendu punir, dans ce prince, la bonne foi et la fidélité religieuse avec lesquelles il a constamment rempli toutes les conditions des trai-

tés qu'il avait conclus avec la France? prouvant ainsi que, dans son âme royale, le respect pour la foi des sermens n'était pas soumis aux caprices de la fortune.

Expliquons maintenant, ce qui ne sera pas difficile, comment ce système, qui, sous prétexte de les rétablir, renversait toutes les bases de l'ancien équilibre de l'Europe et semblait n'avoir d'autre but que de contrarier le vœu de ses populations, était peu propre à y ramener la paix.

D'abord rien ne paraissait moins fait pour former, au nord de la France, une barrière puissante, contre les projets d'envahissement de ce pays, que la réunion, en un seul royaume, de deux états essentiellement séparés par la religion, les lois, les intérêts, les mœurs et les habitudes. Il était donc à présumer qu'une semblable fusion était impossible; et à moins que la politique britannique n'eût fait entrer dans ses calculs le caractère personnel de Guillaume Ier.; qu'elle n'eût prévu toute l'influence qu'exerceraient ses vertus sur les deux nations; qu'elle n'eût deviné que les excellentes qualités de ce prince, appropriées, en quelque sorte, aux circonstances dans lesquelles il se trouvait placé, commanderaient aux deux nations l'admiration, le dévouement et la confiance, et leur démontreraient que sous aucun autre gouvernement elles ne pouvaient espérer de trouver autant de loyauté, et de jouir d'autant de bonheur et de

liberté que sous le sceptre de la maison d'Orange; à moins, disons-nous, que tout cela n'eût été révélé au cabinet de Londres, il était permis et raisonnable de croire que l'union des deux pays, bien que paraissant commandée par l'intérêt du moment, ne préparait néanmoins pour l'avenir que rivalités, haines et agitations entre les deux peuples, et ne remplirait nullement le but que ce cabinet s'était proposé. On sait, au reste, de quels obstacles ont dû triompher la sagesse, la persévérance et l'admirable bonté du roi des Pays-Bas; mais il ne paraît pas moins prouvé que les combinaisons du ministère britannique, alors dirigé par lord Castlereagh, reposaient sur une base incertaine, fragile, et dont presque toutes les chances étaient livrées au hasard.

Des réflexions tout-à-fait semblables, et qui acquièrent un nouveau degré de force, en ce qu'elles ne sont pas modifiées par le caractère personnel du prince, s'appliquent à la réunion des états de Gênes au royaume de Sardaigne. Qui ne connaît toute la résistance apportée par cette ancienne république à son agglomération au Piémont, avec les habitans duquel sa population a été constamment antipathique? Est-ce bien en mettant ainsi en contact deux nations qui se portent une vieille haine, que le cabinet anglais pouvait se promettre d'élever une barrière solide et durable entre la France et l'Italie? Et n'était-il pas plus raisonnable de penser, ainsi

qu'on en a eu la preuve en 1821, qu'au premier mouvement insurrectionnel qui éclaterait, soit en France, soit en Italie, le Piémont ou les états de Gênes seraient les anneaux nécessaires de la chaîne qui s'établirait entre ces deux pays? Sans doute on n'opposera pas les résultats; on sait trop bien aujourd'hui à quelle cause il a tenu que ces résultats ne fussent tout-à-fait différens.

Le rétablissement du gouvernement des petits princes d'Italie ne devait pas contribuer d'une manière plus efficace à la conservation de la paix de ce pays, la plupart de ces gouvernemens étant oppressifs, haïs et méprisés; sans force pour se faire respecter au dehors, ils n'étaient redoutables qu'à leurs propres sujets.

Que dirons-nous de l'abandon fait à l'Autriche, sous le nom *d'indemnité*, de cette belle partie de l'Italie, aujourd'hui connue sous la dénomination ridiculement gothique de royaume Lombardo-Vénitien, et qui replace sous un joug justement détesté et qu'on ne peut y maintenir qu'avec l'appui des baïonnettes, une population nombreuse, spirituelle, aimable, qui n'a, il est vrai, d'énergie que dans sa haine contre ses oppresseurs, qui, dans l'impuissance, trop constatée où elle est de leur résister, rêve sans cesse aux moyens de se soustraire à leur sceptre de plomb, s'attache imprudemment à la plus faible espérance qui lui est présentée, et regarde comme légitimes tous les moyens de briser ses chaînes?

Si c'est ainsi que lord Castlereagh espérait consolider la paix de l'Europe, calmer et ramener les cœurs aigris, et protéger *la tranquillité commune*, on avoue ne rien comprendre à une telle politique, et on peut regarder le ministre qui l'a conçue comme le plus insensé des hommes, surtout lorsque, à côté du système prétendu d'*indemnité* et par une compensation bien digne de figurer auprès de lui, on voit s'élever un système de spoliation qui arrache une portion de la Saxe au souverain qu'elle chérit et dont la maison la gouverne depuis plusieurs siècles, pour la faire passer sous une domination et des lois étrangères; comme si, au dix-neuvième siècle et dans cette partie de l'Allemagne qui donna le jour à tant d'hommes illustres et se distingue par de plus grands talens et une civilisation plus avancée, la destinée des peuples, semblable à celle de vils troupeaux, était encore d'être transmise de maître en maître, au gré du vainqueur du jour, comme si les peuples n'avaient le sentiment ni de leur dignité, ni de l'injustice; comme si, à force de compter leurs oppresseurs et de se compter eux-mêmes, ils ne devaient pas finir par acquérir celui de leur puissance! Tel est néanmoins l'esprit de l'acte, que le cabinet britannique, représenté par lord Castlereagh, bien qu'il n'osât accéder ouvertement à l'alliance du Nord, avait pris pour fondement du corps politique européen, ou plutôt la manière dérisoire

dont cet acte, sage en lui-même, était entendu et appliqué lorsque Canning reprit la direction du département des affaires étrangères.

A l'ambition vulgaire d'obtenir par tous les moyens de grands emplois et d'exercer une grande influence dans les affaires du pays, avaient succédé, depuis quelques années, en G. Canning, la haute et noble ambition de rétablir l'Angleterre dans l'éminent degré de puissance, de crédit, d'indépendance et d'honneur dont la précédente administration l'avait fait déchoir. Il reconnut bientôt que, pour y réussir, il fallait opérer une grande révolution morale dans le personnel du gouvernement, et que, cette révolution étant impossible, il faudrait se résoudre à changer le gouvernement lui-même.

Cette pensée généreuse ne cessa de l'occuper depuis l'époque où il rentra aux affaires; mais la grande, l'immense difficulté était de surmonter l'obstacle puissant que lui opposaient les restes de la défiance royale, qui, même en cédant aux instances pressantes et sans cesse réitérées du comte de Liverpool, n'était pas entièrement effacée; et les habitudes personnelles du monarque, lequel, accoutumé à suivre la direction imprimée à la politique britannique par lord Castlereagh, dont l'entretien ne manquait d'ailleurs ni de douceur, ni de persuasion, ni même d'un certain charme, pensait peut-être qu'une direction politique nouvelle, fût-elle fondée sur

des principes plus généreux, plus nobles, plus conformes à la fois aux intérêts et à l'honneur de la Grande-Bretagne, pouvait, en élevant des discussions graves avec certains cabinets de l'Europe dont lord Castlereagh avait ménagé les prétentions jusqu'à la bassesse, faire naître des différens entre ces cabinets et l'Angleterre, et compromettre son propre repos. Il paraît même que ce prince était tellement préoccupé de cette crainte, que, dans la première entrevue qu'il eut avec Canning, lorsque celui-ci vint recevoir de sa main les sceaux de secrétaire-d'état pour les affaires étrangères, il lui exprima le désir de le voir suivre le système politique de son prédécesseur; invitation à laquelle il paraît certain que Canning avait répondu par ces seuls mots, qui, dans leur concision énergique, expliquaient assez ses intentions : « Sire, il s'est tué. »

Ce qui est certain, c'est que, dans cette même entrevue, le roi tendit la main à Canning, au moment où son nouveau ministre se présenta devant lui, et lui dit ces propres paroles : « Monsieur Canning, je suis bien aise de vous voir; je vous ai nommé mon ministre; maintenant tout est oublié. »

Chargé d'un département qui, dans des temps ordinaires, est le plus difficile de l'administration, et dont la responsabilité devenait presque effrayante, non-seulement à raison des circonstances dans lesquelles Canning en acceptait le

poids, mais encore par la direction toute nouvelle qu'il allait lui imprimer, et contre laquelle il s'attendait bien à voir se soulever les plus fortes résistances en Angleterre et de la part de presque tous les cabinets européens, le nouveau ministre sonda prudemment le terrain sur lequel il se trouvait replacé, et garda long-temps une attitude d'observation. D'ailleurs, la session de 1822 était beaucoup trop avancée pour qu'il pût entrer dans quelques explications avec les chambres sur le système politique qu'il se proposait de suivre. Cette circonstance le servit merveilleusement et lui donna le temps de mûrir ses idées sur la politique de l'Europe, et d'acquérir, sur l'état des Amériques où il s'était hâté d'envoyer des agens confidentiels, des renseignemens certains, d'après lesquels il pût régler sa propre conduite, et répondre aux interpellations qui, dans la session suivante, pourraient lui être adressées par les chambres.

Jamais les affaires de l'Europe n'étaient arrivées à un plus haut degré de complication qu'en 1823. Quatre révolutions avaient éclaté en quinze mois, en Espagne, à Naples, en Portugal et en Piémont; mais les trois dernières avaient été comprimées : celles de Naples et de Piémont, par l'intervention armée de l'Autriche et celle de Portugal par les influences réunies de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre; celle d'Espagne était sur le point de l'être par l'inter-

vention armée de la France seule. L'irritation produite par tous ces événemens s'étendait jusqu'aux pays qui en étaient le plus éloignés ; tandis que, dans le Midi et dans l'Occident de l'Europe, les factions absolutistes et sacerdotales usaient de leur victoire avec fureur et ne mettaient point de bornes à leurs vengeances, l'horreur de tant d'excès, répandue dans l'Allemagne, se communiquait à la Russie même, et les glaces du Nord ne préservaient plus de leurs conséquences le trône absolu des czars.

G. Canning était à peine installé dans ses fonctions, que plusieurs des membres du cabinet, qui, entraînés par le comte de Liverpool, avaient ajouté auprès du roi leurs instances à celles du premier ministre, pour décider ce prince à lui remettre les sceaux des affaires étrangères, commençaient à se repentir d'avoir favorisé son élévation. Il leur avait fallu peu de temps pour s'éclairer sur les sentimens secrets de leur nouveau collégue; quelques mots, échappés dans la chaleur des premières discussions, avaient suffi pour les convaincre que, croyant se donner un auxiliaire, c'était un maître qu'ils s'étaient donné. Ces hommes qui, depuis qu'ils exercent le pouvoir, ne s'étaient pas aperçus du mouvement rapide qui entraînait tout autour d'eux, ou qui, en l'apercevant, ne croyaient pas qu'il existât une autre sagesse que celle de résister, ne pardonnaient pas à Canning de seconder l'impulsion

donnée dans les deux mondes à l'esprit humain. Néanmoins, comme le travail du premier ministre plaisait au roi, qu'il était fortement appuyé par la faveur publique, et que d'ailleurs toutes les convenances étaient parfaitement observées par lui à l'égard de ses collègues, aucun d'eux ne manifestait encore, au dehors, son mécontentement et ses craintes, de sorte qu'on pouvait croire qu'une parfaite intelligence régnait entre eux et lui. Toutefois, une occasion prochaine et décisive allait bientôt s'offrir, où le génie de Canning s'ouvrant des routes nouvelles, et s'affranchissant des entraves d'une politique sans avenir et sans grandeur, allait se trouver en présence avec les traditions étroites et surannées de la vieille oligarchie britannique, et dans la nécessité de commencer avec elle une lutte qui, ne pouvant rester long-temps douteuse, ne lui laissait d'autre alternative que le triomphe le plus éclatant ou la plus éclatante disgrâce.

Alors se préparait cette guerre d'Espagne, dont on paraissait tellement craindre en France d'avouer le véritable but, que, depuis quelques mois, l'armée, qui, pour l'exécuter, garnissait la frontière des Pyrénées, n'était désignée dans les feuilles et dans les discours ministériels français et de ceux même émanés du trône, que sous le nom de *Cordon sanitaire*, ce qui, à la vérité, ne trompait personne. Les instances les plus vives, les démarches les plus actives et les plus

fréquentes furent faites à cette époque par Canning, conformément aux principes qu'il n'avait cessé de manifester dans les conférences où la question de l'intervention avait été discutée, pour s'opposer à cette mesure, à la fois militaire et politique, dont la Russie et l'Autriche soutenaient naturellement le droit et la nécessité. Ce fut surtout dans un entretien particulier qui eut lieu le 3 avril 1823, à Gloucester-Lodge, et qui dura plus de deux heures entre Canning et l'ambassadeur français, relativement à la déclaration de guerre faite par la France à l'Espagne, que le secrétaire d'état des affaires étrangères s'expliqua avec la plus extrême énergie, et fit sentir à l'ambassadeur de cette puissance, dans les termes les plus positifs, toute l'injustice de cette guerre, et la gravité possible de ses conséquences pour la France et pour la paix de l'Europe elle-même. Ces sages avis ne prévalurent point; ce ne fut pas une des moindres anomalies de cette époque que de voir la France constitutionnelle repouser les conseils de l'Angleterre, gouvernée comme elle par le système représentatif, et s'exposer à rompre avec son cabinet pour s'unir étroitement avec les cabinets absolus de Vienne et de Pétersbourg, qui n'avaient que trop prouvé à la malheureuse Pologne qu'ils ne connaissaient d'autre droit que la force. Cette alliance entre trois gouvernemens qui, par leur nature, devaient différer essentiellement de principes et

d'intérêts, acheva d'ouvrir les yeux à l'Angleterre sur les projets secrets de la France, et prouva que, si dans quelques occasions rares, les ministres de ce pays avaient protesté de leur amour pour les institutions constitutionnelles et de leur volonté de les y maintenir, le fond de leur pensée était bien loin de répondre à ces démonstrations extérieures, et qu'ils voulaient le rétablissement de l'absolutisme en Espagne, comme moyen de parvenir, à une époque plus ou moins prochaine, au même résultat en France.

Les déceptions du ministère de ce pays ne produisaient pas, dans la Chambre des communes, un effet moins efficace et moins immédiat que sur la nation elle-même. Aussi, peu de jours après l'ouverture de la session, l'un des membres les plus distingués de cette Chambre, lord Russell, prit-il la parole pour interpeller G. Canning sur la question de savoir : « Si, dans les traités auxquels » l'Angleterre avait pris part, il existait quelque » stipulation, en vertu de laquelle le gouverne- » ment britannique fût obligé, directement ou » indirectement, de garantir la couronne de » France à Louis XVIII et à sa dynastie. » Une question aussi imprévue et d'une aussi haute importance, adressée en plein parlement à un ministre de la couronne, ne pouvait obtenir qu'une réponse évasive ; ce fut en effet la seule qu'elle reçut de Canning, qui, par cela seul que ses vrais sentimens étaient pénétrés et qu'il

avait plus hautement manifesté sa désapprobation de la conduite du ministère français dans la question espagnole, était tenu à plus de réserve dans sa manière de s'exprimer sur tout ce qui appartenait aux affaires de la France. Aussi se borna-t-il à renvoyer lord Russell aux traités de 1814 et de 1815, auxquels le parlement avait donné son approbation. Il n'y avait ni faiblesse, ni embarras dans cette réponse, mais un juste sentiment de la délicatesse et de la difficulté de sa situation; ce que parut comprendre fortement lord Russell, en se bornant à inviter le ministre à méditer profondément sur la lettre et l'esprit des traités qu'il venait de citer, c'est-à-dire, à prendre tout le temps nécessaire pour donner au parlement, au sujet des questions qu'il venait de lui adresser, des explications catégoriques et satisfaisantes. Ces explications, que la Chambre des pairs, dont l'organe était lord Holland, ne s'était pas montrée moins empressée de recevoir que celle des Communes, furent données presque en même temps aux deux Chambres par le ministre des affaires étrangères et le comte de Liverpool, et remplirent le vœu de ceux qui les avaient réclamées, autant au moins que les circonstances avaient permis de le faire sans compromettre la paix continentale, que le cabinet britannique avait alors un si puissant intérêt à conserver, pour ne pas soulever contre elle les grandes puissances signataires de l'alliance du Nord. Peut-

être n'est-il pas hors de propos de rappeler ici que la première idée de cette alliance, si fatale à la liberté, avait été conçue par Napoléon à Erfurth, et réalisée par ce prince pendant plusieurs années, jusqu'au moment où, dans l'unique intérêt de leur pouvoir, les rois de l'Europe ayant appelé leurs peuples à l'indépendance, s'unirent un moment à eux pour secouer le joug de Napoléon qui pesait également sur tous, et ne tardèrent pas à rétablir contre ces mêmes peuples, dans le même but d'oppression, et sous le nom de *Sainte-Alliance*, cette confédération oppressive et despotique, dont ils n'avaient déchiré le pacte entre les mains de l'empereur des Français, que pour se substituer à sa place et rendre plus pesans et plus intolérables les fers qu'ils avaient, un moment, paru vouloir briser.

A la suite des explications qui avaient été remises à la Chambre par Canning, sur l'interpellation de lord Russell, explications qui n'avaient pas été entendues avec un moindre intérêt par les pairs, et dont il résultait que, dans aucun cas, le trône de la France n'avait été garanti par l'Angleterre à la maison de Bourbon, mais seulement que l'Angleterre ne reconnaîtrait jamais sur ce trône aucun membre de la famille de Napoléon, le secrétaire d'état des affaires étrangères, en présentant dans un discours d'une grande étendue l'histoire des

négociations de la France et de l'Angleterre, et des rapports que celle-ci n'avait cessé d'entretenir avec l'Espagne depuis le congrès de Vérone, donna la preuve évidente que le cabinet de Londres avait préféré, dans ces conjonctures difficiles, de prendre le ton de la médiation entre la France et l'Espagne, à celui de la menace, qui, dans l'état d'exaltation où était alors l'esprit de l'émigration française qui conseillait la couronne, eût nécessairement amené entre l'Angleterre et la France une rupture que la première voulait absolument éviter; de la part de G. Canning c'était l'effet d'une haute prévoyance mais nullement une indication de faiblesse; ce dernier reproche serait d'autant plus injuste dans son application aux circonstances d'alors, que loin de prétendre décliner une guerre légitime, il déclarait, dans la même note où il promettait la neutralité de la Grande-Bretagne, « que cette neutralité cesserait à l'in-» stant où la France élèverait la moindre préten-» tion sur quelques-unes des provinces espa-» gnoles, et que toute cession de ce genre pro-» voquerait une résistance ouverte de la part » de l'Angleterre. » Une explication diplomatique ne pouvait réunir plus d'énergie et de franchise à plus de prudence.

Deux principes étaient établis par G. Canning dans la discussion relative aux affaires d'Espagne; il semblerait qu'aucun esprit éclairé et

sans passion ne peut en contester la raison et la justice. Par le premier, il refusait à quelque puissance que ce fût le droit d'intervenir par la force dans les affaires intérieures d'un pays; par le second, il protestait contre cette assertion vraiment absurde : « que les constitutions légitimes doivent indispensablement émaner du trône », en admettant néanmoins que le consentement libre du roi est nécessaire, pour qu'une constitution politique soit praticable et produise des résultats heureux.

Ces deux principes étaient la cause des dissentimens qui existaient alors entre les cabinets de Londres et de Paris, bien qu'il soit parfaitement connu qu'une partie des membres du premier de ces cabinets, alors en scission presque ouverte avec G. Canning et votant le plus souvent dans le sens de la politique française, embarrassaient constamment la marche de celui-ci, et le forçaient, dans ses discours comme dans ses relations avec le ministère français, à des concessions bien éloignées sans doute de sa volonté, mais que les circonstances rendaient impérieuses, et sans lesquelles une rupture, qu'il était important pour l'Angleterre de prévenir, devenait inévitable à tout instant.

Avant de mettre sous les yeux la célèbre discussion qui s'éleva dans la Chambre des Communes, sur cette grande question, il paraît à propos de faire connaître les instruc-

tions données par le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne à l'ambassadeur de sa nation à Paris, dès le 31 mars 1823, veille du jour où l'armée française avait ordre de commencer ses opérations en Espagne. Quoique cette pièce soit un peu longue, elle ne l'est cependant pas assez pour suspendre l'intérêt du récit; et d'ailleurs elle jette une grande lumière sur la discussion de la Chambre des Communes.

Lettre de George Canning à sir Charles Stuart, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

« Bureau des Affaires étrangères, 31 mars 1823.

» Monsieur,

» L'espoir d'un accommodement entre la France et l'Espagne, que S. M. a si long-temps conservé, en dépit de toutes les apparences défavorables, étant à présent malheureusement éteint, je suis chargé par S. M. d'adresser à V. Exc., afin d'être communiquée au ministre français, l'explication suivante des sentimens de notre gouvernement sur l'état actuel des affaires entre ces deux royaumes.

» Le roi a épuisé tous ses efforts pour conserver la paix de l'Europe.

» La question d'une intervention dans les affaires intérieures de l'Espagne, à cause des troubles et des désordres qui ont, depuis quel-

que temps, prévalu dans ce royaume, n'était point une question sur laquelle S. M., quant à elle, pouvait hésiter un moment. Si le plénipotentiaire de S. M., à Vérone, n'a pas voulu prendre part aux délibérations des cabinets alliés sur cette question, c'est parce que S. M. devait à ses alliés, sur cela comme sur tout autre sujet, une déclaration sincère de ses opinions, et parce qu'elle espérait qu'une communication amicale et sans réserve pouvait tendre à conserver une paix générale.

» La nature des appréhensions qui avaient engagé le roi de France à lever une armée dans son propre territoire, sur les frontières de l'Espagne, avait été indiquée d'abord par le nom de *cordon sanitaire*. Le changement de ce nom en celui d'armée d'observation (qui eut lieu dans le mois de septembre dernier), ne paraissait point à S. M. signifier autre chose, si ce n'est que le système défensif, opposé primitivement à la contagion du mal physique, serait continué contre les inconvéniens moraux ou politiques qui pourraient résulter, pour la France, d'une guerre civile élevée dans un pays séparé du territoire français par une simple ligne de démarcation conventionnelle. Les dangers du voisinage, les intrigues politiques et une violation accidentelle du territoire, suffisaient pour justifier les préparatifs d'une défense militaire.

» Tel était l'état des choses entre la France

et l'Espagne, à l'ouverture du congrès de Vérone. Les propositions faites par le plénipotentiaire français, dans les conférences des cabinets alliés, étaient fondées sur cet état de choses. Ces propositions n'avaient rapport à aucun projet de faire une irruption dans le cœur de la monarchie espagnole; mais elles étaient de la nature des simples informations : 1°. Quelle contenance la France pouvait-elle espérer? Que feraient les alliés, si elle se trouvait elle-même dans la nécessité de rompre les relations diplomatiques avec la cour de Madrid? 2°. Quel secours pouvait-elle en attendre, dans les cas supposés d'outrages commis ou de menaces de violence de la part de l'Espagne? Ces cas étaient tous accidentels et par forme de précaution. Les réponses des trois puissances continentales furent dans le même esprit.

» Le résultat des discussions de Vérone fut une détermination des alliés de S. M. les empereurs d'Autriche, de Russie, et le roi de Prusse, 1°. de faire connaître au cabinet de Madrid, par l'intermédiaire de leurs ministres respectifs à cette cour, leurs sentimens sur la nécessité d'un changement dans le système présent du gouvernement espagnol; et dans le cas d'une réponse déclinatoire à cette communication, de rappeler leurs ministres respectifs, de rompre toutes relations diplomatiques avec l'Espagne; 2°. de faire cause commune avec la France contre l'Es-

pagne, dans certains cas spécifiés; cas, comme on l'a déjà observé, tout-à-fait accidentels, et par forme de précaution.

» Le plénipotentiaire de S. M. refusa de concourir à ces mesures, non-seulement parce qu'il n'était pas autorisé à engager la foi de son gouvernement dans aucune obligation hypothétique, mais parce que son gouvernement avait, dès le mois d'avril 1820, uniformément recommandé aux puissances de l'alliance de s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures de l'Espagne, et parce que, ayant été, depuis cette même époque, entièrement étranger à toutes transactions qui pouvaient avoir été faites entre la France et l'Espagne, son gouvernement ne pouvait juger sur quels fondemens le cabinet des Tuileries pensait à une rupture possible des relations diplomatiques avec la cour de Madrid, ou sur quels fondemens on craignait un événement, en apparence si improbable, tel qu'un commencement d'hostilités contre la France par l'Espagne. Le plénipotentiaire de S. M. ne voyait pas de preuves de l'existence d'aucun dessein de la part du gouvernement espagnol, d'envahir le territoire de la France, d'aucune tentative pour ébranler la fidélité de ses troupes, ou d'aucun projet de miner ses institutions politiques; et tant que les débats et les troubles de l'Espagne restaient confinés dans le cercle de son propre territoire, la France ne pouvait être admise, par

le gouvernement anglais, à plaider en faveur de l'intervention étrangère. Si la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci virent toute l'Europe liguée contre la France, ce n'était pas à cause des changemens intérieurs que la France croyait nécessaires pour sa propre réformation politique et civile, mais parce qu'elle tenta de propager d'abord ses principes, et ensuite sa domination par les armes.

» Dans l'impossibilité où était S. M. de s'associer aux mesures concertées à Vérone, relativement à l'Espagne, le plénipotentiaire de S. M. déclara que le gouvernement anglais pouvait seulement s'efforcer, par l'intermédiaire du ministre de S. M. à la cour du roi catholique, d'adoucir la fermentation que ces mesures pourraient occasioner à Madrid, et de faire tout le bien en son pouvoir. Jusqu'à cette époque, aucune communication n'avait existé entre S. M. et la cour de Madrid, relativement aux discussions de Vérone. Mais, vers le temps de l'arrivée du plénipotentiaire de S. M., et à son retour de Vérone à Paris, l'Espagne exprima le désir de la médiation amicale de S. M., pour détourner les calamités de la guerre. L'Espagne limita distinctement ce désir à l'emploi des bons offices, de la part de la Grande-Bretagne, qui ne seraient point incompatibles avec le système de neutralité le plus strictement conçu; et pendant tout le cours des relations du gouvernement

anglais avec l'Espagne, le gouvernement espagnol n'a jamais, à aucune époque, été induit à croire, par le gouvernement anglais, que la politique de S. M., dans le cas de contestation entre la France et l'Espagne, serait autre que neutre.

» En conséquence de cette requête et de sa précédente déclaration à Vérone, le plénipotentiaire de S. M. reçut des instructions à Paris, pour faire au gouvernement français l'offre de la médiation de S. M. En faisant cette offre, le gouvernement anglais pria de s'abstenir envers l'Espagne, par des motifs de convenance aussi-bien que par des considérations de justice, d'un langage de reproche ou de hauteur; il représenta, comme une matière qui n'était pas de peu d'importance, la première atteinte portée par quelque puissance que ce soit, à cette paix générale établie si récemment après avoir coûté tant de peines et de sacrifices à toutes les nations. Il ne déguisa point non plus au gouvernement français l'inquiétude qu'il concevait, en prévoyant toutes les suites possibles d'une nouvelle guerre en Europe, une fois qu'elle serait commencée. Outre des suggestions de cette espèce, le gouvernement anglais s'efforça d'apprendre, du cabinet des Tuileries, quels étaient la nature et le nombre des griefs particuliers dont S. M. T. C. se plaignait et quelles étaient les mesures particulières de réparation ou de conciliation, de

la part de l'Espagne, qui seraient capables d'arrêter les progrès des préparatifs de guerre de S. M. T. C.

» Le gouvernement français refusa la médiation formelle de S. M., alléguant, en substance, que la nécessité de ses préparatifs de guerre n'était pas tant fondée sur aucune cause directe de plainte contre l'Espagne, susceptible d'une exacte spécification et d'un accommodement praticable, que sur la position générale dans laquelle ces deux royaumes se trouvaient eux-mêmes placés vis-à-vis l'un de l'autre; sur l'effet que tout ce qui se passait et qui s'était passé depuis quelque temps en Espagne, produisait sur la paix et la tranquillité des domaines de S. M. T. C.; sur le fardeau de cet armement défensif que la France s'était crue obligée d'établir sur la frontière d'Espagne, et qu'il lui était également embarrassant de maintenir ou de retirer, sans quelques nouvelles circonstances qui pourraient justifier un tel changement d'avis; enfin, sur un état de choses, plus aisé à comprendre qu'à définir, mais qui, à tout prendre, était si insupportable à la France, que des hostilités ouvertes seraient bien préférables. La guerre au moins amènerait une tendance à une conclusion quelconque; tandis que les relations, telles qu'elles existaient entre la France et l'Espagne, pouvaient continuer pendant un temps indéfini, accroissant chaque jour les difficultés de l'Es-

pagne, et propageant l'inquiétude et l'alarme parmi l'armée et la nation française.

» Mais, quoique le gouvernement de S. M. T. C. refusât, pour ces raisons, une médiation formelle, il manifesta un vif désir de la paix, et accepta les bons offices de S. M. pour cet objet.

» Considérant tous les maux que la guerre pouvait attirer sur la France, et de la France peut-être encore à la fin sur toute l'Europe, et ceux qu'elle doit plus immédiatement et plus inévitablement attirer sur l'Espagne, dont une invasion étrangère ne pourrait qu'exaspérer et prolonger les animosités et les agitations intérieures, le gouvernement anglais fut profondément convaincu de la nécessité de la paix pour les deux royaumes, et résolut, en conséquence, qu'il fût investi ou non du caractère formel de médiateur, de faire tous les efforts possibles, et de profiter de toutes les chances pour prévenir les hostilités. La question était devenue maintenant une question simple, et de l'Espagne à la France; et la seule chose faisable n'était pas tant d'examiner comment les relations de ces deux gouvernemens avaient été amenées maladroitement à ce point de complication, que de rechercher comment il était possible de résoudre les difficultés sans le recours aux armes, et de procurer un accommodement amical par des explications et des concessions mutuelles.

» L'amitié seule de S. M. aurait pu l'engager à

proposer à la nation espagnole une révision de ses institutions politiques; mais les Espagnols de tous les partis admettaient la nécessité indispensable de quelques modifications à la constitution de 1812; et si, dans une crise telle que celle où se trouvait l'Espagne, en proie tout à la fois aux maux de la guerre civile et à la crainte d'une invasion étrangère, l'adoption de modifications que l'on croyait désirables en elles-mêmes, pouvait donner l'espérance de voir apaiser ses dissensions intérieures, et en même temps fournir au gouvernement français un motif de se retirer de la position menaçante qu'il avait prise à l'égard de l'Espagne; le gouvernement anglais sentit qu'aucun scrupule de délicatesse, ou aucune crainte de mauvaise interprétation, ne devait l'empêcher de manifester le vif désir qu'il avait de voir les Espagnols obtenir sur eux d'aviser à de telles modifications, ou au moins de déclarer leur disposition à y aviser par la suite.

» Il est maintenant inutile de discuter quel aurait pu être le résultat des efforts pressans de S. M. pour amener la France et l'Espagne à un accommodement, si rien n'était intervenu pour interrompre leurs progrès. Quelle qu'ait pu être la répugnance du gouvernement espagnol à faire les premiers pas vers un pareil accommodement, on ne peut déguiser que les principes avoués et les prétentions mises en avant par le gouvernement

français, dans le discours du trône à l'ouverture des Chambres à Paris, créèrent de nouveaux obstacles au succès d'une intervention amicale. La communication de ce discours au gouvernement anglais fut accompagnée, à la vérité, de nouvelles assurances des dispositions pacifiques de la France, et les ministres français donnèrent au passage de ce discours, le plus capable de faire une impression défavorable en Espagne, un sens qui lui ôtait une partie de son caractère hostile, et sujet à créer des difficultés. Mais toutes les tentatives du gouvernement anglais, pour faire valoir à Madrid de telles assurances, de telles explications, échouèrent; les espérances de succès s'affaiblirent graduellement, et maintenant elles sont entièrement évanouies.

» Il ne reste plus qu'à faire connaître la conduite que S. M. désire et a l'intention d'observer dans une guerre entre les deux nations, à chacune desquelles S. M. est unie par les liens de l'amitié et de l'alliance.

» Le désaveu répété par le gouvernement de S. M. T. C. de toutes vues d'ambition et d'agrandissement, défend le soupçon d'aucun dessein de la part de la France, d'une occupation militaire permanente en Espagne, ou de forcer S. M. C. à prendre aucune mesure dérogatoire à l'indépendance de sa couronne ou à des relations existantes avec les autres puissances. Les assurances répétées qu'a reçues S. M. de la déter-

mination où était l'Espagne de respecter les domaines de S. M. T. F., ne laisse pas à S. M. la crainte d'être appelée à remplir les obligations de cette liaison intime et défensive qui a si longtemps subsisté entre les couronnes de la Grande-Bretagne et du Portugal.

» Quant aux provinces d'Amérique, qui ont rompu le lien qui les unissait à la couronne d'Espagne, le temps et les événemens paraissent avoir décidé réellement leur séparation de la métropole, quoique la reconnaissance formelle de ces provinces, comme états indépendans, par S. M., puisse être hâtée ou retardée par diverses circonstances extérieures, aussi-bien que par les progrès plus ou moins satisfaisans dans chaque état, vers une forme de gouvernement stable et régulière. L'Espagne a été depuis long-temps instruite des opinions de S. M. à ce sujet. Désavouant de la manière la plus solennelle toute intention de s'approprier la plus petite portion des possessions espagnoles en Amérique, S. M. est persuadée que la France ne fera aucune tentative pour ranger sous sa domination aucune de ces possessions, soit par conquête, soit par cession de la part de l'Espagne. V. Exc. présentera à M. de Châteaubriand cette franche explication, sur les points qui seuls sont de nature à faire appréhender peut-être la possibilité d'un choc de la France et de la Grande-Bretagne, dans une guerre entre la France et l'Espagne,

comme dictée par un vif désir de pouvoir conserver dans cette guerre une stricte et exacte neutralité, une neutralité non sujette à altération envers aucun parti, tant que l'honneur et les intérêts de la Grande-Bretagne seront également respectés des deux partis.

» On m'ordonne, en dernier lieu, de charger V. Exc. de déclarer au ministère français que S. M. sera toujours prête à renouveler l'entremise de ses bons offices, dans le but de terminer ces hostilités, que S. M. s'est efforcée avec tant de sollicitude, quoique sans succès, de prévenir.

» Je suis, etc.

» *Signé*, GEORGE CANNING. »

Il est impossible de ne pas retrouver, dans la lecture de cette lettre, la pensée toute entière du ministre britannique, et en même temps l'espèce d'embarras qu'il éprouve à allier l'expression de cette pensée, qui n'a rien de favorable à la France, avec les formes diplomatiques dont il s'efforce de ne pas se départir. C'est, comme on peut en juger par les dates, très-peu de jours après que ces communications confidentielles eurent été transmises à l'ambassadeur britannique, qu'eurent lieu, dans les deux Chambres anglaises, les importans débats dont on va donner connaissance, et par lesquels la situation de Canning se trouva doublement

compliquée, tant à l'égard de l'opposition, de laquelle il se rapprochait de plus en plus, même en la combattant et en éprouvant de vives attaques de sa part, que de celle de ses collègues, qui, voyant clairement son but, s'attachaient, par tous les moyens, à le traverser dans le cabinet, et trouvaient, dans chaque membre du corps diplomatique, une inquiétude et des craintes, qu'ils mettaient en œuvre avec une profonde adresse, pour rendre Canning suspect à la fois au roi, au parlement, à la nation et aux cabinets étrangers.

La mauvaise foi que continuait à manifester le ministère français dans le cours de cette importante négociation, où seul il était armé, avait, en inspirant le plus profond mépris à Canning, fait naître en lui une vive indignation, dont sa situation lui commandait néanmoins de retenir l'expression, mais qui, dès lors, s'échappait dans ses moindres entretiens. On peut juger, par l'extrait qu'on va lire du discours qu'il prononça dans la séance du 14 avril 1823, en mettant sous les yeux de la Chambre des communes les documens relatifs à l'état des négociations entre l'Angleterre et la France, au sujet de l'affaire d'Espagne, documens qu'au même instant le comte de Liverpool soumettait à la Chambre des pairs; on peut juger, disons-nous, combien était grande l'exaspération de son âme, et quel empire il devait exercer sur lui-même

pour le contenir. On n'oublira pas que c'était onze jours après l'entretien dont on a parlé plus haut, qu'il s'exprimait ainsi :

« Messieurs,

» En demandant que la Chambre reçoive les documens, que par ordre de S. M. je lui présente, je saisis l'occasion, pour remplir la promesse que j'ai faite, de donner un aperçu de la conduite que le gouvernement a tenue et des principes qu'il a suivis dans les affaires importantes auxquelles ces documens ont rapport. Je sens qu'en donnant ces éclaircissemens je remplis le devoir le plus important qui puisse être imposé au serviteur d'un grand monarque et au ministre d'une nation libre. J'ai à rendre compte aux représentans du peuple comment les intérêts et l'honneur du royaume ont été défendus dans une crise sans exemple ; et, ce qui rend ma tâche plus difficile, c'est que les suites de cette crise ne sauraient encore être prévues, et qu'une de ces conséquences pourrait être de la nature la plus alarmante. Aussi la conduite du gouvernement britannique sera jugée, non pas d'après un seul point de vue, mais dans toutes les hypothèses possibles sur les résultats de la crise.... Nous avons au moins la consolation d'avoir toujours agi dans un seul et unique but, celui de la conservation de la paix, et nous avons été guidés par des principes uniformes et constans,

par les principes que mon respectable ami, le savant jurisconsulte du côté opposé (M. Brougham), a développés dans une séance précédente, et auxquels j'ai déclaré adhérer ; ces principes sont le respect pour la foi des traités, le respect pour l'indépendance des nations, le respect pour l'équilibre établi entre les puissances, et enfin, quoique assurément non pas au dernier rang, le respect pour l'honneur et les intérêts de l'Angleterre. »

Avant de commencer la narration des événemens, Canning rappela qu'au mois de septembre, lorsqu'il reçut des mains du Roi les sceaux de secrétaire des affaires étrangères, il avait trouvé parmi les documens de son ministère une pièce exposant les principes du gouvernement britannique sur le respect dû à l'indépendance des nations, et à la non intervention dans leurs affaires intérieures. Ce n'est donc pas lui, ajouta-t-il, qui avait établi ce principe ; il n'avait fait que suivre les maximes constantes du gouvernement.

« La Chambre », continua le ministre, « sera surprise d'apprendre qu'à l'époque, où le ministre plénipotentiaire anglais au congrès de Vérone fut nommé, nous ne savions pas et nous ne pouvions pas même savoir que, dans cette assemblée, on agiterait seulement la question qui, depuis, est devenue la plus importante et la plus difficile de toutes. Les affaires d'Espagne n'étaient pas l'objet immédiat pour lequel le congrès était

réuni. Aussi le duc de Wellington, comme le prouve le premier document mis sous vos yeux, se vit obligé de demander des instructions au sujet de l'Espagne. On s'attendait à ce que la situation respective de la Russie et de la Turquie serait l'objet des délibérations du congrès; les instructions du duc de Wellington n'étaient préparées que par rapport à cet objet, et ce fut à Paris seulement que le noble duc apprit qu'il serait probablement question des affaires de l'Espagne. Sur sa demande, je lui adressai les instructions suivantes : « S'il y a un projet décidé d'intervenir, » par la force ou les menaces, dans la lutte pré- » sente en Espagne, le gouvernement de S. M. » britannique est si convaincu de l'inutilité et du » danger d'une semblable intervention, et il la » regarde comme si répréhensible en principe et » si impraticable dans l'exécution, que je dois » inviter votre Grâce, en cas de nécessité, et je » dis même en cas d'une occasion opportune, à » déclarer franchement, et péremptoirement » que S. M. britannique, advienne que pourra, » ne participera pas à une semblable interven- » tion. »

» Ce fut avec ces instructions que le duc de Wellington partit pour Vienne, instructions, vous le voyez, qui n'avaient rien de conditionnel, mais qui étaient péremptoires, et dont le duc n'a pas dévié un seul instant. Ceux qui m'ont demandé pourquoi l'Angleterre n'a pas pris soin que l'Es-

pagne fût admise au congrès comme partie, verront que nous ne nous attendions pas du tout à ce qu'il y fût question de l'Espagne, et que, dès que cette question y fut agitée, nous y restâmes étrangers. La France était, de toutes les puissances, celle dont nous attendions le moins une proposition relative à l'Espagne, car dans son discours de clôture du 5 juin, S. M. le Roi de France avait déclaré que la saison le forçait à continuer les mesures de précautions sanitaires prises sur les frontières d'Espagne; mais que la malveillance seule pouvait lui imputer d'autres motifs que ceux qu'il avouait.

» Telle fut la dernière déclaration de la France avant l'ouverture du congrès; je ne la rappelle pas pour blâmer le gouvernement français, mais pour expliquer les raisons qui nous avaient empêchés de donner d'avance au duc de Wellington des instructions sur la manière de repousser les propositions hostiles de la France contre l'Espagne; c'est d'ailleurs une justice à rendre au gouvernement français que ses premières propositions à Vérone n'étaient pas décidément guerrières, mais seulement conditionnelles et hypothétiques; on y mettait en avant divers cas imaginaires, et on demandait aux puissances comment, le cas arrivant, elles agiraient. Les autres puissances y répondirent, mais notre ambassadeur déclara qu'il n'était pas là pour discuter des hypothèses imaginaires; que l'es-

prit de ses instructions lui défendait de compromettre son pays en consentant, même conditionnellement, à aucune intervention; et qu'avant d'entrer dans la moindre discussion de ce genre, il devait demander à connaître quel motif actuel de plainte on avait contre l'Espagne, et sur quel fait on fondait les craintes pour l'avenir.

» Du premier au dernier jour du congrès, le langage de l'ambassadeur plénipotentiaire anglais ne varia pas un instant sur ce point, et lorsqu'enfin les trois puissances continentales furent convenues, avec la France, d'envoyer des notes à leurs ministres à Madrid, pour faire des remontrances au gouvernement espagnol et pour insister sur quelques changemens, comme le prix de la continuation de leur amitié et de leur indulgence, le plénipotentiaire anglais refusant toute participation dans cette mesure, déclara, au nom de son souverain, que tout ce que le roi d'Angleterre ferait dans le cas du départ des autres ministres, ce serait d'y laisser le sien, afin de calmer l'irritation qu'un semblable procédé exciterait, et de prévenir par des conseils amicaux les conséquences funestes qui pourraient en résulter.

» Telle fut la fin du congrès; les plénipotentiaires s'en retournèrent; ceux des trois puissances continentales s'occupèrent à dresser leurs notes pour leurs ministres à Madrid. Celui de France revint auprès de sa cour, pour voir quelle

mesure son gouvernement serait dans le cas de prendre, et le nôtre s'arrêta à Paris, afin d'essayer de renouveler les représentations qu'il avait faites à Vérone, et de proclamer, comme une dernière ressource, notre entière désapprobation de ces mesures, en donnant communication de tout à notre ministre à Madrid. »

Ici Canning expliqua pourquoi l'Angleterre n'avait pas plus tôt fait des communications à l'Espagne; il en montra la cause dans les différens qui existaient depuis quelque temps entre les gouvernemens anglais et espagnol, au sujet des pirateries exercées par les habitans de Cuba, et du prétendu blocus espagnol des ports indépendans américains, différens auxquels se joignaient encore diverses réclamations d'indemnités, que sir William A'Court était obligé de poursuivre avec une sévérité qui se serait mal alliée à des communications amicales. Il ajouta que, dès que ces différens avaient été terminés, l'Espagne avait réclamé les bons offices de l'Angleterre pour le maintien de la paix. Par cette demande, l'Espagne ne désirait rien qui pût compromettre la neutralité de l'Angleterre, mais seulement une démarche, telle qu'un ami peut en faire en faveur d'un autre, et de manière à être utile aux deux parties.

« En recevant cette demande, continua Canning, le gouvernement britannique écrivit sans hésitation au duc de Wellington, qui alors était

à Paris, pour le charger d'offrir la médiation de S. M. britannique, afin d'arranger les différens existans entre la France et l'Espagne. Après des délibérations assez longues, le gouvernement français refusa cette offre, en donnant pour motifs, « que les causes des différens entre la France » et l'Espagne n'étaient pas des causes de ce caractère distinct et précis qui admettent une définition exacte et spéciale; qu'un nouvel état » de choses est formé par les relations de ces deux » pays; que les opinions favorisées en Espagne » étaient dangereuses aux états de S. M. T. C.; » et que, dans le fait, telle était l'exaspération » mutuelle, que la France aimerait mieux s'exposer à tous les inconvéniens de la guerre que de » risquer l'autre alternative. » Toutefois, après avoir montré que l'état des affaires n'admettait pas une médiation, le gouvernement français convenait que cet état n'excluait pas les bons offices réciproques, et priait le gouvernement britannique d'interposer ses bons conseils près la cour de Madrid.

» Certes, c'était bien le cas pour l'Angleterre de cesser toute médiation, à moins d'une explication plus intelligible et plus positive. Cependant, comme il restait encore une lueur d'espoir: comme je pressentis que la guerre pourrait devenir dangereuse, non-seulement pour l'Espagne, mais encore pour la France, et par contre-coup pour l'Europe, je crus devoir faire une

dernière tentative. Le duc de Wellington est certes l'ami le plus sincère de l'Espagne : c'est l'homme qui réunit le plus de titres à la reconnaissance de la nation espagnole ; il a fait triompher la cause de son indépendance sur le champ de bataille, il l'a défendue dans le cabinet par l'énergie de ses négociations ; s'il y avait un homme qui pût intervenir sans être suspect et qui pût donner des conseils avec une autorité fondée sur des services, c'était sans contredit le duc de Wellington. Un de ses compagnons de gloire, dans la guerre de la péninsule, fut donc envoyé à Madrid. Les avis furent présentés, sans aucune finesse diplomatique, avec l'énergie et la franchise d'un vieil ami.

» Lord Fitzroi-Sommerset partit avec un mémoire confidentiel du duc de Wellington, vers le 1er. janvier; mais, peu de temps après son départ, arriva un événement qui dut réduire considérablement nos espérances pour le maintien de la paix. Vous devinez que je veux parler du discours que le roi de France crut devoir prononcer à l'ouverture de la session des deux Chambres..... Car, d'après le sens dont ce discours est susceptible, et qu'on y a généralement cru voir, personne ici ne saurait penser que nos bons offices pussent désormais avoir aucun effet.

» Le sens naturel de ce discours est que la nation espagnole doit consentir à une modification de

sa constitution, non à cause des défauts qu'elle peut offrir, mais parce qu'elle n'est pas émanée originairement de la couronne. Il est évident qu'en partant de cette base, aucun Espagnol ne peut consentir à entendre parler seulement d'une modification de sa constitution ; aucun homme d'état anglais ne peut soutenir, ni favoriser une semblable proposition. Nous n'avons pas perdu un moment pour faire connaître à la cour de France ces sentimens du gouvernement britannique, et en déclarant ouvertement que, si tel est le but où l'on tend, l'Angleterre ne peut pas faire un seul pas ; que le principe d'après lequel agit le gouvernement français, ne peut être ni recommandé, ni suivi par aucun homme d'état anglais, parce qu'il blesse les fondemens même de la constitution de l'Angleterre, et que ce pays ne pouvant l'accepter pour lui-même, ne peut pas le proposer aux autres. La France ne peut pas se proposer comme un modèle que les autres nations soient obligées à suivre; la parenté entre les dynasties de France et d'Espagne n'impose pas aux Espagnols l'obligation d'adopter le même gouvernement.

» Cependant les communications continuaient; le langage modéré de M. de Marcellus me faisait croire à une issue plus favorable. Mais le discours du roi de France produisit l'effet le plus fatal à Madrid; et d'un autre côté, la France était décidée à faire jouer ce qu'elle croyait le

meilleur ressort, l'invasion du territoire espagnol, pour forcer la nation à changer sa constitution. Il ne nous restait donc qu'à prendre les mesures convenables pour assurer nos intérêts en conservant la neutralité, et la pièce que je vais vous citer, prouve que ces mesures ont été prises. »

Ici, Canning lut la fin de la lettre adressée, le 31 mars, par lui à sir Charles Stuart, pour être communiquée au vicomte de Châteaubriand, ministre des affaires étrangères de France, et qui vient d'être citée. « Ainsi la Chambre verra, continua Canning, que l'on a complétement pourvu à tout ce qui pourrait nous mettre en danger. Je dirai peu de chose sur le Portugal. Qu'il me soit permis cependant de faire observer qu'il n'y a pas eu un seul moment où la France n'ait reconnu que, de sa part, toute attaque non provoquée contre le Portugal entraînerait notre intervention immédiate. Néanmoins, on a commis à cet égard quelques méprises. Plusieurs personnes ont supposé que nos engagemens avec le Portugal étaient de la nature la plus étendue, au point même que l'existence de la paix ou de la guerre avec la Grande-Bretagne dépendrait de la conduite que l'on tiendrait envers le Portugal. Aucune convention de ce genre n'existe : je conviens que nous avons avec cette puissance une alliance défensive, mais je vous prie de remarquer en même temps que je déclare, de la ma-

nière la plus expresse, que cette alliance défensive est dans les bornes d'une véritable défense. Je ne crois pas qu'il y ait dans le droit des gens de principe plus clair que celui-ci; une alliance défensive ne rend l'intervention obligatoire que dans les cas où l'attaque n'a point été provoquée, où la résistance devient une défense légitime. Le gouvernement français, soit verbalement, soit par écrit, a déclaré qu'il n'avait aucune intention hostile contre le Portugal, et qu'il ne se mêlerait en rien de ses affaires, soit par des paroles, soit par des actes, à moins que ce royaume ne fît la première agression contre la France.

» J'ignore s'il existe des engagemens offensifs entre le Portugal et l'Espagne pour faire la guerre à la France; mais je sais que, si ces conventions existaient, elles n'imposeraient point à la Grande-Bretagne l'obligation d'assister le Portugal, et encore moins de seconder ses opérations pour une pareille guerre. Notre traité est défensif. Je ne dis point ce que nous aurons à faire si le Portugal entreprend la guerre; mais je déclare, d'après la foi des traités, que si une attaque non provoquée est dirigée contre le Portugal, nous le défendrons.

» L'Angleterre a toujours, et quelquefois même à son préjudice, rempli avec scrupule ses engagemens; il est donc de la plus haute importance d'en déterminer avec précision la nature.

» Quant aux relations entre l'Espagne et ses

colonies d'Amérique, je préférerais n'avoir pas à m'expliquer; malheureusement je n'ai point, à cet égard, d'alternative. Tant que la paix a été maintenue, tant que l'Espagne n'a point eu d'ennemis en Europe, c'était une manière délicate de la part du gouvernement britannique, de lui montrer ce qu'elle avait perdu, de lui faire voir combien peu il lui restait d'espérance de recouvrer ses pertes. Je dois ajouter que nous avons conseillé un arrangement, et même un arrangement fondé sur l'indépendance des provinces américaines, avec les chances favorables qu'offrait à l'Espagne le perfectionnement de leur commerce et de leurs institutions. Nous ajoutions que nous-mêmes nous n'attendions de cet accommodement aucune supériorité d'avantages pour notre commerce, que toute notre ambition était d'être traités comme les nations les plus favorisées.

» L'Espagne a répondu qu'elle verrait avec plaisir notre médiation; nous répondîmes que nous étions prêts à l'offrir, sous la condition que le refus de notre entremise ne dépendrait point du résultat des différens entre la France et l'Espagne.

» Maintenant les circonstances sont changées; l'Espagne a un ennemi en Europe, et il est devenu pour nous nécessaire d'expliquer sous quels rapports S. M. britannique considère les provinces de l'Amérique espagnole. De fait, elles

sont indépendantes, de droit elles sont encore sous la domination de l'Espagne. On ignore si la conquête ou la cession changera leur position; mais, quant à présent, je dois dire que les colonies espagnoles sont considérées comme séparées de fait de la mère-patrie, à tel point que toute cession de ces provinces par l'Espagne à la France, éprouverait une résistance de notre part. Je suis obligé de faire cette déclaration, que, si une telle cession avait lieu, quelque innocence qu'y eussent apportée les parties contractanctes, je n'en fais aucun doute, je suis autorisé à annoncer qu'on y mettrait obstacle.

» J'ai la certitude que, sur ce point et sur la question plus générale de notre politique, il ne saurait y avoir différence d'opinion; on ne voudra pas qu'au lieu d'agir dans un système de neutralité, nous fassions de l'invasion de l'Espagne le motif d'une guerre contre la France. Plusieurs honorables membres sont d'un avis contraire; mais je crois pouvoir leur démontrer que cette opinion n'est fondée ni sur la justice, ni sur l'honneur. Quand je parle de justice, je veux dire que nous ne saurions nous rendre coupables en portant notre entremise jusqu'à nous engager dans un état de guerre. Il faut considérer qu'avant de faire la guerre, les causes doivent en être bien scrupuleusement pesées; qu'elles doivent être urgentes, et qu'on ne saurait se lancer dans une telle entreprise sans une connaissance appro-

fondie de la situation, soit intérieure soit extérieure d'un peuple.

» Faut-il cependant que je méconnaisse les sentimens qui animent les Espagnols? dois-je blâmer l'appel qu'ils font à notre intervention? Non, sans doute; j'honore les sentimens de ceux qui, dans la conviction de la justice de leur cause, ont recours à notre entremise et à notre assistance; mais je dois songer aussi à la position de l'Angleterre. Pour ma part, je ne comprends point les raisonnemens par lesquels le gouvernement français justifie l'invasion de l'Espagne. J'ai tout le respect possible pour les éminens personnages qui ont fait ces raisonnemens, mais j'avoue que je n'en reconnais pas plus la justesse que je ne reconnais la justice de l'invasion. La France accuse l'Espagne; mais jamais l'Espagne s'est-elle permis des attentats comparables à ceux de la France? Jamais un peuple s'est-il comporté à l'égard d'un autre peuple comme la France envers les Génevois, envers les habitans de la Savoie et l'infortuné peuple d'Avignon, avant même que l'épée fût tirée? Si toute l'Europe s'est réunie contre la France, ce n'est point parce qu'elle désirait corriger ses institutions imparfaites; mais parce qu'elle voulait propager ses pernicieuses doctrines et étendre sa domination. Si quelque puissance avait droit de donner à l'Espagne une pareille leçon, c'était moins la France que toute autre.

» Cependant la France veut empêcher l'Espagne de corriger les siennes, et fait de cette tentative le prétexte d'une invasion. Une telle subversion de raisonnement est, je le confesse, hors de la portée de mon intelligence. J'ai entendu dire qu'il y avait des personnes qui pensaient qu'il ne fallait point faire la guerre, mais seulement en menacer dans le cas où telles et telles circonstances arriveraient. Je n'hésite pas à dire que, pour tenir ce langage, il faut ne pas connaître l'énergie de notre nation. L'Angleterre, j'en ai la persuasion, n'entreprendra jamais aucune guerre qu'elle n'y soit contrainte par des motifs impérieux. Si nous nous engagions dans une guerre en faveur de l'Espagne, j'ai la confiance que nos efforts répondraient à ceux que nous fîmes pour la délivrance de la Péninsule. Si nous prenions les armes, nous soutiendrions une lutte digne de l'Angleterre; rien ne manquerait à notre énergie, aucune de nos ressources ne serait négligée, nous serions déterminés à vaincre ou à mourir.

» Telle sera l'alternative, et il ne reste qu'à voir si notre honneur ou nos intérêts nous commandent la guerre : je ne le pense pas. Nous avons vainement employé nos bons offices pour maintenir la paix entre deux puissances également nos amies. Cette médiation a été une tâche ingrate, nous avons dû, en conséquence, prendre le parti de la neutralité; mais quelle neutralité?

une neutralité franche et réelle. Nous n'avons de choix qu'entre la neutralité et la guerre. Les limites de la neutralité doivent être mesurées sur cette maxime aussi sacrée en politique qu'en morale. « Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît. » Dans la position de l'Angleterre, je dirai : « Faites vous-même ce que vous exigez des autres. » Il nous a été laissé un code de neutralité, établi par des principes d'une justesse si parfaite, qu'ils n'ont point été jusqu'ici mis en doute, et que, si nous n'y dérogeons pas nous-mêmes, il parviendra à la postérité comme un des monumens les plus glorieux pour l'époque actuelle ; je veux parler des décisions d'un célèbre jurisconsulte, sir William Scott. C'est sur ce code, qui embrasse une foule de décisions, que je réglerai notre neutralité. J'ai déterminé que la neutralité nous était commandée par une politique bien entendue, et que nous n'avons dû témoigner nos sentimens envers la France, que par nos bons offices à l'égard de l'Espagne.

» La France et l'Espagne n'avaient point de sujet réel et sérieux de guerre. La France se plaignait de l'inquiétude que répandaient ou tendaient à répandre chez elle les institutions de l'Espagne, et elle en sollicitait la réforme. L'Espagne s'est refusée à cette réforme tant que la France continuerait d'entretenir une armée d'observation sur ses frontières. L'Espagne a

exigé que cette armée se retirât avant d'acquiescer à aucune voie conciliatrice. Le gouvernement britannique a recommandé à l'Espagne d'entrer en arrangement avec la France, et je ne crois pas que nous ayons eu tort de lui donner ce conseil. Nous avons donc employé notre médiation et nos bons offices dans le dessein de terminer les différens entre les deux royaumes. Je ne puis ni ne veux nier que l'Espagne ait eu plus de droits de changer sa constitution que la France d'établir une armée d'observation; mais enfin nos démarches pour parvenir à un arrangement ont été infructueuses. Je regrette beaucoup notre peu de succès, et quoique les opinions soient partagées sur la convenance de la politique adoptée par le gouvernement anglais, j'affirme que, si les mêmes circonstances se représentaient, loin de me reprocher le parti que j'ai pris, je suivrais encore la même marche. Nous n'étions pas prêts à prendre une attitude plus sérieuse, et nous avons dû nous borner à l'interposition de nos bons offices. J'assure la Chambre que nous sommes loin de voir avec indifférence un tel état de choses, et j'espère que l'Espagne sortira triomphante de cette lutte. Mais j'ai la ferme conviction que le premier résultat de ses succès serait d'effectuer les changemens auxquels on l'a invitée.

» Je ne dissimule pas qu'un point d'honneur est intéressé dans ce débat; je ne saurais le blâ-

mer, mais je prévois que les calamités auxquelles il faut s'attendre, résulteront de ce qu'on a long-temps espéré d'une des parties une démarche conciliatoire. Cette démarche eût été effectuée de la part de l'une, par la retraite des troupes de l'autre. J'ai été déçu dans cet espoir; j'espérais que les défiances réciproques auraient cédé à la médiation d'un ami commun, et que j'aurais pu épargner à la chambre, au gouvernement et à mon pays les explications que mon devoir m'a contraint à donner. »

Ce discours fit une profonde impression sur la Chambre et dans toute l'Angleterre; et le ton de modération, mais de fermeté, avec lequel il fut prononcé, donna aussi à entendre que, si les convenances diplomatiques n'avaient pas retenu l'orateur, il se fût expliqué avec une tout autre énergie sur des faits particuliers à la manière dont les négociations avaient été conduites, et dont il se sentait personnellement blessé. Il n'avait pas craint d'avouer qu'il avait été déçu dans ses espérances; mais qui ne voit que, dans de semblables conjonctures, un tel aveu rejetait tout l'odieux de la déception sur le ministère français? qui sait même s'il avait été déçu en effet au point qu'il le disait, et s'il n'entrait pas, dans cette apparence d'abnégation absolue de tout amour-propre, un profond sentiment patriotique tendant à mettre en parallèle sa conduite et celle du premier ministre français, et

à prouver que toute la loyauté de la négociation était de son côté. Ce qu'il y a de certain, c'est que la franchise des aveux de Canning et la naïveté avec laquelle il confessait avoir été la dupe du gouvernement français, produisirent, dans la Chambre des communes, l'effet qu'il avait pu s'en promettre, et réunirent tous les esprits dans un sentiment profond de haine et de mépris pour un ministère capable d'une telle duplicité et d'une telle fourberie.

Canning en avait dit assez pour faire connaître toute sa pensée sur la guerre impie suscitée à l'Espagne par le cabinet des Tuileries, et il fut si bien compris par l'opposition, que M. Brougham, dont les amis de la liberté constitutionnelle partagent les principes et admirent le talent, prenant la parole immédiatement après lui, fit une juste part de ce que le secrétaire d'état avait pu dire et de ce qu'il avait dû taire, et prononça ces propres mots, qui devinrent dès lors un gage d'alliance entre Canning et tout ce qu'il y avait dans l'opposition d'hommes le plus sages, le plus éclairés, le plus invariablement attachés à la liberté, mais qui savent que, pour des hommes d'état, il est des considérations dont ceux-ci ne sauraient s'affranchir sans imprudence, souvent même sans danger pour le pays et les intérêts qu'ils défendent. « Je m'empresse, dit M. Brougham, de » déclarer que je partage les sentimens du très- » honorable secrétaire d'état; sentimens que la

» Chambre a entendus avec le plus grand plai-
» sir, et que la nation répètera en chœur : *Je*
» *voudrais que ces sentimens fussent également*
» *partagés par ses autres collègues.* Je veux
» parler des vœux que le secrétaire d'état a faits
» pour le triomphe de la cause d'Espagne.....
» Ce n'est ni la nation française ni l'armée qui
» ont voulu la guerre, ce sont quatre ou cinq
» émigrés qui sont parvenus au pouvoir. »

Plus Canning, ne laissant pénétrer de ses desseins que ce qu'il jugeait convenable, continuait dans la profondeur de ses vues de se rapprocher ainsi de l'opposition nationale, bien que celle-ci ne lui épargnât ni les reproches, ni les attaques ; plus ceux de ses collègues, dont les défiances contre lui prenaient de jour en jour plus de consistance, redoublaient d'intrigue et d'hostilité à son égard, et obsédaient le trône d'insinuations calomnieuses.

Canning se voyait alors dans une des positions les plus difficiles et les plus pénibles où puisse se trouver un homme d'état, qui, pouvant confondre d'un mot une accusation injuste, est dans l'impossibilité de le prononcer. Devenu, sous quelques rapports, l'espoir secret de l'opposition, il lui était encore suspect sous plusieurs autres, ce qui donnait habituellement lieu à ses orateurs, et particulièrement à M. Brougham, de faire de fréquentes transitions des éloges les plus sincères à des sarcasmes, et quelque-

fois même à des provocations insultantes, contre lesquelles la modération que s'était imposée Canning, quelque attentif qu'il fût à ménager les nouveaux alliés qu'il se préparait, venait souvent échouer. Ce fut surtout dans la séance du 17 avril, trois jours après le discours dont nous avons donné l'extrait plus haut, et auquel avait répondu M. Brougham, par les complimens que l'on vient de lire, que s'éleva entre ce dernier et le secrétaire d'état des affaires étrangères, à la suite de plusieurs pétitions présentées à la Chambre des communes, pour ou contre l'émancipation des catholiques, une de ces altercations violentes dont l'effet dramatique est toujours affaibli par un extrait, et que nos lecteurs préfèreront sans doute de voir en action. On y trouvera, comme dans toutes les autres circonstances de la vie politique du grand homme d'état que le monde a perdu, de nouvelles preuves de sa franchise et de sa bonne foi dans la défense du principe de l'émancipation; mais on concevra en même temps quels obstacles presqu'insurmontables opposaient à ses généreuses intentions ceux de ses collègues qui, ennemis constans et déclarés de cette mesure aussi juste que politique, n'ont pas rougi, après avoir outragé et calomnié de son vivant celui qui ne cessa d'en être le plus ardent défenseur, d'insulter après sa mort à sa mémoire. Quel ministre, quel homme, en voyant ses intentions aussi

méconnues et aussi faussement interprétées qu'elles le furent dans cette séance du 17 avril, par ceux-là même dont il ambitionnait presque uniquement alors l'estime et les suffrages, eût eu plus de patience et de modération que Canning, fort de sa conscience et du sentiment de son immuable volonté, mais presque toujours contraint de renfermer en lui-même les projets qu'il formait, au milieu d'un cabinet stupide, intolérant et oppresseur, en faveur de la liberté civile et religieuse. « Il est temps d'en finir, s'écria sir Francis Burdett, aujourd'hui qu'un des plus éloquens avocats de la cause des catholiques, devenu secrétaire d'état, nous a déclaré qu'il n'y avait aucun espoir de faire réussir les demandes des catholiques. Tout le monde sait que le ministère n'est pas d'accord sur cet objet. »

Lord Nugent commença un discours par ces mots : « Je n'abandonnerai pas la cause, parce que les ministres ne la soutiennent pas sincèrement..... »

Les cris de la Chambre interrompirent l'orateur ; on demanda de toutes parts que Canning prît la parole pour s'expliquer.

Canning : « On prétexte dans un sens erronné les déclarations qu'on m'attribue. Je n'ai pas dit que la cause des catholiques était perdue. J'ai seulement dit que, dans les circonstances présentes, elle ne peut pas réussir dans le parlement. Le

ministère est aujourd'hui composé de manière à être divisé par cette question. J'ajoute que, dans la composition actuelle du parlement, il serait impossible de former un ministère de manière à ce qu'il fût d'accord en faveur des catholiques, et qu'il fût en même temps capable de diriger les affaires de l'état. Mais la composition actuelle du parlement peut se modifier, et il peut alors devenir possible qu'une époque arrive où les demandes des catholiques soient admises. En attendant que le cours des choses amène de semblables circonstances, la cause des catholiques a cependant fait quelques progrès. En 1812, j'ai obtenu une première concession en leur faveur; l'année passée, j'ai obtenu une nouvelle mesure favorable (l'admission des pairs catholiques existans, à jouir de leurs droits héréditaires; et si cette mesure a été rejetée par l'autre Chambre, c'est seulement à la majorité d'une seule voix..... Sont-ce là des circonstances désespérantes? Je suis très-persuadé que la cause des catholiques, franchement soutenue, ferait encore quelques progrès, même sous un ministère divisé sur ce point. Mais ce qui lui porterait un grand dommage, c'est la singulière idée de quelques-uns de ceux qui la soutiennent, de l'abandonner parce qu'ils ne peuvent la faire passer immédiatement. C'est un coup si fatal, que je conseillerais presque à un de mes honorables amis (M. Plankett) de ne pas faire à présent la

motion qu'il a annoncée dans une séance précédente. »

Après quelques observations de plusieurs membres, M. Brougham prend la parole :

« Il est très-inutile, dit-il, de conserver la moindre lueur d'espérance pour les catholiques, d'après la conduite tenue par un de leurs principaux défenseurs, à présent membre du ministère. On sait qu'il était naguère question dans le cabinet de le *déporter* aux Indes comme gouverneur général : c'était un exil honorable. Mais les ministres changèrent et commuèrent la peine de déportation en celle des *travaux forcés* dans le cabinet, oui, aux travaux forcés ; c'est bien le mot, pour peindre la situation de ce ministre, placé au milieu d'un ministère divisé : siégeant à côté de ses ennemis : objet de commisération pour ses vrais amis : ne pouvant pas faire passer les mesures pour lesquelles ses opinions le font pencher. Tout le monde sait que, lorsqu'il entra dans le ministère, son sort dépendait du lord chancelier Eldon ; il lui sacrifia son opinion sur la cause des catholiques. C'est un exemple incroyable de soumission pour obtenir une place ; c'est un des plus honteux exemples de tergiversation politique. »

Canning : « Je me lève pour dire que c'est faux (*silence universel*). » L'orateur (le président) : « Je dois faire observer au très-honorable » membre qu'en usant des termes que je viens

» d'entendre, il a violé les règlemens parlemen-
» taires; personne dans le rang qu'il occupe ne
» peut l'ignorer. J'espère qu'il rétractera ses ex-
» pressions. »

Canning : « Je conviens que j'ai violé les règlemens de la Chambre sous ce rapport : je me repens d'avoir usé des expressions qui ont déplu à la Chambre; mais je ne saurais désavouer le sentiment que j'ai exprimé. »

L'orateur : « Je dois maintenir les règlemens ;
» je ne peux regarder comme légère cette infrac-
» tion. »

Le chancelier de l'échiquier : « Je conviens que le très-honorable secrétaire d'état a violé les règlemens; mais je prie la Chambre de considérer jusqu'à quel point il a été provoqué. Le langage que le savant jurisconsulte a employé, est certainement tel qu'aucun *gentleman* ne peut le tolérer de la part d'un autre. Il pensera lui-même, en réfléchissant, qu'il a été trop loin ; il est en son pouvoir d'expliquer ses expressions dans un sens qui ne soit pas personnellement offensant.

L'orateur : « En effet, je m'aperçois que c'est
» l'honorable et savant jurisconsulte qui a eu le
» premier tort. »

M. Brougham : « Je ne me crois obligé à aucune explication. »

M. Tierney : « Comment mon honorable ami pourrait-il être obligé d'expliquer quelques mots,

prononcés dans la chaleur des débats, dont peut-être il ne se souvient plus, et dont il n'a pas tenu note? »

Canning : « Je suis très-disposé à exprimer mon repentir devant la Chambre pour les mots qui me sont échappés; mais je regrette de ne pouvoir ni les rétracter, ni les modifier. »

M. Banks : « Puisque deux membres de la Chambre ont tous les deux employé un langage contraire aux usages du parlement, et que tous deux ils refusent de se rétracter, je fais la motion que la Chambre ordonne qu'on les fasse arrêter tous les deux. C'est l'usage, c'est d'ailleurs le seul moyen de terminer l'affaire, car il faut que nous puissions discuter tranquillement qui des deux a tort. Je propose donc que M. le ministre Canning et M. Brougham soient mis aux arrêts. »

M. Onslow appuie la motion.

M. Wynn pense qu'on ne peut pas arrêter les deux membres avant d'avoir jugé leur conduite; mais la Chambre doit les empêcher de sortir avant que l'affaire soit terminée : il prie M. Brougham de prévenir toute suite fâcheuse en donnant quelque explication.

M. Brougham : « Pas un seul mot. »

Sir Robert-Wilson : « Tout ceci roule sur une erreur. Le savant jurisconsulte n'a certainement pas voulu attaquer le très-honorable membre comme individu, mais comme ministre, comme gouverneur général des Indes. Si les deux mem-

bres voulaient considérer leur différend sous ce point de vue, il serait facilement terminé par une explication. Je pense que c'est au très-honorable secrétaire d'état à donner l'exemple. »

Canning : « Je m'adresse d'abord à la Chambre; j'avoue que j'ai violé ses règlemens; je me soumets à sa censure, et la prie d'agréer mes excuses. Quant à ce qu'a suggéré l'honorable préopinant, j'y accède volontiers, et si le savant jurisconsulte veut déclarer qu'il n'a pas entendu s'adresser à moi en ma qualité d'individu, je déclarerai que je me suis trompé. S'il s'y refuse, je ne saurais rien rétracter. »

M. Brougham : « Je regrette d'avoir été interrompu; j'aurais voulu, avant toute explication, reprendre le fil de la période que j'avais commencée. La question devant la Chambre est : Si le très-honorable secrétaire d'état doit être mis aux arrêts pour une violation des règlemens, et si moi, qui n'ai pas violé les règlemens, je dois subir la même punition. J'espère que la Chambre n'ordonnera ni l'un ni l'autre; du moins je n'appuierai pas une mesure pénale au sujet des mots qui m'ont été adressés. Je ne me rappelle pas très-précisément les termes dont je me suis servi; je ne veux pas nier que je n'en aie pu employer qui pouvaient paraître mêler ensemble le caractère individuel et le caractère politique. Je me souviens du mot *tergiversation politique*. Ce terme prouve que je n'ai voulu parler que de l'homme

politique. Moi, attaquer le caractère personnel de M. Canning! bon Dieu, je ne le connais pas intimement, mais je n'en sais rien que d'honorable. J'ai parlé avec chaleur de sa conduite politique à l'égard des catholiques, parce que c'est précisément à l'occasion de cet objet que j'ai fait sa connaissance personnelle. Lorsque j'ai connu le langage désespérant qu'il avait tenu à Liverpool sur le succès de la cause des catholiques, lorsque je l'ai vu entrer dans un ministère où siége le lord chancelier Eldon, *l'ennemi notoire des catholiques, et connu également comme l'ennemi personnel du très-honorable secrétaire d'état;* lorsque je l'ai vu remplir dans ce ministère le rôle de *meneur de la Chambre des communes* (on l'appelle ainsi peu constitutionnellement), je pouvais craindre qu'il n'y eût quelque compromis aux dépens de la cause des catholiques. C'est ce grand intérêt politique et national qui seul m'anime. Je ne suis guidé par aucun sentiment personnel. »

Qui n'aura pas remarqué, en lisant attentivement l'extrait qui précède, la prodigieuse supériorité de Canning sur ses accusateurs, dans tout ce qui appartient aux faits et aux raisonnemens! Qui ne reconnaît une sagesse et une raison, contre lesquelles toute objection vient se briser, dans les motifs par lesquels il explique et justifie sa conduite! qui n'a été frappé de l'aveu fait par lui, que, même dans un ministère divisé (et il

ne laisse aucun doute que cette division n'existe en effet dans le ministère dont il fait partie), la cause catholique est assez juste, assez puissante pour faire *quelques progrès*! Devait-il, pouvait-il, dans sa position, en dire davantage, et faut-il l'accuser de n'avoir pas été compris? Il s'exprime avec la même franchise, relativement à la Chambre des communes; il annonce, « que la composition actuelle du parlement peut se modifier. » Que peut-il de plus, et comment les yeux du sage et loyal Brougham ne s'ouvraient-ils pas dès lors à une telle évidence?

Quelques personnes s'élevèrent, à la suite de ce débat qui excédait les libertés parlementaires, contre l'excès de modération avec lequel Canning avait souffert l'offense de M. Brougham; elles auraient voulu que cette offense fût lavée dans le sang. Mais, sans doute, ces personnes ignoraient ou avaient oublié qu'en fait de bravoure les preuves de Canning étaient faites depuis long-temps: qu'elles avaient été jusqu'à la témérité: et qu'un reproche tout-à-fait contraire à celui de pusillanimité, lui avait été justement et plus d'une fois adressé: que d'ailleurs il y aurait eu une sorte de ridicule, après les explications qui avaient eu lieu dans la Chambre, à provoquer en duel un homme qui, jusque-là, n'avait connu que les combats de la parole: qu'après tout, il s'agissait dans cette circonstance, pour lui-même et pour l'Angleterre, d'un intérêt

beaucoup plus grand : que le moment était venu où les armes de la conviction étaient les seules qui convinssent à la situation respective des partis, et qu'enfin il fallait maintenant réunir et non pas diviser. L'opinion ne fut pas un seul moment partagée sur ce point, et on reconnut, peu de temps après, avec un grand plaisir que l'homme d'état et le savant jurisconsulte s'étaient sincèrement rapprochés; qu'ils se rendaient une égale justice, et qu'aucune autre émulation n'existait plus entre eux que celle de voir s'établir le règne des principes qu'ils avouaient également, mais au triomphe desquels, dans leur position respective, ils ne pouvaient concourir par les mêmes moyens.

Voulant prévenir jusqu'aux moindres difficultés qui pourraient s'élever entre la France et l'Angleterre, au sujet des affaires d'Espagne, Canning, dans une note à l'ambassadeur anglais à Paris, avait rappelé au ministère français qu'il existait un article séparé dans le traité d'alliance conclu en 1814 entre l'Espagne et l'Angleterre, relativement au traité de famille qui liait l'Espagne à la France par des clauses particulières nullement de nature à inspirer de la confiance aux puissances européennes. Cet article, qui avait été secrètement communiqué dans le temps à tous les grands cabinets, n'avait cependant jamais été publié, et avait été omis, d'après la demande expresse du prince de Talleyrand, ministre des

affaires étrangères à l'époque du traité. Il est d'une si grande conséquence, et prouve tellement l'importance qu'y attachait le gouvernement britannique, ne fût-ce que par le prix qu'avait mis le gouvernement français à le soustraire à la connaissance du public, qu'il doit trouver ici sa place.

Article séparé. « S. M. catholique s'engage à n'entrer dans aucun traité ou engagement avec la France, de la nature de celui qui est connu sous le nom de *pacte de famille*, ni dans aucun autre qui puisse affecter l'indépendance de l'Espagne, être dommageable aux intérêts de S. M. britannique ou contrarier l'étroite alliance stipulée par ce traité.

» Ce présent article *séparé* formera partie intégrante du traité d'amitié et d'alliance conclu le 5 juillet, et aura la même force et validité que s'il y était inséré mot pour mot. Il sera ratifié, et les ratifications seront échangées dans le terme de quarante jours ou plus tôt si faire se peut.

» *Signé* duc de San-Carlos, H. Wellesley.»

Une dépêche du 7 avril, liée, comme on le voit par les dates, à la réponse faite par l'ambassadeur britannique à Paris, à la lettre que lui avait adressée G. Canning le 31 mars, et qui a été donnée plus haut, explique assez combien l'Angleterre attachait d'importance, dans le moment où éclatait une guerre qui pouvait avoir des grandes conséquences pour le repos de l'Eu-

rope et qu'elle s'était vainement efforcée de prévenir, à constater, du moins en apparence, l'indépendance politique de l'Epagne de tout intérêt français. On pense bien que les esprits éclairés ne durent attacher à ce document qu'un intérêt assez médiocre ; mais le soin avec lequel il avait été exhumé des archives diplomatiques, ne laissa aucun doute à la Chambre sur la ferme volonté de Canning de s'opposer à l'invasion politique du ministère français en Espagne, avec plus d'énergie et d'efficacité qu'il ne l'avait fait à son invasion militaire.

A la suite de ces diverses discussions, il s'en éleva une nouvelle, dans les séances des Communes des 28, 29 et 30 avril, et qui se termina le 1er. mai (1823). Résumant les argumens employés par le ministère, durant trois jours de débats, en réponse à la proposition de M. Macdonald de faire une adresse au roi, tendante à demander le renvoi des ministres, motivé sur la faiblesse de leur conduite dans la question de la guerre d'Espagne, G. Canning s'exprima de la manière suivante dans un discours, remarquable par sa modération, et dont on présente ici l'extrait, comme l'historique des négociations qui avaient eu lieu quelques mois auparavant à Vérone.

« Messieurs, nous avons cherché à effectuer un grand objet par des moyens doux et pacifiques. Les alliés à Vérone voulaient agir comme

un corps uni qui se serait attribué le droit d'intervention dans les affaires de l'Espagne. Nous leur avons déclaré que nous ne pouvions accéder à ces principes, la dissolution même de l'alliance dût-elle être la suite de notre déclaration. Mais nous n'avons usé envers eux d'aucun reproche, d'aucune menace, comme l'opposition l'aurait voulu. Cela n'aurait servi qu'à nous en faire des ennemis ouverts ou secrets.... Nous avons obtenu une chose à Vérone, c'est que les alliés n'ont pas parlé comme une corporation, mais rédigé et présenté séparément leurs notes contre l'Espagne....

» La France revint de Vérone avec une promesse conditionnelle et hypothétique de secours de la part des trois puissances du Nord; mais les cas prévus dans ce document ne sont pas arrivés; c'était 1°. une attaque de l'Espagne contre la France; 2°. la mise en péril de la vie du roi d'Espagne et des membres de sa famille; 3°. le changement par force de la dynastie régnante. Aucun de ces cas n'est arrivé, et ce n'est pas sur aucun de ces motifs que la France fait la guerre à l'Espagne; ainsi les trois puissances ne sont pas tenues de donner aucun secours à la France, et je ne crois pas qu'aucune négociation postérieure les y ait engagées.

» Les négociations de Paris étaient tout-à-fait différentes de celles de Vérone: il n'était plus question d'une corporation des puissances, con-

stituée de sa propre autorité, exerçant un droit d'intervention, en vertu de je ne sais quelle police européenne; ce n'était plus à Paris qu'une question de royaume à royaume : le principe d'intervention était, je ne dirai pas plus ou moins choquant; mais il était différent de celui qu'on avait invoqué à Vérone. Ce qui explique pourquoi nous avons refusé à Vérone le rôle de médiateur, qu'on nous proposait entre la grande alliance et l'Espagne, parce que nous ne voulions pas reconnaître les prétendus droits d'une corporation des puissances inspectant les affaires de l'Europe. Mais, à Paris, nous avons offert d'accepter le rôle de médiateur, parce que c'était un différent ordinaire de royaume à royaume.

» Nous avons à dessein laissé la France incertaine de notre neutralité, afin de la faire hésiter sur la guerre d'Espagne. Il était décidé que le discours du roi au parlement contiendrait l'annonce formelle de notre stricte neutralité; mais, dès que nous eûmes connaissance du discours du roi de France aux chambres, il fut décidé que le mot neutralité serait supprimé dans le discours de la couronne. Ce fut moi-même qui en instruisis le chargé d'affaires de France, M. de Marcellus, en lui expliquant nos motifs.

» A l'égard des conseils donnés à l'Espagne, le duc de Wellington, qui les présenta, est lui-même intéressé, comme propriétaire foncier,

dans le sort de l'Espagne, et a consulté un des plus braves défenseurs de la liberté espagnole (le général Alava). Il y a des hommes d'état espagnols qui pensent que, sans violer en aucune manière la constitution de l'Espagne, on pourrait la réviser, puisque, d'après l'opinion des uns, la période de huit années fixée par la révision est écoulée. » Canning fit ensuite l'éloge du ton ferme, noble et calme des notes de M. San Michel. Il dit qu'il ne blâmait pas le sentiment délicat d'honneur qui a défendu aux Espagnols d'écouter aucune proposition de modification dans leur constitution; mais que, dans l'Angleterre, ce point d'honneur eût été ridicule: qu'elle avait dû, comme médiateur, prendre les choses comme elles étaient, et que, tout en considérant l'attaque de la France comme injuste et impolitique, elle devait tout tenter pour empêcher une guerre qui pouvait agiter l'Europe.

« L'opposition nous présente » continua Canning, » comme ayant été les dupes du ministère français. Ce ministère, selon l'opposition, a toujours poursuivi son but, et nous a trompés en paraissant varier. Non, le ministère français a fait de grands sacrifices pour paraître constant. Lorsque M. de Montmorency, après avoir été récompensé par le titre de duc, sortit tout à coup du ministère, nous avons sans doute été dupes un instant, mais nous l'étions avec tout le monde. Nous avons cru que cela annonçait un changement

relativement à la paix et à la guerre ; mais le seul changement réel, c'était que le différent d'une question européenne était devenu une question française. M. de Montmorency, qui l'avait traitée comme une question européenne, et qui avait pris des engagemens dans cet esprit, agit en homme d'honneur lorsqu'il se retira, dès qu'il vit que la question était considérée d'après un autre principe... Personne, en lisant avec attention les notes de M. de Châteaubriand, ne saurait y méconnaître une différence remarquable d'avec celles de son prédécesseur. M. de Montmorency se fâche dès qu'on lui nie que c'est une question européenne. M. de Châteaubriand traite l'affaire comme une question purement française. Il est vrai qu'il a essayé de faire une sorte de compromis en la qualifiant *d'entièrement française et d'entièrement européenne*, expression que nous avons quelque difficulté de comprendre ici, où nous suivons encore les règles surannées de l'ancienne logique.

» Puisque j'ai nommé M. de Châteaubriand, et puisque quelques-unes de nos expressions à son égard ont été mal interprétées, je trouve nécessaire de déclarer qu'ayant l'honneur de le connaître personnellement, je n'ai pour lui que des sentimens d'estime et de considération. J'admire ses talens; je sais que c'est un homme dont l'honneur ne reçut jamais d'atteinte; je le crois

très-capable de remplir habilement les devoirs de sa place. »

Canning terminait son discours par une citation d'un passage d'un ancien discours de lord Grey, dans lequel ce célèbre chef de l'opposition, dans la Chambre des pairs, avait développé, en 1808, l'idée que les nations n'ont pas mission pour se livrer à des entreprises chevaleresques et romanesques. « Ainsi, ajouta Canning, ceux qui nous accusent aujourd'hui de ne pas aller assez loin en faveur de l'Espagne, sont ceux mêmes qui nous accusaient d'agir en enthousiastes lorsqu'il s'agissait de sauver l'Espagne du joug de Bonaparte. »

M. Brougham répliqua à Canning, et finit par proposer à M. Macdonald de retirer son adresse, afin que ces débats de trois jours, où tout le monde avait été unanime à condamner l'invasion de l'Espagne, ne fussent pas terminés par une division apparente.

Canning reprit alors la parole et dit : « Nous avons, pendant trois longues séances de nuit, subi les leçons continuelles et interminables des membres opposés, qui nous accusent d'avoir cédé avec trop de complaisance aux vues des puissances étrangères. Nous avons profité de ces leçons, et afin qu'on ne nous accuse pas d'être trop faciles, nous déclarons que nous n'acceptons pas la proposition de retirer la motion de M. Macdonald. Je conviens qu'elle n'offre pas de

sens ; j'avoue que je suis content de l'amendement ; mais je ne consens pas à ce qu'on retire la motion. »

Alors des cris de *division* (c'est-à-dire *aux voix*) se firent entendre ; on invita le public à sortir, et l'amendement fut admis par une majorité de trois cent soixante-douze voix contre vingt.

Cette séance du 1er. mai est l'une de celles qui ont le plus puissamment contribué à fortifier l'influence de George Canning dans la Chambre des communes : toutefois, le discours prononcé par ce ministre dans cette occasion fournit une observation qui paraît importante et qui sans doute a échappé à la bonne foi et à la pénétration de son esprit. Est-ce bien un homme d'état tel que lui qui a pu dire que « la constitution espagnole pouvait être sou- » mise à la révision, attendu que la période de » huit années, fixée par elle-même pour cette » révision, était écoulée ? » Eh quoi ! ces huit années, pendant lesquelles les auteurs, les défenseurs, les amis de cette constitution, ont été traînés de cachots en cachots, envoyés aux présides (galères), ou attachés aux gibets dont le gouvernement de Ferdinand et l'inquisition avaient couvert l'Espagne : ces huit années de persécution, où l'ingratitude du prince pour ceux qui, aux dépens de leurs jours, avaient conservé son trône, à la seule condition d'en

obtenir des institutions représentatives, auraient pu être considérées par le secrétaire d'état des affaires étrangères de la Grande-Bretagne comme des années d'épreuve du système constitutionnel? Non, nous ne le penserons jamais. Que Canning ait cru devoir, sous la forme du doute, et en invoquant l'opinion de quelques Espagnols qui ne cherchaient que les moyens de capituler avec leur conscience, faire une concession de plus au cabinet des Tuileries, et à ce qu'on appelait alors le *principe monarchique*, cela peut se comprendre; il en avait fait tant d'autres au désir de conserver la paix européenne! Mais qu'il ait sincèrement cru à cette possibilité et qu'il ait pu conseiller sérieusement et comme particulier, à des Espagnols, hommes d'honneur, de trahir leur pays, en s'avilissant à leurs propres yeux, c'est ce que nous nous croyons fondés à nier positivement, sur des témoignages de la plus respectable authenticité, mais que la seule connaissance de son caractère personnel pourrait rendre inutiles.

Une question du plus haut intérêt, puisque d'une part elle tient à la dignité de l'espèce humaine, et que de l'autre elle touche à l'un des droits les plus sacrés de l'état social, la propriété, fut mise en discussion dans la séance du 15 mai, sur la proposition expresse de M. John Jacob Buxton, député de Great Bedwin. Il s'agissait de l'abolition de l'esclavage dans les colonies

des Indes orientales, déjà réclamée par un grand nombre de pétitions. « Je ne crains pas, disait » M. Buxton, d'être regardé comme un enthou- » siaste imprudent par ceux qui connaissent » l'histoire de nos débats parlementaires. On » doit savoir que l'abolition de l'esclavage n'a pas » été seulement reconnue nécessaire par les » Fox, les Sheridan et autres partisans ardens de » la liberté politique, mais encore par les » hommes les plus amis d'une politique circon- » specte, tels que M. Dundas, qui prévoyait de » si loin les dangers; M. Burcke, cet ennemi » des innovations; M. Pitt, lord Grenville et » d'autres grands hommes d'état. » L'orateur regardait cette mesure comme la suite nécessaire de l'abolition de la traite, « si solennellement jurée par l'Angleterre, disait-il, mais qu'on ne verra jamais complétement réalisée, tant qu'il existera des esclaves dans les colonies. »

Jamais matière plus digne d'occuper les hautes méditations des hommes d'état n'avait été soumise au parlement. Le principe était incontestable; il ne pouvait donner lieu à aucun débat dans une assemblée qui avait voté unanimement l'abolition de la traite; mais les conséquences de son application immédiate étaient soumises à des considérations graves qui tenaient aux premiers intérêts du pays et ne pouvaient échapper à G. Canning. Aussi le secrétaire d'état des affaires étrangères, toujours plus

ferme dans le système qu'il s'était tracé depuis huit mois, et à l'accomplissement duquel on le voyait maintenant marcher à pas de géant, se hâta d'adopter le principe en lui-même, en repoussant la dangereuse proposition d'un affranchissement subit, tel que celui qui, dans les premiers jours de la révolution de France, avait porté l'incendie et la dévastation dans les colonies de ce pays. M. Buxton s'était efforcé de démontrer, d'après les principes de la constitution britannique et les dogmes du christianisme, que le droit de propriété sur un esclave n'avait aucun fondement juste; que c'était primitivement un acte de vol ou de brigandage qui avait fait passer l'Africain dans les mains du marchand d'esclaves, et qu'en passant de main en main, le droit n'acquérait pas le caractère qui lui manquait dans l'origine, etc., etc. A ces assertions, approuvées par la conscience de la Chambre et par celle du ministre lui-même, celui-ci devait opposer de puissantes considérations politiques. C'était seulement en accordant alternativement son approbation aux principes établis par l'auteur de la proposition, et aux craintes par lesquelles cete proposition était combattue, qu'il pouvait espérer de concilier les opinions des amis des noirs qui siégeaient sur les bancs de l'opposition, et parmi lesquels on comptait un assez grand nombre de ministériels, ayant à leur tête le respectable Wilber-

force, avec celles des ennemis déclarés de toute innovation dans le système colonial. La réponse de George Canning remplit parfaitement ce but : en voici l'extrait, suivi de l'amendement qui tendait à fonder l'affranchissement des esclaves sur le principe de l'amélioration graduelle de leur sort, et à prendre immédiatement des mesures pour atteindre ce but. « Messieurs, dit le ministre, je redoute de provoquer des troubles en excitant parmi les nègres le désir de la liberté ; je crains tout ce qui pourrait nuire le moins du monde aux planteurs des colonies, auxquels on avait en quelque sorte donné à entendre que l'abolition de la traite ne compromettrait pas leurs droits de propriété. De l'autre côté, je partage le vœu de voir les nègres de nos colonies jouir d'un état civil aussi heureux qu'il peut être, sans compromettre la sûreté des planteurs, qui sont nos concitoyens. D'après ces considérations, le langage le plus circonspect et le plus calme est le seul qui convienne à cette discussion. Un seul mot indiscret peut allumer un incendie. Pour éviter toute irritation, ne parlons pas des horreurs qui accompagnaient jadis la traite, c'est une question décidée.

» L'honorable auteur de la motion part d'un principe que je ne saurais adopter. Il soutient que les principes de la religion chrétienne, et ceux de la constitution anglaise, ne nous permettent pas de tolérer l'esclavage. Le christia-

nisme, lors de sa fondation, trouva le plus dur esclavage établi dans le monde romain; il n'en provoqua pas l'abolition, parce que, reconnaissant tous les gouvernemens et toutes les institutions existantes, il professa le principe de ne pas intervenir dans les affaires politiques. N'invoquons donc pas l'autorité du christianisme pour exiger immédiatement l'abolition de l'esclavage; laissez les principes et l'esprit de la religion produire successivement leur effet salutaire pour adoucir les mœurs. Voici ce que dit à cet égard le docteur Paley, théologien anglican célèbre, qui a traité *ex-professo* cette question.

« La religion chrétienne, en répandant sa » douce lumière, a fait peu à peu sentir aux » hommes tout ce qu'il y a de déraisonnable, de » vicieux dans les abus qui se glissent dans les » institutions humaines : c'est ainsi qu'elle a aboli » l'esclavage grec et romain; c'est ainsi qu'elle a » fait tomber la tyrannie féodale; elle finira, en » inspirant le cœur des gouvernans, par faire » disparaître les restes de l'esclavage dans les » colonies. »

» Quant à la constitution anglaise, continue le ministre, elle défend incontestablement l'esclavage dans les lieux où son empire est établi; mais elle ne défend pas la tolérance de l'esclavage dans d'autres territoires où elle n'exerce qu'une influence limitée. Si nous adoptions dans toute sa rigueur l'opinion de l'honorable

auteur de la motion ; si nous disions que la religion et la constitution exigent impérieusement l'abolition de l'esclavage, il ne resterait aucun doute que cette abolition ne dût être immédiate et absolue. Mais l'honorable membre lui-même ne veut qu'une abolition graduelle et lente. Je pense donc qu'il devrait convenir avec moi que les mesures pour préparer et amener ce grand changement devraient être confiées au gouvernement. Les résolutions que je vais soumettre à la Chambre ne diffèrent de la motion que par des expressions plus circonspectes ; c'est la suite nécessaire de la différence entre nos situations et notre responsabilité. Le gouvernement ne doit admettre aucun principe général, qui pourrait être mal interprété par une classe d'êtres infortunés, mais non pas impuissans : je propose l'amendement suivant.

« Qu'il est utile d'adopter des mesures efficaces » et décisives pour améliorer la condition de la » population esclave dans les états soumis à Sa » Majesté.

» Que par une exécution ferme et persévé- » rante, mais en même temps judicieuse et tem- » pérée de ses mesures, la Chambre espère amener » une amélioration dans le caractère des esclaves, » qui puisse les préparer à une participation à » ces droits et priviléges civils dont jouissent les » autres sujets de Sa Majesté.

» Que la Chambre désire vivement l'accom-

» plissement de ces desseins aussitôt que sera
» arrivée l'époque où ils seront compatibles avec
» le bien-être des esclaves eux-mêmes, avec la
» sûreté des colonies et avec les justes égards
» dus aux intérêts des propriétaires.

» Que ces conclusions soient mises sous les
» yeux de S. M. »

Canning reprit encore la parole pour faire observer que « tout en s'attendant à la bienveillante coopération des assemblées législatives des colonies, le gouvernement ne manquerait pas de profiter de l'autorité moins limitée que la couronne exerce dans les colonies où il n'y a pas d'assemblées, pour exécuter plus promptement toutes les mesures d'amélioration que les circonstances rendraient praticables ; ajoutant que « l'exemple du bien qui s'opérait déjà et qui continuerait à s'opérer dans les colonies, soumises à la couronne, aurait une grande influence sur les autres. » Il complimenta de nouveau M. Buxton sur ses principes et ses sentimens, en ajoutant que « *sa responsabilité l'obligeait à suivre une* » *marche plus circonspecte*; mais qu'il désirait
» et espérait voir l'Angleterre se laver tout-à-
» fait de cette tache de l'esclavage. » C'était s'expliquer assez clairement; aussi la Chambre s'empressa-t-elle de lui prouver, par son vote, qu'elle le remerciait de s'être fait aussi bien comprendre.

En effet, il est peu d'occasions où la Chambre

des communes ait offert l'exemple d'une unanimité semblable à celle qui accueillit l'amendement de G. Canning, car cet amendement fut adopté, sans même que l'on eût été aux voix. La conviction était dans tous les esprits, et les sages paroles prononcées par le ministre, qui, en adressant de flatteurs éloges à M. Buxton, lui avait cependant fait sentir toute la différence qui existait entre leurs situations respectives, furent vivement appréciées par la Chambre, et fortifièrent de plus en plus l'influence dont il jouissait déjà.

Peu de temps après, dans la séance du 20 juin, une nouvelle occasion se présenta pour Canning de faire sentir à l'opposition qu'il n'était pas en son pouvoir de donner, d'une manière satisfaisante, toutes les explications qui lui étaient demandées. M. Brougham, toujours infatigable quand il s'agit de résister à l'oppression et de défendre les libertés publiques, demanda au secrétaire d'état des affaires étrangères, « s'il y avait quelque chose de fondé dans les bruits répandus par les journaux relativement au roi de Wurtemberg; s'il était vrai que les puissances alliées eussent rappelé leurs ambassadeurs de Stuttgard, parce que le roi se refusait à supprimer un journal, ou, selon d'autres, parce qu'il ne voulait pas faire certains changemens qu'on semblait exiger de lui dans la constitution de son royaume; si enfin, comme on le

disait, la querelle avait commencé par une protestation du roi de Wurtemberg contre l'invasion de l'Espagne? »

Toutes ces questions étaient graves sans doute, et tenaient au premier des droits des souverains et des peuples, au principe de leur indépendance, que méconnaissait effrontément l'alliance du nord, et dont l'Angleterre n'était alors en mesure de réclamer l'observation que par les seules voies diplomatiques; aussi Canning, prenant la parole, ne fit-il qu'à voix basse, et comme s'il eût craint d'être entendu à quelques pas de lui, quelques observations contre le mode d'adresser des questions aux ministres. « Ce pays, dit-il, ne participe d'aucune manière aux actions des puissances alliées; quelques-uns des renseignemens parvenus au gouvernement ressemblent, il est vrai, à ceux que l'honorable membre cite, mais d'autres détails en diffèrent sur des points essentiels. Je ne veux pas nier que le gouvernement n'ait reçu des nouvelles, mais je demande à être dispensé d'en dire davantage. »

M. Brougham ayant sagement observé que la question qu'il avait faite était rigoureusement dans les termes parlementaires et dans la compétence de la Chambre, mais que l'ancien principe et le vieil usage étaient de considérer l'Angleterre comme intéressée dans tout ce qui arrivait d'important entre les puissances continentales : Canning reprit, avec le même ton de modération et de

réserve : « J'avoue que ce pays peut être intéressé aux conséquences de cette affaire, mais il y a une distinction clairement tracée entre les transactions auxquelles nous prenons une part quelconque, et celles à l'égard desquelles nous sommes étrangers et simples spectateurs. Si je devais répondre à l'honorable membre, il me faudrait entrer dans la discussion des débats sur lesquels je n'ai que des données incertaines. Le meilleur parti est donc de dire que les ministres n'ont pas de renseignemens positifs sur cette affaire. » M. Brougham ayant répliqué « qu'il ne saurait laisser passer l'observation du très-honorable secrétaire d'état, sans protester contre cette doctrine, que l'Angleterre doit rester *tranquille* spectatrice des aggressions des despotes du continent sur l'indépendance des nations, et que ce serait donner une approbation tacite à des principes tout-à-fait détestables en eux-mêmes et qui ruineraient le crédit national ; » Canning, sans se départir un seul instant de la plus parfaite impassibilité, se leva pour répondre par ce peu de mots, qui terminèrent la discussion : « Je demande seulement à ajouter que je n'ai pas dit que l'Angleterre resterait *tranquille* spectatrice. » Nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier toute l'importance de ces paroles.

Cependant l'attention de G. Canning ne cessait de se porter sur les grands intérêts poli-

tiques et commerciaux de l'Angleterre dans le nouveau monde, et cette immense branche de la prospérité britannique, objet spécial de ses méditations, prenait tous les jours d'immenses accroissemens. Les relations avec les Amériques émancipées continuaient à s'affermir là où elles existaient déjà; elles se préparaient et s'établissaient là où elles n'existaient pas encore. Prévenant les vœux et les demandes du commerce, exprimés dans une lettre adressée au ministre des affaires étrangères, en date du 21 août 1823, Canning s'occupait déjà de la nomination d'agens sûrs, intelligens, qui connaissaient le pays, amis des principes sur lesquels se fondait la liberté des nouvelles républiques, et qui, depuis long-temps en rapport avec leurs chefs civils et militaires, parcouraient dans tous les sens ces vastes contrées; s'instruisaient des besoins de leur commerce; établissaient des correspondances, et proposaient à ces états naissans l'ouverture de communications avec les maisons manufacturières les plus considérables de Londres et des premières villes de la Grande-Bretagne, jusqu'au moment très-prochain où des consuls et des agens commerciaux allaient être accrédités dans les ports principaux de la nouvelle union, et y précéder l'arrivée des agens diplomatiques qui devaient apporter l'acte formel de reconnaissance de ces états par l'Angleterre. La politique étroite de lord Castlereagh, sous le

voile d'une feinte modération, mais dans le fait parce qu'elle était vendue à la coalition des cabinets absolus, parmi lesquels l'Espagne occupe l'une des premières places, avait constamment repoussé le grand avantage que lui offrait le commerce libre de l'Amérique du sud, bien qu'elle fût contrainte d'avouer que « le commerce n'était rien pour les autres pays, en comparaison de ce qu'il pouvait devenir pour l'Angleterre [1]. Canning s'empara, dans l'intérêt de son pays, des immenses ressources sacrifiées par Castlereagh aux intérêts de l'Espagne et à ses engagemens personnels avec l'alliance du nord, et lorsqu'enfin ses plans furent pleinement arrêtés, d'après les renseignemens qui lui parvenaient de tous les ports de l'Amérique, il les mit sous les yeux du monarque et du conseil, qui leur donnèrent une entière sanction. Ces hautes pensées, méditées dans le cabinet de Saint-James, s'exécutaient par de fréquentes expéditions en Amérique, pendant que les hommes d'état du cabinet des Tuileries discutaient gravement sur la question de savoir si les colonies espagnoles avaient eu le *droit* de se déclarer indépendantes; si cette déclaration de leur part n'était pas une atteinte à la *légitimité* du roi Ferdinand; si enfin la France pouvait recon-

[1] État de l'Angleterre en 1822, imprimé par ordre du ministère de S. M. britannique.

naître cette indépendance. Or, pendant qu'on s'occupait à Paris de la solution de ces questions, dont l'événement a démontré la niaiserie politique [1], le gouvernement et le commerce anglais, dirigés par le génie de Canning, s'étaient tellement emparés de toutes les affaires et de tous les débouchés de ces vastes contrées, que, lorsque le cabinet des Tuileries s'est réveillé de sa longue léthargie, il a trouvé l'Angleterre maîtresse de toutes les relations commerciales de l'Amérique du sud; des traités conclus par elle avec les nouvelles républiques; et partout une grande défiance contre les agens que ce cabinet s'était enfin décidé à lui envoyer.

Ce fut sous ces auspices que se termina, le 19 juillet, la session de 1823, qui fut d'abord prorogée au 13 septembre suivant, puis au 18 novembre, puis au 25 du même mois, puis enfin au 3 février 1824, et pendant laquelle s'étaient préparées les importantes résolutions politiques et administratives, qui, au dedans comme au dehors, devaient apporter plus tard, à l'état de l'Angleterre, de grands et utiles changemens. Les

[1] Ces prétendus hommes d'état ne ressemblaient pas mal aux évêques du bas-empire, qui, au moment où les Musulmans, entrant en vainqueurs dans Constantinople, incendiaient la ville, mettaient à mort et réduisaient en esclavage sa population, dissertaient froidement sur d'absurdes questions de théologie.

dispositions du cabinet britannique, dont une partie devenait de plus en plus hostile aux vues et à la personne de Canning, ne lui permettaient toutefois de les effectuer qu'avec une lenteur fort étrangère à son caractère, mais que les circonstances rendaient indispensable. Chaque jour, en soulevant une partie du voile dont les projets du ministre étaient encore couverts, et en le rendant plus cher à la nation dont il semblait deviner les pensées, prévenir les vœux, et comprendre de plus en plus les intérêts, ajoutait à la haine que l'oligarchie anglaise et étrangère lui avait vouée, et suscitait de nouveaux obstacles au développement du système le plus généreux et le plus conforme aux vrais intérêts de sa politique et de son commerce, dans lequel l'Angleterre fût jamais entrée.

Une note diplomatique d'une très-haute importance, venant de Saint-Pétersbourg, et qui peut être considérée comme la clef des résolutions prises six mois auparavant à Vérone, fut, dans les jours qui précédèrent la prorogation du parlement, rendue publique à Londres. Nous la rapportons ici, moins à cause de son importance effective, de la fausseté notoire de quelques-uns des faits qu'elle contient, et des principes tantôt absurdes, tantôt révoltans qu'elle établit, qu'à raison du mécontentement très-réel qu'éprouva G. Canning, sans l'avouer publiquement néanmoins, de l'espèce d'identité d'opi-

nions que cette note essayait d'établir entre le cabinet britannique et celui de Saint-Pétersbourg, identité dont les discours du secrétaire d'état des affaires étrangères et ses actes ne l'affranchissaient au reste que trop visiblement aux yeux de quiconque entend le langage de la diplomatie. Celle-ci ne s'y méprit point, lors même qu'il enveloppait l'expression de sa pensée de toutes les formes oratoires qui pouvaient jeter quelque vague sur son véritable sens. Voici cette note, où nous avons souligné le passage dont Canning fut le plus mécontent, et sur lequel il ne se résigna qu'avec peine, et après y avoir mûrement réfléchi, à garder le silence.

« Saint-Pétersbourg, 12 juin.

» L'occupation de la capitale de l'Espagne par les troupes françaises, et le rétablissement de l'ordre dans ce pays, semblent fixer le point véritable pour prouver de la manière la plus évidente la justesse des résolutions prises par les souverains à Vérone. Quel champ vaste pour l'observateur sans préjugés, qui ne cherche que la vérité! On a déjà obtenu de grands succès, et bientôt on en obtiendra de nouveaux. Des craintes sérieuses se sont évanouies, et on a tout lieu d'espérer que la tranquillité, si long-temps désirée, sera enfin rétablie.

» L'observateur judicieux et sans préjugés ne

pouvait s'empêcher, l'année dernière, de voir deux sujets d'alarmes qu'il fallait écarter, sinon l'Europe était plongée dans toutes les horreurs de la guerre révolutionnaire, et tout ce que les vœux et les efforts avaient fait pour le bonheur des peuples depuis huit ans était perdu sans retour. Ces deux sujets d'alarmes étaient l'état de la Péninsule occidentale et l'état de la France. Ce dernier pays réclamait d'abord, par son importance, l'attention la plus sérieuse.

» Qu'était la France en 1822? un volcan sur lequel nous ne marchions qu'en tremblant. Qu'avait-on à craindre de la France? qu'un amas pareil de matières infernales ne causât l'éruption du volcan, et que la lave dévorante ne s'élançât par torrens comme en 1790. La conséquence inévitable aurait été de nouvelles guerres, dont il était impossible de prévoir la durée et l'issue. La Péninsule, peut-être, se serait unie à la France révolutionnaire, et alors l'Europe orientale se serait trouvée engagée avec l'Europe occidentale dans une lutte qui aurait probablement choisi l'Allemagne pour le théâtre du carnage et de la désolation.

» Si en 1822 telles étaient les craintes des hommes impartiaux, que ne devaient pas craindre les cabinets d'Europe, qui ne désiraient rien tant que la continuation de la tranquillité, but de tous leurs efforts?

» L'expérience a montré que les élémens de la

révolution étaient répandus en France, non-seulement parmi les citoyens, mais encore dans l'armée, qui devrait être le véritable soutien du trône et la sécurité de la nation. Le clément souverain de la France s'est vu forcé d'adopter des mesures rigoureuses, et a vu, avec regret, que ses efforts constans pour faire le bonheur de ses enfans n'obtenaient pas le succès qu'ils auraient certainement eu chez les autres nations. Des vents ont amené de l'Occident des principes et des maximes qui n'ont servi qu'à allumer l'incendie de ce côté-ci des Pyrénées. Ces principes s'étaient même emparés de l'esprit des personnes appelées dans le grand conseil de France, pour coopérer à son bonheur véritable. En un mot, ils menaçaient de détruire les fruits que le roi de France travaillait sans cesse à faire mûrir.

» Un tel état de choses, dont les conséquences possibles concernaient toute l'Europe, ne pouvait pas être négligé par les souverains; il ne pouvait pas surtout échapper aux yeux pénétrans de notre empereur, si attaché au maintien de la paix. Cette grande question, comment remédier à un pareil état de choses? devait naturellement être discutée à Vérone; elle méritait toute l'attention des souverains assemblés.

» Procédant d'après le principe fondamental de la sainte-alliance, de maintenir d'un bras ferme l'état restauré de l'Europe et le bien-être

des nations, toute l'assemblée diplomatique de Vérone vit clairement qu'il était grand temps de tarir les sources qui, de l'occident de l'Europe, menaçaient de verser sur le monde un déluge de nouvelles calamités. On ne délibérait que sur les moyens d'atteindre ce but important.

» On ne s'attend pas à nous voir récapituler ici les actes du congrès; mais nous pouvons à présent admirer les vues profondes et l'élévation d'âme qui ont été nécessaires pour atteindre la position où nous sommes arrivés. Le problème, en peu de mots, était d'employer une nation qui n'était pas encore parfaitement tranquillisée, à ramener une autre nation, et avec elle toute l'Europe à un repos solide.

» Les mesures adoptées avaient pour base un juste coup d'œil sur l'histoire et le caractère de la nation française, qui a développé tant d'activité nationale dans les nobles occupations de la guerre, et qui toujours en temps de guerre a oublié les discordes dont les malintentionnés répandaient le germe pour détruire sa prospérité publique. L'histoire des six derniers mois prouve qu'on avait justement apprécié le caractère français, et qu'on avait choisi les mesures les plus sages. La France, depuis la marche de ses armées, est, comme on l'avait prévu, retournée à un état de tranquillité; ce peuple généreux se trouve flatté en voyant ses étendards

victorieux flottans sur le territoire d'une nation étrangère et héroïque. La nation, qui se croyait humiliée, se trouve de nouveau élevée au rang d'un peuple indépendant, capable d'exécuter de grandes choses par ses propres efforts. Elle voit le nom de son roi futur inscrit sur la liste des généraux qui sauront défendre de toute attaque son propre royaume. Elle voit un peuple brave se retirant devant ses armées; et même la majorité de ce peuple venant à leur rencontre avec des guirlandes de laurier. C'est tout ce qui était nécessaire pour atteindre le second et grand but indiqué au commencement de ces remarques.

» Tournons maintenant nos yeux vers la Péninsule.

» Aussi long-temps que l'on reconnaîtra que la consistance est la chose spécialement nécessaire dans tout gouvernement, les hommes d'état et les historiens qualifieront de sage la résolution des souverains de mettre un terme aux désordres de l'Espagne. Les gouvernemens de l'Europe n'auraient-ils pas été coupables de l'inconséquence et de la contradiction la plus grossière à l'égard de toutes les conventions et de toutes les résolutions prises depuis 1815, s'ils avaient souffert qu'un état de choses tout-à-fait contraire subsistât dans quelques parties de l'Europe?

» Si le feu de la révolution doit être éteint,

on ne saurait permettre qu'il couve sous une couche légère de cendres que le vent le plus faible pourrait enlever.

» Il est des personnes qui ont trouvé une sorte de grandeur dans la révolution de la Péninsule, parce qu'elle n'a point dégénéré jusqu'au point d'amener les horreurs qui caractérisent celle de la France. Mais devons-nous attendre les extrémités du mal avant de trouver quelque chose à désapprouver? Les guerres civiles en Espagne et en Portugal ne suffisaient-elles pas pour nous faire détester les révolutions qui les avaient fait naître et qui les prolongeaient? Un peuple ne saurait être appelé heureux à moins que chaque citoyen, assis auprès de son feu, ne puisse regarder sans inquiétude le jour du lendemain! Est-ce qu'un semblable état de choses existait dans la Péninsule avant que l'armée française y entrât? Le sang des citoyens n'y était-il pas répandu par leurs propres mains? La majorité n'y était-elle pas opprimée par un parti qui méprisait tous les principes? L'armée française n'a-t-elle pas été reçue comme un ange libérateur?

» Les avocats de la révolution au delà des Pyrénées ont généralement le mot *inquisition* à la bouche; ils prétendent que le rétablissement de ce tribunal, après la restauration, a été la véritable cause de la révolution; mais c'est une grande erreur. C'est un fait reconnu qu'après

l'expulsion des Français le rétablissement de ce tribunal, aboli par eux, fut considéré par la nation espagnole entière comme un des principaux moyens de soutenir la monarchie d'Espagne. Si les principes dont les Espagnols ont été imbus dès leur enfance ne leur avaient pas fait considérer l'inquisition comme nécessaire, pourquoi n'a-t-on pas entendu mille voix s'élever contre elle lors du retour du roi? Si la nation avait pensé autrement, est-ce qu'elle n'aurait pas persécuté sans cesse le clergé qui, considérant l'inquisition comme une de ses branches, contribua sans doute à le rétablir? Personne, à moins d'avoir l'esprit affaibli, ne verra dans ceci une défense de l'inquisition et de ses fréquens actes de cruauté. La lumière de la raison est trop forte de nos jours pour que nous qualifiions de bonne une chose qu'elle ne saurait approuver. Les efforts des souverains chrétiens sont trop évidens pour que nous perdions une seule parole à démontrer qu'ils ne sauraient être disposés à protéger l'inquisition espagnole, et la manière dont elle exerçait ses fonctions. Nous voulons seulement démontrer comment les Espagnols en général pensaient avant le 1er. janvier 1820, et prouver que ce ne fut pas l'inquisition qui causa l'insurrection de l'île de Léon.

» Mais, dira-t-on, dans ce cas l'Espagne retera long-temps privée des lumières et des connaissances que d'autres pays possèdent. Ceci nous

conduit à l'important principe, méconnu par beaucoup de personnes qui se trompent, le principe que tout grand changement politique doit provenir du gouvernement légitime. Celui qui veut entreprendre quelque chose de grand et d'étendu doit avoir un aperçu de l'ensemble qui ne peut résulter que d'une connaissance étendue des divers intérêts de l'État et d'une longue expérience. Ne s'élève-t-il pas mille difficultés quand tous les habitans d'une seule ville doivent prendre des résolutions relatives à l'état social et à des changemens constitutionnels? Combien plus grandes ne doivent pas être ces difficultés, lorsqu'il s'agit d'un empire entier, et comment un simple individu, un officier militaire, par exemple, peut-il éxécuter des entreprises aussi compliquées, même avec les meilleures intentions, sans tomber à chaque pas dans mille erreurs?

» Si nos assertions n'étaient pas prouvées par l'histoire de nos propres jours, on pourrait se faire écouter en y opposant certaines hypothèses philosophiques; mais les événemens de Naples, de Piémont et d'Espagne réduisent les théories au silence. De grands changemens politiques y furent subitement introduits; ils étaient dus à une imagination enflammée, ils durent leurs succès apparens au zèle ardent de quelques officiers d'un rang considérable; des écrivains mercenaires ou trompés jetèrent de l'éclat sur ces en-

treprises. Nous aurions cru que ces trois nations auraient sacrifié leurs propriétés et leurs vies pour le nouvel ordre de choses; mais quand l'heure de l'épreuve arriva, l'édifice tout entier tomba en poussière. Pourquoi tomba-t-il? parce que la majorité de ces trois nations etait convaincue que l'ancien ordre de choses valait mieux que le nouveau.

» Lord Liverpool a blâmé Ferdinand de ne pas avoir rempli les promesses concernant l'organisation de l'état qui furent faites en 1814. Mais nous craignons que le noble lord n'ait pas pesé la difficulté d'introduire, dans un pays semblable à l'Espagne, de nouveaux et de grands changemens, au moment où la nation venait de faire les plus grands sacrifices pour le maintien de ses anciennes institutions.

» La mention que nous venons de faire de lord Liverpool nous conduit à parler de l'importance apparente d'une différence d'opinion entre ce ministre et son collègue d'un côté, et les autres ministres du congrès de Vérone sur les affaires de la Péninsule.

» Le véritable point de la question est celui-ci : Une différence d'opinion, relativement à la cause de la guerre, existe-t-elle réellement? Nous ne le pensons pas. Les papiers même mis sous les yeux du parlement montrent que l'Angleterre est aussi ennemie des mouvemens révolutionnaires que les autres états, et prouvent que les

ministres considèrent les changemens politiques dans la Péninsule comme opposés au système européen actuellement existant. Autrement, auraient-ils conseillé avec tant d'instance des modifications à la constitution de Madrid?

» Mais le congrès de Vérone n'a jamais demandé autre chose que des modifications, et l'assimilation de la constitution d'Espagne avec celle des autres états. Toutes les représentations faites au gouvernement espagnol furent inutiles. Le roi, qui dès le commencement de la révolution s'était expressément prononcé contre elle, devint, du jour où il fut privé du conseil choisi par lui-même, un instrument passif du parti qui s'était emparé du pouvoir, un prisonnier sans aucune influence dans le gouvernement.

» Les ministres actuels et les Cortès ont rejeté avec orgueil et même avec mépris toute proposition de conciliation. Les souverains qui, dans les affaires de Naples et du Piémont, avaient déjà manifesté leur ferme adhésion au système qu'ils avaient adopté pour le bonheur de leurs peuples, ne pouvaient point hésiter dans l'affaire de l'Espagne, surtout depuis que la guerre avait éclaté dans ce royaume. La France était ici la plus intéressée, comme l'Autriche l'avait été dans les affaires de Naples, et le devoir de l'intervention était si évident, que les souverains

alliés, non-seulement approuvèrent l'intervention de la France dans les affaires d'Espagne, mais invitèrent même le roi de France à intervenir.

» *La dissidence avec le cabinet anglais ne portait que sur le mode d'intervention. Il se contenta de faire des objections contre l'entrée des troupes françaises en Espagne : ce fut là tout. S'il eût eu un intérêt positif à empêcher cette intervention armée, il aurait parlé un autre langage. L'Angleterre ne craignait pas la guerre, mais seulement ses conséquences possibles : elle appréhendait que la nouvelle politique, qui veut avec tant de désintéressement le repos de l'Europe, ne dégénérât dans cette vieille politique où l'intérêt prédominait ; elle ne redoutait rien autre chose. Ce fut là la seule raison pour laquelle l'Angleterre refusa son assentiment à la guerre ; car elle était d'accord avec les autres puissances sur les principes d'après lesquels on faisait la guerre.* La modération et la sagesse des souverains alliés offraient-elles quelques motifs à de pareilles appréhensions? Le temps le prouvera, si, comme nous l'affirmons, il ne l'a pas déjà prouvé : de la guerre entre la France et l'Espagne ne naîtront point d'autres guerres.

» Nous avons entendu dire que la nation anglaise, pleine d'enthousiasme pour les libéraux espagnols, est prête à prendre les armes pour

eux. En cela, comme en d'autres points, on n'a point dit la vérité. Avec quel empressement le parlement n'a-t-il pas approuvé la neutralité résolue par le ministère! Avec quelle fermeté de décision a été repoussée la motion de rapporter le bill qui défend les enrôlemens à l'étranger, motion évidemment favorable aux Espagnols! Nous laissons au public à juger de l'exactitude de nos observations; mais nous pensons que tout observateur de sang-froid, qui se souvient de ce que son pays et lui-même ont souffert, et qui apprécie la paix dont il jouit maintenant, reconnaîtra que les résolutions prises à Vérone ont eu pour but son véritable bonheur et celui de ses concitoyens. La Russie jettera toujours un regard d'orgueil sur cette période de son histoire et sur son grand monarque, qui, avec tant de désintéressement, emploie son immense pouvoir à assurer la paix et la tranquillité du monde. »

Une dernière communication faite au parlement dans la séance qui précéda celle de sa prorogation, peut donner une juste idée du point de vue sous lequel Canning, craignant avec tous les hommes d'état de l'Angleterre que l'établissement de l'influence française en Espagne ne fût le terme de celle de la Grande-Bretagne dans ce pays et en Portugal, envisageait les affaires de la Péninsule, à la fin du quatrième mois de l'occupation française. Victor Saez, nom-

mé quelques mois plus tard par Ferdinand, son ministre des affaires étrangères, avait été chargé au commencement de juin 1823, d'informer le roi et le gouvernement de la Grande-Bretagne de l'installation faite à Madrid d'une prétendue régence d'Espagne et des Indes, laquelle, disait ce moine, aurait été déjà reconnue par les rois d'Espagne et de France, et le duc d'Angoûlême.

La réponse de Canning à cette lettre est d'une dignité et d'une sécheresse remarquables; la voici.

« 10 juin 1823.

» Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 7 du courant, pour m'annonçer l'installation d'une nouvelle régence à Madrid, et me faire passer une lettre adressée, comme vous me le mandez, par cette autorité, au roi mon maître.

» La régence d'Urgel, il y a quelques mois, et plus récemment encore celle qui a été installée après l'entrée des Français en Espagne, m'avaient successivement adressé des lettres, pour annoncer de la même manière, qu'elles prenaient respectivement le gouvernement de l'Espagne.

» *On n'a pas jugé nécessaire de répondre à*

aucune de ces communications, et si je m'écarte de la conduite tenue dans ces deux circonstances, c'est simplement parce que je ne voudrais pas paraître coupable d'une impolitesse, en renvoyant votre messager, sans vous accuser, par écrit, réception de votre lettre.

» Je n'ai rien à ajouter; le roi, mon maître, ayant un ministre résidant auprès de la personne de S. M. C., ne peut recevoir de communication de ce genre. En conséquence, il ne me convient pas, d'après mes fonctions, de présenter au roi la lettre adressée à S. M., et que j'ai l'honneur de vous renvoyer ci-jointe.

» J'ai l'honneur d'être,

» *Signé*, G. Canning. »

Sans doute lorsqu'il s'exprimait ainsi, le secrétaire d'état des affaires étrangères connaissait bien l'esprit public de l'Angleterre. Il savait que l'opinion générale y était fortement prononcée contre l'intervention française; qu'elle était toute en faveur de la révolution qui succombait dans la Péninsule sous la puissance des intrigues et de l'or du cabinet des Tuileries, bien plus que sous celle de ses armes; que la haine des principes établis par les congrès de Vienne, de Laybach et de Vérone, y était profonde et unanime; que tous les cœurs généreux se prononçaient dans les trois royaumes en faveur de l'émancipa-

tion des catholiques irlandais, c'est-à-dire de toute la population de ce pays qui, pour prix de son or et de son sang tant de fois prodigués pour la patrie, ne demandait qu'à partager les droits politiques communs à tous ses enfans. Toutefois cet appui que trouvait Canning dans le sentiment national et dans l'approbation de toute l'Europe éclairée, en ajoutant un nouveau degré d'énergie à celle qui lui était naturelle, le rendait de plus en plus odieux à l'oligarchie; l'on apprit, à l'époque où le parlement venait d'être prorogé (19 juillet 1823) que, profitant de l'état précaire de la santé du roi, qu'on savait être fort attaché au comte de Liverpool et aux secrétaires d'état Canning et Robinson (devenu depuis premier ministre sous le nom de lord Goderich), cette oligarchie avait résolu d'écarter du cabinet ces trois derniers membres, connus par leur attachement à la cause catholique. On comptait, pour assurer le succès de ce plan, sur la coopération du duc d'York, qu'on savait opposé à toute concession en faveur de cette cause, et sur l'absence du roi du conseil, où ce prince n'avait exprimé sur cette importante question que des sentimens libéraux et conciliateurs. Le chancelier Eldon et le duc de Wellington, dont la conduite à l'égard de Canning pendant les derniers mois de la vie de ce ministre, et depuis sa mort, n'a été que trop bien connue de toute l'Europe, devaient figurer

en première ligne, dans ce ministère, destiné sans doute à rappeler les beaux jours de celui dont Castlereagh avait été le chef. Pour atteindre ce but, le chancelier et le parti Orangiste s'efforçaient d'obtenir, en Irlande et en Angleterre, des pétitions et des adresses au roi, afin que ce prince, trompé par les fausses apparences d'une opinion sans réalité, n'accordât plus de concessions aux catholiques, ce qui devait servir de prétexte pour éloigner la minorité du ministère qui s'était montré constamment favorable à l'émancipation. Le succès de cette intrigue eût été une grande calamité nationale, mais elle échoua complétement, au moment où ses auteurs se croyaient le plus près de réussir.

C'était un spectacle étrange, bizarre, mais digne de fixer toute l'attention d'un observateur politique, que celui que présentait en ce moment le ministère divisé de la Grande-Bretagne. D'un côté, une oligarchie intolérante, sans lumières, superstitieuse, impopulaire, ennemie de la liberté : qui, dans toutes les circonstances avait voté pour les mesures arbitraires et oppressives demandées par la précédente administration et qu'on savait n'avoir modifié aucun de ses principes, combattait, en apparence, dans l'intérêt de la *liberté civile et religieuse*, en s'opposant aux envahissemens de la cour de Rome, qu'elle s'efforçait de présenter comme devant être la conséquence *nécessaire* de la re-

connaissance des droits politiques des catholiques irlandais : de l'autre, des ministres, devenus plus chers à la nation par leurs principes et leurs doctrines, qui réparaient, autant qu'il était en eux, les maux causés à l'état par leurs prédécesseurs et avaient fait rentrer l'Angleterre dans les voies constitutionnelles, paraissaient à quelques esprits, trop prompts à juger leur conduite, avoir oublié que, dans la question grave qui divisait la nation, des précautions prises contre l'influence romaine dépendait le salut de leur pays, et méconnaître l'effrayante leçon que leur donnait en ce moment la France, livrée par son clergé au joug ultramontain. Tous les rôles paraissaient donc intervertis dans cette lutte, où les amis de la liberté semblaient soutenir les intérêts de Rome, et où l'on aurait pu croire que cette même liberté n'avait pas maintenant de plus fermes appuis que ceux qui, dans tous les temps, s'en étaient montrés les ennemis les plus ardens et les plus irréconciliables.

Toutefois, ce n'étaient là que de vaines apparences qui ne pouvaient long-temps séduire des esprits éclairés et solides ; en effet ils n'avaient besoin que de se rappeler quels étaient les fondateurs et les chefs de *la Sainte-Alliance*, leurs principes, les actes de leur administration, et les funestes conséquences de ces actes. C'était assez, sans doute, pour dessiller tous les yeux; aussi l'erreur ne fut-elle pas de longue durée; et s'il

est vrai que le refus d'accorder les droits politiques aux Irlandais ait été considéré longtemps comme une garantie de la liberté britannique, parce qu'on croyait voir dans cette mesure un moyen de rouvrir les portes de l'Angleterre à l'influence de la cour de Rome, il est juste d'avouer que cette idée, que nous respectons, même en la combattant dans ceux qui la conservent encore, est beaucoup moins répandue aujourd'hui parmi toutes les classes des habitans de la Grande-Bretagne, et que les motifs sur lesquels elle était autrefois fondée, sont maintenant singulièrement affaiblis. Peut-être suffirait-il de réfléchir que la cause catholique qui, en Irlande, n'est en effet que le besoin de recouvrer des droits politiques, a été successivement défendue par lord Chatam, Fox, Pitt, Canning, Romilly, Burdett, Brougham, etc., pour rester convaincu que des intérêts qui ont eu pour organes et pour appuis dans les deux Chambres, des hommes d'état aussi illustres, appartenant à des partis politiques aussi contraires et à une opinion religieuse dissidente, ne sauraient être en opposition avec le premier de tous les intérêts du pays, celui de sa conservation.

Dans le courant des mois d'août et de septembre (1823), Canning fit un voyage dans l'intérieur de l'Angleterre, pour observer l'état des manufactures, et s'assurer par lui-même des progrès de l'industrie, de l'exactitude avec laquelle toutes

les branches du revenu public étaient administrées, et de la disposition générale des esprits, relativement au nouveau système politique et commercial qu'il s'efforçait d'introduire, malgré les résistances les plus vives de la part de ses collègues, qui mettaient tous leurs soins à faire partager leur opposition par ceux dont les intérêts pouvaient se trouver froissés dans le nouvel ordre de choses. Canning était de retour à Londres vers la fin de septembre.

Le 30 du même mois, les shérifs désignés à Londres pour entrer en fonctions donnèrent un banquet somptueux auquel assistèrent les personnages politiques les plus distingués du parlement et du ministère, entre autres G. Canning, M. Huskisson, alors trésorier de la marine et président du bureau de commerce, et le vénérable lord Erskine, mort deux mois après à l'âge de 75 ans, et dont la perte a été profondément sentie par tous les amis de la liberté. L'assemblée était présidée par le lord Maire. Après les toasts d'usage, le président proposa celui de Canning, qui fut accepté par l'assemblée avec d'autant plus d'enthousiasme, que peu de jours auparavant on avait appris officiellement la nomination prochaine des consuls et agens commerciaux britanniques dans les ports de l'Amérique du sud, et que, d'après un bruit généralement répandu, ce premier acte allait être suivi de la reconnaissance formelle de ces états par le cabinet de

Londres, et de l'envoi des agens diplomatiques dont nous avons déjà parlé. Canning se montra profondément touché de l'accueil qu'il reçut. Lorsque les applaudissemens, renouvelés plusieurs fois, eurent cessé, le ministre, dont l'émotion était visible, prit la parole, et prononça le discours suivant [1], où l'on retrouve tous les principes qui, depuis sa rentrée dans l'administration en qualité de secrétaire d'état des affaires étrangères, étaient devenus la règle de sa conduite, et lui ont assuré la reconnaissance et l'admiration de ses contemporains et de la postérité.

« Il m'est impossible, messieurs, d'exprimer la satisfaction que me fait éprouver ce témoignage d'approbation qui peut être considéré comme renfermant en lui-même les sentimens de la cité tout entière. L'approbation du souverain et celle du parlement sont sans doute de grands motifs d'encouragement pour un ministre, mais

[1] On remarquera que, partout où nous avons pu insérer un extrait des discours de Canning, ou même ces discours presque en totalité, sans suspendre trop longtemps la marche et l'intérêt du récit, nous l'avons fait. Ces citations sont d'autant plus propres à faire connaître la pensée intime de ce ministre, qu'il lui était permis dans les occasions dont il s'agit et qu'on pourrait appeler des réunions de famille, de s'exprimer avec moins de réserve et de circonspection que dans la Chambre des communes, où il parlait en présence de l'Europe.

ils n'égalent pas les applaudissemens de nos concitoyens. Mon respectable ami le lord Maire a dit, avec raison, que, dans des circonstances aussi difficiles que celles où S. M. a daigné m'appeler à l'honneur de son conseil, j'ai été assez heureux pour voir la prospérité de l'Angleterre aller toujours croissant. J'ai trouvé, en effet, dans toutes les parties du royaume que j'ai visitées dernièrement, un degré de prospérité sans exemple jusqu'à ce jour, et qui semble reposer sur de solides fondemens. L'état heureux de la Grande-Bretagne prouve que les causes des embarras qu'elle a éprouvés étaient en grande partie passagères, puisque les embarras ont cessé avec les causes elles-mêmes. Dans cet état de bien-être de notre pays, gardons-nous de porter atteinte à cette liberté des discussions que le lord Maire regarde comme essentielle dans un pays libre. Si notre constitution est fondée sur la balance des pouvoirs, elle ne peut se soutenir que par le conflit des opinions qui, bien que différentes à certains égards, sont néanmoins généralement dirigées vers un but commun, la conservation de notre système constitutionnel, auquel l'Angleterre doit le rang distingué qu'elle occupe parmi les nations. Dans les autres contrées de l'Europe les principes extrêmes se font la guerre; il convient aux Anglais, qui sont parvenus au résultat que doit avoir une pareille querelle, de s'abstenir de tout ce qui peut en

aggraver les malheurs, en y prenant part sans nécessité. Et si, pendant de longues années, la prospérité et la guerre, toujours opposées l'une à l'autre, ont encore pu subsister ensemble dans la Grande-Bretagne, tâchons d'y maintenir l'alliance plus naturelle de la paix et de la prospérité.

» Quant au digne magistrat qui doit succéder à mon honorable ami le lord Maire, je ne puis lui souhaiter une gestion plus heureuse que celle de son prédécesseur. La tranquillité qui a régné pendant son administration, n'a jamais été plus grande, depuis un demi-siècle. Puisse celui qui va le remplacer jouir des mêmes avantages, suivre les mêmes exemples, et se retirer avec les suffrages unanimes de ses concitoyens ! »

Pendant le séjour de Canning à Plymouth, où il se rendit dans le courant d'octobre, les habitans de cette ville, partageant l'admiration de leurs concitoyens du nord de l'Angleterre pour l'habile ministre dont les pensées étaient dirigées vers l'amélioration de toutes les branches du service public, et qui, dans ces derniers temps, avait donné des marques particulières de son affection pour la marine, au bien-être et à la gloire de laquelle se lie si essentiellement la prospérité britannique, désirèrent donner au secrétaire d'état des affaires étrangères des marques de leur attachement et de leur reconnaissance. En conséquence, les autorités publi-

ques ayant été convoquées dans une réunion solennelle, des lettres de bourgeoisie furent offertes à Canning, et ce fut au milieu d'un concours immense de peuple, qu'en témoignage de sa reconnaissance, il prononça un discours dont nous allons donner quelques-uns des principaux passages, et qui excita un enthousiasme général. C'est surtout dans ce discours, où en parlant à ses concitoyens, Canning se sent moins lié par les convenances et les entraves diplomatiques, qu'on retrouve plus souvent sa pensée intime, bien qu'on ne parvienne pas toujours à la saisir sans quelque méditation.

« Messieurs, dit-il, il est très-facile de définir l'objet que j'ai constamment en vue, et qui me paraît devoir être le but légitime de tout homme d'état anglais. La philosophie moderne a adopté le langage d'une bienveillance universelle; son but déclaré est le perfectionnement de notre espèce et l'amélioration du sort de tout le genre humain. Messieurs, je me flatte que mon cœur bat aussi fortement pour le bien-être général de l'humanité, que celui du philanthrope qui s'en vante le plus; je crois avoir autant de bienveillance que personne pour les autres nations de la terre; mais j'aime à avouer que, dans la conduite des affaires politiques, le grand objet de mes pensées est l'intérêt de l'Angleterre (grands applaudissemens). Ce n'est pas, Messieurs, que l'intérêt de l'Angleterre soit un objet isolé et solitaire; la

place qu'elle occupe lui défend un égoïsme exclusif : sa prospérité contribue à la prospérité des autres nations, et sa stabilité garantit la sûreté du monde (applaudissemens universels). Mais intimément liés comme nous le sommes, au système de l'Europe, il ne s'ensuit pas que nous devions, dans toutes les occasions et avec une activité infatigable et importune, nous mêler à toutes les affaires des nations qui nous environnent. C'est en pesant des devoirs opposés et des avantages souvent incompatibles qu'un gouvernement juge quand il doit mettre en avant ses forces, et quand il doit les économiser pour une occasion future.

» Notre objet définitif doit être la paix du monde. Ce but peut quelquefois être assuré par des mesures actives et promptes, quelquefois, en nous abstenant d'intervenir dans les luttes que nous n'avons pu prévenir. C'est d'après ce principe que le gouvernement a jugé qu'il n'était pas nécessaire que la Grande-Bretagne intervînt dans la contestation récente entre la France et l'Espagne..... Quelques personnes certainement ne voulaient entraîner le gouvernement dans cette guerre que dans l'espoir de faire naître des embarras dont le ministère actuel ne saurait se tirer ; mais bien d'autres étaient animées par un motif plus noble, par un sentiment plus généreux. Leur indignation, à la vue d'une agression non motivée, les entraînait au combat, et il

leur semblait qu'aucun acte d'injustice ne pouvait se commettre dans aucune partie du monde sans que l'épée de l'Angleterre fût aussitôt tirée pour s'y opposer. Je demande maintenant à ces derniers si le gouvernement anglais n'a pas bien fait de considérer la question sous tous les points de vue, et surtout d'examiner si c'était une nation unie qui nous appelait à son secours contre une invasion étrangère, ou si c'était une nation divisée en partis qui nous entraînait dans ses guerres civiles ?

» Qui ne reconnaît pas à présent de quel fardeau nous nous serions chargés? Nous aurions fait les Don Quichotte sans fruit, et sans que personne nous en eût su gré..... Mais qu'on ne s'imagine pas que nous sommes restés en paix parce que nous avions peur, ou parce que nous n'avions pas les moyens de faire la guerre. Nous étions parfaitement en état de faire la guerre, il y a six mois, et nos moyens se sont accrus de notre repos..... Dira-t-on que ces superbes vaisseaux dont votre port est rempli sont hors d'état de combattre, parce qu'ils restent à l'ancre? Vous les voyez; ils reposent majestueusement, projetant au loin leurs ombres immenses; mais il ne faut qu'un mot, et leurs voiles s'enflent; ils sillonneront l'océan, et la victoire réveille leurs tonnerres endormis. » (A ces derniers mots, de nouveaux applaudissemens éclatèrent et suivirent Canning jusqu'à sa sortie de l'assemblée.)

Canning quitta Plymouth le 16 novembre, et, dès le 18, un conseil des ministres fut convoqué à Londres. M. Huskisson y prit place pour la première fois comme membre du cabinet.

Le voyage que venait de terminer Canning dans le nord et le midi de l'Angleterre, avait donné lieu, de la part de ses ennemis et de ceux qui sont portés à croire légèrement aux bruits répandus par la haine et la malignité, aux interprétations les plus étranges et les plus malveillantes. La faction qui lui était opposée et se prononçait déjà, dans le conseil et hors du conseil, contre le système politique et commercial qu'il avait embrassé, le faisait attaquer sans cesse dans les feuilles qui lui étaient dévouées, et un grand nombre d'amis de la liberté, ne voyant encore, de la part du nouveau secrétaire d'état, aucun acte décisif, aucune mesure forte et tranchante, qui établît une ligne de démarcation entre lui et son prédécesseur, se réunissait, dans d'autres vues sans doute, à l'opposition oligarchique [1]. Ainsi, tandis que les uns pré-

[1] Nous n'entendons nullement par ces mots *oligarchie*, faction *oligarchique*, cette aristocratie constitutionnelle qui n'est pas un élément moins nécessaire de tout gouvernement libre que la démocratie elle-même, puisque c'est de la réunion de ces divers pouvoirs que se compose le système représentatif. Il est même tellement vrai que de la sage pondération de ces élémens

tendaient « qu'il n'avait entrepris ce voyage que dans des vues personnelles et pour s'attirer de plus en plus la bienveillance du peuple ; » que les autres affirmaient que « cette démarche prouvait sa faiblesse dans le cabinet, et qu'il se préparait, dans le cas où il se verrait contraint d'en sortir, une retraite honorable ; » beaucoup de personnes pensaient, au contraire « que ce voyage était une preuve évidente d'un surcroît de force et d'ambition. » Ses ennemis ajoutaient « que, malgré les grands moyens de ce ministre, sa première nomination au poste de secrétaire

peut seulement résulter la liberté, que cette pondération existait dans toutes les républiques anciennes et modernes, et qu'elle est, maintenant encore, la base de la république la plus démocratique et la plus étendue qui fut jamais, avec cette seule différence, qu'au lieu de se composer de noblesse, l'élément aristocratique se compose dans celle-ci de tous les genres de notabilités qui probablement deviendront noblesse à leur tour. L'oligarchie au contraire, n'étant que le gouvernement du petit nombre, n'existe de fait que dans les cabinets, où, sous le nom du monarque, quelques individus s'emparent de l'autorité souveraine, et ne l'exercent presque jamais que dans leur intérêt personnel, c'est-à-dire en opposition avec celui des peuples. Quand l'aristocratie dégénère en oligarchie, elle est le pire de tous les gouvernemens ; toutefois, ce n'est point comme gouvernement que nous entendons ici le mot *oligarchie ;* c'est comme faction ennemie du prince et du peuple, et qui sous le prétexte de les servir tous deux, ne veut en effet que s'enrichir des dépouilles de l'un et de l'autre.

d'état et sa résignation n'ayant produit que peu de sensation hors de ses bureaux, il avait jugé convenable de prendre de nouvelles mesures pour se rattacher l'opinion et s'affermir dans l'administration; que dès son entrée au ministère, il avait donné à entendre, en se présentant sur la scène politique, qu'il briguait l'honneur d'être le premier diplomate européen et le chef suprême du cabinet britannique; qu'à la vérité il avait changé le style de ses discours, et qu'on avait pu croire que sa conduite ministérielle ne serait pas entièrement semblable à celle de son prédécesseur, mais qu'en cela il avait désappointé ses amis, et qu'il lui restait à prouver qu'il n'était pas en tout le successeur des principes et des doctrines du marquis de Londonderry (on sait que, depuis sa mort, sa mémoire a été outragée par les mêmes hommes et par les mêmes calomnies); qu'il avait voulu, sans doute, faire voir qu'il avait conclu une suspension d'arme avec les libéraux; qu'il était vrai que ses déclamations contre la guerre d'Espagne et ses professions de foi sentaient le libéralisme, et que les gens sensés du cabinet attendaient de lui une nouvelle restauration européenne, mais que son administration avait toujours été en opposition avec ses discours; qu'enfin, quoique M. Canning eût beaucoup parlé dans ses discours de l'amour de la liberté et du respect dû aux droits constitutionnels, il n'en était pas moins évident que la pro-

testation du marquis de Londonderry contre le manifeste de Laybach, au sujet de l'invasion de Naples, avait été exactement copiée par son successeur lors de l'agression contre la Péninsule. »

Ainsi s'élevaient contre Canning, dans les partis les plus contraires, mais que réunissaient des préventions communes, des accusations absolument opposées, très-faciles à expliquer sans doute de la part de la faction oligarchique, mais dont il est, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet ouvrage, beaucoup plus embarrassant de justifier quelques vieux et illustres défenseurs de la cause de la liberté qui, bien convaincus de la franchise avec laquelle marchait le ministre dans les voies que la nécessité des temps et le coup d'œil de son génie lui avaient ouvertes, aimaient mieux cependant sacrifier ces grands intérêts à d'anciens ressentimens personnels, et peut-être même à des causes beaucoup plus légères !

Il fut long-temps permis, légitime même, nous le confessons, d'éprouver un juste sentiment de défiance pour l'homme d'état qui, pendant une longue carrière politique, s'était volontairement associé à tous les plans destructeurs des libertés publiques, conçus, proposés, mis à exécution par ses collègues; nous ne nierons pas même, qu'Anglais, nous n'eussions regardé cette défiance comme un devoir; mais que ce sentiment

n'eût rien perdu de sa force; qu'il parût même avoir redoublé d'activité dans quelques membres de l'opposition nationale, lorsque aux yeux de tous les hommes éclairés et sans passions les causes s'en affaiblissaient progressivement et qu'évidemment avec toute la circonspection, toute la réserve commandées par une des situations politiques les plus épineuses et les plus délicates où se soit jamais trouvé un homme d'état, et jugée telle par ses propres ennemis, le ministre des affaires étrangères était entré dans un système entièrement nouveau, tout en paraissant suivre quelques-unes des traces de son prédécesseur; nous devons le répéter, il nous est aussi pénible que difficile à le concevoir. En effet, comment pouvait-on raisonnablement imputer à crime à Canning, correspondant avec tous les cabinets de l'Europe et connaissant leurs passions, leurs préjugés, leurs intrigues, de dissimuler profondément des opinions et des plans pour lesquels il connaissait toute leur aversion, et dont le succès était tout entier dans le profond mystère avec lequel ils devaient être conduits; de ménager également ces cabinets (autant du moins que cela serait nécessaire aux intérêts de la Grande-Bretagne, et à ceux de la liberté civile et religieuse qu'il préparait au monde), dans ses discours et dans ses actes; de ne pas rompre inconsidérément avec eux tant qu'il pouvait les ramener par la conviction, ou rendre, par des

moyens diplomatiques leurs efforts impuissans; d'amener enfin par des mesures douces, soutenues au besoin par le déploiement d'une grande force, les changemens que sa haute pensée préparait, et qui sont aujourd'hui connus de l'univers. Était-ce donc ainsi, qu'on nous permette de le demander à ceux dont l'amour-propre blessé se montre, aujourd'hui même, injuste et inexorable envers la mémoire de G. Canning, par des confidences indiscrètes, faites à la tribune britannique, qu'un tel homme devait chercher à se rendre populaire, et à capter la confiance de quelques membres de l'opposition dans les deux Chambres, bien qu'il eût une estime profonde pour ces hommes respectables, et que toutes ses démarches tendissent, dès-lors, à former une alliance intime avec eux, parce que son génie, secrètement d'accord avec le leur, avait enfin reconnu que *seuls* ils avaient bien jugé les besoins de leur pays et de leur siècle?

L'année 1824 devait jeter une grande lumière sur le vaste système vers l'accomplissement duquel s'avançait à grands pas le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne. Déjà l'ordre formel de faire respecter les blocus des Grecs, avait été donné, et exécuté depuis le mois de juillet précédent, et personne ne doutait que Canning n'eût été le promoteur de cette grande et importante mesure, prescrite par l'amirauté au commandant des forces navales anglaises dans la

Méditerranée (sir Graham Moore), avant que cet officier général eût quitté Londres pour se rendre à son poste. Parmi les grands intérêts que le marquis de Londonderry avait complétement sacrifiés à la politique des rois, et qui s'agitaient, à cette époque, dans le cabinet de Londres, les affaires de l'Orient occupaient une des premières places. Comment G. Canning n'aurait-il pas prêté son assistance au sort de cette Grèce, aussi héroïque qu'infortunée, dont il avait, dans sa jeunesse, déploré en si beaux vers la servitude; qu'il avait si souvent appelée à la liberté, et qui maintenant plaçait en lui tant d'espérances? La raison d'état ne lui a permis, il est vrai, de la servir que bien lentement; mais qui doute aujourd'hui que si la flotte des Barbares est détruite, si la Grèce touche au moment de sa délivrance, si le pavillon de ses libérateurs flotte victorieux sur les mers d'Orient, tant de bienfaits ne soient dus au grand homme qui, après avoir déposé son testament politique dans cette triple alliance, la première sur laquelle, depuis trente ans, l'humanité n'ait pas eu à gémir, descendait au tombeau quelques jours après l'avoir signée, comme si rien de plus grand ne pouvait désormais immortaliser sa carrière, que d'avoir rendu un peuple à la vie et à la liberté.

N'anticipons pas toutefois sur le cours des événemens que nous avons un moment interrompu, pour constater l'époque du premier acte public

fait, par le cabinet britannique, en faveur de la Grèce.

La société des armateurs de Londres ayant célébré, à la fin de janvier de cette année, l'anniversaire de sa fondation, par un dîner splendide auquel assistèrent le comte de Liverpool, président, et les secrétaires d'état Canning et Huskisson, la santé du secrétaire d'état des affaires étrangères ayant été portée après quelques autres, celui-ci prit la parole et prononça un long discours, dans lequel on remarque les passages suivans, qui ne cessent de prouver que le maintien du système représentatif était l'idée fixe à laquelle Canning rapportait toutes les institutions militaires de l'Angleterre. Peut-être y avait-il assez peu de vérité à présenter ce système, tel qu'il existait et qu'il existe encore en Angleterre, comme *libre et indépendant*; mais, de bonne foi, était-ce à un ministre anglais à parler dans d'autres termes d'une institution constitutionnelle au milieu d'une nombreuse assemblée? Les temps approchaient, sans doute, où des améliorations progressives allaient être apportées dans l'état social britannique; mais ces temps n'étaient point arrivés.

« Messieurs, disait Canning, la force du ministère anglais dépend de celle de la marine marchande; aucun intérêt industriel n'est plus national que celui qui nous rend maîtres de l'Océan: c'est au succès de nos armateurs que l'An-

gleterre doit sa population croissante, l'étendue de son territoire et les bienfaits d'une représentation nationale libre et indépendante. La mer est l'élément par lequel nous avons constamment triomphé contre les efforts combinés de toute l'Europe en armes. Depuis quelques années, nous avons eu d'autres devoirs à remplir pour assurer la paix du monde, et nous avons dû, négligeant momentanément notre vocation, prendre part aux combats du continent; mais tandis que nous partagions les dangers de la lutte, nous avons tenu d'une main ferme le trident de Neptune. Quelque grands, cependant, qu'aient été nos exploits, nous ne devons jamais oublier que notre gloire et notre prépondérance prennent leurs sources dans les intérêts maritimes, et que notre véritable champ d'honneur est la mer qui, séparant tous les autres états, les unit d'une manière indissoluble à notre patrie. Jamais notre chère patrie n'a été dans une situation plus favorable : aucun revers ne saurait nous atteindre; car, à l'heure du danger, nous trouverions notre salut dans la puissance de notre commerce maritime. J'espère qu'aucun accident ne s'opposera à la marche que l'Angleterre s'est tracée; mais si, par malheur, des causes inattendues pouvaient en interrompre le cours, l'expérience du passé guiderait notre conduite à venir. » Ces derniers mots firent une impression profonde sur tous les assistans; chacun sentit qu'ils

ne pouvaient avoir rapport qu'à la question des états de l'Amérique du sud, puisqu'il était maintenant connu que le gouvernement britannique était déterminé à reconnaître leur indépendance, malgré l'opposition des puissances continentales; l'on ne douta plus que l'intention du ministre ne fût, en dernier résultat, et lorsqu'il serait constaté que tout autre moyen aurait été vainement employé, de mettre la force en usage pour vaincre les résistances des ennemis de l'indépendance des nations et des institutions constitutionnelles.

La session du parlement fut ouverte par commission le 3 février 1824, la santé du roi, quoique beaucoup meilleure, ne lui ayant pas permis de l'ouvrir en personne. Quoique rétabli depuis peu de temps d'une forte attaque de goutte qui, néanmoins, n'avait pas suspendu un seul moment ses travaux, G. Canning y assista, et prononça un long discours en réponse à M. Brougham, lequel, après avoir présenté des observations très-étendues sur la situation de plusieurs états de l'Europe, avait fait des réflexions amères contre ceux qui prétendaient que l'immense majorité du peuple espagnol était opposée au régime constitutionnel, et blâmé l'Angleterre de n'avoir pas montré une plus grande énergie, s'était plaint de l'oppression que souffrait l'Italie, et de l'influence que les grands états exerçaient sur

ceux de second ordre, pour les soumettre à leurs caprices.

Nous avons assez expliqué notre opinion particulière sur cette odieuse oppression des grands états, pour n'avoir pas besoin de dire ici combien nous partageons les opinions de l'honorable membre de l'opposition; voyons maintenant si nous ne trouverons pas, dans l'extrait succinct de la réplique de Canning, une réponse aussi péremptoire, aussi satisfaisante qu'il était permis à un ministre, s'expliquant en face de l'Europe sur une question aussi délicate, de la donner. La suite des événemens en a fait connaître le véritable sens.

« Messieurs, ce n'est pas ici le moment de discuter la conduite qu'a tenue le gouvernement anglais relativement à l'Espagne. Quant à la question des colonies, certes ces colonies n'ont aucun droit d'envoyer des actes de reconnaissance de leur indépendance par les autres puissances, et aucune nation, en amitié avec la mère patrie, ne peut être justifiée, selon les lois des nations et selon la bonne foi, en faisant, à l'égard des colonies qui ont rompu leurs liens avec la métropole, une reconnaissance prématurée, qui pourrait être considérée, non comme une approbation, mais comme un encouragement. C'est un point fort délicat à établir que le moment où cette reconnaissance peut être faite justement ou injustement; mais tel n'est pas l'état de la

question relativement à l'Espagne. Quant à nous, si nous nous conduisions envers les autres comme les autres se sont conduits envers nous, la question serait moins délicate, et l'Amérique, que nous avons perdue, est là pour attester que nous avons été plus scrupuleux à l'égard des autres puissances qu'elles ne l'ont été envers nous. Je ne fais, quant à moi personnellemement, aucun doute que les métropoles n'aient le droit de reconquérir par la force leurs colonies, et quoique cela me semble physiquement impossible, ou au moins moralement improbable à l'égard de l'Espagne, nous agirions sans loyauté, sans justice et sans générosité, si, dans cette circonstance, nous mettions une précipitation irréfléchie dans nos démarches. Le gouvernement anglais a refusé de s'unir aux autres puissances en ce qui concerne les colonies espagnoles, et notre souverain a voulu garder à cet égard son plein et libre arbitre : que pouvait-on demander de plus? J'en appelle à ceux des membres de cette chambre qui sont les plus chauds partisans de la reconnaissance, que pouvait-on faire de mieux que de donner à l'Espagne le temps et l'occasion de faire elle-même cette reconnaissance, et de profiter ainsi la première des avantages qu'elle peut offrir? Certes, ce cas arrivant, nous aurions beaucoup plus fait pour les colonies qu'en les reconnaissant partiellement. Notre reconnaissance alors serait beaucoup plus efficace, parce

qu'elle aurait été réfléchie et plus justiciable. Une proposition existe, tendant à ce que cette reconnaissance soit faite par l'Espagne. Lorsque cette proposition, envoyée à Madrid, aura été l'objet d'une réponse, le gouvernement britannique pourra parler plus explicitement à ce sujet. »

Canning parla ensuite de la politique générale de l'Europe, et notamment de la conspiration de Milan. « Je ne saurais, dit-il à cette occasion, distinguer quels sont, parmi ceux qui ont été condamnés, les *innocens* et les coupables; mais ce que je sais, c'est que l'empereur d'Autriche a étendu son pardon sur un grand nombre, malgré les représentations de ses conseils, dont plusieurs ont pensé que cette indulgence pouvait avoir des dangers. » Canning se résuma en disant qu'il espérait avoir démontré que, « sans avoir compromis l'honneur ni la sûreté nationale, sans avoir diminué les ressources de l'état, et souvent même en les augmentant, le gouvernement britannique pouvait assurer avec confiance que l'exposé fait par le discours du trône était l'expression même de la vérité. »

Sans doute les principes généraux, consacrés dans l'exposé de l'état de l'Angleterre, en 1822, se trouvent rappelés ici par G. Canning; c'étaient les principes de Castlereagh, nous l'avouons encore; mais modifiés, mais presque méconnaissables, par le soin avec lequel, après

avoir posé les principes, Canning déclara que : « C'était une consolation pour le pays de n'avoir employé ni ses trésors ni ses armes contre la constitution espagnole ; que l'Angleterre, en ne reconnaissant pas *immédiatement* l'indépendance de l'Amérique du sud, se montrait plus scrupuleuse que les Bourbons ne l'avaient été envers elle ; que ce serait manquer seulement de justice et de générosité que d'agir avec précipitation ; qu'enfin ce serait lorsque la proposition tendante à ce que la reconnaissance eût lieu aurait reçu une réponse, que le gouvernement pourrait s'expliquer plus amplement sur cet objet. »

Certes, ce serait se montrer difficile que d'exiger d'un ministre une déclaration plus précise de ses intentions, et de ne pas découvrir le fond de sa pensée dans cette alternative de phrases destinées tantôt à calmer les inquiétudes des cabinets tantôt à faire pressentir la résolution à laquelle pourrait enfin s'arrêter le gouvernement britannique, sans néanmoins que ces cabinets fussent en droit de lui reprocher en aucun cas de s'être engagé par ses paroles.

Nous ferons peu de réflexions sur cette phrase si remarquable, où, parlant de la conspiration de Milan, dont les journaux autrichiens et lombardo-vénitiens faisaient alors tant de bruit, Canning dit : « *qu'il ne saurait distinguer, parmi ceux qui ont été condamnés, quels*

sont les innocens et les coupables. » Était-il donc possible d'avouer plus explicitement que des *innocens* avaient été condamnés, et cet aveu seul n'est-il pas la plus terrible réprobation de l'abominable politique suivie par l'Autriche dans cette malheureuse partie de l'Italie, que le traité de Paris de 1814 a replacée sous son sceptre?

On a prétendu, avec raison peut-être, que si les Cortès espagnoles eussent proclamé l'indépendance de leurs colonies, elles eussent trouvé un appui effectif et durable dans la politique de la Grande-Bretagne, qu'elles eussent ainsi fortement attachée à leur cause. On ne saurait le nier; il est évident qu'en cela l'intérêt de la Grande-Bretagne, celui de l'Espagne et de ses colonies, étaient identiques. Nous étions à Madrid, à l'époque où cette grande faute politique fut commise par les Cortès, dont les membres les plus influens, dirigés par les motifs les plus honorables, ne se crurent pas le droit de stipuler sur ce grand intérêt national, et d'aliéner une partie *du territoire espagnol*, si toutefois on peut appeler ainsi un pays sur lequel l'Espagne n'avait d'autre droit qu'une antique et odieuse usurpation, et dont l'émancipation a certainement été plus légitime que ne l'avait jamais été sa conquête. Tous les malheurs de l'Espagne, à l'extérieur comme à l'intérieur, sont venus de cet oubli du plus sacré de tous les principes, inspiré par on ne sait quelle illusion

qui ne s'est point encore dissipée dans l'esprit de quelques-uns de ceux à qui elle a été si fatale, mais dont on ne peut faire un reproche à Canning d'avoir prévu les fatales conséquences.

De graves reproches furent adressés à Canning sur ce discours prononcé dans cette première séance des communes et dont nous venons de rapporter quelques passages. On lui contestait surtout l'honneur qui s'attachait à la reconnaissance des républiques Américaines; et franchement nous ne saurions concevoir à quel titre, puisque cette reconnaissance était un acte qui appartenait à la puissance exécutive; que l'opposition avait bien pu la conseiller, mais qu'il n'appartenait pas aux chambres de la proclamer; et qu'enfin cette mesure était résolue par Canning, préparée par l'envoi des agens secrets dont nous avons déjà parlé, et au moment de recevoir sa pleine exécution par la nomination successive des agens commerciaux et diplomatiques, lorsqu'elle n'avait encore été agitée qu'à peine dans le parlement.

On ne peut douter que les constantes et courageuses résistances de l'opposition aux principes des précédens ministères, et l'assentiment donné par l'opinion publique à ces résistances nationales, n'aient fortement contribué à fixer l'opinion de Canning lui-même, sur le système auquel il convenait en définitive de ramener

l'Angleterre : c'est un fait que nous nous plaisons à reconnaître, et qui n'est pas moins honorable pour lui-même que pour l'opposition ; mais de ce qu'il appartenait à M. Brougham, membre de cette opposition, d'expliquer sa pensée avec toute l'énergie que lui permettait l'indépendance de sa position parlementaire, il serait absurde et injuste de conclure que Canning, membre du gouvernement, devait s'exprimer et agir de même. C'était de sa part un assez grand désaveu de son ancienne coopération aux actes de l'administration Castlereagh, que d'en démolir par le fait l'édifice pièce à pièce ; on ne pouvait exiger qu'il l'attaquât dans ses discours. Aussi n'a-t-on pas manqué, dans cette circonstance, de l'accuser d'être tombé en contradiction avec lui-même, accusation qui n'était pas sans quelque fondement, mais qui tenait encore à la nature même de sa position, à laquelle il lui était alors impossible d'échapper ; car, dans le silence de sa bouche, ses actes seuls eussent parlé, et il n'avait pas affaire à des ennemis disposés à ne pas se prévaloir de tous les genres d'avantages.

C'était dans cette étrange complication d'embarras que se trouvait alors George Canning, défendant l'alliance du Nord dont il désapprouvait les doctrines et les actes ; justifiant la France de l'invasion de l'Espagne qu'il avait combattue dans le principe ; se rendant garant de la sincérité des promesses de ses ministres aux-

quelles il ne croyait pas lui-même; méprisant la politique de la plupart des cabinets européens, et s'efforçant, presque toujours avec plus de talent que de succès, d'interpréter cette politique d'une manière favorable à l'honneur des trônes et au bonheur de l'humanité; contraint de n'employer qu'un langage équivoque, et dont ses ennemis de tous les côtés ne manquèrent pas de se prévaloir contre sa sincérité, lorsqu'il désirait le plus faire comprendre ses desseins à venir sur lesquels il ne lui était cependant pas possible de s'expliquer; obligé de commenter le soir, devant ceux qu'il était de son devoir ou de son intérêt de ménager, les discours qu'il avait tenus le matin, espérant bien au fond que le commentaire ne ferait pas oublier le discours; enfin, soutenant, justifiant même comme ministre, mais presque toujours avec restriction et dans le dessein d'en atténuer l'effet, des mesures dont il ne se sentait point encore assez fort pour prévenir la proposition dans le cabinet, et qu'il eût certainement combattues comme simple membre du parlement. Cela est si vrai que, de temps à autre, s'échappaient, des bancs de l'opposition et de la bouche même des membres les plus connus par une haine plus profonde contre le despotisme, des aveux démontrant jusqu'à l'évidence que si une égale justice n'était pas rendue à Canning par tous les amis de la liberté, elle ne lui était ce-

pendant pas toujours refusée par les plus énergiques et les plus éclairés d'entre eux : la séance du 18 mars en offrira bientôt la preuve.

Non contens d'attaquer Canning sur ses discours et sur ses actes, ses ennemis, dans le dessein de détruire de plus en plus la popularité qui s'attachait à son nom, et s'appuyant, pour donner quelque vraisemblance à une odieuse calomnie, de l'aveu fait par lui en plein parlement « que les métropoles avaient le droit incontestable de reconquérir leurs colonies, » firent répandre en Allemagne, dans le courant de janvier 1814, des extraits d'un prétendu mémoire, publié par lui, et dans lequel il aurait déclaré que l'Angleterre verrait avec plaisir les nouveaux états de l'Amérique du sud rentrer sous la domination de la mère patrie. Ces imposteurs maladroits avaient oublié, sans doute, qu'à cette phrase, dont ils pensaient tirer un si grand avantage, Canning avait incontinent ajouté « qu'en reconnaissant ce droit des métropoles sur leurs colonies, il contestait d'une manière non moins formelle, à quelque puissance que ce fût, la faculté d'intervenir dans un semblable débat, et d'aider la métropole dans l'exercice de ce droit, » ce qui était le véritable point de la question et dont résultait cette conséquence naturelle, que, la force manquant à l'Espagne pour *soutenir* un droit qu'elle *seule* pouvait *soutenir*, l'émancipation de ses colonies devenait, aux yeux

du cabinet britannique, définitive et irrévocable. Les perfides manœuvres des ennemis de Canning n'eurent, dans cette circonstance, d'autre résultat que de faire attribuer à une puissance du Nord, dont la malveillance pour lui était connue, la publicité d'un écrit dépourvu d'ailleurs de tout mérite politique ou littéraire.

Les affaires de l'Amérique du sud occupèrent une partie de la séance du 4 mars. Canning, en déposant sur le bureau les papiers relatifs aux colonies de l'Amérique du sud, observa que ces documens renfermaient les renseignemens auxquels le discours du trône avait fait allusion, et demanda que la Chambre en prît connaissance. Il annonça également que, dans quinze jours, il communiquerait au parlement les papiers relatifs aux colonies des Indes orientales, et qu'il ferait connaître à la Chambre la marche que le gouvernement avait cru devoir adopter pour apaiser les troubles qui s'y étaient élevés.

Les documens présentés aux deux Chambres du parlement, et relatifs à l'Amérique du sud, étaient : 1°. un extrait d'une conférence entre Canning et l'ambassadeur de France, prince de Polignac. Dans ce document, Canning disait qu'il était convaincu de l'impossibilité de rétablir l'ancien système dans les colonies, et que le gouvernement anglais ne pouvait contracter aucun

engagement, soit pour refuser soit pour différer de reconnaître leur indépendance.

Le second document était une lettre du comte d'Ofalia à sir William A'Court, ambassadeur anglais à Madrid, par laquelle il lui communiquait une note du roi d'Espagne à ses ambassadeurs à Paris, à Vienne et à Saint-Pétersbourg, pour réclamer la convocation d'un congrès, à l'effet d'aviser aux moyens de rétablir l'autorité royale dans les anciennes colonies. Ce document avait été reçu le 14 janvier 1824, et Canning avait répondu le 30. Il disait dans cette réponse « que l'Angleterre avait fait d'abord tout ce qui dépendait d'elle pour faciliter un accommodement entre l'Espagne et les colonies insurgées ; mais que les choses en étaient au point qu'il n'était plus possible de se refuser à reconnaître l'indépendance des états de l'Amérique du sud. L'Angleterre, ajoutait-il, ne voudrait pas prendre l'initiative, mais elle désirait bien vivement que l'Espagne fût la première à sentir la nécessité de cette reconnaissance : le cabinet anglais offrait même sa médiation, et, loin de réclamer des avantages exclusifs pour le commerce de la Grande-Bretagne, il demandait simplement qu'elle fût admise à commercer comme les autres nations. Que si l'Espagne et les autres nations persistaient à vouloir suivre une autre marche, le gouvernement anglais serait forcé, de son côté, d'adopter les mesures qui lui paraî-

traient les plus convenables et les plus utiles à ses intérêts.

Il était bien évident, par cette communication, que le secrétaire d'état des affaires étrangères, dont la résolution invariablement prise depuis long-temps, avait été, jusqu'à ce jour, couverte d'un voile, bien que ce voile fût assez transparent, avouait maintenant cette résolution. Cette réponse au *Mémoire* publié sous son nom en Allemagne, était péremptoire, et la dernière phrase de son discours annonçait assez clairement que le temps des ménagemens était passé, et que l'alliance du Nord n'avait plus d'agent dans le cabinet britannique.

Dans la séance du 5, des documens d'une grande importance furent communiqués à la Chambre des communes, par le secrétaire d'état des affaires étrangères, sur la demande que lui adressa S. J. Mackintosh, d'informer la Chambre, 1°. si le gouvernement britannique avait reçu de la cour de Madrid une réponse à la dépêche du 30 janvier précédent; 2°. s'il possédait une copie authentique d'un décret de Ferdinand, par lequel ce prince réglait le commerce avec des contrées de l'Amérique qui, depuis long-temps, ne reconnaissaient plus son autorité. Il réclamait, en dernier lieu, communication du traité de 1810.

Canning répondit à ces diverses questions d'une manière très-précise : que d'abord aucun traité

n'avait été conclu en 1810; qu'il n'y avait eu qu'un accord verbal entre les deux gouvernemens; quant au décret, il n'avait pas été communiqué officiellement au gouvernement anglais, et que c'était par la voie des papiers publics qu'il en avait été informé. Qu'enfin, la dépêche du 30 janvier n'avait eu d'autre réponse qu'un simple accusé de réception; que s'il arrivait une réponse plus authentique, elle serait soumise au parlement sans difficulté. « J'annonce, en outre, » ajouta-t-il, « que certaines circonstances m'empêchent de rien dire de plus à la Chambre sur la situation précise dans laquelle se trouve l'Angleterre à l'égard de l'Amérique espagnole. En conséquence, j'invite l'honorable membre à différer sa motion, s'il en a une à faire, déclarant avec franchise que je résisterai à toutes tentatives par lesquelles on prétendrait m'arracher de nouveaux renseignemens. »

Les communications faites par le secrétaire d'état des affaires étrangères, auxquelles il croyait ne devoir rien ajouter, et qui en effet contenaient la profession de foi la plus complète du ministère britannique relativement à la question des colonies espagnoles, n'étaient elles-mêmes que la suite d'une réponse de l'ambassadeur français, prince de Polignac, à une première ouverture du ministre britannique à cet ambassadeur sur ce même objet. L'ambassadeur français ayant accueilli avec empressement cette ouverture, Canning, plus intéressé que personne à ce que

cette discussion fût promptement terminée, lui transmit immédiatement la déclaration dont voici les principaux articles, et qui avait été soumise à la Chambre dans la séance du 4. Nous reportons cette déclaration à la fin de la séance, parce qu'étant d'une assez longue étendue, elle aurait interrompu le cours de la discussion et ralenti l'intérêt.

1°. Les opinions du cabinet anglais sur les états indépendans de l'Amérique du sud, sont les mêmes qu'il a déjà manifestées le 31 mars 1823, dans une dépêche de M. Canning adressée à sir C. Stuart, pour le gouvernement français. (Nous avons donné cette lettre.)

2°. L'approche d'une crise dans laquelle les affaires de l'Amérique espagnole devaient attirer l'attention des deux puissances, fait désirer que l'on s'entende sur un sujet d'une si grande importance.

Le gouvernement anglais pense que toute tentative pour ramener les colonies espagnoles à leur état de soumission, serait sans aucune chance de succès, et qu'elle produirait des calamités pour les puissances belligérantes, sans conduire à aucune espèce de résultat favorable pour elles.

3°. Néanmoins, l'Angleterre ne mettra aucun obstacle aux négociations que l'on jugera convenable d'entamer; elle les aidera même de tout son pouvoir, si elles reposent sur des bases pra-

ticables; mais l'intervention d'une puissance étrangère quelconque dans une entreprise de l'Espagne contre les colonies, sera considérée comme une question nouvelle que le gouvernement anglais croira pouvoir décider selon que les intérêts de la Grande-Bretagne l'exigeront.

4°. Convaincu que l'ancien système colonial ne saurait être rétabli, le cabinet anglais refuse de prendre aucun engagement par lequel il s'obligerait à rejeter ou à retarder la reconnaissance des états indépendans de l'Amérique espagnole. Il n'a aucun droit de précipiter cette reconnaissance; mais *toute intervention étrangère, soit par la force, soit par des menaces, serait regardée comme un motif pour reconnaître immédiatement l'indépendance de l'Amérique méridionale!*

5°. L'envoi des consuls dans les diverses parties de l'Amérique est une mesure qui avait été annoncée au gouvernement espagnol dès le mois de décembre 1822, et dont l'exécution avait été différée par égard pour la situation de l'Espagne; par conséquent ce n'est pas une mesure nouvelle. D'ailleurs, ces nominations étaient absolument nécessaires pour la protection du commerce anglais dans le Nouveau-Monde.

6°. La vieille prétention de l'Espagne d'interdire tout commerce avec les colonies espagnoles doit être nulle aujourd'hui; et, quand même on chercherait à la faire valoir à l'égard des autres

puissances, il est évident qu'elle ne pourrait s'appliquer à la Grande-Bretagne, parce que la liberté du commerce avec ces colonies lui a été accordée par l'Espagne même en 1810, et qu'il ne lui est pas possible de retirer les capitaux qu'elle a placés dans le Nouveau-Monde, ni de se désister des relations commerciales qu'elle y a établies.

7°. Les choses étant sur ce pied, l'Angleterre ne pourrait prendre part à une délibération commune dont l'Amérique espagnole serait l'objet, les opinions des autres puissances sur cette matière n'étant pas aussi bien fixées que les siennes, et leurs intérêts étant moins impliqués dans la décision.

Voici les réponses que l'ambassadeur de France fit à cette déclaration. On y retrouvera ce mélange de prétentions ridicules du gouvernement français à monarchiser l'univers, réuni à la plus obséquieuse soumission aux volontés du cabinet britannique.

1°. Le gouvernement français pense qu'il n'y a aucun espoir de réduire les colonies espagnoles à leur ancien état de soumission.

2°. Il désavoue toute intention de se prévaloir de l'état actuel de ces pays pour s'en approprier aucune portion.

3°. Il abjure également tout projet d'agir contre ces colonies par la force des armes, et demande seulement que la France soit placée, comme

l'Angleterre, sur le pied des nations les plus favorisées pour le commerce.

4°. Le gouvernement français ne peut énoncer une opinion sur le meilleur arrangement entre l'Espagne et ses colonies, avant que le roi d'Espagne ne soit libre.

5°. Le prince de Polignac ne voit pas ce qui empêcherait l'Angleterre de prendre part à un congrès; son refus de coopérer à la réconciliation des colonies avec leur métropole ferait supposer qu'elle a quelque arrière-pensée, ce qui est injurieux à la bonne foi du cabinet anglais.

6°. Dans l'intérêt de l'humanité, il serait digne des gouvernemens européens de ramener aux principes monarchiques ou aristocratiques des peuples égarés par de fausses théories.

L'ultimatum de Canning, qui refusa positivement d'entrer dans aucune explication sur les avantages ou les inconvéniens d'établir des gouvernemens monarchiques dans les provinces de l'Amérique espagnole, ouvrit enfin les yeux au cabinet des Tuileries, et lui fit perdre tout espoir de réaliser, pour ces contrées, les rêves chimériques dont il s'était bercé, après avoir reconnu l'impossibilité d'entraîner l'Angleterre dans un nouveau système d'intervention armée à l'égard des colonies espagnoles. Nous croyons même pouvoir ajouter que, fatigué de l'obsession continuelle de la France, et résolu d'en finir avec elle sur ce point, Canning déclara sèchement

« que le gouvernement britannique, décidé à reconnaître l'indépendance de l'Amérique du sud, ne pouvait faire, de la forme de gouvernement de ce pays, une condition de la reconnaissance de ces états déjà indépendans par le fait. »

Nous demandons maintenant à quiconque aura, depuis un an, suivi avec attention la marche des débats relatifs à cette grande question, si la conduite tenue par George Canning, pour amener les cabinets du continent à reconnaître le principe d'après lequel il proclamait l'affranchissement de l'Amérique du sud, et contraindre la France à se soumettre à sa puissante résolution, n'a pas été un chef-d'œuvre d'habilité, de patience et de courage? Tout cela, dira-t-on, a été fait dans l'intérêt de l'Angleterre et pour se venger de la part prise, il y a quarante ans, par les politiques française et espagnole, à l'affranchissement des colonies anglaises de l'Amérique du nord; qui en doute? Mais si Canning a su tellement lier l'intérêt de son pays avec les intérêts de la justice et de la liberté; s'il a, dans cette circonstance, comme dans plusieurs autres dont nous aurons successivement à parler, stipulé dans l'intérêt du genre humain, en paraissant ne s'occuper que de l'Angleterre; si, du jour où il lui a été permis d'agir comme premier ministre britannique, il n'est pas un seul de ses actes qui n'ait été en parfaite conformité avec ses discours, qu'importent de

misérables récriminations sur le passé? C'est sur les premiers actes libres de cette grande vie, terminée par une catastrophe épouvantable, lorsqu'elle commençait à peine pour l'histoire, qu'il faut juger George Canning, et personne ne saurait contester que l'un des plus remarquables de ces actes, le plus hardi et le plus décisif peut-être, n'ait été, dans l'état d'irritation où se trouvaient alors les grands cabinets du continent, et à l'instant même où la France, soutenue par la Russie et par l'Autriche, envahissait l'Espagne et y rétablissait le pouvoir absolu, de reconnaître et de proclamer l'indépendance des républiques américaines.

Dans la séance du 16 mars, et pendant que lord Bathurst faisait la même communication à la Chambre des pairs, Canning annonça à celle des communes que son intention était de jeter un coup d'œil rapide sur les mesures adoptées par le gouvernement, en conséquence des résolutions prises par elle l'année précédente; il fit ensuite donner lecture de ces résolutions, qui étaient au nombre de trois, et conçues dans les termes suivans :

1°. Qu'il est urgent de prendre les mesures les plus efficaces pour améliorer le sort des esclaves dans nos colonies;

2°. Que la Chambre et le gouvernement, au moyen de ces mesures, espèrent préparer les esclaves à jouir des mêmes droits civils et des

mêmes libertés que les autres sujets de S. M.;

3°. Que cette Chambre et le gouvernement ont le plus vif désir de s'occuper de cette affaire le plus tôt possible, et de manifester les vues qui sont les plus compatibles avec le bien-être des esclaves, la sûreté des colonies, et les intérêts de tous les propriétaires.

Canning pria la Chambre de bien peser le texte de ces résolutions, sur lesquelles le gouvernement avait dû régler sa conduite, afin qu'elle comprît mieux ainsi toutes les difficultés que les ministres auraient à vaincre dans des circonstances si délicates. Il entra ensuite dans l'énumération de toutes ces difficultés, et passa aux moyens employés par le gouvernement pour améliorer le sort des esclaves. « Les papiers que je viens de vous soumettre, continua-t-il, sont en partie des représentations qui nous ont été adressées par les colons de l'Amérique anglaise, et en partie, un rapport de ce qui a été fait par les autorités locales des colonies pour seconder les résolutions de la Chambre. La condition de ces colonies n'est pas la même partout; les plus petites sont soumises directement à la couronne de la Grande-Bretagne et gouvernées sous l'intervention d'un corps législatif de leur choix. Les plus grandes, au contraire, ont une forme de gouvernement analogue à celui de la mère-patrie et une législation particulière. Ces corps législatifs, dans beaucoup de circonstances de cette

nature, se sont montrés extrêmement jaloux de l'intervention de la métropole; c'est surtout l'année dernière, que cette disposition s'est manifestée dans plusieurs parties des Indes occidentales, lorsque le gouvernement a voulu essayer d'apporter quelque adoucissement au sort de la population esclave, par tous les moyens qu'il tient en son pouvoir. C'est alors qu'il a choisi, pour ses essais, les îles de la Trinité, de Démerari et de Sainte-Lucie, comme celles où il exerce le plus d'influence. Le grand objet que l'on se proposait de remplir était d'amener les colons à chercher d'eux-mêmes les améliorations désirées. On a pensé d'abord que si l'on parvenait à obtenir d'heureux résultats dans les parties qui se trouvent plus directement soumises à l'influence du gouvernement de S. M., les autres colonies seraient encouragées à prendre les mêmes résolutions, à suivre la même marche. Il y a déjà vingt ans qu'il a été question de faire des expériences à la Trinité, comme étant la plus favorablement constituée pour cette tentative. Le succès n'a pas tout-à-fait répondu à notre attente, mais il a suffi pour fixer l'attention de la Chambre sur cette île, et pour la lui faire regarder comme un théâtre pour de nouveaux efforts. » Ici l'honorable gentleman passa en revue les mesures qui avaient été adoptées pour adoucir le sort des esclaves : l'abolition de certaines peines, l'instruction religieuse, l'en-

couragement des mariages, la propagation des principes de charité, le développement des sentimens de famille, etc. Il déclara que l'abolition de l'esclavage était un bienfait que l'humanité réclamait, mais il observa aussi qu'il serait dangereux de se trop hâter. Il voulait que l'on accoutumât peu à peu les esclaves aux douceurs de la vie sociale, pour qu'ils en jouissent sans danger. Les rendre brusquement à la liberté, à l'exercice des forces physiques, avant que le moral fût préparé à ce changement, ce serait, disait-il, les exposer à tous les désordres auxquels peuvent s'abandonner des hommes qui n'ont pas encore appris à régler leurs penchans. Il savait que beaucoup de personnes, dans leur enthousiasme pour ces infortunés, voudraient que l'on ne mît aucun retard à leur affranchissement; mais, quoi qu'on en pensât, il fallait du temps, car la dégradation de leur espèce remontait à la naissance du genre humain, et l'on ne guérit pas en un jour une maladie qui date depuis tant de siècles.

Canning passa ensuite à la traite des nègres, dont l'abolition lui paraissait devoir concourir d'une manière efficace, à atteindre le but qu'on se propose. « Il est vrai, ajouta-t-il, que ce commerce est encore très-étendu, et que tous les efforts de l'Angleterre, pour obtenir une coopération active des autres puissances, ont eu jusqu'à présent peu de succès. On avait d'abord proposé de rendre les vaisseaux sur lesquels s'exerce encore

ce trafic, sujets à être capturés comme des pirates, non-seulement par ceux de leur nation, mais aussi par les bâtimens des autres puissances; mais cette proposition n'a pas eu de suite. Nous croyons que le seul moyen de réussir, est que chaque puissance, en particulier, déclare que la traite est une piraterie, et que les coupables soient punis en conséquence; c'est ce que la Grande-Bretagne a proposé plus d'une fois, et toujours en vain : elle a demandé à la France et aux États-Unis qu'il y eût, entre les trois puissances, un droit de visite, dans le cas où le trafic d'esclaves serait soupçonné avoir été fait par un de leurs bâtimens. Je dois informer la Chambre, que ce traité vient d'être conclu avec les États-Unis seulement. Déjà cette puissance a établi, contre la traite des nègres, les peines qui l'assimilent à la piraterie, et je me propose de vous soumettre demain un bill pour le même objet. Lorsqu'il aura reçu votre approbation, l'Angleterre et les États-Unis coopéreront de tous leurs moyens, à mettre un terme au commerce des esclaves. Ce n'est pas le moment d'entrer dans des détails sur ces arrangemens; je me bornerai donc à demander qu'il me soit permis de présenter un bill, tendant à favoriser, de la manière la plus efficace, la suppression de la traite des nègres. »

Il y a, dans toutes les propositions faites par le secrétaire d'état des affaires étrangères, une

sagesse tellement évidente, un amour de l'humanité tellement exempt de toute affectation, une prévoyance des dangers où l'excès de ce noble sentiment pourrait entraîner le pays; ces propositions concilient avec tant de fermeté et de prudence les intérêts des propriétaires (qu'il était impossible de sacrifier puisque ces intérêts existaient légalement) et ceux des esclaves, qu'il serait tout-à-fait superflu de s'attacher à leur examen; mais il en fut dans cette circonstance, comme dans toutes celles où des principes exagérés sont en présence. Canning fut accusé d'une part d'avoir, par trop de condescendance, compromis les intérêts des propriétaires; de l'autre, de n'avoir pas osé aborder toutes les conséquences du principe libéral posé par lui-même. Toutefois, l'exemple de l'Assemblée constituante de France était devant lui, et en admettant ce qu'il y avait eu de juste et d'humain dans le décret rendu par elle, pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, Canning sentait de quelle importance il était pour l'Angleterre, dont l'existence politique est presque toute coloniale, d'éviter les effroyables malheurs qui fussent nécessairement résultés pour elle d'une détermination irréfléchie, précipitée, et telle que la demandaient quelques hommes qui, doués d'un cœur noble, mais d'une imagination ardente, confondaient trop souvent les brillantes théories de la liberté

avec les vérités positives, mais presque toujours décourageantes, de l'économie politique. Et cependant c'étaient ces mêmes hommes, ou du moins, quelques-uns d'entre eux qui, dans l'inconséquence de leur haine, paraissaient n'attaquer maintenant Canning, que parce qu'il voulait, en homme d'état, mûrir par l'expérience et lorsque la tempête était calmée, ce qu'eux-mêmes avaient voulu, vingt ans auparavant, au milieu de l'explosion de toutes les passions révolutionnaires, et lorsque l'éruption du volcan de Saint-Domingue, produite par la longue oppression du régime colonial, menaçait d'embraser toutes les Antilles.

Au reste, il faut l'avouer, l'opposition fut très-faible dans cette séance, et déjà l'on pouvait reconnaître, à la modération de quelques-unes de ses attaques, que l'instant n'était pas éloigné où plusieurs de ses membres les plus illustres, commençant à pénétrer les intentions du ministre des affaires étrangères, et à rendre justice à son habileté, se disposaient à mettre fin à un combat dont la prolongation devenue inutile à leur gloire, pouvait devenir funeste aux intérêts du pays.

Une aussi grande révolution dans les esprits ne pouvait s'opérer néanmoins qu'avec beaucoup de lenteur; à mesure que les consciences s'éclairaient, que l'évidence des faits dissipait les préventions, et que la conviction, s'établissant graduellement dans les esprits à travers le vague et

l'obscurité des discours diplomatiques, pénétrait jusqu'à ceux en qui la défiance n'était pas systématique ou les haines invétérées, et aux yeux desquels tout ministre n'est pas nécessairement suspect par cela seul qu'il est ministre.

La séance du 23 mars (1824) où les affaires d'Espagne furent remises en discussion, prouva que, si de puissans adversaires s'élevaient encore dans les rangs de l'opposition contre le système politique de G. Canning, plusieurs d'entre eux ne craignaient cependant pas de faire, en faveur du secrétaire d'état des affaires étrangères, des aveux qui constataient les progrès favorables qu'il avait faits lui-même dans leur opinion personnelle.

Ainsi lord John Russel, après avoir prononcé, dans cette séance, l'une des plus intéressantes de la session, un discours très-énergique sur l'évacuation de l'Espagne par les Français, discours dans lequel, sans accuser précisément la politique des ministres, il la considérait néanmoins comme faible, insuffisante et subversive des intérêts de la Grande-Bretagne, s'écriait avec l'accent d'une indignation généreuse : « Que sont donc ces *alliés* dont le roi nous annonce, dans son discours, qu'il reçoit les assurances les plus pacifiques? Ce sont des états, unis par un principe commun qui tend à la *ruine* de la constitution britannique, qui poussent la France à prolonger l'occupation militaire de l'Espagne, et

à ne remplir aucune des promesses par lesquelles cette puissance s'est liée, lors de son entrée dans la Péninsule. Soutenue par les alliés, la France semblait n'avoir d'autre but que d'y établir un gouvernement moins démocratique; aujourd'hui la constitution espagnole n'existe plus, et le despotisme exerce toutes ses vengeances, quand il est évident que, sans cette occupation funeste, le système oppressif et fanatique qu'on suit aujourd'hui en Espagne, serait anéanti en un moment, devant le vœu de l'immense majorité de ses habitans qui demandent des institutions libérales plus en rapport avec les lumières de la génération actuelle. Voilà, messieurs, quels sont les bienfaits de la Sainte-Alliance. Ce ne sont pas les ennemis *exaltés* de la liberté qu'elle poursuit; tout homme ennemi du despotisme et fidèle aux principes constitutionnels, est un objet de haine pour elle. *Les alliés craignent les discours de M. Canning: ils les détestent autant que ceux de l'opposition.* Il n'y a pas six ans que le sang anglais le plus pur a été répandu en Espagne pour affranchir cette contrée du joug français, et cependant les Français sont aujourd'hui maîtres de ces champs où nous avons livré tant de combats; leurs étendards flottent sur les tours de Cadix, de Badajoz et de Saint-Sébastien, dont la conservation ou la conquête nous avait coûté tant de trésors. Tant que ce pays restera occupé par l'armée d'invasion,

qui osera dire qu'un tel état de choses n'intéresse pas essentiellement le parlement et la nation ! »

Certes, c'était, dans l'esprit de l'opposition, un grand hommage rendu par elle aux principes de Canning, que de reconnaître qu'il y avait identité entre les principes du ministre et les siens, et que les uns et les autres avaient un droit égal à la haine *des alliés*. Il importait alors de recueillir un aveu semblable, de la bouche même d'un des membres les plus énergiques et les plus honorables de l'opposition. Cet aveu préludait à la presque unanimité de sentimens qui s'est établie depuis, non pas seulement en Angleterre, mais dans tout ce que le continent renferme d'hommes pensans et éclairés, sur le secrétaire d'état des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, placé pendant cinq ans dans le poste le plus difficile de l'Europe.

Après le discours de lord John Russel, sir Robert Wilson prit la parole. Cet honorable membre de l'opposition, dont l'attachement à la cause de la liberté n'est pas équivoque, et qui, par ses travaux et par ses sacrifices, a de si justes droits à l'estime et à la reconnaissance de ses défenseurs, appuya la proposition de lord John Russel, et considéra l'occupation de l'Espagne « comme une tache pour le caractère britannique; il soutint que les ministres du roi étaient au moins obligés à fournir au parlement une explication complète sur une question qui se rattachait aux

plus chers intérêts du pays. Il regretta avec l'honorable lord Russel « que le gouvernement britannique eût omis de déclarer qu'il ne permettrait aucune communication entre l'Espagne et ses anciennes colonies, pendant l'occupation de son territoire par les Français; cette omission lui parut d'autant plus grave qu'il venait d'apprendre que le roi Ferdinand avait proposé d'envoyer en Angleterre un ambassadeur chargé de conférer avec les députés des états de l'Amérique du sud, et d'entrer avec eux en arrangement, pour obtenir des préférences commerciales en faveur de la vieille Espagne..... »

Passant ensuite aux événemens qui lui étaient personnels, et aux lâches moyens employés pour le déshonorer, il fit le récit des circonstances dans lesquelles il avait reçu les décorations dont il venait d'être dépouillé par les souverains; et, quoique nous n'écrivions point l'histoire de Robert Wilson, nous regardons comme un devoir d'autant plus impérieux de nous arrêter un moment sur quelques-uns des nobles faits d'armes qui lui méritèrent ces marques d'honneur, que ceux qui les lui accordèrent alors, ne sont probablement pas disposés à en rappeler la source.

« Le premier ordre qui me fut conféré, dit-il, fut celui de Marie-Thérèse (on sait qu'il est exclusivement réservé aux traits de la plus brillante valeur). Il me fut donné par l'empereur d'Au-

triche, comme récompense de la part active que j'avais prise à une affaire dont l'éclat et le succès n'avaient peut-être jamais été surpassés par aucun autre fait d'armes. L'empereur d'Autriche s'étant, en ce moment, un peu trop avancé avec un petit détachement, se trouva en présence de deux divisions ennemies qui lui coupaient la communication avec l'armée. Dans cette situation le général Otto fit dire que tout était perdu si l'on ne parvenait pas dans le moment même à dégager l'empereur. La cavalerie avec laquelle je me trouvais, se mit au galop pour charger l'infanterie ennemie et la culbuta. La preuve du succès de cette opération, c'est que l'empereur fut délivré. Ce prince fit bientôt après frapper une médaille qu'il donna, ainsi que l'ordre de Marie-Thérèse, à tous les officiers qui avaient été engagés dans cette affaire. J'ai en ma possession la lettre de l'empereur qui accompagnait la médaille et l'insigne de l'ordre; elle contient la prière de vouloir bien accepter l'une et l'autre comme un témoignage de l'approbation et de la reconnaissance de S. M. I. »

Il ne s'agissait point ici d'un acte de bravoure ordinaire; c'était un service personnel que l'empereur avait avoué hautement, et pour lequel la reconnaissance était un devoir et non pas une récompense; c'était le titre même constatant que François devait la liberté, et peut-être la vie à Robert Wilson, que ce prince avait jugé à

propos de lui retirer. Que ne lui avait-il demandé sur le champ de bataille et lorsqu'au péril de ses jours le brave officier se dévouait pour le sauver, *quelle était son opinion politique?* Il était libre alors de refuser ses services; mais la dette une fois contractée, une fois acquittée, il ne l'était plus d'en redemander la valeur.

Sir Robert Wilson expliqua avec la même franchise de quelle manière lui avaient été retirés les ordres de Saint-George de Russie, de l'Aigle-Rouge de Prusse, et enfin celui de Portugal, tous acquis sur le champ de bataille ou par suite de ses services militaires. Après avoir ainsi parlé, il informa la Chambre de l'arrestation de ses filles, exécutée à Calais par les ordres du maire, qui n'agissait lui-même qu'en vertu des ordres qu'il avait reçus de la police de Paris. Sir Robert saisit cette occasion de témoigner à George Canning, devant la Chambre, toute sa gratitude «*pour le vif intérêt que ce ministre avait pris à cet événement, et pour les promptes démarches faites par lui, afin de faire cesser une semblable violation des droits des gens exercée sur des sujets britanniques.*»

Cette justice, rendue par l'un des membres de l'opposition les moins accoutumés à se montrer les apologistes du ministère, produisit une impression d'autant plus favorable sur la Chambre que, pendant le cours de cette séance, Canning n'avait pas épargné à l'opposition, et par-

ticulièrment à sir Robert Wilson lui-même, sur le fâcheux résultat de son expédition en Espagne, quelques-uns de ces sarcasmes piquans avec lesquels il réussissait presque toujours à mettre de son côté ceux qui, dans les deux partis, se plaisaient à entendre ses plaisanteries mordantes et spirituelles.

M. Littleton, ayant pris la parole après sir Robert Wilson, rappela les trois conditions auxquelles la neutralité britannique était attachée, à l'égard de la France, dans la question espagnole : à savoir 1°. de ne pas occuper militairement l'Espagne pendant un long espace de temps ; 2°. de ne pas occuper le Portugal ; 3°. de renoncer à toute acquisition ou cession d'ancienne partie du territoire des *ci-devant colonies espagnoles d'Amérique*. Il proposa ensuite un amendement conçu en ces termes : « La Chambre, satisfaite de la fermeté et de la sage politique qui ont guidé les ministres pendant la dernière guerre entre la France et l'Espagne, ne voit rien dans la circonstance présente qui puisse faire craindre une occupation militaire *permanente* de l'Espagne par la France. » Cet amendement ayant été appuyé d'une part, et personne ne se présentant de l'autre pour le combattre, et le remplacer, Canning, remarquant un moment d'hésitation dans l'assemblée, se leva et dit :

« Je suis surpris que la Chambre se hâte de

décider la question avant que personne se soit mis en devoir de répondre à l'amendement de mon honorable ami. D'après les circonstances qui ont précédé la motion du noble lord John Russel, nous étions fondés à attendre de grands débats, et cependant l'amendement va passer presque sans discussion. Dans cette session, la politique du gouvernement a obtenu l'approbation générale de la Chambre, mais nous avons vu les membres de l'opposition s'efforcer sans cesse de détruire cette disposition favorable, en accumulant motion sur motion pour demander des documens qu'ils n'ont jamais pu obtenir, et le défaut de succès ne les a pas découragés. » Ici l'orateur rappela de nouveau les trois conditions sous lesquelles l'Angleterre avait consenti à rester neutre dans la guerre d'Espagne. « Je suis convaincu, ajouta-t-il, que la France remplira toutes ces conditions, parce que les faits, parce que l'assurance qu'elle nous en a plusieurs fois donnée, prouvent qu'elle a le projet de tenir sa promesse. Que l'on m'accuse tant qu'on voudra d'être faible et facile à tromper, je n'en déclarerai pas moins, comme ministre et comme simple particulier, que la France doit désirer et qu'elle désire en effet la fin de l'occupation. Je suis même aussi disposé à reconnaître ses bonnes intentions qu'à louer la sagesse de cette mesure. Si j'avais à décider la question, je ne sais pas si je conseillerais à la France de faire évacuer l'Espagne. Je

souhaiterais plutôt que ses armées y restassent jusqu'à ce que l'ordre fût entièrement rétabli dans cette malheureuse contrée. Pour éviter les guerres civiles, les déchiremens intérieurs, dans un pays où l'union est impossible en ce moment, la présence d'une force étrangère est de toute nécessité, et les Français sont plus que tous autres capables de remédier au mal qu'il s'agit de guérir. Je ne veux pas dire cependant que le bien qu'ils peuvent faire efface l'injustice de l'invasion : leur système a été vicieux, je le répète, mais leur conduite pendant les hostilités a été digne des plus grands éloges. Il serait difficile de citer un autre exemple d'une armée nombreuse traversant tout un royaume dans une si bonne tenue, faisant si peu de mal, et prévenant partout celui que d'autres membres voulaient faire.

» Je pense donc que nous pouvons avoir confiance dans les vues pacifiques du gouvernement français, et que le terme fixé pour l'évacuation du territoire espagnol, n'est pas aussi éloigné que plusieurs membres de cette assemblée paraissent le craindre.

» D'ailleurs, la disposition des troupes françaises en Espagne n'a rien d'alarmant pour nous; leur nombre est loin de suffire à l'occupation militaire des principales places. Il faudrait, par exemple, vingt-cinq mille hommes pour la seule ville de Cadix, et c'est tout au plus s'il y en a la moitié, ou même le quart. Cependant, cette

ville a été le berceau du parti libéral; c'est de là qu'est sortie la révolution; c'est la rivale de Madrid; il serait nécessaire de la garder avec une force imposante. Il en est de même de Badajoz, dont l'occupation est considérée comme une preuve de la permanence du séjour des Français en Espagne. Lord Wellington, l'un des généraux les plus expérimentés de notre siècle, a dit que l'occupation de Cadix n'était pas sûre, sans la possession de Badajoz.

» Enfin, une chose bien remarquable, c'est que le parti fatanique est précisément celui qui se trouve comprimé en Espagne par les Français. On n'a donc pas à leur reprocher la persécution des libéraux, comme quelques-uns le prétendent. Au contraire, les constitutionnels les appellent aujourd'hui comme protecteurs. Les fanatiques qui étaient entrés en Espagne pour détruire les constitutionnels, sont mis chaque jour hors d'état de nuire, et ce sont eux particulièrement qui demandent le départ des troupes françaises. »

Pour bien apprécier la convenance de ce discours, où des éloges sont justement décernés à l'armée française, pour l'exacte discipline qu'elle a constamment observée en Espagne, bien que la seule présence de cette armée dans ce pays, fût un outrage, il faut, comme dans plusieurs circonstances précédentes, juger de l'intérêt qu'avait alors l'Angleterre, soutenant le trône constitutionnel de Portugal, à éviter toute guerre

européenne, et dans ce but à ménager la France devenue, entre ses mains, un instrument qu'elle pouvait opposer à volonté aux cabinets de l'Europe dont la politique aurait pu la contrarier. On explique ainsi comment, lorsque Canning attaquait journellement dans ses discours, par une marche toujours indirecte, le cabinet des Tuileries sur ses doctrines et sa politique; qu'il le soumettait à toutes les directions dont il avait besoin; que, sous prétexte de rendre le commerce de l'Amérique du sud commun à toutes les puissances de l'Europe, il enlevait ce commerce à la France, la seule de ces puissances qui eût pu le disputer alors à l'Angleterre : il ne cessait cependant d'adresser aux ministres français des complimens sur leur franchise, leur loyauté et l'empressement avec lequel il ne doutait pas qu'ils ne remplissent les engagemens pris par eux avec l'Angleterre relativement à l'évacuation. Il reconnaissait en même temps, non sans quelque vérité, qu'à l'époque où il s'exprimait ainsi, la présence de leur armée en Espagne contenait l'esprit de réaction et pouvait prévenir de plus grands malheurs. Certes, tous ces ménagemens étaient sans doute l'effet d'une politique prévoyante et préservatrice, et ne prouvaient nullement un défaut de sincérité de sa part; mais, si l'on se rappelle le langage qu'il tenait, à deux ans de là, et lorsque, se voyant poussé à bout par la perfidie, devenue manifeste, du gouver-

nement français, il ne lui restait plus de motifs pour le ménager, il ne sera plus possible de se méprendre sur sa véritable pensée à l'une et à l'autre de ces époques, et l'on verra qu'elle eut constamment pour but l'intérêt de son pays et celui de la liberté.

Cependant ces éloges, accordés avec une sorte de profusion par Canning, qui n'en était pas ordinairement prodigue, au ministère français, avaient mécontenté quelques esprits défians. Le bruit s'était même répandu que plus d'un cabinet étranger exerçait quelque influence sur lui. Il en fut informé, et comme le soupçon était absurde il ne lui fut pas difficile de le détruire; l'occasion s'en présenta bientôt.

Ce fut dans la séance du 2 avril où il répondait aux argumens pressans de l'opposition qui repoussait avec force le renouvellement de l'*alien-bill*, et soutenait que « les ministres voulaient continuer cette loi, moins parce qu'ils la trouvaient indispensable à la tranquillité du pays, que pour complaire à quelques souverains du continent, en s'humiliant jusqu'à devenir les agens de police de ces puissances; » Canning, vivement affecté des bruits qui continuaient à circuler contre le ministère, et particulièrement contre lui-même, depuis le discours qu'il avait prononcé dans la séance du 18 mars, crut devoir faire, avec une énergie qui prouvait assez combien il était profondément blessé des soup-

çons qu'on avait élevés sur son caractère et ses sentimens, une déclaration nouvelle et plus solennelle encore de ses principes : protester que jamais aucune puissance n'avait eu et n'aurait la moindre influence sur ses opinions, et qu'enfin l'Angleterre serait toujours *le shiboleth* de sa politique.

Peu de jours avant cette époque, une dénonciation avait été faite au secrétaire d'état des affaires étrangères, contre certains projets, formés, disait-on, par quelques Espagnols constitutionnels, alors résidant en Angleterre, pour exciter dans la Péninsule, à l'aide de correspondances liées avec leurs amis restés à Madrid et sur d'autres points de l'Espagne, des soulèvemens dont le but, d'après le dénonciateur, était de renverser le gouvernement de Ferdinand. Un général espagnol, que son patriotisme et ses malheurs ont rendu cher aux amis de la liberté, était personnellement impliqué dans cette dénonciation. Appelé chez le secrétaire d'état pour donner des explications sur cette affaire, il avait été menacé par Canning, qui craignait de nouvelles explications dans l'état actuel des rapports de l'Angleterre avec la France et l'Espagne, d'être renvoyé de ce pays. Canning, déjà fatigué des réclamations des ambassadeurs des grands cabinets, qui n'auraient pas manqué de mettre la plus haute importance à une intrigue, dont l'existence n'était pas suffisamment prouvée, mais dont le but eût été, dans tous les cas, hors de toute proportion avec les moyens

qu'on attribuait à ses auteurs, fonda, un peu légèrement peut-être, sur la déclaration intéressée de quelques misérables, qui devaient leur subsistance à ceux qu'ils dénonçaient, la proposition qu'il fit, dans cette même séance du 2 avril, de maintenir l'*alien-bill*, dont il regardait encore l'usage, dans les conjonctures présentes, comme le meilleur moyen auquel on pût avoir recours, pour éviter des discussions fâcheuses avec certains cabinets du continent. La chambre des communes, que Canning avait effrayée par la crainte de dangers auxquels il paraissait donner lui-même beaucoup trop de consistance, écouta avec la plus vive sollicitude le discours qu'il prononça à ce sujet et dont nous avons cru devoir faire précéder les principaux passages par les éclaircissemens qu'on vient de lire.

« Messieurs, dit Canning, il existe en ce moment dans le monde une lutte pendante entre des principes extrêmes, et notre pays est naturellement et nécessairement (et puisse-t-il continuer long-temps de l'être!) l'asile des battus dans cette espèce de guerre. D'après cela, nous avons le droit d'inscrire sur notre porte, non pas le fameux vers du Dante :

Lasciate ogni speranza, voi ch' entrate;

mais cette parodie : « Vous qui entrez ici, abandonnez tous vos complots. » Nous avons le droit

de leur dire : Vous devez renoncer à toutes vos querelles de parti, à tous vos débats politiques, car vous venez chercher le repos dans cet asile, et non pas en faire un atelier pour y forger sans péril de nouvelles trahisons. Ceux qui sollicitent un asile n'ont pas le droit de réclamer contre les conditions auxquelles on le leur accorde. Si vous ne faites point de conditions, quelle en sera la conséquence? Ce que vous appelez un asile, l'Europe et le monde l'appelleront un refuge, une cachette pour tous ceux qui s'expatrient dans la vue de méditer de nouveaux troubles. Je dirai donc que ce bill passe d'après des principes et pour des intérêts anglais, autant que pour l'avantage des pays dont le salut peut être le plus immédiatement mis en danger. Un exemple vaut mieux que mille argumens. J'ai eu le hasard de recevoir l'avis qu'un complot se tramait entre certains émigrés contre la paix de leur pays natal. Ce complot était bien conçu, plausible dans son objet, et les moyens d'exécution ne manquaient point; j'ai communiqué, comme je le devais, cet avis à mon très-honorable ami le sécrétaire d'état de l'intérieur (M. Peel). Ses recherches ont abouti précisément au même résultat. Qu'a-t-on fait? Avons-nous appliqué les dispositions de l'*alien-act*? avons-nous renvoyé hors de l'Angleterre, pour être exposées aux vengeances de la royauté irritée, les personnes accusées du complot dont

l'existence offrait une certitude morale?... Non, nous avons mandé l'individu principalement impliqué, nous lui avons dit que nous connaissions ses desseins; nous lui avons nommé ses complices. Il n'a pas nié l'existence du complot, bien que, comme on pouvait y compter, il n'ait pas avoué sa participation. Nous lui avons dit de s'en aller et d'être plus circonspect, en ajoutant que nous aviserions son gouvernement de la découverte du complot, mais en dissimulant le nom de ceux qui s'y trouvaient impliqués. Je crois en conscience que nous avons de la sorte empêché l'exécution de ce complot; et je demanderai si c'est là abuser des pouvoirs de l'*alien-bill*. Le cas dont je parle est arrivé dans la dernière quinzaine, et pendant que nous hésitions, mon très-honorable ami et moi, sur la mesure en question, il n'en a pas fallu davantage pour nous convaincre complétement qu'il était de notre devoir de la proposer au parlement.»

Quoique informés de toutes les circonstances de cette affaire, aussi bien, nous pouvons l'affirmer, qu'ait pu l'être le gouvernement britannique, il n'est pas plus dans notre intention, qu'il ne le fut dans celle du secrétaire d'état des affaires étrangères, de désigner par leur nom aucune des personnes qui y ont été impliquées; mais, en attestant que cette grande conjuration n'était, en effet, qu'une intrigue dont on a fait beaucoup trop de bruit, il serait injuste de ne

pas reconnaître que Canning, convaincu, comme il l'était de la réalité et de l'importance des faits dénoncés, n'ait montré, à l'égard des personnes compromises, une conduite aussi mesurée, aussi indulgente, aussi pleine d'égards pour l'irritation à laquelle peuvent porter de grands malheurs, que le lui permettaient les difficultés de sa position et sa responsabilité.

Le discours prononcé par le ministre de l'intérieur, M. Peel, à la suite de celui du secrétaire d'état des affaires étrangères, n'étant en quelque sorte que le corollaire, la continuation, et un nouveau développement de celui de George Canning, sous le double rapport de la mesure mise en discussion et de sa justification personnelle de tout soupçon de céder à quelque influence étrangère; nous croyons à propos d'extraire de son discours ce qui paraît plus propre à expliquer et à fortifier la pensée du secrétaire d'état des affaires étrangères, avec lequel il était alors parfaitement uni d'affections, de vues et de sentimens.

« Je répondrai d'abord, dit M. Peel, à l'assertion de M. Tierney, que le bill a été proposé pour favoriser les gouvernemens du continent, et je le ferai par une dénégation absolue; et si cette déclaration positive, que je fais comme ministre, est considérée comme de nulle valeur, je déclarerai sur mon honneur, comme homme, que je ne sache pas qu'aucun accord tacite ou écrit ait

eu lieu à ce sujet avec aucun gouvernement étranger. Je déclare que je n'aurais jamais proposé cette mesure pour d'autres motifs que le bien de notre pays, et que je l'aurais repoussée avec dédain si elle avait été suggérée par quelque puissance étrangère. On s'est appuyé sur la différence qui existe entre l'époque actuelle et celle où l'*alien-bill* a été mis pour la première fois en vigueur. Aujourd'hui l'Europe est dans un état d'agitation tel, que tout roi est regardé comme un tyran par le parti constitutionnel et que tout ami de la réforme constitutionnelle est regardé par les royalistes comme un rebelle. L'objet du gouvernement de S. M. est de maintenir une parfaite neutralité, et il ne permettrait pas que le parti constitutionnel ni le parti monarchique fissent de ce pays le théâtre de leurs machinations. Pendant l'existence du gouvernement constitutionnel en Espagne, par exemple, il n'aurait pas plus permis au parti monarchique qu'il ne permettrait aujourd'hui au parti constitutionnel de faire de l'Angleterre l'atelier de leurs intrigues, comme l'a dit mon très-honorable ami (Canning). On a cité le cas d'un pamphlet écrit par un Français, et l'on a demandé si, dans le cas où le gouvernement français demanderait l'expulsion de l'écrivain, nous n'obtempérerions pas à cette demande. Je sais ce que répondrait mon très-honorable ami. Depuis dix ans on a écrit quantité de pamphlets de ce genre, et cependant

on ne peut citer aucun exemple de l'application de *l'alien-bill* à ce sujet. On m'a engagé à prendre garde de ne pas me faire l'agent de police des gouvernemens étrangers. Je connais trop bien mon devoir de ministre anglais pour cela. Je déclare de nouveau, de la manière la plus positive et la moins équivoque, que jamais je n'ai cédé, et que je ne céderai jamais à des suggestions de l'étranger, et je répète que nous n'avons eu aucune communication avec les puissances étrangères au sujet de ce bill. »

Cette profession de foi de M. Peel, si parfaitement conforme aux paroles de George Canning, produisit, dans la Chambre, dans le public et à l'étranger une sensation très-profonde. Heureux si, dans les derniers jours de son administration, des motifs tout-à-fait indignes du caractère qu'il avait montré jusque-là, ne l'eussent pas mis en opposition avec lui-même, et jeté dans les intérêts d'une faction qui ne saurait lui pardonner ses principes, ni apprécier ses talens.

Les séances qui se succédèrent, à des distances plus ou moins rapprochées, pendant les mois d'avril et de mai 1824, ne présentèrent qu'un faible degré d'intérêt. G. Canning ne cessa de s'occuper, dans cet intervalle, des dispositions réglémentaires du bill concernant la reconnaissance des états de l'Amérique du sud, qui devait être l'objet d'une communication prochaine et

définitive du secrétaire d'état des affaires étrangères, à la Chambre des communes, avant la prorogation du parlement, fixée à la fin du mois de juin. Touché de la situation toujours plus déplorable des Espagnols réfugiés, à qui leur gouvernement, n'ayant pu leur ôter la vie, avait retiré tous les moyens d'existence, il prenait les mesures nécessaires pour que ces infortunés fussent traités aux frais de l'État, de la même manière que l'avaient été les émigrés français au commencement de la guerre de la révolution; mais cette généreuse intention rencontra de grands obstacles dans les proscrits de cette époque, devenus les proscripteurs de l'époque actuelle, et, grâces aux intrigues et à la malveillance de certains personnages diplomatiques, le vœu de Canning ne put s'accomplir qu'en partie et pendant quelque temps.

Lord Althorp, député de Northampton-Shire, membre de l'opposition, et courageux défenseur de l'émancipation des catholiques d'Irlande, ayant fait, dans la séance du 11 juin, la proposition de nommer un comité pour faire une enquête sur l'état de ce pays et rendre compte à la Chambre de ses observations, développa cette proposition dans un long discours, auquel répondit Canning avec beaucoup de mesure et de sagesse, déclarant que « la cause des catholiques réussirait en définitive, mais qu'il y avait encore en ce moment, dans la nation, un préjugé

puissant contre elle; qu'elle triompherait lorsque les sentimens du peuple auraient fait plus de progrès en sa faveur; lorsque la raison et les lumières prévaudraient, et que les préventions seraient dissipées; que son succès serait retardé par toutes les mesures qui pourraient être tentées, jusque-là, pour faire prévaloir la force sur les opinions; que telle était son opinion, et que personne n'avait le droit d'exiger de lui qu'il l'abandonnât. » Profitant de cette circonstance pour revenir sur la question de la réforme parlementaire, où nous regrettons de le trouver constamment dans une fausse voie, Canning ajouta : « Ceux qui me demandent de leur sacrifier ma pensée sur la question catholique, ne sont-ils pas liés eux-mêmes à une question non moins grave, celle de la réforme parlementaire? Ne croit-on pas généralement qu'ils se sont engagés à n'accepter des emplois publics que sous la condition que la réforme serait effectuée? Ceux qui s'accordent sur ces deux grandes questions, peuvent fort bien siéger ensemble dans le cabinet; quant à moi, j'ai le malheur, en soutenant la cause des catholiques, de regarder celle de la réforme comme *monstrueuse et révoltante*, et je ne pourrais coopérer avec ces messieurs. On peut mettre en question la sagesse de mes opinions, mais on ne saurait, sans injustice, y découvrir aucune incohérence, ni accuser ma sincérité. Je ne pense pas, comme le

noble lord, que l'influence du gouvernement suffise pour faire réussir la cause catholique. »

La réponse du vénérable Tierney fut telle qu'on devait l'attendre d'un des plus sages et des plus fermes défenseurs de la cause de toutes les libertés. Sans s'arrêter à cette partie déclamatoire et obligée du discours de Canning, où, pour satisfaire sans doute à sa conscience, mais surtout pour ne pas aliéner de lui, comme ministre, la majorité ministérielle de la Chambre, il avait fait une vive sortie contre la réforme parlementaire ; l'éloquent orateur de l'opposition répliqua en ces termes, dont la modération annonçait un sincère désir de seconder le secrétaire d'état dans l'appui qu'il prêtait à la cause catholique, et de renoncer à tout esprit d'opposition systématique toutes les fois qu'il s'agirait des grands intérêts de l'état, en même temps qu'il lui rappelait d'une manière piquante, assez directe, et avec une force de raisonnement et de vérité qui lui donnait un si grand avantage sur son adversaire, tous les abus dont le mode actuel d'élection était la source. « Il est bon, dit M. Tierney, que l'honorable secrétaire d'état sache que l'opposition est prête à le soutenir pour l'avancement de la cause des catholiques, sans en exiger aucune condition relative à la réforme parlementaire. Elle lui abandonnera cette question sur laquelle il pourra, si bon lui semble, répéter tous ses anciens discours,

et exprimer encore son admiration pour Old-Saram, et les autres bourgs pourris. Ainsi donc, si l'honorable secrétaire d'état veut suivre la marche la plus glorieuse pour lui, et continuer comme il a commencé, l'opposition est prête à le econder. »

Les faits ont prouvé depuis si ce conseil a été entendu de Canning, et si, malgré quelques-uns de ces antécédens malheureux auxquels il ne tenait pas très-fortement, mais dont une sorte de respect humain ne lui permettait pas de se départir, la réconciliation a été sincère entre lui et l'opposition. M. Tierney fait aujourd'hui partie du ministère, pour lequel on sait qu'il avait été désigné par la volonté de Canning lui-même.

Un incident, embarrassant pour Canning qu'il semblait forcer à une explication décisive, mais prématurée, se présenta dans la séance du 15 juin au soir.

La pétition du commerce de Londres, pour demander au ministère de nouvelles explications sur ses vues relatives à la reconnaissance de l'indépendance des états de l'Amérique du sud, fut présentée et lue par sir James Mackintosh, ami particulier de Canning, mais ami surtout des intérêts de son pays et de la cause de la liberté.

Canning, décidé à ne lier en aucune manière la Grande-Bretagne avec les cabinets du conti-

nent relativement aux affaires de l'Amérique du sud, avait précédemment déclaré en réponse aux instances multipliées des cabinets pour faire intervenir l'Angleterre dans la discussion de ces affaires, que le gouvernement britannique ne serait représenté dans aucun congrès réuni dans ce but. Voici quelle fut sa réponse aux nouvelles instances faites par le commerce de la Cité, qui, ne pouvant connaître combien la question, qu'il considérait seulement sous le point de vue qui le concernait, était compliquée et tenait à des considérations d'un autre nature, réclamait sans cesse de Canning l'exécution des promesses que lui avait faites, quelques mois auparavant, le secrétaire de ce ministre [1]. L'intérêt de cette question qui, ainsi qu'on le verra plus tard, fut, peu de temps après, résolue affirmativement par le gouvernement, est tellement lié au ministère de Canning, il lui est tellement propre et personnel, par l'opposition si vive et si long-temps soutenue qu'apportèrent à la décision de cette affaire plusieurs membres du cabinet, qui ne pardonnèrent jamais cette mesure au secrétaire d'état des affaires étrangères; il forme, en un mot, un épisode si important de sa carrière politique, que nous croyons devoir donner un extrait assez étendu

[1] On se rappelle que M. Planta avait répondu aux négocians de la Cité, que la question de la reconnaissance des états indépendans de l'Amérique du sud était en délibération dans le cabinet.

des deux discours prononcés à cette occasion par sir James Mackintosh et Canning. Nous citons souvent, convaincus comme nous le sommes, que le meilleur moyen de faire bien connaître le fond de la pensée des grands hommes d'état, dans la discussion des hauts intérêts politiques, est presque toujours de les laisser parler eux-mêmes.

« J'ai à présenter, dit S. James Mackintosh, une pétition des marchands de la cité de Londres qui font le commerce avec les pays d'Amérique qui étaient ci-devant sous la domination de l'Espagne; ils demandent que cette Chambre, dans sa sagesse, prenne les mesures nécessaires à l'effet de reconnaître les États américains qui ont réellement acquis leur indépendance. Avant d'entrer en discussion sur le fond de cette demande, je crois qu'il est à propos de faire connaître premièrement le nombre et le caractère des individus qui ont signé cette pétition. Leur nombre est de 177; chacun de ces individus est membre d'une de ces grandes maisons de la capitale qui font le commerce avec les contrées de l'Amérique, de sorte que les pétitionnaires représentent un corps de 300 marchands anglais de la cité de Londres. Je ne peux pas, comme de raison, être juge compétent du rang que tiennent dans le monde commerçant la plupart des signataires de la pétition. Je ne puis parler que de ceux dont l'importance commerciale est

notoire. Je remarque parmi les signatures les noms de quelques-unes des plus considérables et des plus opulentes fermes de l'Angleterre et de l'univers entier. La première, et je crois que je puis lui donner ce rang sans faire tort ou injure à aucune autre ferme de l'univers, est la maison de Baring frères et compagnie. J'y vois aussi les fermes de Herring, Powles et compagnie, de Richardson et compagnie, de Hubbard et compagnie, et beaucoup d'autres qui me sont également connues, et qui, quand même je ne les connaîtrais pas, pourraient être citées dans cette chambre comme étant au nombre des plus respectables. » L'honorable membre prononce un très-long discours à l'appui de la pétition, la présente, et fait la motion qu'elle soit déposée sur le bureau.

A la suite de ce discours, écouté avec la plus religieuse attention par le sécrétaire d'état des affaires étrangères, Canning, après avoir réfléchi quelques instans, prit la parole et dit :

« Certes, je suis bien éloigné de me plaindre soit du ton que mon honorable et savant ami a pris dans son discours, soit des sujets qu'il y a introduits; et si les observations que je crois devoir faire sont peu proportionnées à la longueur de son discours, j'espère qu'il me rendra la justice de croire que ce n'est pas que je sois offensé de ce qu'il a dit ou que je fasse peu de cas de ses opinions. Mais mon honorable et savant ami doit savoir que, quoique les an-

ciennes colonies espagnoles présentent de grandes questions, tout ce que je pourrais dire de la part du gouvernement de S. M. produirait vraisemblablement des effets que nous ne pourrions, ni lui ni moi, désirer de voir. Il faut donc que je m'abstienne de le suivre dans tous les sujets qu'il a traités, quelque disposé que j'y sois, et que je me borne autant que possible à exposer simplement des faits. Mon honorable et savant ami a examiné les pièces, et a donné une analyse exacte de la marche suivie par le gouvernement de S. M. à l'égard des colonies sud-américaines. Qu'il veuille bien se rappeler ensuite la déclaration de neutralité, l'admission des vaisseaux de commerce des indépendans au trafic avec les ports anglais ; la déclaration faite avant la dernière guerre entre la France et l'Espagne, et l'envoi des commissaires en Amérique; la déclaration faite après la cessation de cette guerre, relativement à toute proposition de conférences ou de congrès sur les affaires de l'Amérique espagnole ; le refus formel fait ensuite à l'invitation adressée par l'Espagne à l'Angleterre, de prendre part à un tel congrès.

« Depuis lors, il y a eu une discussion dans cette Chambre, et il y a été dit que le gouvernement du roi, tout en se réservant d'agir comme il le jugera à propos, eu égard aux intérêts de la Grande-Bretagne dans ces colonies, pensait néanmoins qu'il était non-seulement convenable po-

litiquement, mais encore généreux et juste de laisser à l'Espagne l'occasion de prendre l'initiative, et de suspendre toute décision jusqu'à ce qu'il sût comment l'Espagne profiterait de cette occasion. Ce que j'ai maintenant à dire, c'est que cet état de choses n'existe plus, et qu'en ce qui concerne toute mesure ultérieure à prendre par ce pays-ci envers les colonies de l'Amérique espagnole, il doit agir comme pour lui-même. Il n'est pas nécessaire que je particularise ce qui s'est passé entre les deux cabinets sur ce point, mais il en résulte que le gouvernement britannique est libre d'agir d'après sa propre détermination, sans consulter ultérieurement l'Espagne. Tel est le résultat, et je ne puis pas en dire plus à la chambre. J'espère que l'honorable membre verra qu'en rapportant le fait, j'évite plutôt que je ne cours le danger dont j'ai parlé, et que pourrait amener l'agitation de cette question; je conçois que je m'exposerais à ce péril, si je parlais d'un cas futur, conjectural ou seulement hypothétique; je l'éviterai donc soigneusement.

» Je terminerais ici ce que j'ai à dire à la Chambre, si je n'étais pas bien aise de profiter de l'occasion que m'offre le discours de mon honorable ami, et dont je le remercie, pour mettre dans son vrai jour le terme de reconnaissance, sur lequel y a eu tant de méprises. Il est très-vrai, ainsi qu'on l'a dit, qu'on a grandement

abusé du mot *reconnaissance*, et cet abus malheureusement a peut-être été appuyé de quelque autorité : il a évidemment un double sens, dans lequel il doit être entendu diversement. Si les colonies disent à la mère-patrie, *Nous maintenons notre indépendance*, et que la mère-patrie réponde, *J'en conviens*, c'est une reconnaissance dans un sens. Si les colonies disent à un autre état : Nous sommes indépendantes, et que cet autre état réponde : Je conviens que vous l'êtes, c'est une reconnaissance dans un autre sens du terme. Cet autre état admet le fait, ou plutôt exprime son opinion sur le fait ; mais il n'accorde rien, à moins que dans des circonstances particulières il ne puisse être considéré comme accordant une faveur. C'est donc une question de savoir si la reconnaissance de l'indépendance des colonies aura lieu, l'Espagne y accédant ; et une autre question, si, l'Espagne refusant, ce qu'aucune puissance sur la terre ne peut lui arracher ni par le feu, ni par le fer, ni par la conquête, et gardant le silence sans faire un refus positif, d'autres doivent reconnaître cette indépendance. Mon honorable et savant ami pensera avec moi, j'en suis sûr, que cet exposé des différens sens du terme *reconnaissance* est le raisonnement le plus clair en faveur du parti que nous avons pris dans l'origine, savoir, celui de désirer que la reconnaissance dans le moindre sens entraînât la reconnaissance par la mère-patrie dans le sens

le plus étendu. La reconnaissance par une puissance neutre seule ne peut, par la nature même des choses, entraîner avec elle autant d'autorité que si elle était aussi accompagnée de celle de la mère-patrie. Si donc le gouvernement de la Grande-Bretagne avait consulté exclusivement les intérêts des états coloniaux, elle aurait encore suivi la marche que nous avons prise en effet; il devait être de la plus haute importance pour ces états que la reconnaissance par la Grande-Bretagne fût différée, dans l'espoir d'obtenir une concession semblable de l'Espagne, au lieu de précipiter tellement la reconnaissance par la Grande-Bretagne, que la reconnaissance par la mère-patrie fût retardée ou empêchée. Tout espoir d'une pareille mesure de la part de l'Espagne est-il perdu? C'est une autre question. Nos obligations ont cessé de fait; voilà ce que je puis dire positivement; le reste est une affaire d'opinion et doit dépendre de la balance des probabilités. Mais, comme l'a dit mon honorable et savant ami, ce simple sens du mot *reconnaissance* a été fort mal saisi, tant ici qu'ailleurs, parce que, quoique rien ne soit plus simple et plus facile que la reconnaissance du fait (si c'est un fait) que le gouvernement est indépendant, néanmoins je suis très-certain qu'il s'accordera avec moi à penser qu'il peut y avoir une différence, si cette reconnaissance est demandée avec une expectative de conséquences qui n'en éma-

nent pas nécessairement. Je suis sûr qu'il sentira que, quelque grand que pût être l'avantage de la reconnaissance dans son sens le plus simple pour tout gouvernement nouveau, il serait plus grand si, étant donné dans un sens, il était accepté dans un autre. Elle pourrait être accordée comme simple reconnaissance d'un fait, et acceptée comme une sorte de traité d'alliance et de coopération. Je connais les nombreux intérêts commerciaux qui demandent cette mesure; mais quelques personnes supposent que si ce qui est accordé était demandé, l'effet nécessaire serait de tranquilliser l'État, et d'établir et confirmer son indépendance. La simple reconnaissance par une puissance neutre, si elle était mal comprise, ne pourrait produire cet effet. J'ai donc à cœur qu'on ne se livre pas à des espérances exagérées sur les conséquences immédiates que pourrait avoir la reconnaissance. Mon honorable et savant ami a posé deux cas, dont un ne me paraît certainement pas possible. Il dit qu'il faut ou considérer l'Amérique du sud comme une grande masse, et qu'alors la guerre dans une partie n'a qu'une petite proportion avec la tranquillité du tout : ou que chaque État séparé doit être considéré en lui-même, et que, dans ce cas seulement, l'État où la guerre existe ne doit pas être reconnu. Je n'ai aucune difficulté à dire qu'il y a impossibilité physique de regarder l'Amérique du sud comme une masse;

et mon honorable ami ne prétendra pas qu'aucun gouvernement établi ait autorité sur le tout. Cette proposition ne peut donc nullement appuyer son argument.

» L'autre point de vue qu'il a présenté mérite plus de considération, savoir : jusqu'à quel point chaque État séparé a droit d'être reconnu. Je n'examine point à présent cette partie de l'argument, c'est une proposition de son dilemme, que pour diverses raisons je ne suis point préparé à discuter. Je dirai seulement que, quoique je convienne avec lui que nous n'avons point de prétexte pour nous montrer difficiles et scrupuleux au point d'exiger qu'un nouveau gouvernement ait toute la stabilité d'un ancien, avant que nous en reconnaissions l'indépendance, cependant nous devons agir avec quelque circonspection avant de donner notre *fiat*, quand même il serait bien entendu qu'il ne serait rien de plus qu'une déclaration d'opinion. Nous ne sommes pas tenus, il est vrai, d'être assez sûrs de notre terrain pour pouvoir répondre que notre opinion sera confirmée, mais nous sommes tenus d'avoir soin de mettre les chances en notre faveur. Le principe qui doit nous guider, c'est que, comme toute notre conduite doit être essentiellement neutre, nous ne devons reconnaître l'existence séparée et indépendante d'aucun gouvernement qui serait établi d'une manière si douteuse, que le simple effet de cette reconnaissance serait de renouveler

les contestations, sinon les hostilités ouvertes entre les partis. Mon honorable ami doit savoir qu'avant d'agir il faut séparer des faits ; nous avons pris les moyens d'obtenir ces informations, mais nous ne possédons pas encore les nouvelles officielles qui nous mettront à portée de prendre une détermination. A l'égard même de l'État particulier qu'on a cité (Columbia), je ne connais ce qui s'y est passé que par la même voie que mon honorable ami, je veux dire les feuilles publiques. J'ai vu beaucoup de choses que je crois exagérées, mais je n'ai encore aucune pièce officielle d'après laquelle je puisse rectifier les relations publiques. Voilà tout ce qu'il me paraît compatible avec mon devoir de dire à mon honorable ami : Le gouvernement du roi adhère fermement à tous les principes posés dans les pièces qu'il a lues, et auxquelles il a donné des éloges. Les progrès faits depuis que nous avons eu une communication à ce sujet, prouvent que nous avons procédé d'après ces principes, et puisque mon honorable et savant ami approuve tout ce qui est dit dans ces documens, il doit, je pense, approuver également ce qui est survenu depuis. La Chambre jugera s'il convient, dans l'état actuel des affaires, nécessairement très-incertain, de pousser la discussion au delà des informations que j'ai pu donner, ou si ce ne serait pas compliquer, ou peut-être retarder au lieu d'accélérer l'objet en vue. »

Le discours de Canning ayant été entendu dans un profond recueillement, interrompu deux fois seulement par les plus éclatantes acclamations des deux côtés de la chambre, on reconnut, pour la première fois, que toute opposition sur les grandes matières qui seraient désormais soumises à la délibération des communes, devait, de ce moment, être considérée comme à peu près éteinte. Canning témoigna la plus vive satisfaction de l'accueil qu'il venait de recevoir; mais à peine avait-il repris sa place, qu'il se leva de nouveau pour donner connaissance d'un fait qu'il avait omis, et dont il pensait qu'il serait agréable à la chambre d'être informée. C'est que: « depuis les dernières communications qu'il avait faites sur le même objet, l'Espagne avait proposé une seconde fois à la Grande-Bretagne d'être partie dans un congrès sur les affaires d'Amérique, et que cette demande avait été de nouveau *refusée*. »

M. Brougham, en exprimant sa reconnaissance à son honorable et savant ami S. J. Mackintosh, ajouta qu'il le remerciait surtout d'avoir présenté la question sous un point de vue digne de l'importance des principes qu'elle embrassait, et qu'il ressentait aussi une vive satisfaction d'une partie des déclarations faites par le très-honorable secrétaire d'état, et particulièrement de ce qu'il avait dit par une espèce de supplément, à la suite de ces diverses explications. Il fut décidé

que la pétition des négocians de la Cité serait imprimée.

Quelques observations de sir Francis Burdett sur les deux espèces de *reconnaissance* dont avait parlé Canning, ne frappèrent que faiblement la chambre. Il était assez évident que la nécessité de maintenir les formes et les convenances diplomatiques et de ne point humilier ou offenser par quelques paroles certains cabinets, à l'instant même où la décision du cabinet britannique venait de blesser profondément leur orgueil et de froisser cruellement leurs intérêts, avait encore, dans cette circonstance, obligé le ministre de recourir à des définitions assez subtiles qui n'étaient pas toujours suffisamment intelligibles, mais dont l'honorable baronnet concluait à tort que la *reconnaissance* des États de l'Amérique du sud était refusée, parce qu'il ne s'agissait encore de reconnaître ces états que séparément et non en masse. Au reste, l'envoi précédemment fait d'agens commerciaux, bientôt suivis d'agens politiques dans les ports des républiques nouvelles, jetait un assez grand jour sur les causes qui n'avaient pas permis à Canning de donner des explications plus positives aux membres de l'opposition qui regardaient comme insuffisans les éclaircissemens dans lesquels il était entré. Tous les intérêts commerciaux et politiques étant satisfaits ou sur le point de l'être, et la reconnaissance existant

de fait, il y avait certainement de la sagesse à ne pas s'exposer, pour quelques formalités qui n'auraient rien changé à l'état des choses, à voir renaître les discussions et les difficultés diplomatiques dans lesquelles le cabinet de Madrid mettait toutes ses espérances, et auxquelles le cabinet britannique, par une résolution longtemps méditée, mais promptement exécutée, venait enfin de mettre un terme, tant par l'envoi des agens dont nous venons de parler, que par la déclaration formelle, que « l'Angleterre étant libre de tout engagement, soit politique soit moral, la reconnaissance dont il s'agissait était une question purement anglaise, qui serait décidée uniquement d'après les intérêts de la Grande-Bretagne. »

Cette séance du 15 juin fut la dernière où se discutèrent de grands intérêts. Le 25 du même mois, le roi fit en personne la clôture de la session, et put reconnaître à l'accueil qu'il reçut sur son passage et aux vives acclamations qui éclataient de toutes parts, qu'une joie franche et commune animait toutes les classes des citoyens, et que la politique de son ministre des affaires étrangères obtenait l'assentiment de la nation.

Ce qui s'était passé en Angleterre pendant le cours de la session de 1824 qui venait de finir, avait séparé de plus en plus le cabinet britannique de cette fatale alliance du Nord, aux principes et aux volontés de laquelle l'Europe avait

dû, en 1814, l'oubli, de la part des souverains, de tous les engagemens pris par eux envers leurs peuples, et l'explosion, en deux années, de quatre révolutions. Cependant, loin de reconnaître ses fautes, elle ne s'occupait qu'à les rendre irréparables. Dans le but d'affermir sa puissance, celui qu'on a si bien nommé le grand-prevôt de la Sainte-Alliance, le prince de Metternich, donnait pour première instruction et presque pour instruction unique à son ambassadeur à Londres, d'engager, à quelque prix que ce pût être, le cabinet britannique à rendre hommage aux principes *conservateurs* de cette odieuse association. Bien qu'assurée d'un parti puissant dans le cabinet, où l'esprit de Castlereagh vivait encore dans quelques-uns de ses membres, elle pensait cependant n'avoir rien obtenu tant qu'elle ne compterait pas Canning au nombre de ses agens. Le chancelier autrichien avait tout offert; il était autorisé à tout accorder aux prétentions de la Grande-Bretagne, quelles qu'eussent été ces prétentions, si son ministre des affaires étrangères avait consenti à régler sa politique sur celle de la Sainte-Alliance; mais ce ministre se montra inflexible. Il se sentait humilié à la seule idée de voir l'Angleterre s'abaisser au point de servir d'instrument aux passions de la confédération continentale. S'il refusa d'intervenir dans un congrès qu'il s'agissait de former, et où devaient se discuter les affaires de l'Amérique du sud,

c'est qu'ayant sous les yeux les exemples du congrès de Laybach, dont l'Autriche, comme la puissance la plus intéressée, avait été chargée d'exécuter les décrets en Italie, et du congrès de Vérone, où la France fut placée vis-à-vis de l'Espagne dans une position semblable à celle où avait été l'Autriche à l'égard de Naples, il avait reconnu que dans le dessein de lier l'Angleterre dans un intérêt commun avec l'alliance du Nord, c'est-à-dire afin de faire prendre à cette puissance, éminement intéressée dans les affaires de l'Amérique du sud, une part active dans les projets oppresseurs de la Sainte-Alliance, on lui montrait, en perspective, les immenses avantages qu'elle devait recueillir d'une intervention où l'on avait résolu de la laisser agir seule, comme première puissance maritime et commerciale de l'Europe, et particulièrement intéressée dans le succès d'une semblable entreprise. La proposition était séduisante et le piége adroitement caché; un génie moins élevé, moins pénétrant que Canning s'y fût sans doute laissé entraîner; mais il fut évité par cela seul qu'il avait été aperçu, et toute la honte de cette machination retomba sur ses auteurs.

De grands travaux occupèrent tous les instans de Canning, depuis la clôture du parlement jusqu'au 11 septembre, époque à laquelle il entreprit un nouveau voyage en Irlande, dans le but annoncé de rendre visite au marquis de Welles-

ley, alors lieutenant de ce royaume, mais en effet dans l'intention de recueillir de nouveaux documens sur l'état de ce pays, auquel une politique à la fois timide et cruelle s'obstinait à refuser l'exercice de ses droits civils et religieux. Ce voyage, projeté depuis quelque temps, avait été principalement retardé par le grand intérêt de la reconnaissance des ci-devant colonies espagnoles, sur le point d'être proclamée par le cabinet britannique.

A l'instant de son arrivée à Dublin, Canning, certain d'y être assiégé par tous les genres d'intrigues, déclara qu'il ne voulait recevoir ni visites, ni adresses. En effet, une députation de la chambre de commerce, s'étant présentée chez lui pour le féliciter sur la libéralité de sa politique commerciale et exprimer l'espoir qu'il soutiendrait les intérêts et avancerait la prospérité du commerce de cette ville, ne put être admise chez le secrétaire d'état, dont la présence était un vif sujet d'inquiétude pour le parti *orangiste*, opposé, comme on sait, à l'émancipation, et surtout alarmé du profond secret qu'on affectait au château du vice-roi sur le but de ce voyage, dont au reste la durée ne devait pas être de plus de vingt jours; en effet, dès le 27 septembre, Canning était de retour à sa maison de campagne de Gloucester-Lodge.

A cette époque, quatre grandes questions occupaient entièrement toutes les pensées de Can-

ning ; l'indépendance de l'Amérique du sud, les affaires de la Grèce, celles de l'Espagne et du Portugal, et l'émancipation des catholiques.

On attendait à tout instant une déclaration émanée du cabinet sur la première de ces questions. La seconde occupait tous les esprits : on venait de recevoir à Londres une proclamation de sir J. Adams, lord haut commissaire dans les Iles Ioniennes, contre les Grecs, et cet acte tout-à-fait inattendu y avait causé une vive indignation. On savait qu'un mémoire avait été adressé à ce sujet à G. Canning, qui, bien qu'il n'eût pas cru devoir faire encore de réponse, s'était expliqué verbalement de la manière la plus favorable à la cause des Grecs, et la plus désapprobatrice sur la démarche du haut commissaire. Rien d'officiel, néanmoins, n'était encore connu sur les dispositions du gouvernement. On apprenait en même temps que le vaisseau grec *l'Amphitrite* était dans le port de Londres, et que son drapeau flottait sous la protection du pavillon de la Grande-Bretagne. Comme c'était le premier vaisseau portant pavillon grec qui eût été vu dans un port anglais, on en conclut naturellement que le cabinet britannique, ou du moins et pour parler plus juste, le ministre des affaires étrangères, dont l'opinion sur la cause grecque comme sur tant d'autres points, différait essentiellement de celle de plusieurs

membres du cabinet, avait pris enfin une résolution favorable à cette héroïque nation, pour laquelle tous les peuples de l'Europe, libres ou esclaves et à quelque communion chrétienne qu'ils appartinssent, éprouvaient une même sympathie et s'intéressaient avec d'autant plus d'ardeur qu'elle était, non-seulement abandonnée des gouvernemens de l'Europe, mais encore traitée en ennemie par eux. Cet état de l'opinion n'avait point échappé à la pénétration de Canning, et quoique, dans sa politique, les intérêts anglais passassent avant tout, ce qui n'a rien de fort étrange dans un ministre britannique, il sentit ce que n'ont senti dans la même circontance les ministres d'aucune puissance continentale, c'est qu'indépendamment de la question commerciale et politique, il y avait encore dans l'affaire de la Grèce une question d'humanité, de religion et d'honneur, que les peuples seuls avaient comprise, mais à laquelle leurs gouvernemens paraissaient être tout-à-fait étrangers. Canning connaissait depuis long-temps cette disposition des cabinets; il savait trop quelle était la puissance de la ligue connue sous le nom de *Sainte-Alliance*; les défiances respectives des princes dont elle se composait; le soin de ces princes à se tromper mutuellement sur les projets à venir de leur politique; le but que chacun d'eux se proposait, et quelles pourraient être, relativement à l'Angleterre, les conséquences d'une

démonstration publique faite dans l'intérêt de la Grèce, pour s'engager légèrement dans la moindre démarche par laquelle le pays pût se touver lié ou compromis. C'est surtout dans cette question, compliquée de tous les intérêts européens du moment, qu'il crut devoir suivre une politique expectante, que son cœur désavoua souvent, mais dont sa raison et sa profonde connaissance des vrais intérêts de l'Angleterre ne lui permettait pas de s'écarter.

Qu'avait à faire Canning, pressé entre ses sentimens personnels, l'honneur et l'intérêt de son pays, et les obstacles que les grands cabinets se disposaient à lui opposer? Rien autre chose, sans doute, que d'amener ces cabinets, par des considérations communes à tous et particulières à chacun d'eux, à s'unir dans un même intérêt pour mettre fin à une guerre qui, dans un temps plus ou moins éloigné, devait finir par embraser l'Europe. C'est à ce motif qu'on a dû le traité de Londres du 6 juillet 1827, et la célèbre bataille de Navarin (20 octobre) qui en a été la conséquence. Au risque d'une guerre particulière avec la Porte, Canning voulait sans doute éviter une guerre continentale, mais il voulait aussi sauver la Grèce. Il est peu probable que le premier but soit rempli, mais il est surtout fort douteux que le second s'accomplisse, si l'on considère que les alliés semblent aujourd'hui ne pas être satisfaits de la victoire de leurs amiraux,

et qu'à travers les félicitations qu'ils se sont vus contraints de leur adresser, on remarque assez clairement qu'ils ont été beaucoup mieux servis qu'ils n'auraient voulu l'être.

L'évacuation, en totalité ou en partie, de l'Espagne, par l'armée française, évacuation sur laquelle insistait vivement le cabinet britannique, était un des objets dont l'importance occupait le plus G. Canning. Le cabinet des Tuileries qui, fidèle à son système de déception, ne voulait ni retirer à Ferdinand un appui que la haine que l'on portait à son gouvernement lui rendait nécessaire, ni contrarier le cabinet de Saint-James sur un point auquel il paraissait attacher beaucoup d'importance, proposait à Canning, pour sortir d'embarras avec tout le monde, de s'en rapporter à la médiation de l'Angleterre. Canning acceptait cette proposition, décidé à demander que la France ne laissât, dans la Péninsule, que le plus petit nombre de troupes possible « afin, disait-il, que les Espagnols pussent se montrer sous leurs véritables couleurs. » « S'ils se soumettent, ajoutait-il, la politique du cabinet anglais, en refusant d'intervenir à main armée en leur faveur, sera justifiée; et si à la fin ils se lèvent, leurs chances de succès seront d'autant plus grandes, que les troupes avec lesquelles ils auront à lutter seront moins nombreuses. » Tels étaient les sentimens que Canning apportait dans cette discussion; ils ne paraissent susceptibles d'au-

cun commentaire. Ce n'étaient là ni des phrases de tribune, ni des paroles diplomatiques; c'était la pensée du grand homme d'état et de l'ami de la liberté qui se montrait à découvert et sans restriction.

Au reste, ce fut peu de jours après que le gouvernement britannique eut informé le cabinet des Tuileries de ses dispositions (novembre 1824), que celui-ci lui fit connaître, dans une note que l'ambassadeur français fut chargé de remettre, « la détermination qu'il avait prise de retirer d'Espagne la plus grande partie de l'armée d'occupation. »

Quant à l'émancipation des catholiques, tout ce qui s'était passé dans la session qui venait de finir, l'imposante minorité de la Chambre en leur faveur, et les déclarations de Canning, montraient évidemment que cette affaire marchait à une conclusion assurée quoique lente.

Tel était l'état des affaires qui allaient occuper la session, dont l'ouverture était fixée au 15 février.

Canning ayant été fortement indisposé de la goutte dans le courant de décembre, ses ennemis s'empressèrent de profiter de cette circonstance qui le retenait chez lui, pour faire courir le bruit de sa disgrâce et de sa démission. Afin de pouvoir suivre sans interruption le cours de ses travaux, il s'était fait préparer, au département même des affaires étrangères, un ap-

partement où il résidait et recevait les soins du docteur Holland.

Enfin, le 1er. janvier 1825, toutes les incertitudes sur les résolutions du cabinet britannique à l'égard des nouveaux états de l'Amérique furent fixées ; G. Canning communiqua verbalement aux ambassadeurs et ministres étrangers, résidans à Londres, une déclaration qui devait être adressée, au nom de la Grande-Bretagne, aux puissances du continent, pour leur faire connaître la détermination que le cabinet britannique avait prise de reconnaître l'indépendance des États de Buénos-Ayres, du Mexique et de Colombie ; de nommer des chargés d'affaires auprès de leurs gouvernemens, et de négocier des traités de commerce avec ces États respectifs sur la base de la reconnaissance de leur indépendance. A l'égard des autres États de l'Amérique méridionale, il était sursis, pour prendre une détermination à leur égard, jusqu'à l'époque où le gouvernement aurait reçu les informations qu'il avait demandées et qu'il attendait de jour en jour.

Cette mesure avait excité un grand mouvement, et, comme il fallait s'y attendre, un mécontentement extrême dans le corps diplomatique. Bien que parfaitement informés des desseins de G. Canning, les ambassadeurs avaient eu quelque peine à se persuader que ce ministre se fût décidé aussi promptement à une mesure aussi

décisive et contre laquelle l'opinion des cabinets de Russie, de France et d'Autriche était unanimement prononcée. Toutefois, quel prétexte pouvait rester à ces cabinets pour s'étonner d'une décision qui leur avait été connue :

En premier lieu, par une communication faite par les commissaires du roi qui avaient annoncé au parlement, il y avait un an environ, « que le roi, après avoir établi des consuls dans plusieurs des nouveaux États de l'Amérique, se réservait de prendre toute autre mesure qui lui serait commandée par l'intérêt de ses peuples. »

En second lieu, par la lettre de G. Canning à sir Charles Stuart, alors ambassadeur d'Angleterre à Paris, sous la date du 31 mars 1823; on y répétait que l'Espagne était informée depuis long-temps de la résolution du roi d'Angleterre relative aux nouveaux États de l'Amérique. (Nous avons donné connaissance de cette lettre.)

En troisième lieu, par une dépêche de G. Canning à sir William A'Court, alors ministre d'Angleterre à Madrid, en date du 30 janvier 1824. Cette lettre contenait l'exposé le plus précis de la politique que s'était tracée le gouvernement britannique à l'égard de l'Amérique méridionale. Toute surprise, de la part des ministres étrangers, était donc sans motif dans cette circonstance, et ne pouvait être que simulée. Canning le fit sentir à quelques-uns de ceux qui paraissaient avoir un plus grand intérêt dans la solu-

tion de la question. Les plaintes cessèrent, mais les défiances et les animosités s'accrurent; les rapports réciproques prirent un caractère de passion, d'aigreur et de malveillance; les intrigues se compliquèrent des ressentimens du passé et des craintes de l'avenir. Ne pouvant briser la volonté forte et immuable du secrétaire d'état des affaires étrangères, on essayait de la paralyser, en ajoutant à la puissance de l'opposition, déjà existante dans le cabinet, l'appui de l'opposition diplomatique, presque unanime contre lui.

Le 25 mars 1825, en réponse à une note diplomatique qui lui fut transmise par M. Zéa Bermudès, ministre des affaires étrangères d'Espagne, relative à l'acte de reconnaissance des États de l'Amérique du sud par l'Angleterre, Canning donna les explications suivantes, que leur étendue permet seulement de présenter ici par extrait. Il y déclarait en commençant: « que l'issue de la guerre que plusieurs états de l'Amérique avaient encore à soutenir dernièrement contre la métropole, ayant eu lieu avant que le gouvernement de la Grande-Bretagne eût manifesté ses intentions à l'égard de ce pays, l'Angleterre pouvait, *avec satisfaction*, se rendre la justice de dire qu'elle n'avait en rien contribué aux événemens. » Abordant ensuite la question de savoir si la Grande-Bretagne, en négociant avec les gouvernemens *de fait* établis, et qui sont à l'abri d'une attaque extérieure, avait violé

quelque principe du droit des gens ou quelque convention positive, Canning affirmait que la reconnaissance des États d'Amérique ne violait aucunement, comme l'avait prétendu M. Zéa, les traités de 1809 et 1814 avec l'Espagne. « Quant au premier de ces traités, il n'avait eu pour but, disait le ministre britannique, que de réunir les forces de l'Angleterre à celles de l'Espagne contre l'ennemi commun, lequel était alors la France, ou du moins l'homme qui la gouvernait. Il s'agissait d'empêcher ce dominateur superbe de placer et de maintenir sur le trône d'Espagne et des Indes, un prince de sa famille. Or, ce but ayant été parfaitement atteint par le renversement de Napoléon, le traité de 1809 a sorti son plein et entier effet; il n'a plus de vie, il ne peut plus régir les circonstances actuelles, et l'on ne saurait en extraire aucune disposition qui leur fût applicable. Cela est d'ailleurs prouvé par l'existence du traité de 1824, lequel remplace et par conséquent abroge celui de 1809. Ce second traité a fixé, entre la Grande-Bretagne et S. M. catholique, les rapports qui naissent de l'ordre de choses nouveau. Conformément à l'une des dispositions de ce traité, S. M. britannique a défendu à ses sujets de fournir aux habitans de l'Amérique espagnole des munitions de guerre, ainsi qu'il résulte d'un ordre émané du cabinet en 1819. L'Angleterre a, de plus, offert sa médiation entre l'Espagne et ses colo-

nies, mais l'Espagne a constamment dédaigné de négocier à des conditions favorables à ses vues, et elle a laissé arriver le moment où il n'a plus été possible de négocier qu'en prenant l'*émancipation* pour base. Il a été démontré, par le silence constamment gardé par l'Espagne jusqu'après les conférences d'Aix-la-Chapelle (1818), où la question d'un accord entre elle et ses colonies fut agitée pour la première et dernière fois entre les grandes puissances européennes, qu'elle n'a jamais eu l'intention sérieuse de proposer aux Américains des conditions acceptables. Ce n'est qu'en 1822 que l'Espagne fit connaître, *proprio motu*, qu'elle était disposée à entrer en arrangement pour obtenir la paix dans les deux Amériques, sans s'expliquer toutefois sur la base à adopter. Enfin, à la fin de la même année, le gouvernement espagnol avoua le principe de l'indépendance des cololonies comme point de départ d'un arrangement; des négociations furent ouvertes, leur résultat fut heureux, et cependant S. M. catholique les a depuis rejetées. Dès lors l'Angleterre a pu manifester son opinion. Cependant ses vues ne furent communiquées que d'une manière confidentielle au cabinet de S. M. catholique, et le résultat des négociations à ce sujet n'a été porté à la connaissance des autres puissances qu'en 1824. D'après tous ces faits, il est exact de conclure, contre l'assertion de M. Zéa, que l'An-

gleterre n'a point commencé par mettre pour condition rigoureuse à sa médiation entre l'Espagne et ses colonies, la reconnaissance préalable de l'indépendance de ces dernières. »

Après avoir justifié ses actes politiques et prouvé que l'on avait comblé, à l'égard de l'Espagne, la mesure des ménagemens, Canning, dans la seconde partie de sa réponse à M. Zéa, défendait les gouvernemens de fait, et s'attachait à prouver, par des exemples puisés dans l'histoire de l'Europe moderne, qu'en cas de séparation de colonies ou de provinces tributaires d'avec la métropole, les puissances tierces ne sont nullement obligées, pour transiger avec les nouveaux États formés par cette séparation, qu'il plaise à la mère-patrie de reconnaître en droit une indépendance qu'elles ont acquise de fait. Appliquant ces principes au cas particulier de l'Espagne, Canning faisait sentir toute l'absurdité qu'il y aurait à regarder comme partie de ses possessions un pays où réellement toute occupation et tout pouvoir émanés d'elle sont anéantis; que ce contre-sens politique mettrait en danger les maximes les plus positives sur lesquelles repose l'existence des nations, car il en résulterait, entre autres conséquences, que les habitans des colonies ne s'appartenant pas, ne seraient point responsables de leur conduite à l'égard des puissances étrangères, ou bien qu'ils devraient être traités comme pirates et

bandits, supposition également révoltante dans les deux cas.

Le ministre espagnol avait fait valoir, à l'appui du système de l'Espagne, relativement à ses colonies, et comme preuve de l'imprescriptibilité de ses droits, fondés sur la *légitimité*, la restauration des Bourbons et la conduite de l'Angleterre à l'égard de la France révolutionnaire et impériale.

La réponse de Canning à cette misérable argumentation exposait avec la plus grande netteté les principes de cet homme d'état sur l'indéfinissable question de la *légitimité*. Il se trouvait placé sur un terrain tellement favorable vis-à-vis de son adversaire, que l'usage de son talent et sa supériorité ne lui étaient pas même nécessaires pour confondre les faibles objections qu'on lui opposait. « Toutes les puissances de l'Europe, disait-il, ont, non-seulement reconnu les différens gouvernemens de *fait* qui se sont succédé, et ceux qui ont d'abord renversé du trône de France la maison de Bourbon, mais encore elles ont fait des traités avec eux. L'Espagne particulièrement, et la première, a conclu des alliances étroites avec eux, et surtout avec ceux que M. Zéa désigne comme un gouvernement de *fait*, dans le sens le plus strict du mot, savoir, celui de Bonaparte, contre lequel son ambition effrénée et un principe de respect pour la monarchie légitime a finalement ligué et fait entrer en lice toutes

les puissances de l'Europe. La Grande-Bretagne ne pourrait donc, avec justice, accepter l'éloge que M. Zéa veut lui donner sous ce rapport, ni prétendre être exceptée de l'accusation générale d'avoir négocié avec les autorités de la révolution française. » Ici, pour justifier son assertion, Canning entra dans le détail des différentes circonstances dans lesquelles l'Angleterre avait traité avec le gouvernement français; il prouva que si la paix n'avait pas toujours été le résultat de ces négociations tant de fois entamées, c'était par des considérations et des causes complétement étrangères aux intérêts de la légitimité. « En effet, disait-il, si l'Angleterre refusa en 1808 et 1814 de prêter l'oreille à aucune ouverture de la part de la France, elle le fit, comme cela fut déclaré et bien connu, uniquement à cause de l'Espagne, que Bonaparte refusait obstinément d'admettre, comme partie contractante, à cette négociation. Enfin, ajoutait Canning en terminant, on ne saurait nier qu'en 1814 l'Angleterre n'eût conclu un traité de paix avec Bonaparte, si ses prétentions eussent été modérées; et l'Espagne ne peut ignorer que, même après *qu'on eut mis de côté Bonaparte*, il n'ait été question entre les alliés de placer un autre qu'un Bourbon sur le trône de France. » Le reste de la note est consacré à tourner en ridicule, mais d'une manière indirecte, l'intention qu'annonçait le gouvernement espagnol de garantir, par

une protestation solennelle, la conservation de ses droits.

Après une explication semblable, il était évident que toute espèce de rapport avait cessé entre les principes politiques de Canning et ceux des ambassadeurs et ministres européens accrédités près la cour de Londres ; et cependant les communications étaient les mêmes et plus fréquentes encore, à raison de cette foule d'intérêts qui, des extrémités de l'Europe, avaient leur centre en Angleterre. La note du 25 mars était en quelque sorte beaucoup plus explicite que la reconnaissance elle-même, car celle-ci pouvait n'être considérée que comme un fait isolé, tandis que la première était un exposé de principes applicables à toutes les circonstances semblables dans lesquelles pourrait se trouver désormais l'Angleterre, et qui servirait d'antécédent. C'est ce que comprenaient fort bien les représentans de la Sainte-Alliance, et ce qui ajouta un nouveau degré d'exaspération à la haine secrète qu'ils portaient depuis long-temps au grand homme d'état qui les écrasait à la fois de la puissance de son génie et de son mépris.

Cependant les affaires de la Grèce n'avaient pas cessé d'être un des principaux objets des méditations de Canning; mais on peut comprendre que, dans l'état présent des affaires, occupée avec l'Espagne, le Portugal et l'Amérique, l'Angleterre pouvait, moins que jamais, dans les

principes établis par elle-même, intervenir d'une manière active et immédiate en faveur des Grecs, quelque bienveillante que fût, à leur égard, la volonté de son ministre. Une neutralité rigoureuse était, pour le moment, tout ce que le grand intérêt du pays permettait à son gouvernement; Canning la promit et s'y montra fidèle. Voici l'extrait de la correspondance qui avait eu lieu à ce sujet, vers la fin d'août 1824, entre le gouvernement grec, représenté par son secrétaire général, M. Rhodios, et le secrétaire d'état des affaires étrangères, à qui ce gouvernement demandait l'appui de l'Angleterre, dans la lutte qu'il soutenait contre la puissance ottomane.

Napoli de Romanie, le (12) 24 août 1824.

« Excellence, depuis quatre ans les Grecs, comptant fermement sur la divine Providence, défendent, non sans succès, le sol de leurs aïeux. Je dis qu'ils défendent le sol, car ils s'embarrassent peu des villes, des villages, des maisons et des propriétés particulières. On en a vu des preuves suffisantes dans les différentes irruptions de l'ennemi, lors desquelles les Grecs ont sacrifié, avec autant de courage que de grandeur d'âme, tout ce qu'ils avaient de plus cher et de plus précieux. Ils ont préféré la liberté sous leurs tentes, dans leurs vallées et sur les cime de leurs montagnes, à de brillantes habitations

dans l'esclavage. Cette circonstance, remarquable dans l'histoire de la guerre défensive des Hellènes, ne doit-elle pas porter dans toutes les âmes chrétiennes la conviction que les Grecs, en commençant la lutte pour reconquérir leurs droits par secouer un joug insupportable, avaient un but sacré, celui d'affranchir leur croyance, leur patrie, leurs saints temples, les tombeaux de leurs pères, leurs femmes et leurs enfans, et qu'ils étaient étrangers à toutes les vues politiques qui mettaient alors l'Europe en mouvement. Guidés par ces principes dans la lutte où ils sont engagés, ils n'ont pas manqué d'implorer la compassion de leurs frères chrétiens; mais l'Europe politique, ayant d'autres idées sur les principes de notre cause, a résolu de se borner à la neutralité.... Ceux-ci n'ayant point atteint le but de leurs sollicitations publiques, durent se vouer eux-mêmes avec confiance à la défense de leur cause sacrée, et laisser au temps la manifestation de leurs principes et de leurs motifs.

» Cependant la nation grecque, ainsi que son gouvernement, dont j'ai l'honneur d'être l'organe, en présentant l'hommage de leur respect à S. M. britannique, par l'entremise de Votre Excellence, déclarent solennellement qu'ils préfèrent une mort glorieuse au joug honteux sous lequel on veut les faire courber. Il n'est pas croyable que S. M. britannique, qui a montré

des dispositions si pleines d'humanité envers les peuples de l'Amérique méridionale, puisse permettre que les Grecs soient effacés du tableau des nations civilisées, comme s'ils étaient indignes d'y figurer, sans avoir le droit de se constituer comme nation. Les Grecs, néanmoins, sous le rapport de leurs droits, se trouvent dans une situation plus favorable que les peuples du midi de l'Amérique. Ils ont flétri et humilié la faiblesse du gouvernement turc; ils ont prouvé qu'ils étaient dignes d'être libres. Ils ne combattent point contre la mère-patrie, mais contre un peuple qui a envahi et usurpé leur pays, et traité leurs enfans en esclaves. Les Grecs ont secoué le joug des barbares, au grand étonnement de tous les peuples. Ils ont entrepris la guerre, sans avoir les moyens de la faire, étant convaincus qu'ils ne pouvaient obtenir leur indépendance que par de nombreux sacrifices. Ils ont conquis des forteresses, des villes, et un grand nombre de postes qui se trouvaient entre les mains de leurs barbares despotes. Dans plusieurs affaires, ils ont battu avec de petits navires marchands la nombreuse et redoutable flotte des Turcs; ils ont établi des lois semblables à celles des peuples civilisés; ils ont formé un gouvernement, et se sont soumis à ses ordres. Peut-on révoquer encore aujourd'hui en doute si les Grecs sont dignes de la liberté? S. M. britannique aura sans doute remarqué que la Grèce devenue libre, peut être,

par l'esprit qui anime son peuple aussi-bien que par sa situation géographique, utile aux intérêts de la Grande-Bretagne. Le commerce est le principe vital des nations civilisées, et où pourrait-il être plus avantageusement situé que dans la main droite de l'Europe, qui est formée en quelque sorte par la Grèce?.... Quel point d'appui plus avantageux l'Angleterre peut-elle trouver pour le maintien de l'équilibre européen, que ces remparts naturels au milieu desquels est située la Grèce? Ce sont là des vérités incontestables que le temps développera.

» D'après ces motifs, la Grèce a, je crois, moralement et politiquement, le droit d'attendre toute espèce de secours et d'appui de la nation anglaise, si amie de l'humanité, et particulièrement de S. M. britannique, dont le monde entier connaît les respectables sentimens. On ne peut plus mettre en doute si l'indépendance de la Grèce est en harmonie avec les intérêts des nations européennes, et cette circonstance est un puissant motif pour que la nation grecque ne soit pas dépouillée de ses droits sacrés, et pour que la nation anglaise, dont l'influence dans la balance politique de l'Europe est si généralement reconnue, ne reste pas indifférente au touchant spectacle de l'humanité, si injustement et si indignement foulée aux pieds.

» J'ai l'honneur d'être,

» B. J. Rodios, secrétaire-général. »

Réponse de Canning.

Londres, 1er. décembre 1824

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, sous la date du 24 août, ne m'est parvenue que le 4 novembre..... Relativement à la partie de cette lettre dans laquelle vous engagez le gouvernement britannique à aider les Grecs dans leur lutte pour l'indépendance et vous comparez leur conduite méritante et leurs prétentions à ce secours avec celles des provinces de l'Amérique méridionale qui se sont séparées de la mère-patrie, je dois vous faire l'observation que, dans la lutte entre l'Espagne et ces provinces, l'Angleterre a déclaré et observé une stricte neutralité, et que ce même système a été également suivi dans la guerre qui désole maintenant la Grèce. Les droits des Grecs, en qualité de partie belligérante, ont été invariablement respectés; et si le gouvernement britannique a été forcé, dans une occasion récente, d'arrêter des excès qui ont lieu dans l'exercice de quelques-uns de leurs droits, nous espérons qu'il ne se verra pas de nouveau dans une semblable nécessité. Le gouvernement provisoire de la Grèce peut compter sur la continuation de cette neutralité; il peut être assuré que la Grande-Bretagne ne prendra part à aucune tentative de lui imposer de force, pour le rétablissement de la paix, un plan contraire à ses vœux, si jamais il

pouvait en être question. Mais si les Grecs, tôt ou tard, jugeaient à propos de demander notre intervention, nous l'offririons à la Porte, et dans le cas où elle serait acceptée, nous ne négligerions rien pour la rendre efficace, de concert avec les autres puissances, dont le concours faciliterait un accord, et en garantirait la stabilité. Voilà, d'après notre opinion, tout ce qu'on peut raisonnablement demander des ministres anglais. Ils n'ont point à se reprocher d'avoir, soit médiatement soit immédiatement, excité les Grecs au commencement de leur entreprise, ou d'en avoir entravé les progrès de quelque manière que ce soit. Liés comme nous le sommes avec la Porte par les rapports existans d'amitié, et par d'anciens traités que la Porte n'a point violés, on ne peut assurément pas s'attendre que l'Angleterre s'engage dans des hostilités que cette puissance n'a point provoquées, et dans un différent qui n'est point le nôtre. J'espère, monsieur, que ce que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer écartera toute espèce de soupçon ou de reproche que l'erreur ou l'esprit d'intrigue pourrait avoir fait naître contre les dispositions du gouvernement britannique envers les Grecs, et qu'on y verra la preuve de la pureté de nos intentions et de la franchise avec laquelle nous sommes prêts à les déclarer.

» J'ai l'honneur d'être,

» G. Canning. »

Un autre langage était certainement dans le cœur de Canning; mais qu'on interroge tout esprit juste, éclairé et versé dans la connaissance des grands intérêts de l'Europe, à cette époque si remarquable par la complication de ces intérêts : pouvait-il, devait-il compromettre les intérêts de son pays, pour intervenir activement dans les affaires de la Grèce, à l'instant où il attaquait lui-même le système d'intervention de la France à l'égard de l'Espagne, et où, préparant la reconnaissance de l'Amérique du sud, et connaissant bien le nombre et l'importance des intérêts et des préjugés que sa résolution allait blesser, il ne pouvait, sans la plus haute imprudence, multiplier les difficultés et les embarras de sa position? Ses intentions ultérieures en faveur de la Grèce, s'expliquent assez par le traité du 6 juillet 1827, et la bataille de Navarin qui en a été la conséquence.

Quelques discussions s'élevèrent à la même époque, entre l'Angleterre et les États-Unis, qui n'ont jamais eu à se louer de la bienveillance de Canning, trop Anglais pour oublier qu'ils avaient été une colonie de la Grande-Bretagne, mais dont les magistrats ont constamment rendu justice à la sévère loyauté de ce ministre dans ses relations avec eux. L'objet de ces difficultés était l'article du traité relatif à l'abolition de la traite des nègres qui conférait

le droit de recherche sur les navires américains suspectés de faire commerce des esclaves dans les mers des Indes occidentales, et sur les vaisseaux anglais suspectés de faire le même commerce près des côtes de l'Amérique. Avec une égale bonne foi et le désir réciproque de mettre fin à cet infâme trafic, il était impossible que les deux gouvernemens ne dussent pas finir par s'entendre. Canning, écrivit à ce sujet, une lettre au ministre plénipotentiaire des États-Unis, résidant à Londres, pour expliquer la nature des différens qui s'étaient élevés entre les deux états, et les difficultés ne tardèrent pas à être aplanies.

Canning se rendit en janvier 1825, à Bristol, où lui et le comte de Liverpool avaient été invités à assister à une fête municipale préparée en leur honneur, par le commerce de cette ville, reconnaissant de la mesure relative aux états de l'Amérique qui venait d'être prise par le ministère et officiellement publiée. Les deux ministres acceptèrent le droit de bourgeoisie qui leur fut offert par la ville, et Canning, en rappelant qu'il avait déjà reçu le droit de bourgeoisie de la ville de Liverpool, l'une des plus grandes villes manufacturières de l'Angleterre, ajouta que « nul, plus lui, n'appréciait l'importance du commerce et le mérite des négocians anglais, et que c'était surtout à eux qu'il fallait faire honneur de l'état de tranquillité, de paix et de prospérité dont

jouissait le pays, et qu'il espérait maintenir. » Ayant repris la parole à la suite du dîner qui avait été donné au comte de Liverpool et à lui, Canning, qui n'ignorait pas combien son attachement à la cause des catholiques d'Irlande avait fourni de prétextes à ses ennemis pour rendre ses sentimens religieux suspects au peuple, et le présenter au clergé comme son ennemi, saisit cette occasion pour placer quelques mots flatteurs en faveur de ce même clergé, dont, avec tous les esprits éclairés, il avait pu reconnaître l'intolérance, mais qu'il était aussi juste que politique de ramener à des principes plus conformes à l'intérêt du pays et à son propre intérêt. Ce peu de mots de Canning en réponse à la santé qui venait de lui être portée par le lord maire de Bristol, nous a paru digne d'être recueilli : « Messieurs, dit-il, quand on réfléchit à toutes les difficultés que l'Angleterre a surmontées, il est impossible de prévoir jusqu'où sa prospérité peut atteindre. Il faut donc qu'il y ait quelque chose de particulièrement bon dans une constitution qui produit de telles choses. Je pense que ces élémens se trouvent dans une noblesse éclairée et généreuse, dans une magistrature vigilante et intègre, et dans un clergé savant, zélé et consciencieux. » Canning revint à Londres par Oxford, où il s'arrêta pendant quelques jours chez son ancien précepteur, le docteur Pett, chanoine de l'église du Christ, à qui il

était venu rendre visite, et pour lequel il conserva toujours le plus tendre attachement.

L'ouverture de la session n'avait, à aucune autre époque, été attendue avec une impatience plus vive et mieux fondée. Hommes d'état, députés, négocians, tous mettaient le plus pressant intérêt à voir de quelle manière s'exprimerait Canning, dans une circonstance où l'on savait que la diplomatie continentale se croyait offensée ou du moins intéressée. L'acte qui venait d'élever les ci-devant colonies espagnoles de l'Amérique au rang d'états indépendans, était certainement celui qui, depuis l'affranchissement des colonies britanniques, avait dû fixer au plus haut point l'attention des cabinets européens à raison du poids immense qu'il allait mettre dans la balance du commerce britannique. Les explications du ministre furent d'autant plus faciles qu'il ne dit, et n'avait à dire en effet, la reconnaissance consommée que ce qu'il avait dit avant qu'elle le fût. L'extrait que nous allons donner de son discours, rappellera tout ce qu'il avait déclaré précédemment. Le corps diplomatique trouva dans cet acte, qui venait de changer en quelques instans les rapports existans entre les deux mondes, et qui, tout prévu qu'il était, avait causé une sensation extraordinaire, la clef de la politique qu'allait suivre désormais la Grande-Bretagne; cette politique, opposée en tout point à celle des cabinets alliés, devait paraître en effet

fort redoutable dans les mains d'un homme tel que Canning, non qu'elle fût le moins du monde dangereuse en elle-même (il n'en fut jamais de plus amie des trônes qu'elle avait pour but d'affermir par la constitutionnalité), mais parce qu'elle introduisait nécessairement, dans les relations politiques, des idées et des intérêts dont il était impossible que s'accommodassent, en dernier résultat, les cours absolues de Russie, d'Espagne, d'Autriche, et surtout celle de France, à laquelle le secrétaire d'état des affaires étrangères, qui avait encore besoin d'elle, avait jusque-là épargné ces vérités terribles et ces leçons accablantes, dont, dix-huit mois plus tard, il n'était plus avare pour elle [1].

Voici le discours prononcé par Canning, dans la séance du 4 février 1825.

[1] Personne n'était mieux informé que Canning de ce qui se passait dans les cabinets de l'Europe, et particulièrement dans celui des Tuileries. Il n'ignorait pas que le chef de ce cabinet avait promis de rendre au souverain de la France, dans un temps à peu près déterminé, la jouissance du *pouvoir absolu*, tel que l'avaient exercé ses ancêtres. Si, pour le bonheur de l'humanité, le premier ministre britannique avait vécu un an de plus, c'eût été, on ne saurait en douter, une grande satisfaction pour lui, de voir tomber, devant les élections françaises de 1827, le système de servitude et de corruption pour lequel il ne cachait ni son aversion ni son mépris. S'il ne comptait plus sur le réveil de l'Espagne, il comptait toujours sur celui de la France.

« Messieurs », dit-il, « la reconnaissance des états de l'Amérique du sud, était une question de temps et de mode. Il y avait deux modes : celui d'une marche subite et irréfléchie, par laquelle nous aurions pu atteindre tout d'un coup notre objet, mais au risque d'attirer sur nous des conséquences qu'il m'était facile de peser ; l'autre mode, celui que nous avons suivi, était plus prudent ; et tandis que nous songions à favoriser nos intérêts, nous prenions soin de ne donner aucune juste cause d'offense à d'autres puissances. On a parlé de trois États : Buénos-Ayres, la Colombie et le Mexique. Je vais démontrer que, dans notre conduite à l'égard de ces États, le temps et le mode que nous avons choisis étaient les plus convenables. D'abord, quant au temps, il est vrai que depuis longues années, il n'y avait pas eu un soldat espagnol sur le territoire de Buénos-Ayres. Cette première condition de reconnaissance par une puissance étrangère, existait depuis long-temps dans cet État. Son sol était libre, mais, jusqu'à une époque très-récente, le vaste territoire communément désigné sous le nom de pays de Buénos-Ayres, se composait de treize ou quatorze États qui n'étaient unis par aucun lien fédéral. Quelle absurdité il y aurait eu de la part de l'Angleterre à traiter avec un gouvernement qui ne pouvait pas seulement dire quelles étaient ses parties constituantes! Avant de conclure aucun traité, nous avons dû néces-

saïrement attendre que la consolidation de ces parties entre elles ait eu lieu. Je ne doute pas qu'on aura trouvé qu'elle existe; alors le traité sera signé. Quant à la Colombie, ce ne fut qu'en 1822 que cette république chassa la dernière force espagnole de son territoire, en faisant capituler la garnison de Porto-Cabello, place de la plus grande force, de la plus grande importance et qui avait tenu pour le roi d'Espagne jusqu'à cette époque. Toutefois, après l'expulsion, la Colombie jugea à propos de risquer son existence en envoyant toutes ses forces militaires et son premier magistrat faire la guerre pour conquérir le Pérou sur les Espagnols. Tant qu'il y eut une chance que le résultat de cette expédition pût être désastreux au point de ramener la guerre dans le sein de la république de Colombie, reconnaître une séparation complète de l'Espagne aurait été admettre ce qui, de fait, n'était pas. La question aujourd'hui est de savoir si les succès des Colombiens au Pérou, dont nous sommes pleinement informés, sont de nature à écarter tout danger pour la république de Colombie. Je le crois, et c'est d'après cette opinion que le gouvernement de S. M. a agi. Pour ce qui regarde le Mexique, il n'y a pas neuf mois qu'un avanturier qui avait porté le sceptre de ce pays, partit d'Europe pour se remettre en possession d'un trône qu'il avait abdiqué. Était-ce le moment pour nous de décider, en intervenant, quel

serait le futur gouvernement du Mexique? Le résultat de cette expédition permit à cet état d'organiser son gouvernement sur une base solide, et alors il fut décidé de reconnaître son indépendance. Venons au mode : celui que nous avons suivi a toujours été en usage. Le ministre des États-Unis ne fut admis à la cour de France qu'après la signature d'un traité. Tel fut le mode de reconnaissance dans ce cas; mais il y eut des circonstances inhérentes à cet acte, très-différentes de celles qui ont accompagné notre reconnaissance des ci-devant colonies espagnoles. La France reconnut les État-Unis, non-seulement avant que leur territoire fût libre, et sans faire à la métropole aucune offre de lui laisser prendre l'initiative, mais bien qu'encore en amitié avec nous dans le moment, elle ajouta à l'acte de reconnaissance un traité d'alliance avec les États-Unis pour les mettre à même d'établir leur indépendance. La France, par cela, se fit l'ennemie de l'Angleterre. Ne semblerait-il pas que notre reconnaissance de l'Amérique du sud soit incomplète, parce qu'elle n'est pas accompagnée d'une guerre? Eh bien! je le dirai : la tâche que j'ai pensé qui m'était imposée, était d'arriver à mon but, non-seulement sans guerre, mais même sans offrir une juste cause de guerre à l'Espagne ni à aucune autre puissance. La guerre était de chaque côté de ma route, mais je suis arrivé à bon port sans échouer sur aucun des écueils qui

m'environnaient. Ce résultat n'est-il point satisfaisant, parce que dès l'origine nous n'avons fait aucune démarche qui n'ait été préalablement annoncée à toutes les parties intéressées, soit par des relations directes, soit par affection ou par honneur? Il n'y a pas dans les archives de mon département un seul document relatif à cette négociation, que le gouvernement espagnol n'ait vu, ou dont les puissances alliées n'aient eu connaissance. Nous avons dit à l'Espagne, pendant des années, que si elle voulait prendre le pas, nous marcherions après elle et la suivrions à une distance respectable. Nous avons offert de lui donner l'avantage dans les marchés de ses anciennes colonies; mais à la fin, même lorsque nous avons été forcés de marcher seuls, avons-nous profité de notre priorité pour nous assurer des avantages particuliers? Loin de vendre notre récognition, nous n'avons demandé qu'à être placés sur le même pied que tous ceux qui voudront nous imiter. Dans toute cette affaire le seul mérite que je réclame, est précisément ce dont on me blâme. Je me flatte que, par cette politique modérée, et si l'on veut tardive, j'ai évité tous les dangers qui m'entouraient. Je ne me dissimule pas que j'ai blessé beaucoup de sentimens, contrarié beaucoup d'intérêts, choqué beaucoup de préjugés, et causé beaucoup de regrets; mais j'espère, de toute mon âme, que tout s'exhalera en paroles, et que nous resterons avec ce que

nous avons gagné, sans que la paix du monde soit troublée. »

Une indisposition grave ne permit pas à Canning d'assister régulièrement, pendant le mois de février, aux séances de la chambre des communes; mais cette chambre ayant repris, le 15 du même mois, la discussion sur l'association catholique d'Irlande, il y reparut ce jour même, ne doutant pas que les ennemis de l'émancipation ne tirassent parti de cette discussion, relative à un fait contraire aux lois et répréhensible en lui-même, en ce qu'une association, quelle qu'elle soit, n'a pas le droit de percevoir des rentes ou de faire des levées d'argent, pour présenter les catholiques irlandais comme toujours placés hors de l'ordre légal et cherchant à se rendre redoutables au gouvernement. Ramenant ensuite la question au seul point de vue sous lequel il fût convenable de l'envisager, il dit : « Que l'objet sur lequel la chambre avait à prononcer, n'avait strictement rapport qu'au mode à employer pour supprimer certaines associations dont la nature avait été décrite dans le discours du trône; qu'on joignait d'autres objets à celui-ci dans la discussion, tels que l'émancipation des catholiques, la conduite tenue par l'administration, et particulièrement la sienne; que ces additions divisaient l'objet du débat actuel en quatre parties; que la première, qui concernait les assemblées d'Irlande, était celle qui devait fixer immédiate-

ment l'attention de la chambre; que la deuxième était l'émancipation en général; la troisième la conduite du gouvernement; qu'enfin la quatrième regardait sa propre conduite. »

Il examina séparément chacune de ces parties, et exprima de nouveau ses sentimens sur les deux dernières. Il récapitula toutes les discussions qui avaient eu lieu, depuis vingt ans, relativement à la question de l'émancipation catholique; la part qu'il y avait prise, les opinions qu'il avait exprimées et qu'il avait invariablement conservées. Il rappelait qu'avant l'union, comme subséquemment, il y avait toujours eu une divergence d'opinion entre les membres de tous les ministères qui s'étaient succédés jusqu'à présent. Il rendit compte de la part qu'il avait eue à diverses époques à la formation du cabinet, et des motifs qui l'avaient toujours dirigé. Il répondit particulièrement au reproche qui lui avait été fait de n'avoir pas été conséquent dans sa conduite, et d'avoir varié dans sa manière de penser à l'égard de l'émancipation. « Mes sentimens ont toujours été les mêmes, dit-il; je conviens qu'à présent, si j'avais un cabinet à former, je le ferais sur le principe de l'émancipation catholique, et si l'on blâmait mon jugement, mon honneur du moins serait acquitté. Je crois très-sincèrement qu'aujourd'hui, en Angleterre, la grande masse inerte du peuple est encore opposée aux demandes des catholiques;

puisqu'il en est ainsi, cette affaire doit être traitée *graduellement*. Ce n'est pas une question pour le succès de laquelle un cabinet puisse se liguer; et si maintenant un cabinet était formé à cet effet, je prédis, d'après les sentimens actuels de la nation, qu'un tel cabinet échouerait. Si la question catholique peut réussir, ce doit être par des discussions tempérées; alors les ministres obéiront à la voix du parlement. C'est la seule manière de la faire réussir. »

Il n'y avait pas un mot, dans ce discours, qui ne fût fondé sur l'état le plus exact des choses, et jamais Canning n'avait été plus conséquent avec lui-même, dans la manière dont il venait de défendre la cause catholique, la seule qui pût assurer le succès de cette cause, en n'attaquant pas d'une manière absolue et directe l'opposition puissante qui s'élevait encore contre cette mesure, dans l'esprit d'un grand nombre de personnes, d'ailleurs fort honorables : opposition dont les chefs les plus adroits de la faction ennemie des libertés publiques continuait à se prévaloir par de funestes et trop justes exemples que la France se chargeait de leur fournir. Cette faction ne fut pas plus heureuse dans l'affectation avec laquelle elle n'avait cessé de répandre, depuis si long-temps « que jamais Canning n'avait été sincère dans ses efforts pour faire réussir la cause de l'émancipation et que ces efforts n'étaient en lui qu'un langage de convention. » Cette fois,

cependant, ces perfides manœuvres perdirent beaucoup de leurs succès. La franchise de Canning était trop évidente, et l'on reconnaissait trop facilement, au peu de soin qu'il mettait à flatter ceux-là même dont il partageait le plus les opinions, qu'il recherchait, non une vaine popularité, mais le triomphe réel des justes droits dont il s'était déclaré le défenseur, parce qu'il avait acquis la certitude qu'il s'agissait, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans cette question, beaucoup plus de *droits politiques* acquis, que d'opinions religieuses; et qu'il connaissait assez la plupart des personnes qui étaient à la tête des catholiques, pour savoir que, loin d'appartenir au très-petit nombre de fanatiques sur lesquels Rome pouvait fonder quelques espérances en Irlande, ces personnes appartenaient bien plutôt, par tous leurs antécédens, à la classe des amis ardens de la liberté. Il n'y avait donc nullement à s'étonner de cette constante protection, accordée par le secrétaire d'état des affaires étrangères à une cause éminemment juste, britannique, et à la défense de laquelle Pitt lui-même, si consciencieux dans tout ce qui ne tenait point à sa haine contre la révolution française, avait mieux aimé sacrifier son portefeuille que son opinion.

La discussion sur l'émancipation ayant été reprise le 1er. mars, G. Canning, encore fort souffrant de l'accès de goutte qui le tourmentait

depuis trois mois, et qui, en dernier lieu, avait pris un caractère plus grave, se fit, en quelque sorte, porter à la Chambre des communes, pour y voter en faveur de la motion de sir Francis Burdett, tendant « à ce que la Chambre se formât en comité général pour procéder à la révision et à la révocation de toutes les lois portées contre les sujets catholiques de la Grande-Bretagne. »

Un membre s'étant opposé à la formation de ce comité, Canning se leva, appuyé sur sa canne, prit la parole, et dit d'une voix très-faible. mais du ton le plus pénétré et au milieu du silence le plus profond :

« J'ai voulu, malgré mon état, me faire entendre aujourd'hui, dans la crainte que la faculté m'en soit interdite plus tard. Mes sentitimens sur la grande question de ce jour n'ont jamais varié, mais si l'on eût voulu me croire, nous aurions choisi un temps plus opportun pour nous en occuper : je me bornerai donc à déclarer, pour ma part, que rien ne serait plus satisfaisant pour moi, que de voir effacée toute ligne de démarcation entre les protestans et les catholiques, puisque tous habitent le même sol, sont sujets du même roi, et supportent une part égale des charges publiques. Je pense que l'on pourrait faire droit aux réclamations des catholiques, sans mettre en danger ni la constitution de l'état ni l'église anglicane. Je vote donc très-

cordialement pour la motion de l'honorable baronnet, sans m'engager toutefois à faire cause commune avec lui dans les détails. »

A peine Canning eut-il prononcé ces dernières paroles qui semblèrent avoir épuisé ses forces, qu'après avoir causé peu d'instans avec quelques membres de la Chambre qui s'étaient réunis auprès de lui, il se retira soutenu sur le bras de l'un d'eux.

La motion de sir Francis Burdett, ainsi appuyée par Canning, fut adoptée par la Chambre à une majorité de treize voix, deux cent quarante-sept membres ayant voté en sa faveur, et deux cent trente-quatre contre. On pensa généralement que ce premier pas vers un grand acte de justice, était presque entièrement dû à la présence et au discours du ministre.

La séance de la Chambre des communes du 20 avril (1825) avait été fixée pour la seconde lecture du bill d'émancipation des catholiques. Une foule immense remplissait, dès le matin, toutes les avenues de Westminster. La discussion fut vive et du plus haut intérêt; un grand nombre de membres de la Chambre y prirent part, et l'on put remarquer que toute la force des principes, des argumens et de la raison, fut constamment du côté des partisans de l'émancipation. La liste des orateurs épuisée, Canning, quoique imparfaitement rétabli de sa longue indisposition, prit la parole, au milieu des applau-

dissemens, quatre fois renouvelés des deux côtés de la Chambre, et, dans un de ces brillans discours dont l'effet ordinaire était de ramener tous les esprits à son opinion en excitant à un degré égal l'admiration de ses amis et de ses adversaires, mais dont son extrême étendue ne permet de donner ici qu'un extrait, il résuma, avec sa facilité et sa précision accoutumées, tout ce qui avoit été dit dans la discussion, pour et contre la question, et parut surtout s'attacher à réfuter les objections du ministre de l'intérieur (M. Peel), déjà exposées par celui-ci dans le conseil, et qu'il avait reproduites avec de nouveaux détails dans la discussion de la Chambre.

« Messieurs, dit Canning, en examinant le fond de cette grande question dans la crise actuelle, il est impossible de ne pas reconnaître que nous avons fait un pas immense vers une amélioration demandée depuis long-temps.

» Je ne prendrai point sur moi de décider si l'opinion de la nation s'est prononcée contre toute concession aux catholiques, aussi fortement qu'elle l'a fait dans d'autres occasions; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, parmi les pétitions qu'on a présentées à cette Chambre, on en trouve qui montrent beaucoup d'ignorance sur la question en elle-même, et bien plus encore, sur l'état du pays auquel cette question se rapporte. Je sens, en parlant ainsi, toute la force du droit qu'a chaque homme dans ce royaume,

de présenter à cette chambre l'exposé de ses opinions; et je sais que chaque pétition doit être, non-seulement accueillie par la Chambre, mais encore prise en considération; mais je n'ignore pas non plus qu'il est de notre devoir de j ger d'après vos propres lumières.

» Si je devais choisir, parmi ceux qui composent la masse de la population de ce pays, une classe d'hommes dont les intérêts soient plus particulièrement en rapport avec cette mesure, cette classe serait le clergé de l'église établie. J'accorde aux membres de ce clergé la faculté d'énoncer leurs sentimens, et je les crois dignes d'éloges par a manière franche et hardie avec laquelle ils se sont prononcés dans cette question importante; mais j'ai trouvé dans ces pétitions quelque chose de cette ignorance dont je me plains, et j'en citerai surtout une que j'ai prise dans le nombre de pétitions semblables. Cette pétition demande que la Chambre n'accorde point aux catholiques des priviléges que la loi n'accorde pas aux dissidens protestans; mais nous répondrons à cette pétition, que l'intention et le but du bill ne sont que de placer les catholiques dans la position où les dissidens se trouvent déjà. On voit par-là que beaucoup de personnes se mêlent de faire des pétitions à la Chambre sans savoir de quoi il s'agit; par exemple, on objecte aux catholiques leur croyance dans la transsubstantiation; à Dieu ne plaise, que, dans cette Chambre et devant

cette assemblée, je m'occupe de la discussion des articles de la foi chrétienne avec un autre motif que celui de placer les choses dans leur vrai jour, mais, quand nous regrettons que l'on croie dans la transsubstantiation, et que nous allons jusqu'à exclure du parlement celui qui y croit, nous oublions que ceux qui croient à la consubstantialité siégent à côté de nous, et jouissent de tous les priviléges de la constitution. Je ne prétends point connaître à fond les distinctions entre ces doctrines, mais il me semble que celui qui saurait en faire une distinction si juste, qu'il en résulterait que ceux qui croient à l'une ne peuvent remplir les devoirs de sujets fidèles, pendant que ceux qui croient à l'autre peuvent les remplir, doit avoir une pénétration presque exclusive. On reproche aux catholiques d'exclure du salut les autres religions, mais quand on fait ce reproche, il faut se rappeler que toutes les religions ont les mêmes prétentions. L'église anglicane elle-même n'a-t-elle pas toujours admis la profession de foi de saint Athanase, qui déclare que tous ceux qui n'y croient point seront infailliblement damnés?

» On reproche encore aux catholiques la doctrine qui attribue aux prêtres le pouvoir d'accorder l'absolution aux pécheurs; mais, d'après les réponses faites au comité[1], il est évident que

[1] On n'a pas oublié que la création de ce comité, for-

cette doctrine n'a pas été dûment appréciée. En effet, tous ceux qui ont lu l'interrogatoire ou qui ont examiné la question, doivent être convaincus que l'église catholique n'offre au pénitent qu'une absolution conditionnelle. Eh bien! qu'on lise la formule d'absolution qui se trouve dans le rituel anglican pour l'absolution à l'article de la mort, et l'on trouvera que ces sentimens sont les mêmes pour les deux églises, et sont exprimés dans les mêmes termes : c'est à condition d'un repentir sincère, d'un renoncement au péché, d'une résolution de pratiquer la vertu, que les deux églises promettent aux pénitens, sur l'autorité de l'Écriture, le pardon et le salut.

» Je ne dis point que les différens qui existent entre notre église et celle de Rome, ne soient pas assez importans pour nous réjouir de la séparation qui a eu lieu, mais je dis qu'ils ne sont point assez importans pour rendre justiciables ceux qui dénoncent les opinions des catholiques, comme incompatibles avec leurs devoirs de sujets fidèles et de membres utiles à l'État.

» Je ne voudrais pas faire une comparaison qui pourrait être désagréable à qui que ce soit, mais je m'étonne que nous ayons la pensée de faire la guerre aux catholiques pour leurs opinions religieuses, quand nous siégeons à côté de

mé dans la séance du 1er. mars sur la proposition de sir G. Burdett, avait été fortement appuyée par Canning.

ceux qui nient la divinité de Jésus-Christ. Mais une autre source d'objections a été le mérite que les catholiques attribuent aux bonnes œuvres. Sans doute, c'est bien là une partie de la doctrine catholique; mais ne serait-il pas plus dangereux pour l'État de croire que les bonnes œuvres sont sans valeur, et que la foi est tout ce qui est nécessaire? Pour moi, j'aurais plus de confiance dans la fidélité d'un homme qui croirait à l'efficacité des bonnes œuvres, qu'en celui qui refuserait d'y croire et soutiendrait que chaque homme est conduit en tout par une espèce de destin. Les honorables membres de cette Chambre n'ont qu'à lire l'histoire, ils y verront ce qu'elle enseigne.

» Qu'ils examinent la source des différens politiques qui ont agité ce royaume à diverses époques! Quels sont ceux qui ont fait monter leur roi sur l'échafaud? Quels sont ceux qui ont dépouillé leurs évêques de leurs mitres et de leurs biens pendant qu'ils étaient à l'épiscopat sans autorité spirituelle? Sont-ce des papistes? non, mais bien au contraire des hommes qui leur étaient opposés et qui cherchaient par tous les moyens de les priver de toute influence; des hommes enfin, qui n'estimaient guère les bonnes œuvres, et qui croyaient que la foi seule pouvait suffire.

» L'objection qu'on tire de la suprématie spirituelle du pape n'a pas plus de valeur. La question n'est pas de savoir si les catholiques la

reconnaissent, mais bien si la reconnaissance de cette suprématie est dangereuse pour l'État. Je n'appuie point mon opinion sur les réponses du docteur *Doyle*, mais je crois devoir faire observer à la chambre, que les doutes qu'on veut élever relativement à la véracité de ce révérend théologien ne sont pas appuyés par les faits.

» On a dit que ce révérend personnage tenait un langage au comité, et un autre au public; mais la chambre pourrait-elle croire qu'un homme tel que le docteur Doyle pût faire une fausse déposition, sachant que bientôt elle serait devant les yeux du public; que ses confrères la verraient, que le pape lui-même la lirait, et cela, pendant qu'il y avait dans la chambre voisine plusieurs de ses confrères qui, étant interrogés, mettraient son faux en évidence? Sans doute, le docteur Doyle n'a rien dit dont il ne fût persuadé, et il y a des preuves que ce qu'il a dit a toujours été accueilli parmi les catholiques.

» On reproche encore aux catholiques d'avoir, pour leurs chefs politiques et leurs guides spirituels, une dévotion approchant de l'idolâtrie; mais qui en est la cause si ce ne sont ceux qui leur adressent ce reproche? Si les catholiques se courbent devant les idoles, c'est notre persécution qui les y force.

» Soulevons le voile qui cache à leurs yeux la constitution: montrons-leur l'idole que nous adorons: faisons-leur connaître les avantages que nous

en tirons : faisons-les participer à ces avantages, et alors ils renonceront à cette idôlatrie qu'on leur impute. On pousse l'absurdité jusqu'à dire que les catholiques n'ont point de vrais sujets de doléance. Leurs griefs sont grands et on les sent vivement. Il faut que nous y appliquions un remède, sinon le temps viendra où ce remède sera appliqué par la force. Pense-t-on que les catholiques continueront à porter plus longtemps avec patience les marques de la servitude?

» Quel sera le résultat, si l'on attend que l'industrie, les richesses, les lumières et le nombre des catholiques soient augmentés? Veut-on attendre qu'il arrive des circonstances qui nous obligent d'accorder aux catholiques tout ce qu'ils demanderont, et cela malgré nous? Des observations ont été faites sur quelques objections qu'on a présentées sur la rédaction du bill, et notamment contre le serment qu'on a dit être trop long. Je l'avouerai, messieurs, cet acte me paraît ressembler plutôt à un acte d'accusation qu'à un serment; mais dans une autre année on l'a remplacé par un serment dont on se plaignait comme étant *trop court*; ainsi on a pris le parti de rétablir l'ancien serment de 1793. On a beaucoup parlé aussi de la nécessité de régler la correspondance entre les catholiques et la cour de Rome. Cette correspondance se fait maintenant sans entraves; la commission, composée de quatre évêques, l'empêchera de devenir dange-

reuse pour l'État. Aujourd'hui personne ne voudrait faire la moindre démarche pour surveiller cette correspondance, puisque la loi impose des peines sévères à tous ceux qui correspondent avec le pape. Je puis en citer pour exemple ce qui m'est arrivé à moi-même.

» Peu de temps après mon entrée aux affaires étrangères, il m'arriva une lettre du pape adressée au roi; elle me fut renvoyée pour statuer sur ce qu'elle contenait. Ayant consulté les jurisconsultes de la Couronne, j'appris qu'en y répondant je m'exposerais à des peines graves, et la chose en resta là.

» Quant au cens électoral, quoique je n'approuve point tout-à-fait le changement qu'on a proposé d'y introduire, j'y consentirai cependant, si par ce moyen on peut rendre le bill moins désagréable aux opposans de l'émancipation. Pour la dotation du clergé, je l'approuve et la défendrai toujours.

» Je dois faire maintenant quelques observations qui méritent toute l'attention de la chambre, puisqu'elles regardent, non-seulement l'état intérieur de l'Irlande, mais la gloire et la sûreté de tout l'empire.

» A proportion que nos ressources se développent et surpassent dans leurs progrès celles des autres peuples, à proportion que notre puissance se consolide et s'étend, il devient probable qu'il s'élèvera parmi les nations voisines, comme il s'élève souvent parmi les particuliers, des senti-

mens d'envie, et le désir de nous voir descendre de notre prééminence.

» Vers quel point dirigeront-elles leurs regards? où chercheront-elles le côté faible de notre empire? La réponse est facile : c'est en Irlande. C'est là où l'instinct seul les conduira, et où elles tireront toute leur consolation de l'état où nous tenons les catholiques irlandais. C'est de ce côté que faiblit l'Angleterre, diront-elles, c'est là le point vulnérable, et ce qu'il y aurait de pénible, c'est que cette assertion aurait toute l'apparence de la vérité.

» Sans doute la chambre se persuade que notre pays ne doit point redouter une attaque étrangère; mais il est de mon devoir de l'assurer que maintenir plus long-temps les catholiques dans leur état actuel, c'est alimenter une maladie dont le siége se trouve si près des parties vitales qu'il faudrait peu de violence pour la rendre mortelle.

» Je demande donc que la chambre ferme cette plaie qui ronge depuis si long-temps le corps de l'état, et trompe ainsi les espérances de ceux qui nous veulent du mal, en établissant l'union là où ils espèrent trouver la division, afin que, si nous étions appelés encore une fois à défendre l'honneur national, elle puisse être guérie sans même qu'il en reste de cicatrice. »

Canning ayant cessé de parler, un mouvement unanime, résultat de l'effet extraordinaire que

venait de produire son discours, de la conviction qui venait de passer dans tous les esprits, et de l'impatience de quelques autres, se manifesta dans les diverses parties de la salle, surtout lorsque M. Peel déclara « que jamais il n'acquiescerait à aucune mesure tendante à diminuer la sécurité de l'église protestante, et *à saper ainsi les fondemens de la liberté civile et religieuse.* »

Ces dernières paroles parurent surtout aussi déplacées que ridicules, quand il s'agissait de mettre un terme à la plus odieuse oppression et à la plus insupportable intolérance qui eût jamais pesé sur aucun peuple.

L'opposition rendit, à la fin de cette séance, et par l'organe de M. Brougham, un éclatant hommage aux sentimens et à l'éloquence de Canning. Le savant jurisconsulte annonça n'avoir plus rien à dire après le discours sans réplique du secrétaire d'état, et ajouta que « la chambre devait regarder comme inutile d'écouter une seule phrase de plus sur une question aussi clairement expliquée; qu'enfin il ne pourrait lui-même prolonger la discussion qu'avec autant de répugnance qu'elle en aurait à l'entendre. »

Les prodigieux efforts que Canning avait faits dans cette séance pour assurer le triomphe de la cause catholique, altérèrent sa santé à tel point, qu'il fut obligé de garder le lit pendant les derniers jours d'avril, et qu'il ne put même le

quitter le jour où les ambassadeurs et ministres étrangers dînèrent chez lui à Gloucester-Lodge, pour célébrer la fête du roi. Ce ne fut que dans le courant du mois de mai que sa santé se rétablit rapidement.

Cependant les ministres des cabinets alliés commençaient à reconnaître qu'ils s'efforçaient inutilement de rien changer aux résolutions de G. Canning, et le prince de Metternich, qui s'était rendu à Paris (avril 1825) pour se concerter avec le cabinet des Tuileries sur la conduite à tenir désormais à l'égard de l'Angleterre, ramenée par son ministre des affaires étrangères à son ancienne et véritable politique qui l'éloignait de plus en plus de ce qui restait de la Sainte-Alliance, sentit la nécessité de modifier le ton à demi impérieux de quelques-unes des précédentes communications faites au cabinet britannique, par celui de Vienne, à la suite de la reconnaissance de l'indépendance des états de l'Amérique du sud, et transmit à Canning, de concert avec les cabinets de l'alliance, trois notes séparées sur l'émancipation des Amériques, les affaires du Portugal et les événemens de la Grèce.

Le ministre autrichien, au nom de ces cabinets, proposait, par la première de ces notes, de ne pas refuser son assentiment à la recognition de l'indépendance, sous la condition que le cabinet britannique ne s'opposerait pas de son côté, à ce que les puissances européennes employassent

leur influence pour faire placer des princes *légitimes* sur les trônes des nouveaux états américans, « afin, » disaient ces notes « de maintenir le principe monarchique et d'éviter un grand scandale. »

Par la seconde, qui était relative au Portugal, on insistait auprès du cabinet britannique pour qu'il n'entreprît rien qui pût contrarier les desseins de la Sainte-Alliance à l'égard de l'Espagne. (On sait ce qui se préparait à la même époque à Madrid, à Lisbonne et sur les frontières espagnoles et portugaises.)

Enfin, par la troisième, qui concernait la Grèce, les alliés déclaraient qu'ils ne prétendaient pas s'opposer à l'affranchissement de ce pays, mais qu'il serait à propos d'examiner s'il ne serait pas convenable qu'un prince, appartenant à une famille royale du continent, fût placé à la tête de cette antique nation.

Les réponses de Canning à ces trois questions furent courtes, péremptoires, dignes de lui et du grand peuple dont il était chargé de défendre les droits, l'indépendance et les intérêts.

Il s'expliqua nettement et négativement sur la question de l'Amérique du sud, motivant son refus *sur ce qu'il était trop tard;* que d'ailleurs l'Angleterre n'avait aucun reproche à se faire; que sa marche avait été connue de toutes les parties intéressées; qu'elle avait essayé tous les moyens de conciliation, mais que malheureuse-

ment, ses avis, dictés par la plus sage prévoyance, n'avaient rencontré que des esprits prévenus ou séduits par de funestes illusions.

La réponse de Canning, sur les rapports existans entre l'Angleterre et le Portugal, ne fut ni moins naturelle, ni moins précise. Il déclara « que la Grande-Bretagne ne pouvait, sans manquer à l'honneur, aux souvenirs des anciennes relations et à la foi des traités, cesser de prouver son amitié et une bienveillance particulière en faveur du Portugal, dont elle a toujours été la plus fidèle alliée; que, du reste, le roi de Portugal n'avait été et ne serait gêné en rien dans tout ce qu'il croirait utile au bonheur de ses peuples, par suite des promesses que S. M. leur avait faites librement dans le mois de mai et de juin 1823, c'est-à-dire à une époque où l'influence britannique n'était certainement pas d'un grand poids dans la Péninsule; qu'au surplus, l'indépendance du Brésil était liée d'une manière trop intime à la question générale de l'émancipation de l'Amérique espagnole, pour qu'elle pût donner lieu à des solutions divergentes.

Enfin, sur ce qui touchait à la question grecque, Canning, fidèle à sa loyauté comme à ses doctrines, n'eut qu'à répéter ce qu'avec une franchise, qui avait eu l'Europe pour témoin, il avait mandé neuf mois auparavant au gouvernement hellénique; aussi se borna-t-il à répondre, « qu'il

fallait laisser ce gouvernement libre de faire ce qu'il jugerait convenable à l'honneur, à la dignité et aux intérêts de la nation régénérée, et qu'il serait injuste de lui refuser le droit de jouir des fruits des plus généreux, des plus constans et des plus héroïques efforts pour conquérir sa liberté et son indépendance. »

Quelques esprits chagrins, en avouant toutefois, ce qu'il serait difficile de contester, c'est que jamais ministre ne sut allier à un plus haut degré que Canning les intérêts et la dignité de l'espèce humaine aux intérêts et à l'honneur de son pays, pensèrent que cette dernière réponse paraissait démontrer que ce ministre n'oubliait point que Corfou est la clef de la Grèce; et pourquoi l'aurait-il oublié dans une circonstance où il s'agissait d'un des grands intérêts britanniques? Son premier devoir n'était-il donc pas de s'en souvenir? Cette association de l'indépendance hellénique et de la politique de l'Angleterre, ne devait-elle donc pas être la première pensée d'un homme d'état anglais? Quoi qu'il en soit, le résultat ne répondit point alors à l'attente de Canning; la question de la Grèce parut assez longtemps abandonnée, et, comme nous l'avons déjà fait remarquer, elle avait dû l'être en effet par le ministre britannique, tant qu'elle eût pu devenir, entre l'Angleterre et les puissances continentales, une cause de division et de guerre. Néanmoins, en suivant pas à pas la sage et pru-

dente politique du cabinet de Saint-James, on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, ou de sa propre réserve, par laquelle il acquérait le droit d'exiger des cabinets du continent, une circonspection au moins égale à la sienne, ou de cette politique persévérante et habile, qui, au milieu des contrariétés et des obstacles de tout genre, est enfin parvenue à réunir dans un sentiment commun d'humanité, trois puissances, différant essentiellement d'intérêt sur l'objet même de leur réunion, dont le résultat avait été regardé jusque là comme presque impossible, la conclusion du traité du 6 juillet 1827; mais combien de temps ce résultat survivra-t-il au grand homme d'état dont il était l'ouvrage? C'est ce qu'il est difficile de prévoir; sa vie seule pouvait en garantir la durée, et l'exécution dans un sens favorable au but dans lequel Canning l'avait conçu!

FIN DU TOME PREMIER.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Dans l'impossibilité de rassembler tout ce qui est sorti de la plume tour à tour énergique et sensible, aimable et piquante, brillante et enjouée de G. Canning, nous avons fait un choix entre les productions littéraires de cet homme illustre qui, soit en vers, soit en prose, ont paru les plus propres à donner une idée de sa manière d'écrire.

1786.

(Page 18 du Ier. vol.)

EXTRAIT DU IIe. NUMÉRO DU MICROCOSME.

Jurare et fallere numen.
VIRGILE.

Nec sine ullâ, Mehercule, ironiâ loquor.
CICÉRON.

JE me suis souvent étonné avec quelques amis, qui, comme moi, prennent plaisir aux observations qui résultent plus immédiatement des rencontres ordinaires de la vie, que parmi le grand nombre de gens qui se donnent pour enseigner toutes les qualités, nécessaires ou non, pour former le caractère d'un cavalier accompli, personne n'ait cependant entrepris de donner les pré-

ceptes d'une science dont l'usage est plus généralement adopté par toutes les classes du peuple, que peut-être toute autre chose sous le soleil : le lecteur devinera probablement que je fais allusion au noble art de jurer.

Cette habitude prévaut en effet si généralement, qu'elle s'est répandue dans toutes les classes, dans tous les rangs de la société, depuis le pair jusqu'au portier, depuis le ministre jusqu'à l'artisan. C'est le lien de la confiance, le sceau des protestations (les sermens des amoureux sont en effet un sujet trop connu pour demander ici une explication), tout enfin ce qui tient lieu d'une démonstration logique ou raisonnée. Et ici, je ne puis m'empêcher de réfléchir sur les améliorations infinies faites par les modernes dans les méthodes d'éclaircir et de consolider tout sujet d'opinion. Un homme n'a aujourd'hui besoin d'acquérir qu'une qualité, l'impudence, et de se débarrasser d'une importune compagne, la conscience, pour établir tous les principes qu'il s'est mis dans la tête. Qu'il affirme avec serment les conjectures les plus improbables, et qu'on doute de son honneur, la manière de terminer toutes ces disputes est trop connue pour avoir besoin d'éclaircissement. Par ces moyens, combien n'épargne-t-il pas de peines inutiles à l'esprit intelligent de ses auditeurs! Combien ne leur sauve-t-il pas de vaines recherches! Le moyen de ne pas s'affliger que cette méthode de raisonner n'ait pas été depuis long-temps adoptée? Nous aurions probablement évité d'être fatigués des éternelles disputes de cette foule inutile de gens appelés philosophes; et un brétailleur médiocre aurait établi le système universel d'après son propre plan, et fait mouvoir les planètes suivant les règles qui lui auraient plû, pourvu qu'il eût été homme, dans le style de Newgate, à jurer *Dieu et diable*.

Mais ceci n'est qu'une faible partie des avantages que

procure la pratique étendue de cet art. Dans les conseils du cabinet, dans les disputes du barreau, il donne du poids aux plus forts argumens, et, par son autorité, force la conviction.

C'est un vieux proverbe, qu'il ne faut que deux mots pour un marché; maintenant je n'admirerais pas peu l'habileté de ce calculateur qui définirait à un degré passable d'exactitude combien il se fait de sermens de nos jours, car je suis sûr qu'il ne se fait point d'affaires, depuis le marché le plus considérable à la bourse jusqu'à celui que passe pour six sous un revendeur de St.-Gilles, où le jurement n'ait pas une part considérable. Presque tout marchand, mielleux et menteur, donnera tranquillement, si l'on doute de sa véracité, *partie de son corps au diable*, à prendre à volonté, si ses marchandises ne se trouvent pas répondre à l'énonciation de leurs qualités. Je me souviens d'avoir entendu parler d'une personne célèbre par ses grands talens à faire des recherches, qui, pour s'assurer elle-même laquelle de la terre ou de l'eau occupait la plus grande portion du globe, imagina de séparer avec une extrême subtilité les différentes portions de chacune, et, les pesant ensuite ensemble, décida la question qui ne présente plus maintenant de recherches à faire. Cette expérience pourrait s'employer à l'égard de la proportion qu'il peut y avoir entre les juremens et le reste de notre conversation moderne. J'avoue que je ne suis pas sans soupçonner que la première balance l'emporterait en plusieurs cas. Je suis certain, du moins, que ces remplissages innocens forment la plus considérable partie de la conversation de ceux qui, soit par leur sotte vanité ou par l'admiration offensante et ironique des autres, ont été honorés du titre d'incroyables ou d'élégans, et cela, aussi-bien dans les petits cercles qui s'offrent plus immédiatement à mes observations

que dans de plus grandes sociétés, où, pour un incroyable qui a l'honneur de servir le roi, l'habitude de jurer est un apanage aussi absolument nécessaire qu'une cocarde ou un brevet; dans cette classe, il y a beaucoup de gens qui n'ont pas moins d'ardeur que de satisfaction intérieure à inventer la coupe d'un habit ou la forme d'un jurement. Le sexe même (aux sermens duquel on n'a pas peu de foi) ne s'est pas garanti de cette heureuse contagion; car à peine y a-t-il dans le royaume une femme de marchand qui n'ait pas ses innocentes et insignifiantes imprécations, ses petits juremens qu'affaiblit leur absurdité, et qui ne crie d'un ton aigu, mêlant le blasphême avec ses sacre-bleu, et ne jure comme une innocente colombe ou avec l'accent mélodieux d'un rossignol. C'est aussi une des brillantes qualités des enfans, et l'on ne s'en aperçoit que trop; car à peine y en a-t-il un, n'eût-il pas cinq ans, qui ne balbutie les juremens qu'il a entendus sortir de la bouche des personnes plus âgées, tandis que l'heureux père se félicite des progrès précoces de sa progéniture, et sourit en découvrant, dans les vives saillies de ces juremens puérils, des formes qui promettent un mâle génie. Je me rappelle à ce sujet d'avoir entendu un honnête théologien de l'Hibernie, que le zèle pour la morale pouvait quelquefois entraîner au-delà des bornes d'une bonne grammaire ou du bon sens, déclarer, dans la chaleur de la déclamation, que les petits enfans qui pouvaient à peine parler et marcher *couraient les rues en blasphémant*. Ainsi, dans toutes les classes, dans tous les rangs de la société, jurer est le véritable pivot sur lequel roule la conversation; c'est le supplément décisif du raisonnement, l'apologie du savoir, l'agent universel qui sert de véhicule à chaque pensée; et quant aux violentes passions, c'est (pour me servir des expressions du poëte) le véritable accoucheur de l'esprit, et qui sert également à exprimer les sensations de la colère ou de la douceur,

de la crainte ou du désespoir ; l'extase des voluptés excessives ou l'agonie d'un accablant désespoir. Quel homme y a-t-il parmi nous qui, quand il éprouve inopinément quelque malheur, ne se trouve étonnamment soulagé du poids de son affliction, en exhalant l'énormité de ses souffrances en ondées de malédictions sur l'auteur de ses calamités ? Quel joueur, après être tombé de l'opulence dans la mendicité, en se livrant sans retenue à un fol entêtement, ne se sent pas, lorsque, pendant une demi-heure il a vomi des imprécations contre sa mauvaise fortune et sa folie, puissamment réconforté de nouveau par un expédient si heureux ? Puisque les avantages résultans d'une précoce initiation à l'habitude de jurer paraissent donc si évidens aux yeux de chacun, moi, qui ne suis pas prévenu contre cette habitude par des notions (presque hors d'usage aujourd'hui) de religion et de morale, je ne puis qu'être étonné que personne n'ait encore entrepris d'établir ce système, et d'enseigner la théorie d'un art dont la partie pratique est si universellement connue et adoptée. Une entreprise de ce genre ne saurait assurément manquer de succès, surtout dans un siècle tel que celui-ci, où des entreprises d'une nature bien plus difficile parviennent journellement à notre connaissance ; où les *porcs*, de tous les animaux les plus stupides, sont appelés à exercer toutes les fonctions qui exigent du raisonnement, et où les Hiberniens se flattent d'enseigner la véritable prononciation de la langue anglaise.

Il ne s'est pas écoulé assez de temps pour que quelques-uns de mes lecteurs ne se rappellent quand le noble art de boxer fut réduit en système complet et parfait par les immortels Figg et Broughton, et que les seigneurs et les gentlemen furent instruits par théorie et par pratique à meurtrir leurs corps, et (pour employer un terme technique) à se crever les yeux, sous la forme d'un Hercule

tempérée par les grâces d'un Apollon; et il n'y a pas long-temps encore qu'un célèbre étranger a réellement instruit des personnes de médiocre condition, des deux sexes, dans l'art de manger la soupe avec aisance et dextérité, bien que, selon mon humble opinion, peu de gens puissent avoir besoin de maître pour leur apprendre à porter les morceaux à la bouche. Or le plan que je recommande serait d'une bien plus grande utilité, et n'aurait sûrement pas moins de succès. Il s'est trouvé des personnes qui, par leur âge encore tendre ou par une constitution délicate, ont été privées du divertissement de boxer; à d'autres, la science de manger la soupe a été inutile et impraticable, seulement parce qu'elles n'en avaient pas à manger; mais toutes ont leurs juremens en leur pouvoir, et ni le vide de leur poche, ni la faiblesse de leur esprit ou de leur corps, n'en empêchent l'usage libre et absolu; car presque tout homme, quelque avare qu'il soit et éloigné de partager ses biens avec un autre, lâche les juremens avec la plus libérale profusion. Ainsi donc, si cette science était soutenue par la main d'un savant maître de langues elle serait peut-être, avec le temps plus que toute autre, propre à réaliser l'extravagante idée de l'ingénieux mais romanesque évêque Wilkins, d'établir un langage universel. A présent, en effet, il y a quelques légers inconvéniens attachés à l'exécution de ce projet, entre lesquels ce n'en est pas un petit, que les sermens, suivant leur présent emploi général et de même que le perruquier d'Yorick, « ne disent rien à force de vouloir trop dire. » Cela est si vrai qu'aujourd'hui je me fais une règle de diminuer ma croyance à toute assertion en proportion du nombre des juremens corroboratifs dont elle est appuyée... Ne suis-je pas, en vérité, déraisonnable en cela? Et cependant dans la plupart des circonstances comment puis-je faire autrement? Est-il dans la nature humaine de supposer lorsqu'un de mes amis témoigne de la joie de me voir, et un intérêt

obligeant pour une faute que j'ai commise, en me faisant entendre un vœu bien cordial pour ma perdition éternelle, qu'il veuille réellement dire ce qu'il dit? Un ancien philosophe, poëte, ou moraliste (n'importe lequel) a observé que rien ne saurait être plus pernicieux pour les hommes que l'accomplissement de leurs souhaits; et, dans le fait, je suis porté à être de cette opinion: car plusieurs de mes amis, sociétaires de ce petit monde, auraient bientôt, si leurs imprécations contre eux-mêmes avaient eu leur effet, gémi sous la complication de presque toutes les calamités capables d'entrer dans l'imagination de l'homme. Et à l'égard de ce monde en grand, si ce pouvait être le cas, je doute qu'il s'y trouvât au moment présent un homme qui eût conservé une jambe, un bras, une cuisse ou une partie quelconque de son corps tout entière au service du roi. Cette habitude d'imprécation contre soi-même était en effet si ordinaire à un officier de ma connaissance, que, bien qu'il eût perdu un œil à la défense de son pays, il ne pouvait renoncer à son jurement favori, et en usait pour vomir des malédictions contre ses deux yeux, et cela avec la même indifférence et la même aisance que lorsqu'il les avait encore, tant il se faisait illusion sur ses propres défauts par l'usage continuel de cet amusement: car enfin ceci ne peut être considéré par ceux qui s'y livrent sous un autre point de vue que celui d'un amusement ou d'une belle qualité, puisque s'ils le considéraient comme un vice, ils ne voudraient pas, j'en suis certain, continuer de se livrer à ce défaut, qui n'a pas même la commune excuse d'avoir pour but la recherche du plaisir ou la satisfaction d'un besoin journalier. Je ne saurais croire qu'on voulût se damner si généreusement, et vomir dans des réunions publiques des imprécations que, dans les ténèbres et la solitude, on tremblerait de concevoir.

L'habitude de jurer doit donc, il n'y a pas de doute, être

considérée comme une belle qualité et comme une marque agréable de gaîté du jeune âge ; et si quelqu'un saisissant la pensée qui s'offre ici à lui voulait s'ériger en professeur de cette noble science, je n'ai pas besoin, je crois, de l'avertir (s'il n'est pas Anglais), ou de lui rappeler (s'il est né en Angleterre), combien il est facile de transformer nos noms domestiques les plus communs en noms français les plus à la mode, ou en noms italiens les plus harmonieux ; par exemple : Peters en Pedro, Nicholls en Nicolini, Gerrard en Girardot, ainsi des autres. S'étant donc ainsi *désanglisé*, qu'il fasse rédiger son annonce en style *Grahamique*, si ce n'est par le docteur Graham lui-même, portant que « ayant ajouté aux avantages précoces d'une éducation à la Billingsgate (des halles) les plus profondes recherches et l'industrie la plus infatigable, etc., il se présente maintenant comme un professeur habile et même accompli dans un art au-dessus de tout éloge, qui exprime tout, comprend tout, etc., en un mot, l'art de jurer ; que les dames et les gentlemen seront instruits dans les sermens les plus à la mode, les plus particulièrement adaptés à leurs divers âges, habitudes et professions, etc., etc. ; qu'il est maintenant sur le point de faire imprimer un livre intitulé : *le Registre complet des juremens*, ou *Tout homme maître jureur*, contenant des juremens et des sermens pour tous les temps, toutes les saisons, à tous propos et à toute occasion, de plus, sermens sentimentals à l'usage des dames, et imprécations pour l'an 1786. » Qu'il fasse tout cela, dis-je, et il peut, je crois, être certain de ne pas trouver peu d'encouragement dans la plus haute société, quoique je sois bien éloigné de prétendre lui promettre une protection extraordinaire dans le cercle moins élevé et plus modeste qui tombe plus immédiatement sous l'inspection du *Microcosmopolite*.

1787.

EXTRAIT DU XIe. NUMÉRO DU MICROCOSME.

Res gestæ regumque, ducumque et tristia bella
Quo scribi possint numero, monstravit Homerus.
HORACE.

IL y a certaines formes, certaine étiquette dans la vie, qui, bien que leur oubli ne soit jamais appelé un crime ou la violation d'un devoir, sont cependant tellement établies par l'exemple et sanctionnées par l'usage, qu'elles passent en statuts, aussi bien reconnus par la société, et presqu'aussi obligatoires pour les individus, que les *territoriales* ou les préceptes de la morale. Un homme convaincu de les avoir enfreints, quoiqu'il ne puisse être transporté à Botany-bay comme félon, ni poursuivi comme traître, est cependant, par la haute cour de l'usage, marqué d'un fer chaud comme un violateur du décorum pris en flagrant délit, comme notoirement coupable d'une transgression, sans précédent, des lois de la convenance.

Il n'existe aucune race d'hommes contre lesquels ces lois soient si sévères que contre les auteurs; et aucune espèce d'auteurs pour qui elles soient plus sévères que pour les rédacteurs d'ouvrages périodiques, dits *Essais*.

Homère ayant prescrit la forme, ou, pour employer une phrase plus moderne, ayant réglé le mode des poëmes épiques, quiconque ose dévier de son plan ne doit

pas espérer de participer à sa gloire. Quelle que soit la méthode que le Spectateur, le Gardien, et autres qui adoptèrent les premiers ce genre d'écrire, aient suivie dans leur entreprise littéraire, elle est devenue une règle pour leurs successeurs, et quiconque est assez hardi pour la transgresser, est accusé de déviation du dessein original, et d'infraction au règlement établi.

Jusqu'ici il a été d'usage, parmi tous les écrivains périodiques, de saisir quelque occasion dans le cours de leurs travaux de montrer leurs talens comme critiques, soit en faisant des observations sur quelque auteur populaire et sur un ouvrage d'un caractère connu, ou en produisant au jour des compositions d'un mérite caché, et en répandant la lumière sur le génie enseveli dans l'obscurité.

C'est aux critiques du Spectateur que Shakespeare, et surtout Milton, sont redevables d'une bonne partie de la réputation dont ils jouissent maintenant si universellement; et c'est par lui que les grâces plus négligées et les beautés plus simples de Chéry-Chare furent exposées sous les yeux du public, et recommandées à l'admiration générale.

Je serais probablement accusé d'éloignement pour l'imitation d'un si grand exemple, si je ne saisissais pas l'occasion de montrer que moi aussi je ne suis pas entièrement dépourvu des talens de ce genre; mais que, possédant une honnête dose de discernement et de jargon critiques, je suis susceptible de devenir un commentateur très-passable. Pour en donner la preuve, j'aime mieux appeler l'attention de mes lecteurs sur un sujet qui jusqu'ici n'a été traité par aucun de mes prédécesseurs immédiats, que de me hasarder à lancer mes observations sur un ouvrage qui ait déjà subi l'épreuve des fréquens examens. Et cela, je le ferais pour deux raisons : d'abord, parce que si j'allais choisir un champ,

quelque fertile qu'il soit, que plusieurs autres avant moi auraient moissonné, je ne ferais tout au plus que glaner en critique; et ensuite par un motif plus intéressé, je veux dire un désir vaniteux d'accumuler la louange, puisque, en prenant un ouvrage encore presqu'entièrement inconnu pour sujet de mes analyses, j'acquerrai la réputation de bon goût aussi-bien que de discernement, de sagacité dans le choix autant que de justesse dans les observations et d'habileté à employer le langage des commentateurs.

Le poëme qui va être l'objet de ma critique a pour caractère distinctif la briéveté et la simplicité. L'auteur, dont je regrette de ne pouvoir conserver le nom à l'immortalité, faute de le connaître, l'auteur, dis-je, n'a point enflé son poëme par *les excroissances des épisodes* ou *la prolixité des digressions*; il n'est ni varié par la diversité des comparaisons insignifiantes, ni embelli par le vernis des métaphores contraires à la nature. Tout est égal et uniforme, à tel point que je serais peu surpris si quelques lecteurs moroses conjecturaient que, si le poëte a été si simple, ça été par nécessité plus que par choix; qu'il n'a été si court que par stérilité d'imagination, et non par sévérité de jugement. Il se trouvera même peut-être des personnes qui lui disputeront les prétentions au titre de poëte épique, et voudront le rabaisser jusqu'au rang de faiseur de ballades; mais, comme son commentateur, je défendrai sa dignité, et je démontrerai pleinement que son poëme est un poëme épique, conforme à l'exemple de tous les poëtes et à l'opinion unanime de tous les critiques connus jusqu'à ce jour.

Premièrement, il est universellement admis qu'un poëme épique doit avoir trois parties constitutives, comme bien d'autres choses : un commencement, un milieu, et une fin; secondement, il est reçu qu'il doit

avoir une seule grande action, ou dessein principal, à l'accomplissement duquel toutes les parties doivent tendre directement ou indirectement ; et que ce dessein doit, jusqu'à un certain point, avoir un but moral ; troisièmement, il est incontestablement établi qu'il doit avoir un héros. J'ai la persuasion que, sur aucun de ces points, le poëme dont il est question ne sera trouvé en défaut. Il y a d'autres qualités inférieures que j'examinerai dans l'ordre convenable.

Pour ne pas tenir mes lecteurs plus long-temps en suspens, le sujet du poëme est *la Réforme du voleur de cœur* [1]. Il est assez probable que quelques personnes m'objecteront qu'un voleur est un héros indigne d'un poëme épique ; qu'un héros doit réunir tout ce qui est grand et bon. L'objection est frivole. Le plus grand ouvrage en ce genre que le monde ait jamais produit a pour héros le *Diable* ; et appuyé comme l'est mon auteur par un tel précédent, je soutiens que son héros est un héros très-décent ; et comme surtout il a l'avantage sur celui de Milton de se convertir à la fin, il a évidemment des titres à une juste célébrité.

Je vais maintenant procéder à un examen plus particulier du poëme dans ses diverses parties. Le début, disent les critiques, doit être clair et simple ; il ne doit être ni embelli par les fleurs de la poésie, ni enflé par la pompe du style ; et combien en cela notre auteur s'est conformé à l'opinion établie ! Voici son début :

The queen of hearts
She made some tarts

La dame de cœur
Faisait des tartes

[1] Il est bon de remarquer qu'en anglais le mot *knave*, qui signifie à la fois *valet* (de cartes) et *voleur*, présente un jeu de mots qu'il est impossible de rendre en français.

Peut-il y avoir rien de plus clair, de plus naturel, de plus conforme au véritable esprit de la simplicité! Ici, point de tropes, point d'expressions figurées, pas même d'invocation à la Muse. Il ne retarde son lecteur par aucune circonlocution superflue, en l'informant inutilement de ce qu'il va chanter, ou en énumérant encore plus inutilement ce qu'il ne va pas chanter; mais, suivant le précepte d'Horace,

In medias res
Non secus ac notas, auditorem rapit...

c'est-à-dire, il nous introduit à la fois et nous met sur le pied le plus aisé et le plus familier imaginable avec *Sa Majesté* des cœurs, et nous intéresse vivement à ses affaires domestiques. Mais continuons :

The queen of hearts
She made some tarts
All on a summer's day.

La dame de cœur
Faisait des tartes
Un jour d'été.

Ici, vraiment, la scène devient brillante, et nous sommes conduits à attendre quelque image pleine d'éclat, quelque trait de coloris poétique; mais il n'y a rien de semblable. Il n'est pas de tâche plus difficile pour un poëte que la correction. Ovide parmi les anciens, et Dryden parmi les modernes, sont peut-être les auteurs les plus remarquables pour en avoir manqué. Le dernier, par la rapidité avec laquelle il composait ordinairement ses ouvrages, ne faisait pas grande attention au *limæ labor*, au travail de la correction, et rejetait rarement l'assistance de toute idée qui se présentait. Ovide, non

content de saisir les traits principaux des scènes ou des caractères, s'arrêtait complaisamment dans la description à une foule de minuties, de jolies choses puériles, qui étaient en elles-mêmes sans intérêt, et affaiblissaient beaucoup l'intérêt de l'ensemble, semblables aux rejetons sans nombre et aux branches parasites d'un arbre fruitier, qui, étant de leur nature stériles et inutiles, diminuent considérablement la vigueur du tronc. Ovide avait plus de génie, mais moins de jugement que Virgile; Dryden, plus d'imagination, mais moins de correction que Pope. S'ils avaient moins manqué de ces deux qualités, le premier aurait certainement égalé, et le second infiniment surpassé son compatriote. Notre auteur possédait cette faculté qui leur manquait, et il a la prudence de ne pas trop se livrer à ces saillies d'une imagination ardente. Négligeant donc de parler du brûlant Syrius, de l'ombre des bois, des vallées solitaires, des collines verdoyantes, du murmure des ruisseaux, des montagnes couvertes de mousse, des fontaines coulant avec un léger bruit, etc., etc., il nous dit simplement que c'était un *jour d'été*. Pour moi, j'avoue que je suis plus flatté que désappointé, et que le poëte me semble plutôt faire un compliment à ses lecteurs sur leurs talens, que tromper leur attente. C'est certainement une chose très-agréable de voir un tableau bien peint; mais c'en est une bien plus agréable encore de le bien peindre soi-même. Ainsi, je regarde cela comme un trait d'adresse extraordinaire dans le poëte. Ici, chaque lecteur est libre de suivre son goût particulier; de désigner pour lui-même l'espèce de *jour d'été* qu'il préfère; de choisir ses paysages favoris; de disposer ses clairs-obscurs comme il l'entend; de s'amuser au bord d'un ruisseau ou d'un étang; de jouir d'une ondée ou d'un beau soleil, d'un bosquet ou d'un jardin potager, au gré de son imagination. Combien cela est plus discret que si le poëte, par un soin affecté de

tout peindre, nous eût mis dans une transpiration inconvenante par la chaleur de l'atmosphère, ou placé par force au milieu d'un paysage de sa propre invention, avec un ou deux misérables zéphyrs peut être, et une quantité déterminée d'eau et de bois. Voilà ce qu'Ovide eût sans doute fait. C'est peu: pour me servir de l'expression d'un célèbre commentateur mon confrère, *quovis pignore disertum*, je gagerais tout ce qu'on veut qu'il serait allé jusqu'à nous dire de quoi étaient faites les *tartes*, et se serait peut-être égaré dans un épisode sur l'art de faire la confiture de cerises. Mais notre poëte, bien au-dessus de pareils objets, laisse à chaque lecteur le soin de choisir les ingrédiens qu'il aime, et de les sucrer à sa fantaisie; prévoyant sagement, sans doute, que plus chacun les aura préparés à son goût, plus il sera affecté à l'approche de leur perte.

« Un jour d'été. »

Je ne puis passer ce vers sans remarquer qu'un des Scribleri, descendant du fameux Martinius, a exprimé qu'il soupçonnait qu'ici le texte avait été corrompu, et propose de lire au lieu de *all-on*, *alone* (seule), alléguant en faveur de ce changement, l'effet puissant de la solitude pour exciter les passions; mais Sticcius Doctius, célèbre commentateur hollandais, et très-versé cependant dans la littérature anglaise, a réfuté les argumens de Scriblerus dans une note où il a déployé, comme à l'ordinaire, toute sa force et toute son érudition. A l'appui de la leçon actuelle, il cite un paysage d'un poëme écrit vers le même temps que celui de notre auteur, par le célèbre Johannes Portor (plus connu, je crois, sous le nom de Jack Sheperd), et intitulé *Épître élégiaque au Geôlier de Newgate*, où l'auteur déclare que pour se conformer à un ancien usage, plus que pour satisfaire à

un désir particulier, *il va être pendu à cet arbre fatal* de Tyburn.

All hanged for to be
Upon that fatal Tyburn tree.

Or, comme rien ne jette un plus grand jour sur un auteur que la conformité d'expressions avec un écrivain contemporain, je suis porté à me ranger à l'opinion de Sticcius, et à considérer le *all* comme un mot expressif fort élégant, ou comme il l'appelle plus justement, *elegans expletivum*. Le passage doit donc rester ainsi :

The queen of hearts
She made some tarts
All on summer's day.

Et c'est ainsi que se termine la première partie, où le commencement, simple et sans ornement, fait connaître le sujet d'une manière naturelle et aisée, et excite notre curiosité sans la satisfaire, car un lecteur attentif à observer peut découvrir aisément que le héros du poëme n'a pas encore paru.

Je ne puis livrer ce numéro au public sans faire mention d'une opinion qui a été, depuis peu, répandue par quelques personnes, savoir que le *Microcosme*, avant sa publication, est soumis à la critique de mes supérieurs ou, pour employer leurs propres termes, examiné par les directeurs. Cette assertion pèche en deux points : premièrement, comme étant pitoyablement rendue en termes non classiques, et secondement, comme tout-à-fait fausse quant aux informations.

Il ne peut exister d'esclaves en Angleterre; l'Irlande jouit de l'exemption. Les crapauds, le climat et la constitution d'Éton ne sont pas moins incompatibles avec

l'existence des censeurs (ushers); et, quelque flatteur qu'il pût être pour George Griffin que ses ouvrages fussent regardés comme les productions d'un âge plus mûr, il ne peut s'empêcher de considérer cette opinion comme un compliment indigne du génie et des talens de ceux auxquels ils sont attribués en partie.

Je crois donc qu'il est de mon devoir de prendre, par cette déclaration, toutes les fautes sous ma responsabilité, et d'assurer le public que, quelque faible que soit le mérite de ces compositions, elles ne sont pas louées dans le monde par ceux que cette supposition déshonore, les aides-directeurs du collége d'Eton.

1787.

EXTRAIT DU XIIe. NUMÉRO DU MICROCOSME.

Servetur ad imum
Qualis ab incepto processerit, et sibi constet.
HORACE.

AYANT ainsi examiné la première partie, ou le commencement du poëme, nous pouvons assez naturellement passer à la seconde.

La seconde partie, ou le milieu, est l'endroit propre au fracas et aux affaires, aux incidens et aux aventures.

The knave of hearts
He stole those tarts

Le valet de cœur
Vola ces tartes.

Ici l'attention est vivement excitée, et toute notre âme est occupée par la première apparition du héros.

Quelques lecteurs seront peut-être offensés de le voir faire son entrée sous un caractère aussi désavantageux que celui d'un voleur. A cela, je réponds par un précédent.

Le héros de l'Iliade, d'après Homère, se plaint d'une manière très-pathétique que *la vie ne puisse pas, comme toutes les autres richesses, s'acquérir par le vol ;* réflexion qui, à mon avis, prouve évidemment que, s'il s'abstenait de la pratique de cet art ingénieux, ce n'était pas faute d'inclination. On peut se rappeler aussi que, dans le poëme de Virgile, un des premiers rôles dans lesquels le pieux Énée nous apparaît, est celui d'un voleur de cerfs ; et ce n'est pas une grande excuse pour lui que les cerfs erraient çà et là sans gardiens ; car bien qu'il pût, par cette circonstance, être dans l'impossibilité de s'assurer de qui ils étaient la propriété, il pouvait, je crois, être assez certain qu'ils n'étaient pas la sienne.

Ayant ainsi disculpé notre héros du reproche de mauvaise conduite, par l'exemple de ses supérieurs, je passe à ce que je regarde comme le coup de maître du poëte.

The knave of hearts
He stole those tarts
And took them quite away !!!

Le valet de cœur
Vola ces tartes,
Et les emporta toutes!!!

Ici, quiconque a de l'oreille pour l'harmonie et un cœur pour le sentiment doit être touché. Il y a une mélancolie irrésistible dans la marche du dernier vers;

un air de tendre regret dans l'addition des mots *quite away*; un je ne sais quoi qui exprime si bien une perte irréparable, qui rend avec tant de force le *Ah! nunquàm reditura* (elles ne reviendront jamais); enfin une réunion de sons et de sens telle que nous en rencontrons rarement, pour ne pas dire jamais, dans quelqu'auteur que ce soit, ancien ou moderne. Notre compassion est fortement excitée; mais le poëte, redoutant sagement que notre intérêt pour la dame lésée n'enlève à son héros toute notre affection, cherche aussitôt à réveiller nos craintes pour lui en nous disant que

The king of hearts
Called for those tarts

Le roi de cœur
Demanda ces tartes

Nous sentons tous la faute de notre héros, et nous tremblons tous avec lui en pensant au châtiment que le monarque irrité peut infliger.

And beat the knave full sore.

Et rossa le valet d'importance.

Le coup fatal est porté! nous ne pouvons que nous réjouir que le crime soit puni comme il le mérite, quoique nous soyons émus de pitié pour l'objet coupable de la punition. Ici Scriblenus qui, par parenthèse, aime beaucoup à faire des changemens inutiles, propose de lire *score* vingt au lieu de *sore*, voulant par là spécifier que la correction appliquée par le monarque consistait en *vingt coups*. Mais cela ne vient que de son ignorace du génie de notre langue, qui n'admet pas d'expression telle que *full score*, mais qui exigeraitl a particule *a*

(un), ce qui ne peut pas être à cause du mètre; et c'est là une autre grand artifice du poëte : en laissant la quantité de coups indéterminée, il laisse à chaque lecteur la liberté de les administrer dans une proportion exacte à la somme d'indignation qu'il peut avoir conçue contre son héros, afin qu'en satisfaisant ainsi amplement son ressentiment, il puisse d'autant plus aisément ensuite se réconcilier avec lui.

The king of hearts
Call'd for those tarts
And beat the knave full sore.

Le roi de cœur
Demanda ces tartes,
Et rossa le valet d'importance.

Ici finit la seconde partie, ou le milieu du poëme, dans lequel nous voyons le caractère et les exploits du héros tracés de main de maître.

Il ne reste plus maintenant à examiner que la troisième partie, ou la fin. C'est une règle assez établie, qu'à la fin l'ouvrage conduise à une conclusion, ce que notre auteur a ainsi ménagé.

The knave of hearts
Brought back those tarts.

Le valet de cœur
Rapporta ces tartes.

Ici, tout s'arrange, le vol est réparé, les tartes restituées à leur vrai propriétaire, et la justice poétique est, sous tous les rapports, strictement et impartialement administrée.

On peut observer qu'il n'y a rien en quoi notre poëte ait mieux réussi qu'à fixer sansi nterruption l'attention de

ses lecteurs sur les principaux instrumens, la machine de son poëme, je veux dire les tartes; tellement que Scriblenus, cité plus haut, a sagement observé, « qu'il ne saurait dire, et qu'il ne sait pas, si les tartes ne peuvent pas être regardées comme les héros du poëme. » Scriblenus, quoiqu'homme instruit, et souvent très-judicieux dans son opinion, a certainement hasardé une conjecture fort étrange. Ses argumens sont entièrement renversés par son grand antagoniste Sticcius, qui termine en demandant d'un ton triomphant : « Si les tartes avaient été mangées, comment le poëte eût-il pu réparer la perte de ses héros ? »

Nous voilà arrivés au dénouement, au rétablissement de l'ordre général ; et notre poëte, dans la manière de ménager sa *morale*, est certainement supérieur à ses illustres prédécesseurs. La morale de leur fable, si morale il y a, est tellement entremêlée au corps principal de l'ouvrage, qu'en essayant de l'en extraire, on déchirerait le tout. Notre auteur a très-sagement conservé la sienne intacte et entière, pour la fin de son poëme, où s'accomplit son dessein principal, la réforme de son héros, ce qu'il exprime ainsi :

And vowed he'd steal no more.

Et il fit serment de ne plus voler.

Ayant montré, dans le cours de cet ouvrage, les mauvais effets résultant du vol, il cherche évidemmment, par cette dernière réflexion morale, à en détourner les lecteurs d'une manière douce et polie.

The knave of hearts
Brought back those tarts
And vowed he'd steal no more.

Le valet de cœur
Rapporta ces tartes,
Et fit serment de ne plus voler

J'ai ainsi passé en revue les différentes parties de cet ouvrage prodigieux, et prouvé clairement qu'il est, dans chacune de ses parties, et dans toutes ses parties prises ensemble, un poëme épique véritable et dans toutes les formes, et qu'il a autant de droits à ce titre, par sa conformité aux règles établies, qu'aucun des immortels chefs-d'œuvre de l'antiquité. Je ne puis m'empêcher ici de regretter que, faute de connaître le nom de l'auteur, il me soit impossible d'entrelacer nos lauriers ensemble, et de transmettre à la postérité la gloire réunie du génie et du jugement du poëte, à celle de son commentateur.

Je vais maintenant, avec la permission de mes lecteurs du grand monde, m'adresser plus particulièrement à mes concitoyens.

L'essai que je viens de présenter ici leur sera, je m'en flatte, d'une grande utilité à l'époque où nous sommes, et j'en recommande instamment la lecture attentive à tous ceux dont les muses sont occupées à des compositions dans le genre épique. Je crains fort de tomber dans la faute que j'ai signalée moi-même, de présenter un intérêt trop local; mais lorsque c'est évidemment pour l'avantage de mes concitoyens, j'espère qu'on me pardonnera quelquefois. Comme un grand nombre ont imploré mon assistance dans les circonstances présentes, mon cœur ne me permet pas de les refuser. Si j'essayais d'expliquer complètement pourquoi c'est dans la circonstance actuelle, je craindrais que ce ne fût en vain. Cela ne semblerait-il pas une chose incroyable aux dames, si je leur disais que le temps approche où plus de cent poëmes épiques seront exposés aux regards du public, dont la plupart sont de la même étendue et plusieurs à-peu-près du même mérite que celui que je viens d'examiner, ornés, de plus, de gravures à l'eau forte, soit pour servir d'explications

hiéroglyphiques au sujet, soit pour indiquer, par des allégories, le nom de l'auteur. Cependant il en est réellement ainsi; je veux donner un mot d'avis à mes concitoyens sur ce sujet.

Beaucoup d'entre eux se sont adressés à moi par lettres, pour me prier de leur donner des dessins destinés à être placés en tête de leurs poëmes; et je l'aurais fait de bon cœur, si ces messieurs avaient eu la bonté de signer leurs requêtes de leur véritable nom, mais tout ce que j'ai reçu était signé, Tom Long (Thomas-le-Grand), Philosophus, Philaléthès, et autres noms semblables. Je n'ai donc pu leur fournir le secours que je désirais, et je ne puis m'empêcher de m'étonner que ces messieurs n'aient pas réfléchi qu'il m'était impossible de fournir des dessins allégoriques pour des noms supposés, car je ne sais pas si la personne qui signe Tom Long (Thomas-le-Grand) a plus de quatre pieds de haut; Philosophus peut être doué d'une forte dose de folie, et Philaléthès peut être le menteur le plus effronté du royaume.

1787.

EXTRAIT DU XXIIe. NUMÉRO DU MICROCOSME.

ANALOGIE ENTRE L'ART DE TISSER ET LA POÉSIE.

(9 avril.)

Il existe en Turquie une corporation de gens sur qui, sans distinction comme sans justice, tombe un mépris général; ces gens-là forment l'honorable corps

des épiciers ou marchands en gros : tellement que si quelque membre d'une noble famille s'était déshonoré lui-même ou avait déshonoré ses parens, en menant une vie tranquille, ou, qui pis est, en mourant dans son lit, c'est-à-dire d'une mort naturelle, son nom n'est jamais prononcé par ses parens qu'avec désapprobation et répugnance, et sa mémoire est vouée à l'infamie pour avoir, comme on dit, vécu et être mort comme un *rascal* (coquin), ou marchand grossier.

La personne qui a maintenant l'honneur de s'adresser à vous est membre d'une corporation de gens qui, par la courtoisie de l'Angleterre, sont comme les *rascals* de Turquie, collectivement enveloppés dans le mépris le plus étendu. Je dis collectivement, monsieur, parce que individuellement nous sommes censés n'avoir pas d'existence : la malice la plus raffinée jugeant neuf tisserands ou neuf tailleurs nécessaires pour valoir un homme. Oui, monsieur, on a porté à un si haut degré le mépris qu'on a pour ces professions, qu'aux yeux de plusieurs (comme le poëte les appelle) désigner un homme par la dénomination soit de tisserand, soit de tailleur, renferme non-seulement comme autrefois une réflexion injurieuse sur la qualité de cavalier, mais aussi sur le courage et même l'existence personnelle.

Or, monsieur, je suis tisserand, et sensible à l'outrage fait à l'honneur de ma profession; et puisque, grâce à mon génie et à deux ans et demi d'éducation à Tower-Hill, j'ai une passable connaissance des classiques, c'est-à-dire que je les connais tous de nom, et que je puis, quand il me semble, parler grec quelques jours de la semaine, et puisque, tout comme Schakespeare et les recueils qui paraissent tous les mois, je possède assez bien la littérature anglaise, je me crois, monsieur Griffin, d'après ces considérations, un titre suffisant pour soutenir, non-seulement l'utilité et la considéra-

tion, mais encore l'honneur de l'art de tisser. Celui du tailleur, comme il est après celui de tisser, viendra naturellement partager le fruit de mes travaux, car, en soutenant la dignité de l'un, je maintiens le crédit de l'autre.

A cette fin, je n'en appellerai point, monsieur Griffin, à la sincérité de mes lecteurs, mais je provoquerai leur jugement. Je ne solliciterai pas leur indulgence, mais, par la force des preuves, je réclamerai leur assentiment à mon opinion.

La poésie, monsieur, est universellement reconnue pour tenir le premier et le plus noble rang dans les arts et dans les sciences, tellement que, d'après l'opinion des critiques, un poëme épique est le plus grand ouvrage que l'esprit humain soit capable de porter à la perfection. Si donc je puis prouver que l'art de tisser est, en un certain degré, analogue à l'art de la poésie; si cette analogie a été reconnue par tout ce qu'il y a eu de critiques, de manière qu'en parlant du dernier, ils ont employé les termes du premier, et passé jugement sur les travaux du poëte dans le langage du fabricant; si la poésie elle-même n'a pas dédaigné d'en imiter les expressions et d'en adopter les termes techniques dans son vocabulaire; alors je puis sûrement espérer que la sanction de la critique commandera le respect, et que ce que la poésie a de flatteur, car c'est ce que l'imagination possède au plus haut degré, réclamera l'admiration des hommes.

Ainsi, d'abord, quant à ce qui regarde la critique, pour ne choisir qu'un petit nombre d'exemples dans la foule de ceux qui se présentent, n'avons-nous pas trouvé du plaisir dans les ouvrages de Longin et dans les magasins des Gentlemens, dans les agréables dissertations sur la trame des complots et l'entrelacement des épisodes? Ne voyons-nous pas continuellement le tissu

de l'intrigue, ou couper le fil de sa narration? Outre cela, un de mes amis, grand étymologiste, monsieur, m'a assuré, que *bombast* (style ampoulé) et *bombasin* (étoffe de futaine) dérivent originairement de la même racine; et *futaine* (style ampoulé), chacun le sait, est un terme appliqué indifféremment à des passages de poésie, ou à la matière d'une paire de bas : tant l'habileté employée dans le tissu du poëme épique et d'une pièce d'étoffe a de ressemblance; tant il y a de comparaison entre les qualités requises pour passer la navette et guider la plume.

Je n'ai pas eu peu de plaisir, l'autre jour, à trouver dans la critique de l'un des plus célèbres écrivains de nos jours, les œuvres d'un poëte favori nommées un *tissu*. Alors, il me vint une idée suggérée peut-être par ma partialité pour ma profession; idée que je ne suis pas sans une sainte espérance de voir un jour se réaliser.

Avec peu de peine et d'habileté on peut assurément découvrir que les ouvrages de différens auteurs offrent une grande affinité (comme celle du tissu) avec les diverses productions du métier de tisserand. Ainsi, pour ne citer qu'un petit nombre d'exemples, sans avoir égard à l'ordre chronologique, la douceur fleurie de Pope ne pourrait-elle pas être assez justement comparée à du satin à fleurs? Les compositions de tous les poëtes lauréats, anciens et modernes, ne pourraient-elles pas être proprement définies *œuvre du prince?* Et qui contesterait à Homère ses titres à l'immortalité? car à l'égard de Shakespeare, je manque de comparaison, à moins que je ne l'assimile à ces tissus de soie qui varient l'éclat de leurs couleurs dans une multitude de différens jours et d'ombres. Et, si l'occasion le permet, je puis dire qu'il y a peu de poëtes qui n'eussent été fiers d'être crus dignes du laurier.

Pour preuve de l'usage que les poëtes font du diction-

naire des tisserands, voyez les mille et une odes sur les printemps; n'y respirez-vous pas la bonne odeur des roses de Damas? n'y entendez-vous pas le frémissement du feuillage de soie? mollement étendu, n'y reposez-vous pas la tête sur le gazon velouté, pour ne rien dire de l'art de la nature, reconnue pour travailler régulièrement le premier de mai à tisser les tapis variés des plaines et des paysages? Maintenant, monsieur Griffin, quelque belles et quelqu'à propos que soient ces comparaisons, j'avoue que je n'en suis pas entièrement satisfait. Les Génois nous surpassent certainement dans l'article des velours, et les soies de France sont, par quelques personnes, préférées à toutes celles des manufactures anglaises. J'en appelle donc à vous, monsieur Griffin, dans le cas où ces allusions ne seraient pas trop agréables à des oreilles anglaises, n'est-il pas vrai néanmoins, qu'elles tendent à faire réussir nos manufactures.

Les Géorgiques de Virgile, permettez-moi, monsieur, de vous le dire, n'ont été composées, comme le soupçonnent quelques personnes, que dans le but, aussi politique que poétique, de détourner les esprits victorieux des soldats romains de l'amour de la guerre et de la rigueur du service militaire, pour les porter aux occupations plus douces de la paix et aux travaux plus profitables de l'agriculture. Certainement, les ouvrages de nos poëtes auraient le même succès, s'ils bannissaient hardiment de leurs écrits tout ce qui sort des manufactures étrangères, et adoptaient en leur place les matières des nombreuses fabriques de tissus de leurs compatriotes. Assurément, nous possédons en ce genre une variété qui pourrait convenir à tous les sujets et à toutes les espèces : je ne désespère donc pas, si cette lettre a l'effet que je désire, de voir les paysages agréablement variés (sans une légère altération) de plaines, de peluche, de pâturages de soie, de collines de basin, de vallons de velours

et de prairies de Manchester. Que cette nouvelle serait glorieuse! quelle innovation patriotiquement poétique, à laquelle un sot préjugé pourrait seul s'opposer, et que des vues contraires aux intérêts de ce pays pourraient seules désapprouver! »

POÉSIE.

1788.

L'ESCLAVAGE DE LA GRECE.

« O Grèce incomparable ! ô nom révéré dans tous les âges ! toi qui donnas le jour à ces héros si chers à la renommée, bien que tu sois aujourd'hui entièrement étrangère aux vertus et à l'honneur, que ta splendeur soit éclipsée et ta gloire disparue, toujours cependant le souvenir de ta grandeur passée attire nos regards et fait couler nos larmes.

» Jadis la liberté te caressait de ses mains généreuses, et soufflait dans tes campagnes une valeur indomptable. Là, les mœurs austères de la Laconie endurcissaient aux fatigues les fils de la pauvreté; ici, chérie de Pallas et des doctes sœurs, s'élevait l'immortelle et brillante Athènes. Fallait-il bander l'arc, manier le fer étincelant, élever le bouclier d'airain pour s'en couvrir, brandir la lance redoutable, faire flotter dans les airs les couleurs éclatantes de l'étendard victorieux, et s'élancer enivrés d'ardeur dans la carrière bruyante des combats, les Grecs excellaient en tout ; leurs talens guerriers sont attestés par la multitude des Perses qui jonchèrent de leurs corps la plaine ensanglantée de Marathon, dans un jour

où les bataillons ennemis tombaient amoncelés les uns sur les autres, et allaient par milliers peupler le noir séjour.

» Les Thermopyles attestent à quelle multitude prodigieuse résista l'intrépide Léonidas, qui scella de son sang la liberté de la Grèce; ils attestent avec quelle ardeur il s'avança; comme ses paroles annonçaient un héros et ses actions un dieu. Seul il sut soutenir l'attaque impétueuse de nations entières, tandis que la moitié de la terre dévastée était encore sous les ruines. Que Leuctre et Mantinée publient comment combattit et périt le grand Épaminondas.

» L'art de la guerre ne t'a pas seul immortalisée; l'aimable philosophie a fait chérir ton nom. Qui ignore, qui peut lire sans admiration les pensées sublimes de Platon, et la mort de Socrate? La science enseigna à arrondir une voûte en arcade, à ordonner à la colonne de s'élever, et au monument superbe de se perdre dans les cieux; aux temples sacrés, pleins de grandeur et de magnificence, de s'embellir de toute la pompe de la peinture et de l'éclat imposant de la sculpture. Toutes les sciences brillaient dans la Grèce : ici la statue s'élevait fièrement du bloc de marbre; là, la toile pleine de chaleur et de vie étonnait les regards.

«Là, nourris de grandes pensées, s'exhalait l'enthousiasme et coulait la verve du poëte; ici les lèvres d'Homère furent touchées d'un feu sacré, et la tendre Sapho fit résonner sa lyre amoureuse. Là, l'audacieux Tyrtée relevait le courage abattu, et par ses accens belliqueux réveillait dans les âmes l'ardeur de la gloire; là, Pindare se frayait une route plus noble et plus hardie, et le vaillant Alcée insultait à la puissance d'un tyran; là, la tragédie pompeuse, par une force irrésistible, remuait tous les sentimens de l'âme ébranlée, tandis que, ré-

glant ses pas sur une mesure plus douce, sa sœur la comédie dansait légèrement au bruit des chansons.

» Tel fut ton sort, ô Grèce; mais combien ton éclat est flétri! comme ta gloire s'est changée en honte! Qui eût pu croire que cette terre si fière, cette terre ou régnait la liberté, serait soumise aux ordres d'un tyran farouche; que la servitude tiendrait chargés de chaînes pesantes tes peuples que jadis les forces innombrables de l'Asie tentèrent en vain d'arrêter? Qui peut voir sans gémir tes cités tombant en ruines et tes remparts détruits? La plaine dévastée où s'élevaient autrefois majestueusement des temples superbes, n'offre maintenant que des débris couverts de mousse; les dômes orgueilleux gisent dispersés en fragmens que l'œil seul du voyageur contemple aujourd'hui, et le lierre pâlissant étend ses bras paresseux autour de la colonne renversée dans la poussière.

» Tes enfans (quel changement affreux!) gémissent dans la plus abjecte servitude; personne ne plaint leurs fatigues cruelles, personne ne pleure leur mort; ils succombent accablés sous le poids des rames, ou explorent les sombres cavernes des mines profondes. La tyrannie éclatante des enfans de Mahomet, la pompe barbare qui entoure leur trône a flétri par la terreur leurs esprits serviles; ils sont écrasés sous le pied qu'ils craignent et qu'ils révèrent. Le fléau accablant d'un pouvoir arbitraire, les travaux du jour, les tristes heures de la nuit sans sommeil, l'effroi que cause le redoutable cimeterre, le pal meurtrier, la roue déchirante, et (choix affreux!) le cordon ou la coupe empoisonnée, tout anéantit leur vigueur défaillante; tout flétrit leur âme dégénérée.... Destin effroyable! toujours les yeux se rempliront de larmes, toujours les cœurs pousseront des soupirs amers, lorsqu'on se retracera ton ancienne gloire et toutes les horreurs de ta honte présente. Tel est un rocher orgueil-

leux dont le front nu et élevé s'élance loin de la terre, et défie les vents et l'orage; sur son vert sommet les sombres nuages versent leurs torrens pluvieux, et à sa base mugit l'Océan irrité. Dans son orgueil ce colosse pesant et gigantesque jette autour de lui un regard impérieux et défie la tempête, jusqu'à ce que, miné par le temps, et entraîné vers sa ruine, les ondes perfides aient usé sa base : il tombe alors, et dans sa chute il entr'ouvre la terre ébranlée et répand au loin l'épouvante et la destruction. »

1802.

LE PILOTE QUI TRIOMPHA DE LA TEMPÊTE.

SUR LA RETRAITE DE PITT.

« S'il est tombé le vent bruyant qui soulevait l'abîme; si le ciel n'est plus couvert de noires tempêtes; quand nos périls sont passées, laisserons-nous dormir notre reconnaissance?

» Non! voici un hommage au pilote qui a maîtrisé la tempête.

» Que la flatterie rampe aux pieds du pouvoir; que les factions portent leurs idoles jusqu'au ciel! la gratitude peut, sans craindre aucun blâme, élever ses accents vers la vertu modeste et retirée.

» Ne doit-elle pas être chère à l'Angleterre la mémoire de celui dont toutes les nations regardent la conduite avec un œil d'envie; de l'homme d'état que n'ont jamais

égaré l'intérêt ni la crainte; que le pouvoir n'a jamais corrompu; que l'or n'a jamais souillé.

» Qui, lorsque la terreur et l'incertitude régnaient sur tout l'univers, lorsque la rapine et la trahison déployaient leurs bannières, soutint le courage et les espérances de sa patrie, et sauva un seul royaume au milieu du naufrage universel.

» Sans soucis et sans reconnaissance, nous jouissons nonchalamment de la chaleur du soleil, tant que ses rayons brillent dans tout leur majestueux éclat; quand il fait place au crépuscule, nous regardons avec un vi plaisir et nous observons la douce lumière qui embellit son déclin.

» O Pitt, quand tu as atteint au terme de ta grandeur, nous nous rappelons avec transport tes talens et tes vertus; nous te donnons de justes éloges, quand nous déplorons ta perte; tu fus admiré à ton zénith, et aimé à ton couchant.

» Reçois donc, pour les dangers éloignés par ta sagesse; pour les malheurs qu'ont bravés ton courage et ta constance; reçois, pour un trône soutenu par tes conseils, les actions de grâce d'un peuple sauvé par ta fermeté.

Oh! si les cruels autans se déchaînent encore, si l'aurore de la paix était obscurcie de nouveau par les ténébres, les regrets des hommes de bien et les craintes des gens sages se tourneraient vers le Pilote qui maîtrisa la tempête. »
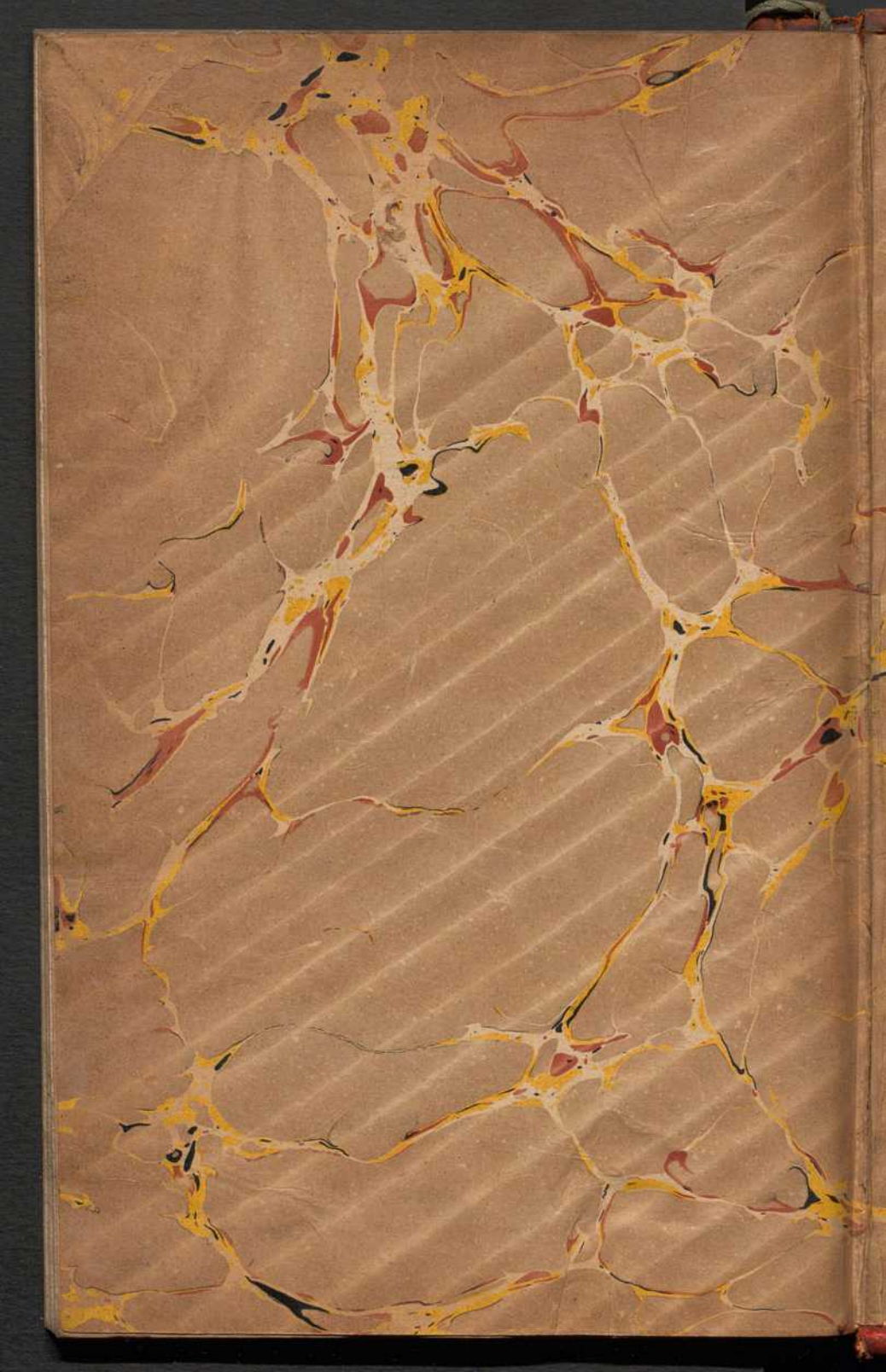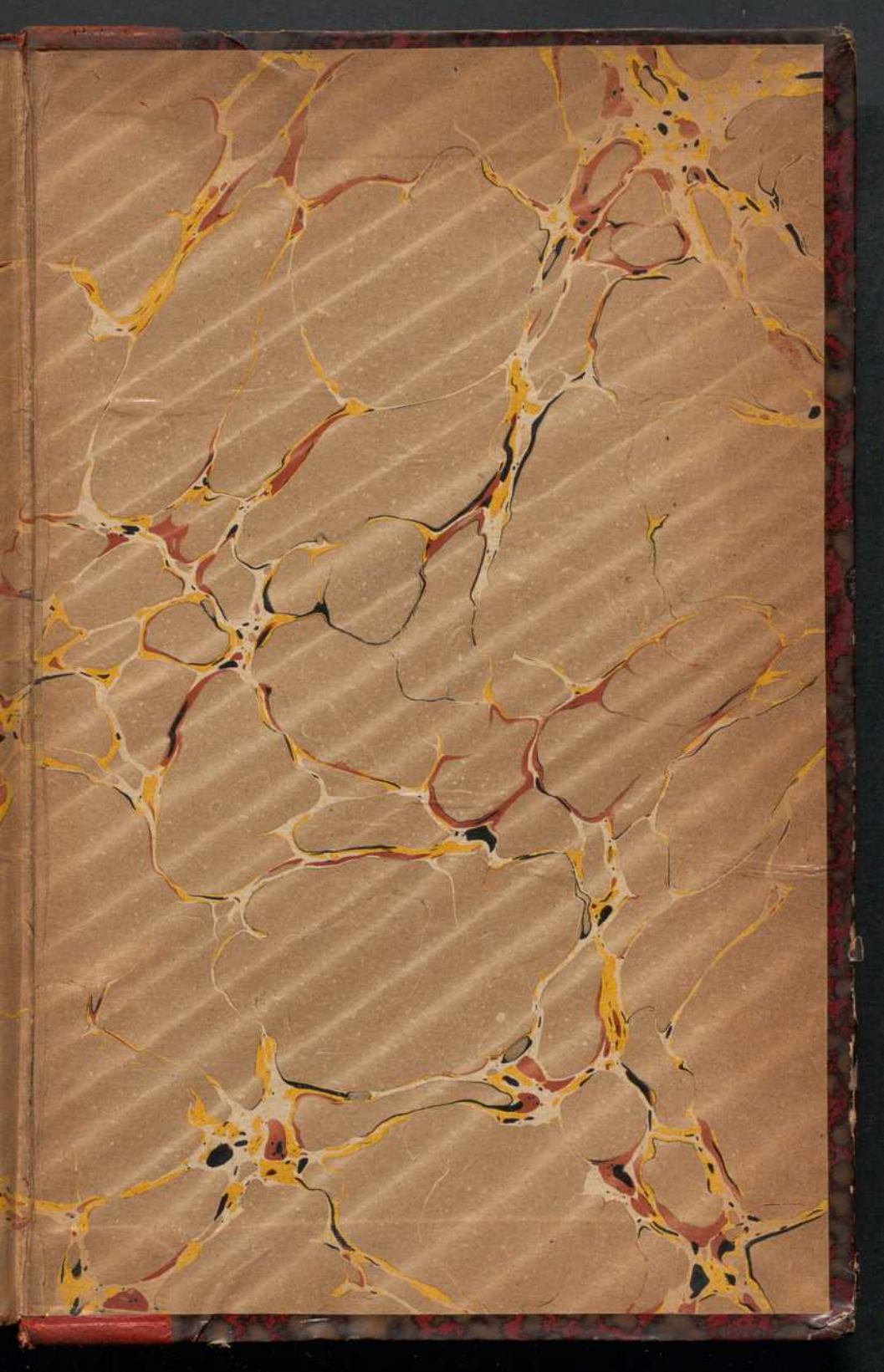
FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
DU TOME PREMIER.